LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991

« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Rapportannuel sur la situation des droits de l'Homme au Burundi

La hantise d'une rébellion imminente à la base des violations graves de droits de l'homme au Burundi

novembre 2015-novembre 2016

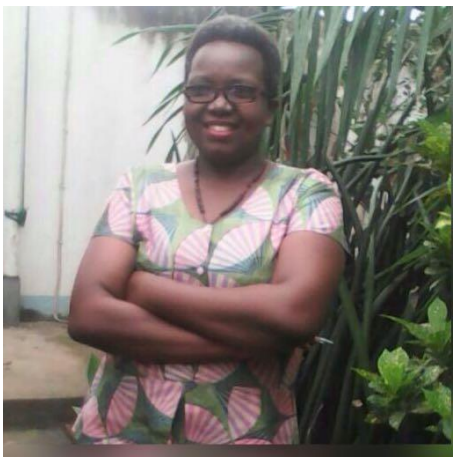

En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De novembre 2015 à novembre 2016, au moins 347 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES ***PAGES***

SIGLES ET ABREVIATIONS……..4

I. METHODOLOGIE ADOPTEE……9

II. DIFFICULTES RENCONTREES……..9

III. SITUATION GENERALE DES DROITS DE L'HOMME AU BURUNDI……11

III.0. INTRODUCTION……11

III.1. ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME……18

III.1.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE……18

III.1.2. LES CAS D'ENLEVEMENT ET D'ARRESTATION SUIVIS DE DISPARITIONS FORCEES……47

III.1.3. DES CAS DE TORTURES, DE TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS OU DEGRADANTS……65

III.1.4. DES CAS D'ARRESTATIONS ET DE DETENTIONS ARBITRAIRES……83

III.1.5. VIOLATION DU DROIT A UNE JUSTICE EQUITABLE1……84

III.1.6. DU TRAFIC DES ETRES HUMAINS AU BURUNDI……194

III.1.7. DU DROIT A LA LIBERTE DE REUNION ET D'ASSOCIATION……197

III.1.8. NEGATION DU DROIT A L'INFORMATION, DE LA LIBERTE D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE AU BURUNDI……199

III.1.9. DU DROIT A L'EDUCATION……201

III.1.10.DES CAS DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE……207

III.1.11. DU DROIT A LA SECURITE ALIMENTAIRE……213

III.1.12. VIOLATION DU DROIT A LA PROPRIETE FONCIERE……214

III.2. DES FAITS SECURITAIRES……215

III.2.1. LE PHENOMENE DES CADAVRES AU BURUNDI……215

III.2.2. LE PHENOMENE DE SUICIDE ……233

III.2.3.DES ATTAQUES ARMEES……236

III.2.4. CAS DE JUSTICE POPULAIRE……276

III.2.5. INFANTICIDES……277

III.2.6. D'AUTRES FAITS RELEVES……279

III.3. PHENOMENES RECURRENTS……303

III.4. INSTRUMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX VIOLES……303

III.5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATION……305

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABUBEF *:Association Burundaise pour le Bien Etre Familial*

ACAT-Burundi *: Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture au Burundi*

AFP: *Agence France Presse*

AMISOM*: Africa Union Mission in Somalia*

APC *: Agent de Police Chef*

API *: Appui à la Protection des Institutions*

APN *: Agent de Police Nationale*

APRODH *: Association pour la protection des Droits de l'Homme et des personnes détenues*

BAE : *Brigade Anti Emeutes*

BRB: *Banque de la République du Burundi*

BSPI *: Brigade Spéciale pour la Protection des Institutions*

BSR *: Bureau Spécial de Recherche*

BUCECO: *Burundi CementCompany*

CADHP *: Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples*

CCLIII *: Code Civil Livre III*

CDS *: Centre de Santé*

CECAD : *Coopérative d'Epargne et de Crédit pour l'Auto-Développement*

CICR *: Comité International de la Croix Rouge*

CNARED *: Conseil National pour le Respect de l'Accord d'Arusha pour la paix et la Réconciliation au Burundi et d'un Etat de Droit*

CNC *: Conseil National de la Communication*

CNDD-FDD*: Conseil pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défensede la Démocratie*

CNI : *Carte Nationale d'Identité*

***CNTB** : Commission Nationale des Terres et autres Biens*

***CONAPES :** Conseil National du Personnel de l'Enseignement Secondaire*

***COSOME** : Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electoral*

***COTEBU** : Complexe Textile de Bujumbura*

***CPI** : Cour Penale Internationale*

***CPP** : Code de Procedure Penale*

***CTB :** Coopération Technique Belge*

***DCA** : Défense Contre Avion*

***DCE** : Direction communale de l'Enseignement*

***DG** : Directeur Général*

***DPE**: Direction provincial de l'Enseignement*

***EALA** : East African Legislative Assemblee*

***ECOFO** : Ecole Fondamentale*

***EMG** : Etat Major Général*

***EMM** : Ecole Militaire des Metiers*

***ENK** : Ecole Normale de Kibimba*

***EP**: Ecole primaire*

***ETB :** Ecole Technique de Bubanza*

***ETG** : Ecole Technique de Gestion*

***ETS** : Ecole Technique Secondaire*

***ETSO** : Ecole Technique des Sous Officiers*

***FAB** : Forces Armées du Burundi*

***FDN :** Force de Défense Nationale*

***FIDH** : Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme*

***FMI** : Fonds Monétaire International*

***FNL** : Front National de Libération*

***FOCODE** : Forum pour la Conscience et le Développement*

***FORSC** : Forum pour le Renforcement de la Société Civile*

***FPR** : Front Patriotique Rwandais*

***FRODEBU**: Front pour la Démocratie au Burundi*

***GB Telecom:** General Business Télécommunications*

***GMIR**: Groupement Mobil d'Intervention Rapide*

***IBB:** Interbank Burundi*

***INSS**:Institut National de Sécurité Sociale*

***IPA:** Institut de Pédagogie Appliquée*

***IRC**: International Rescue Comittee*

***ISCAM**: Institut Supérieure des Cadres Militaires*

***ISS** : Institut Supérieur de Santé*

***IT** : Immatriculation Temporaire*

***LCO** : Lycée Communal*

***LCVG :** Lésions Corporelles Volontaires Graves*

***MDNAC** : Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants*

***MSD** : Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

***MSF :** Médecins Sans Frontières*

***NIF** : Numéro d'identification Fiscale*

***ODH** : Observateurs des Droits Humains*

***OHCDH** : Office du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme*

***OJ** : Ordre du Jour*

***OMP :** Officier du Ministère Public*

***ONATEL** : Office National de Télécommunication*

***ONG** : Organisation Non Gouvernementale*

***ONU** : Organisation des Nations Unies*

***OPC :** Officier de Police Chef*

***OPJ** : Officier de Police Judiciaire*

***OPP2** : Officier de Police Principale en second*

***OSC :** Organisations de la Société Civile*

***OTB** : Office du Thé du Burundi*

***PAFE** : Police de l'Air, des Frontières et des Etrangers*

***PAM** : Programme Alimentaire Mondial*

***PARCEM** :Parole et Action pour le Réveil des Consciences et de l'Evolution des Mentalités*

***PBA** : Participation aux Bandes Armées*

***PIB** : Produit Intérieur Brut*

***PIDCP :** Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques*

***PJ** : Police Judiciaire*

***PM** : Police Militaire*

***PMPA :** Partis et Mouvements Politiques Armées*

***PNB** : Police Nationale du Burundi*

***PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement*

***PRODEFI :** Programme de Développement des Filières*

***PSI :** Police de Sécurité Intérieure*

***PV** : Procès Verbal*

***RDC** : République Démocratique du Congo*

***REGIDESO** : Régis de Distribution d'Eau*

***RMP** : Rôle du Ministère Public*

***RN :** Route Nationale*

***RPA** : Radio Publique Africaine*

SAVONOR : SAVON** d**'OR

***SNR** : Service Nationale de Renseignement*

***SOCABU** : Société d'Assurance du Burundi*

***SOGEMAC** : Société de Gestion du Marché Central*

***SOSUMO** : Société Sucrière du Moso*

***TGI** : Tribunal de Grande Instance*

***UA** : Union Africaine*

***UB** : Université du Burundi*

***UBJ** : Union Burundaise des Journalistes*

***UEA** : Université Espoir d'Afrique*

***UGL** : Université des Grands Lacs*

***ULT** : Université du Lac Tanganyika*

***UMLK** : Université Martin Luther king*

***UPD** : Union pour la Paix et la Démocratie*

***UPRONA** : Union pour le Progrès National*

***VBG** : Violences Basées sur le Genre*

***VOA:** Voice Of America*

***VQ**: Vol Qualifié*

I. METHODOLOGIE ADOPTEE

La ligue ITEKA a des structures décentralisées, elle compte 17 fédérations et 32 sections éparpillées dans tout le pays avec plus de 3000 membres. Elle a investi dans la communauté pour son programme des « ***Comités Locaux de Bonne Gouvernance*** » surtout dans les provinces du nord à savoir Kayanza, Ngozi, Kirundo, Muyinga, Karusi, Muramvya, la commune Cankuzo en province Cankuzo et la commune Mugamba en province Bururi. Sur chaque colline, la Ligue Iteka dispose d'un comité composé de 5 membres.

A côté de la population et des membres de l'administration à la base bénéficiaires de ses programmes, ses membres bénévoles éparpillés dans tout le pays, la Ligue Iteka dispose des observateurs sur tout le territoire national qui rapportent des informations en rapport avec les cas d'allégations et de violations des droits de l'Homme.

Sur base des données rapportées, le service de coordination compile les données et passe le draft à une équipe de membres expérimentés, qui est chargée d'adopter et de publier le rapport définitif. Ainsi, 36 bulletins hebdomadaires, 8 bulletins mensuels, un bulletin trimestriel, un rapport semestriel et un bulletin spécial sur la répression des militaires et/ou des policiers, ont été produits depuis l'instauration du bulletin ITEKA N'IJAMBO en mars 2016.

Le présent rapport annuel de novembre 2015 à novembre 2016 a été produit sur base du rapport de novembre 2015 à juin 2016 qui a été complété par les bulletins hebdomadaire et mensuels de juillet à novembre 2016.

II. DIFFICULTES RENCONTREES

Le travail de collecte des données sur la situation des droits de l'homme a fait face à des défis énormes. En effet, la collaboration avec les autorités et les agents de l'Etat a été problématique. Le pouvoir burundais a été farouche face au travail des DDHs qu'il accuse d'être des opposants politiques, depuis la crise liée au 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Des mesures politiques de fermeture des comptes et de suspension ont frappé des organisations de la société civile dont la Ligue Iteka. Des cadres et des membres des organes de la Ligue Iteka ont subi des menaces d'intimidation et ont été obligés de prendre le chemin d'exil vers différents pays. Ces intimidations ont été suivies par l'enlèvement et la disparition, le 10 décembre 2016, de Madame Claudette Kwizera, trésorière à la Ligue Iteka.

Cela n'a pas découragé notre service de collecte, de traitement et de production de rapports sur les droits de l'Homme, qui a été obligé de travailler dans la clandestinité, pour ne pas laisser le champ libre aux différents acteurs publics qui ont excellé dans des actes graves de violations de droits de l'Homme.

Le défi principal rencontré consiste à travailler dans la clandestinité, sans l'appui, ni la collaboration avec l'administration publique et face à un contexte sociopolitique non favorable au travail de collecte et de traitement des données en rapport avec les violations de droits de l'Homme.

III. SITUATION GENERALE DES DROITS DE L'HOMME AU BURUNDI

III.0. INTRODUCTION

Ce rapport annuel est un condensé des informations parvenues à la Ligue Burundaise des droits de l'Homme Iteka de novembre 2015 à novembre 2016. Sur le plan de la situation des violations et allégations des violations des droits de l'Homme, les grandes tendances relevées sont notamment les suivantes : au moins 583 cas d'allégations des violations et des violations du droit à la vie, 142 cas de tortures, traitements cruels inhumains ou dégradants, 347 cas de disparitions forcées, 3407cas d'arrestations, 292 cas de personnes blessées.

Les jeunes présumés avoir manifesté contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza, les militaires et policiers ex-FAB soupçonnés être contre ce 3ème mandat, les journalistes, les membres de la société civile et les membres des partis politiques de l'opposition sont principalement la cible de ces violations de droits de l'Homme.

Cette période est marquée par la découverte des fosses communes dans plusieurs endroits du pays. Au moins 13 fosses communes ont été découvertes dans différents endroits du pays à savoir Bugarama en province Muramvya, Vyerwa en province Ngozi, Gatunguru en commune Mutimbuzi,à Kanyunya commune Mukike et Nyabiraba en province Bujumbura rural, Mitakataka en province Bubanza,au cimetière de Mpanda, Buringa en commune Gihanga,Maramvya en commune Mutimbuzi, Mutakura et Kanyosha en Mairie de Bujumbura.

Le rapport fait mention des cas de trafics de jeunes filles dont l'ampleur reste inconnue mais dont des victimes sont en état de souffrance suite à une forte exploitation par leurs trafiquants, comme le confirment certaines victimes qui ont réussi à s'en échapper. Au moins 118 ont été victimes de trafic des êtres humains.

Il aborde la situation du droit à une justice équitable qui constitue un défi majeur pour le pays. La justice tourne le dos quand les auteurs des crimes sont proches du pouvoir et tape fort les opposants politiques sans même disposer des preuves tangibles qui justifient les arrestations.

Le rapport évoque aussi le cas emblématique d'élèves du 3ème cycle d'enseignement de l'ECOFO, privés momentanément du droit à l'éducation suite à des arrestations et détentions abusives. Ces élèves étaient accusés de gribouillis sur une photo du Président Pierre Nkurunziza se trouvant dans le manuel scolaire des sciences de la 8ème année. Ils ont été renvoyés temporairement et d'autres ont été obligés de payer des amendes et des frais de remplacement des livres dont la page contenant la photo du Président Pierre Nkurunziza avait été déchirée. Soixante neuf élèves ont été arrêtés et 621ont été temporairement renvoyés.

Le contexte sécuritaire est caractérisé par le phénomène de cadavres qui demeure inquiétant dans le pays où au moins 154 cadavres ont été répertoriés au cours de cette période couverte par ce rapport. Le rapport fait mention du phénomène d'infanticide et de suicide non élucidé, qui marque une récurrence dans certains coins du pays et qui fait penser plutôt à des assassinats camouflés. Au moins 8 cas de suicides et 7 cas d'infanticides ont été enregistrés par la ligue Iteka.

Des faits sécuritaires désignent une situation grave d'intolérance politique orchestrée par la jeunesse Imbonerakure sous une forte protection des services de l'Etat issus du parti CNDD-FDD au pouvoir. Cette jeunesse organise des rondes nocturnes au cours desquelles elle s'acharne contre des opposants politiques. Le rapport évoque dans ce paragraphe sécuritaire le cas de la province Rumonge où au moins 60 maisons appartenant à des opposants politiques ont été la cible des malfaiteurs qui ont placé sur leurs portes des croix noires, symboles de la mort. Les habitants en situation de peur panique ont dénoncé des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir comme étant les auteurs de ce forfait. Ces mêmes jeunes sont pointés du doigt dans différents crimes rapportés.

Le phénomène de pointage des ménages candidats à la mort en province Rumonge a été fait au même moment qu'un recensement ethnique généralisé dans le secteur de l'administration publique faisait peur à la population burundaise.

Les fouilles perquisitions policières quotidiennes sous forme de répression contre les présumés opposants etles attaques armées sont relevées dans ce rapport, comme étant aussi à la base de la peur panique qui gagne la population burundaise pendant cette période du rapport.

Le rapport fait un état des lieux de la situation économique des ménages burundais en proie à une paupérisation croissante suite à la crise politique et suite aux changements climatiques qui ont aggravé la situation. Environs 3 millions de burundais sont en situation de demande d'assistance alimentaire, selon les données du PAM sorties en novembre 2016. L'instauration des taxes abusives et des contributions excessives forcées imposées par le pouvoir du CNDD-FDD, dans presque toutes les provinces du pays, renforce cette dégradation du pouvoir d'achat des burundais au moment où les prix des produits de première nécessité sont montés de manière vertigineuse.

Des recommandations sont adressées aux différents acteurs susceptibles de changer la situation problématique des droits de l'Homme qui sévit dans le pays.

Figure I : TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LES PRINCIPALES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU BURUNDI DE NOVEMBRE 2015 A NOVEMBRE 2016

PROVINCES	P.TUEES	P.BLESSEES	P.DISPARUES	P.TORTUREES	P.ARRETEES
BUBANZA	16	10	10	3	24
BUJUMBURA MAIRIE	283	149	271	28	2220
BUJUMBURA RURAL	54	19	37	11	99
BURURI	34	11	7	8	268
CANKUZO	17	4	-	7	75
CIBITOKE	17	5	2	3	11
GITEGA	37	28	1	2	49
KARUSI	6	-	-	1	18
KAYANZA	9	7	1	11	14
KIRUNDO	17	11	1	17	121
MAKAMBA	2	1	2	11	49
MURAMVYA	6	3	3	3	21
MWARO	11	17	1	3	49
MUYINGA	8	-	1	7	120
NGOZI	23	6	4	13	32
RUMONGE	21	12	5	1	147
RUTANA	8	1	1	5	15
RUYIGI	14	8	-	8	75
TOTAL	**583**	**292**	**347**	**142**	**3407**

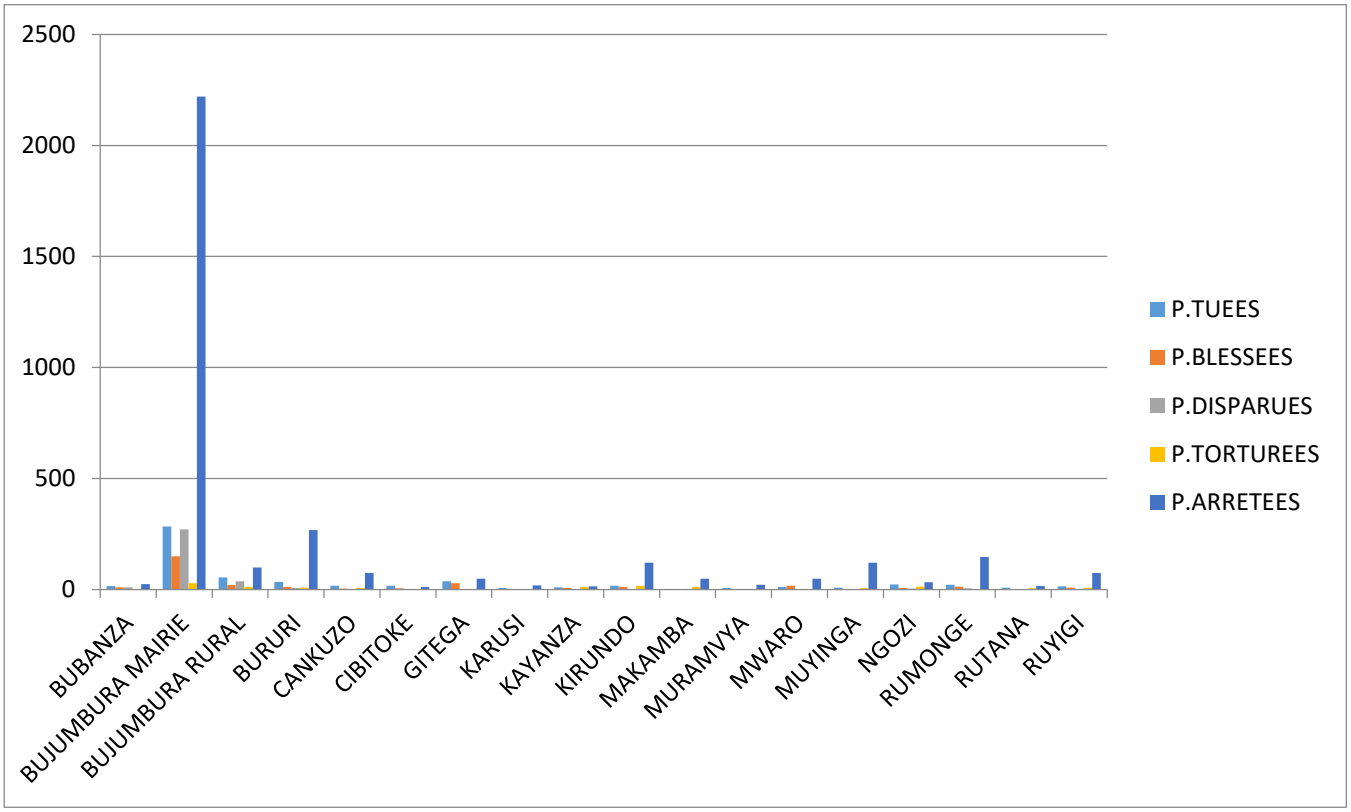

Commentaires :

Les effectifs les plus élevés des personnes tuées sont localisés en provinces de Bujumbura Mairie, Bujumbura rural, Gitega et Bururi. La Mairie de Bujumbura vient en tête avec au moins 283personnes tuées suivie par la province Bujumbura rural avec au moins 54 personnes tuées.La province Gitega vient en troisième position avec au moins 37 personnes tuées suivie par Bururi avec au moins 34 victimes.

Des quartiers de la Mairie de Bujumbura et des communes des provinces Bujumbura rural et Bururi ont constitué la cible privilégiée de la répression du pouvoir initiée par le parti CNDD-FDD après le mouvement de contestation du 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Des assassinats ciblés, des disparitions forcées, des tortures et des arrestations arbitraires sont le lot quotidien dans ces provinces.

A Bujumbura rural et en province Cibitoke, des cadavres ont été repêchés dans la rivière Rusizi, ce qui ne signifie pas que les victimes sont nécessairement originaires de ces provinces. La rivière Rusizi a été l'un des endroits choisis où des corps des personnes lâchement assassinées, pour la plupart des opposants politiques, ont été jetés. Elle peut donc avoir charrié des corps des personnes tuées ailleurs mais amenés pour y être jetés.La province Gitega a connu des attaques à mains armées et a aussi enregistrée un effectif

important de cadavres. De même, la Mairie de Bujumbura et la province de Bujumbura ruralont enregistré des effectifs importants de cadavres.

Pour la province de Ngozi, une information selon laquelle une fosse commune contenant au moins 12 corps est parvenue à la rédaction de la ligue Iteka.

Le tableau et le graphique montrent des effectifs élevés des cas d'enlèvements et d'arrestations dans les provinces de Bujumbura Mairie et Bujumbura rural. La Mairie de Bujumbura vient en tête avec au moins 271 cas de personnes enlevés et portées disparues suivie par la province Bujumbura rural avec au moins 37 cas.

Le tableau et le graphique montrent enfin des effectifs très élévés des victimes d'arrestations arbitraires dans les provinces Bujumbura Mairie, Bururi et Rumonge. La Mairie fait objet de plusieures rafles policières à l'issue des fouilles perquisitions répétitives qui ciblent les quartiers contestataires du 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

La province de Bururi a été la cible de la répression du pouvoir du Président Pierre Nkurunziza pour avoir elle-aussi abrité des manifestations contre le 3ème mandat. Cette province est aussi accusée de contenir des démobilisés ex-FAB qui constituent une cible privilégiée suite à la hantise d'une rébellion politique fortement attendue par le pouvoir du Président Pierre Nkurunziza.

La province Rumonge a enregistré un nombre élevé d'arrestations suite aux attaques armées qui ciblaient les positions de police et des membres du parti au pouvoir.

Figure II : TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LE PHENOMENE DE CADAVRES

PROVINCES	LE PHENOMENE DE CADAVRES
BUBANZA	6
MAIRIE DE BUJUMBURA	46
BUJUMBURA RURAL	27
BURURI	2
CANKUZO	13
CIBITOKE	7
GITEGA	13
KARUSI	2
KAYANZA	2
KIRUNDO	6
MAKAMBA	-
MURAMVYA	3
MWARO	1
MUYINGA	1
NGOZI	18
RUMONGE	4
RUTANA	3
RUYIGI	-
TOTAL	**154**

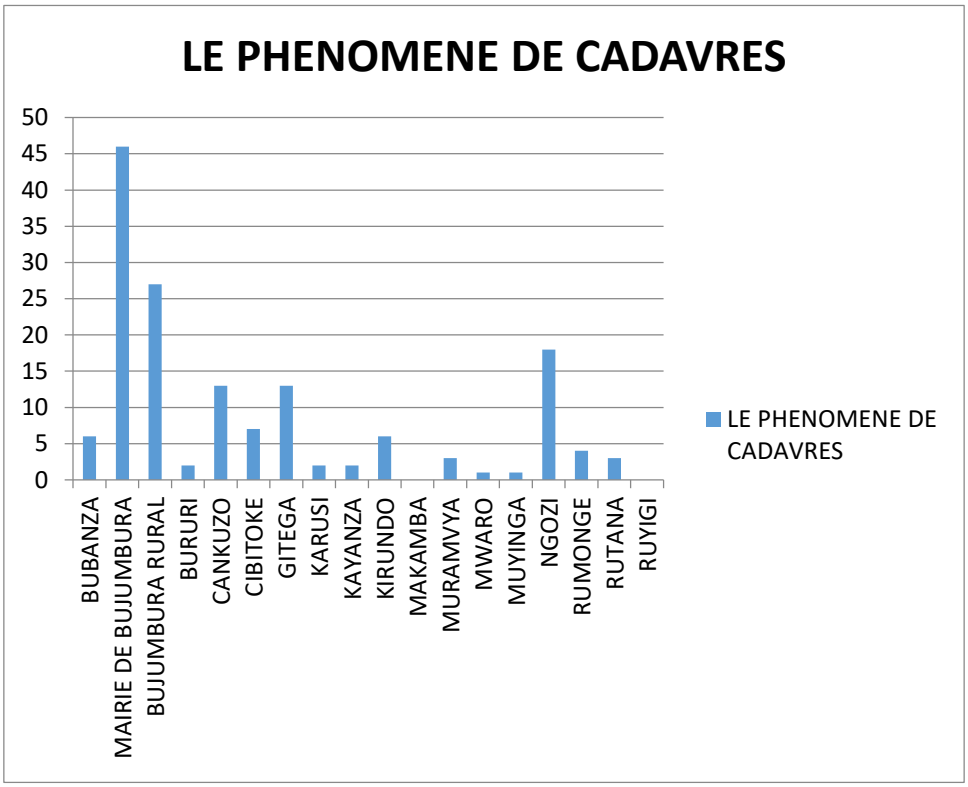

Commentaires :

La Mairie de Bujumbura a enregistré le plus de cadavres par rapport aux autres provinces. Au moins 46 cadavres ont été répertoriés par la Ligue ITEKA au cours de la période du rapport. Le phénomène est aussi inquiétant dans les provinces Bujumbura rural et Ngozi.

L'effectif le plus élevé des cadavres ont été rapportés au cours des événements du 11 décembre 2015. La police et l'armée burundaise ont mené des incursions meurtrières dans les quartiers Nyakabiga et Musaga après l'attaque des camps militaires par des élements rebelles, selon les sources officielles. Le matin du 12 décembre 2015, des rues de ces deux zones urbaines de la Mairie de Bujumbure étaient jonchées de cadavres de jeunes gens que la police et l'armée désignaient comme des rebelles mais que les familles avaient nié l'appartenance à des groupes armés.Dans la province Bujumbura rural et Cibitoke, des cadavres sont retrouvés dans la rivière Rusizi qui les traverse. La découverte d'une fosse commune en province Ngozi explique cet effectif de cadavres.

III.1. ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

III.1.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

Au cours de cette période concernée par ce rapport, au moins 583 cas d'allégations de violations et des violations du droit à la vie ont été répertoriés par la Ligue burundaise des droits de l'Homme Iteka. Les victimes ont été tuées lors des attaques armées dont certaines ont été attribuées à des agents de la police et de l'armée en compagnie avec des membres de la Ligue des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD au pouvoir.Au moins 13 fosses communes avaient été découvertes à Bugarama en province Muramvya, à Vyerwa en province Ngozi, Gatunguru en commune Mutimbuzi ,à Kanyunya commune Mukike et Nyabiraba en province Bujumbura rural,Mitakataka en province Bubanza ,au cimetière de Mpanda, Buringa en commune Gihanga,Maramvya en commune Mutimbuzi, Mutakura en zone urbaine de Cibitoke et Kanyosha en Mairie de Bujumbura.

Sans prétendre donner tous les cas en détail, ce rapport revient sur des cas illustratifs, mois par mois, en commençant par les cas les plus récents pour terminer sur les cas les plus anciens :

NOVEMBRE 2016

Deux personnes tuées en commune Gihanga, province Bubanza

La première personne tuée porte le nom d'Innocent Bizimana, fils de Pontien Butoyi et de Ntanyungu, originaire de la colline Gisove, zone, commune et province Bubanza. Elle a été tuée dans la nuitdu 27 novembre 2016 par des personnes qui ont fait irruption dans sa maison munies de gourdins, de couteaux et de fer à béton. Les auteurs de l'attaque se sont dispersés dans la nature après le crime. Cinq personnes voisines de la victime ont été appréhendées par la police du poste de Bubanza pour des raisons d'enquêtes.

La deuxième personne connue sous le nom de Claude Nzobandora, vendeur de vaches, originaire de la colline, zone, commune et province Bubanza, fils de Hondori, a été tuée en date du 1er décembre 2016 vers 19 heures, sur la colline Kagwema, tout proche de la forêt de Rukoko, commune Gihanga, province Bubanza. Selon des sources sur place, le cadavre de la victime a été retrouvé le 2 décembre 2016 par des passants qui ont alerté la police et la famille.

Ces attaques et assassinats se commettent dans cette commune au moment où des jeunes Imbonerakure disent contrôler la sécurité de par leurs rondes nocturnes. Des informations qui nous parviennent affirment que ces jeunes qui commettent des actes de violences contre les présumés opposants au régime de Pierre Nkurunziza, le font sous la complicité et la couverture de l'administration et de la police. La population de cette commune

Gihangas'inquiète de sa sécurité et met les deux autres crimes sur le dos de ces jeunes de la ligue des jeunes Imbonerakure, affiliés au CNDD-FDD. Cette jeunesse est à l'origine de la mort d'un jeune élève de 15 ans du nom de Faustin Nzoyisaba qui a été tabassé à mort en date du 20 novembre 2016.

Une personne tuée poignardée en commune et province Kirundo

Un chef des Imbonerakure du nom de Jean Paul Mbonimpa, âgé de 25 ans, a été tué poignardé en date du 29 novembre 2016. Selon des sources sur place, ce chef Imbonerakure de la ligue des jeunes affiliés au CNDD-FDD, commandait une équipe qui avait organisé une attaque contre un membre combattant des FNL, aile d'Agathon Rwasa, du nom de Ndacayisaba. Ce dernier qui veillait à sa sécurité suite aux multiples menaces d'attaque qu'il subissait de la part de ces jeunes Imbonerakure y a opposé une légitime défense et a poignardé le chef Imbonerakure qui a succombé à ses blessures à l'hôpital. Le défunt a été enterré en date du 3 décembre 2016 avec une cérémonie funéraire qui avait été rehaussée par la présence de toutes les autorités administratives et tous les responsables du parti CNDD-FDD au niveau local et provincial.

Une personne tuée et deux autres blessées lors de la tentative d'assassinat contre le conseiller à la présidence chargé de la communication

Le garde du corps de Willy Nyamitwe, conseiller à la présidence de la république chargé de la communication, Elie Ntungwanayo, a été tué tandis que ce conseiller et son chauffeur ont été blessés au cours d'une attaque armée. Cette dernière visait le véhicule du conseiller qui rentrait chez lui dans le quartier de Kajaga, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province de Bujumbura rural dans la soirée du 28 novembre 2016. Le conseiller a été dépêché à l'Hôpital Kira où il a subi les soins médicaux. L'attaque et le bilan ont été confirmés par les porte-paroles de la police et du gouvernement qui ont précipitamment accusé respectivement le Rwanda et la Belgique sans que des enquêtes soient menées.

Des sources au sein du parti CNDD-FDD au pouvoir révèlent néanmoins une crise de confiance interne dans ce parti, qui serait à la base des conflits entre des groupes opposés. Selon cette source, Willy Nyamitwe est victime d'être très actif dans l'un des groupes opposés proche du Président Pierre Nkurunziza. Cette crise est aussi à l'origine des arrestations qui visent des militaires hauts gradés issus des ex-PMPA, nous a confirmé notre source.

Deux personnes tuées en province Ngozi

La première personne tuée est un policier du poste de police en zone Vyerwa, commune Mwumba, province Ngozi du nom Paul Minani. Selon des informations sur place, ce dernier est mort dans la nuit du 23 novembre 2016, vers minuit, suite à l'explosion d'une grenade qui avait été posée sous sa literie par son collègue prénommé Néhémie. Les mêmes sources nous ont indiqué que ces deux policiers étaient en conflit lié à la provenance de chacun, avant

d'êtreintégré dans la PNB. Le présumé auteur du crime a été arrêté pour des raisons d'enquête. La scène s'est passée tout près du domicile parental du président Pierre Nkurunziza.

Le conflit relatif à la provenance politique de policiers et militaires est une triste réalité au sein des FDN depuis le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Il a déjà emporté beaucoup de militaires et policiers dont la plupart des anciens FAB.

La deuxième personne a été tuée dans la localité de Camugani en date du 26 novembre 2016. Selon des sources sur place, la personne tuée est un professeur de mathématiques et physique au petit Séminaire de Mureke connu sous le nom d'Ignace Havyarimana. Des mobiles politiques seraient derrière ce crime.

Une femme tuée sur la colline Rubamvyi, commune et province Gitega

Madeleine Wakarerwa, cultivatrice, âgée de 60 ans, a été tuée en date du 22 novembre 2016, sur la colline de Rubamvyi, commune et province Gitega. Des témoins sur place ont dénoncé des jeunes Imbonerakure qui ont fait irruption dans son ménage pour la contraindre à donner de l'argent. N'ayant pas obtenu l'argent qu'ils réclamaient, ces Imbonerakure l'ont tiré dessus et sont partis. La victime est décédée au CDS Ceru. Aucune enquête n'a été diligentée par la police qui est arrivée peu après pour constater les faits.

Deux personnes tuées à la machette sur la colline Ndago, commune Buraza, province Gitega

En date du 24 novembre 2016, vers le soir, deux personnes Sylvestre Nduwayo, originaire de la colline Sakinyonga, commune Matana, province Bururi et Nyandwi, originaire de la colline Buriza, commune Buraza, province Gitega, ont été tuées à coup de machettes et de gourdins sur la colline Ndago, commune Buraza, province Gitega. Selon des témoins sur place, les deux personnes ont été battues à mort par des gens qui disaient les avoir surpris en train de voler des sacs de ciments dans le stock du projet PRODEFI se trouvant sur cette colline. Notre source dénonce la complicité des agents de l'administration et de la police locale qui assistaient à la vendetta populaire.

Un jeune élève tué en commune Gihanga, province Bubanza

Un jeune élève prénommé Faustin a été tué dans la nuit du 20 novembre 2016 au village V de la commune Gihanga, province Bubanza. Selon des sources sur place, la victime est morte suite aux tortures que des jeunes Imbonerakure de sa localité lui ont infligées. Le jeune élève étaient avec ses deux amis lorsque un groupe d'au moins 7 jeunes Imbonerakure les ont interceptés à la 4ème avenue du village V, ont précisé nos sources. Au moment où ses deux amis ont réussi à prendre fuite, Faustin a été attrapé et a subi des séances de tortures graves qui ont entrainé sa mort, le lendemain. Parmi les présumés auteurs du crime, les témoins sur place ont dénoncé un certain Claude chef des Imbonerakure et un certain Jean Bosco qui serait chef de secteur. Les habitants de la 4ème avenue de ce village, en colère, voulaient se

faire justice contre ces Imbonerakure n'eut été l'intervention de la police qui les a protégés. La même source nous a informé que ces Imbonerakure ont été conduits à la brigade de Gihanga dans le but, non pas de les punir mais de les protéger contre la colère populaire. Par après, ils ont été relaxés mais ont continué à causer de l'insécurité dans cette localité.

Un militaire tué en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

Un militaire de grade de Caporal, Prime Nkengurutse, du 22ème bataillon blindé en province de Gitega, a été tué dans la soirée du 19 novembre 2016, sur la rue Nyavyamo située dans le quartier IV de la zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa. Selon le porte-parole de la PNB, Pierre Nkurikiye, ce militaire originaire de la province Muramvya, a été fusillé lorsqu'il était allé acheter des unités de recharge téléphonique à une boutique.

La même source a indiqué que la victime était en congé qui avait pris fin le 17 novembre 2016 mais qu'elle n'avait pas encore rejoint son service. Comme d'ordinaire, la police disait avoir commencé les enquêtes pour identifier l'auteur du crime et punir celui-ci conformément à la loi. Des informations fournies par ses collègues ont dénoncé le SNR d'être derrière ce crime. La victime était sur la liste des militaires poursuivis par le SNR et était accusé de dénoncer les plans d'exécutions qui se préparaient en direction des camarades ex-FAB, ont révélé nos sources. Ces mêmes sources nous ont indiqué que contrairement à ce que le porte-parole de la police a confié aux médias, le Caporal travaillait depuis un certain temps comme chauffeur à la BSPI et avait été incarcéré pour avoir cogné un pot de fleurs à la présidence de la république.

Une personne tuée en commune Bukinanyana, province Cibitoke

Casimir Ntibagirirwa, âgé de 60 ans, a été tué en date du 13 novembre 2016 sur la colline Migozi, zone Gahabura, commune Bukinanyana, province Cibitoke. Selon des sources sur place, des jeunes de la ligue Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, sont les auteurs de ce crime et l'ont accusé de sorcellerie. Ils l'ont d'abord découpé à la machette avant de l'achever à la grenade. Des assassinats similaires ont été enregistrés dans cette province et les auteurs restent impunis, selon des témoins sur place.

Un prisonnier membre du parti MSD mort empoisonné dans la prison centrale de Mpimba

Jean Claude Nduwayezu, un membre du parti MSD, est mort empoisonné le 17 novembre 2016, dans la prison centrale de Mpimba. Selon des sources sur place, la victime a été empoisonnée, par deux jeunes Imbonerakure, connus sous les noms de Birari et Makata, transférés à cette prison de Mpimba pour la mission d'empoisonner les prisonniers connus pour être des opposants politiques. Les mêmes sources ont indiqué qu'après avoir été empoisonné à l'aide d'un acide mis dans une limonade, la santé de Jean Claude Nduwayezu, s'est détériorée au jour le jour. Il a demandé d'aller se faire soigner dans les hôpitaux spécialisés à l'extérieur de la prison mais le directeur de la prison lui a refusé l'autorisation.

Ce n'est qu'après avoir vu que Jean Claude Nduwayezu, était au point de mourir que le directeur de la prison a eu peur et l'a autorisé à se rendre à l'hôpital Prince Régent Charles où il a rendu son âme. Le directeur de la prison centrale de Mpimba a été responsable de la non-assistance de la personne en danger, car il était la seule personne qui pouvait le secourir, selon le principe « qui peut n'empêche pèche ». Selon le porte-parole du parti MSD, Epitace Nshimirimana, c'est un plan du CNDD-FDD d'éliminer les membres du MSD car cette victime s'ajoute aux autres détenus du MSD morts dans ce genre de circonstance, en l'occurrence Bienvenu Busuguru. La victime avait été arrêtée le 8 mars 2014.

Une fosse commune retrouvée en province de Bujumbura rural

En date du 4 novembre 2016, une fosse commune a été retrouvée sur la transversale 14 de zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon un témoin sur place, un homme a été embarqué depuis Bujumbura-Mairie à bord d'un pick-up militaire pour être exécuté à cet endroit. Des Imbonerakure de la localité en charge d'exécuter des personnes ont d'abord téléphoné sa femme et l'ont demandé d'amener une somme d'argent pour que son mari soit libéré. Malheureusement, elle a trouvé son mari déjà exécuté et elle aussi a été exécutée par la suite. Ces Imbonerakure les ont enterrés à cet endroit. Ce n'est que le lendemain matin, que les passants ont vu des jambes d'une personne mal enterrée pour que cet endroit soit découvert.

Selon les mêmes sources, un Imbonerakure de cette localité du nom de Majambere, est pour le moment traumatisé par les crimes qu'il a commis sur ordre du SNR et c'est lui-même qui le dit clairement suite à cette crise de trauma.

OCTOBRE 2016

Un membre du FNL aile d'Agathon Rwasa, tué, cinq autres torturés, blessés et arrêtés en commune Matongo, province Kayanza

En date du 29 octobre 2016, les nommés Jean Marie Niyonkuru, Zephyrin Nisabwe, Gervais Bitariho, Janvier Nduwimana, Chadrak et Abel, tous membres du FNL aile d'Agathon Rwasa sur la colline Butuhurana, commune Matongo, province Kayanza, ont été battus par des Imbonerakure en complicité avec le chef de poste de police de la localité lors d'une fouille perquisition dirigée contre deux ménages des membres du FNL, aile d'Agathon Rwasa.

Des sources sur place ont indiqué que Jean Marie Niyonkuru a été battu à mort tandis que les 5 autres ont été grièvement blessés. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au CDS Butuhurana où ils ont passé un peu de temps avant d'être transférés au cachot de police au chef-lieu de la commune Matongo sous l'injonction de l'administrateur de la commune Matongo, du nom de Alexis Hacimana. Leurs proches sont inquiets pour leur sécurité.

Un militaire ex-FAB retrouvé mort en commune Mugamba, province de Bururi

Un militaire ex-FAB de grade de Caporal connu sous le nom de Nestor Negamiye, a été retrouvé mort le 18 octobre 2016 dans la vallée de Kibaya, zone Vyuya, Commune Mugamba, province de Bururi. Selon des sources sur place, Nestor Negamiye, avait été enlevé le 3 octobre 2016. Ceux qui l'ont vu pour la dernière fois ont témoigné que la victime partageait un verre avec ses voisins dont la plupart étaient des Imbonerakure. L'état du cadavre montrait que le crime venait fraichement d'être commis, alors qu'il y avait beaucoup de temps que la victime était portée disparue.

Les mêmes sources ont précisé que ses bourreaux l'avaient d'abord gardé dans un lieu secret avant de le tuer. Cinq jeunes Imbonerakure dont Hakiza et Evariste Mbazumbutima, un ex-FAB, nouveau adhérant à la ligue des jeunes Imbonerakure travaillant actuellement pour le compte du SNR, ont été pointés du doigt comme impliqués dans cet enlèvement et assassinat. A la surprise de tous, ces Imbonerakure ont été libérés après avoir passé quelques heures aux mains de la police. Le corps de la victime a été remis à sa famille pour l'enterrer dignement.

Deux personnes tuées en commune Mugamba, province Bururi

En date du 12 octobre 2016, deux personnes ont été tuées sur la colline Mutobo, zone Kibezi, commune Mugamba, province Bururi. Selon des sources administratives sur place, ces personnes ont été tuées par des militaires qui sont intervenus lorsqu'une bande d'hommes armés tentait de voler de l'argent aux commerçants de vaches qui se rendaient au marché de Tora. Les mêmes sources ont indiqué que les militaires ont également capturé un des membres de la bande.

Une source indépendante a signalé néanmoins que les militaires ont tiré sur un groupe de personnes qui se rendaient au marché dans le but de leur soutirer de l'argent. Des policiers et des militaires ont semé la panique dans cette commune de Mugamba, où des jeunes gens ont préféré prendre fuite par peur de la répression contre les présumés opposants du pouvoir du Président Pierre Nkurunziza. Au lieu de constituer une force de protection de la population, les militaires et les policiers sont la source de l'insécurité qui règne dans cette partie du pays considérée comme un « tutsiland », selon un des habitants interrogé.

Deux ex-FAB tués en commune Matana, province de Bururi

Deux ex-FAB, Kiwi et son voisin, ont été tués fusillés dans la nuit du 14 octobre 2016, sur la colline Sakinyonga, commune Matana, province Bururi. Selon des sources sur place, des policiers de la localité sont les auteurs présumés de cette attaque. Ils ont en effet envahi les deux ménages et ont tiré sur ces deux chefs de ménage qu'ils accusaient de travailler avec des rebelles contre le pouvoir du Président Pierre Nkurunziza. Selon des sources sur place, l'une des victimes avait entendu du bruit dans son enclos et était sorti voir de quoi il s'agissait. Du coup, elle a reçu plusieurs balles et elle est morte sur le champ. L'autre a été tuée, la machette trouvée dans sa maison a été la cause de son assassinat.

Trois personnes tuées et deux autres blessées au cours d'une attaque armée en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 11 octobre 2016, vers 20 heures 30 minutes, Romuald Bigirindavyi, directeur de l'ECOFO Ruteme, membre du conseil communal élu du CNDD-FDD,le prénommé Vianney, enseignant au même établissement et Edouard alias Kinyata, ont été tués et 2 autres grièvement blessés dans une attaque armée qui a ciblé une buvette sur la colline Saga, zone Ruteme, commune Bugarama, province Rumonge. Les personnes blessées ont été évacuées à l'hôpital de Rumonge. Selon des sources sur place, l'attaque a été menée par des hommes en uniformes policiers et toutes les victimes sont issues du parti CNDD-FDD. Les assaillants se sont volatilisés dans la nature et n'ont pas été poursuivis.

Une personne tuée au centre-ville de la Mairie de Bujumbura

Une personne a été tuée le matin du 8 octobre 2016 au centre-ville de la Mairie de Bujumbura précisément au bureau de change « Rusca Plaza » situé sur l'avenue de l'amitié. Selon des sources sur place, deux policiers en compagnie de deux autres personnes en tenues civiles sont subitement entrés dans ce bureau de change et ont tiré sur un employé avant d'emporter une somme d'argent non encore connue. Après le coup, ces policiers sont repartis sans aucune inquiétude. Ce qui est étonnant, les policiers qui étaient sur cette avenue de l'amitié ne sont pas intervenus.

Une personne tuée et une autre blessée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 6 octobre 2016, une personne a succombé à ses blessures à l'hôpital où elle avait été évacuée. Selon des sources sur place, la victime avait été grièvement blessée par balle dans une buvette de bière de banane où se trouvait un policier de la garde de la prison centrale de Bujumbura (Mpimba). Les mêmes sources ont indiqué que le policier avait tiré sur deux personnes dont le disparu. Le porte-parole de la police a justifié le crime en disant qu'il s'agissait d'un simple accident, que c'était un enfant de la 2ème année primaire qui venait de tripoter un fusil d'un policier. La personne blessée a subi des soins de santé et risque une paralysie de son bras gauche. Aucune poursuite judiciaire n'a été ordonnée sur l'auteur du crime.

Deux personnes tuées en commune Gatara, province de Kayanza

Dans la nuit du 1er au 2 octobre 2016, vers 2 heures du matin, deux veilleurs nommés Sinamuhama et Kanyegeri ont été tués, poignardés, sur la colline et zone Ngoro, commune Gatara, en province Kayanza. Selon des sources sur place, des hommes armés soupçonnés être des policiers et des Imbonerakure voulaient se ravitailler en volant dans des boutiques et ménages. Les deux victimes ont crié pour alerter la population des environs de la localité mais elles ont été fusillées. Elles ont rendu l'âme sur le champ. Les auteurs de ce crime n'ont pas

été appréhendés. La police n'a fait, par après, que constater le double crime sans aucune autre forme d'enquête.

SEPTEMBRE 2016

Une personne tuée en province Kayanza

En date du 30 septembre 2016, un élève du Lycée communal Matongo, Gentil Twagirayezu, âgé de 21 ans, a été fusillé par un policier lorsqu'il tentait de traverser la route au moment du passage du cortège du convoi de la première dame du pays Denise Bucumi. Le policier du nom de Jean Bosco Hakizimana a été muté à une autre position de police se trouvant dans la localité de Buvumo, zone Rugazi, commune Kabarore, sans aucune autre forme de poursuite. La victime a succombé à ses blessures à l'hôpital où elle avait été évacuée.

Une personne tuée en commune Gitobe, province Kirundo

En date du 17 septembre 2016, Ngendabadashaka a été tué sur la colline et zone Shore, commune Gitobe. Selon des sources sur place, deux auteurs présumés ont été arrêtés pour des raisons d'enquête. Il s'agit de Pascal Niyungeko, âgé de 24 ans et Emile Nzeyimana, âgé de 25 ans, tous les deux de la colline et zone Shore.

Une personne tuée en commune Mutumba, province Karusi

Blaise Bizindavyi, âgé de 56 ans, originaire de la colline de Kigoma, commune Mutumba, province Karusi a été tuée dans la nuit du 29 septembre 2016. Selon des sources sur place, Blaise Bizindavyi a été lynché par un groupe d'Imbonerakure qui lui a décapité au moment où il rentrait chez lui en provenance d'un bistrot de la localité. Ces mêmes sources nous ont indiqué que les auteurs du crime l'accusaient de sorcellerie alors qu'ils en n'avaient aucune preuve. Au lieu de se saisir du cas, le procureur de la république en province Karusi, s'est contenté de dire que la famille ne voulait pas porter plainte en violation de l'article 64 du CPP burundais qui dispose que :

« Le procureur de la république reçoit les plaintes et les dénonciations et apprécie la suite à y réserver. Même en dehors de toute dénonciation ou plainte, le procureur de la république se saisit d'office dès qu'il a connaissance d'une infraction... »

Deux personnes tuées et deux autres blessées en commune Mutaho, province Gitega

En date du 28 septembre 2016, aux environs de 20 heures 30 minutes, une personne a été tuée et deux autres blessées sur le champ lors d'une attaque menée par une dizaine de présumés voleurs armés sur un bistrot d'Adolphe Hakizimana situé tout proche du marché de la commune Mutaho, province Gitega.

Des sources sur place ont indiqué que ce crime a été commis par des jeunes Imbonerakure en complicité avec certains policiers. Un cadavre d'une deuxième personne tuée nommée

Mabuno, natif de cette même colline, a été retrouvé nu près d'un cimetière non loin du lieu attaqué. Des rumeurs disant que la victime avait été tuée par le groupe de voleurs ont circulé. Ces derniers auraient tué cette personne qui avait été blessée lors de l'incident car ils avaient peur d'être dévoilés, selon ces mêmes sources. Des téléphones portables et une somme d'argent non évaluée ont été volés. Beaucoup de balles ont été tirées et une grenade a été lancée blessant à la jambe Adolphe, le propriétaire du bistrot et son épouse qui était sur le lieu.

Une personne tuée en commune Buraza, province Gitega

En date du 16 septembre 2016, vers 11 heures, un jeune homme prénommé Claude a été tué sur la colline Kangabire, commune Buraza, province Gitega. Selon des sources sur place, ce jeune homme a été tué par des policiers accompagnés des jeunes Imbonerakure qui l'accusaient injustement de vols et de possession d'armes. Un fusil de type kalachnikov, 3 grenades et 2 chargeurs garnis ont été trouvés sur le corps de la victime. Ces sources ont indiqué que les auteurs du crime avaient l'intention de justifier le crime et de faire peur aux opposants politiques. Les armes ont été récupérées par la police et aucune enquête n'a été diligentée, selon les témoins sur place.

Un sous-officier arrêté, torturé puis tué dans les enceintes du SNR en Mairie de Bujumbura

Un militaire de grade d'adjudant, le nommé Eddy Claude Nyongera a été tué en date du 14 septembre 2016, dans les enceintes du SNR en Mairie de Bujumbura. Des sources sur place ont indiqué que la victime a été torturéé à mort lors de son interrogatoire.

L'adjudant Eddy Claude Nyongera a été arrêté à l'Etat-major de l'armée où il travaillait comme agent de transmission. Il avait passé aux bureaux de la PM avant d'être conduit au cachot du SNR dans l'avant-midi de cette même date. Ces sources ont précisé qu'un interrogatoire musclé a été dirigé par un OPJ ancien membre du mouvement FNL, le prénommé Théogène. C'est après avoir refusé de signer un P.V préétabli que le patron du SNR, Etienne Ntakarutimana connu sous le surnom de Steve, aurait ordonné son achèvement. C'est le nommé Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, très connu par les victimes de la répression du pouvoir du Président Pierre Nkurunziza, qui a exécuté cet acte, selon les mêmes sources.

Le porte-parole de la police Pierre Nkurikiye a annoncé sur les medias que le militaire s'est suicidé à la grenade, à la surprise des témoins et des observateurs de droits de l'Homme, qui ont dénoncé une fois de plus un crime d'Etat et une exécution extrajudiciaire. La dépouille de la victime a été déposée par des agents du SNR à la morgue de l'hôpital Roi Khaled où la famille a eu des difficultés d'avoir un certificat de décès pour pouvoir la récupérer. Le SNR, en collaboration avec le Ministère de la santé, aurait finalement décidé, par après, de livrer le certificat avec une mention que l'adjudant était mort à domicile.

Une personne torturée et tuée en zone Musaga, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 14 septembre 2016, le nommé Célestin Mpawenayo a été tué au quartier Kamesa, en zone urbaine de Musaga où il habitait. Selon des sources sur place, la victime a succombé aux tortures que des jeunes Imbonerakure venaient de lui infliger. Ces Imbonerakure lui avaient demandé de l'argent pour leur ration alimentaire pendant leurs patrouilles nocturnes. Elle leur aurait répondu qu'elle n'avait pas d'argent. C'est ainsi que les jeunes Imbonerakure l'ont battue avec des barres de fer après lui avoir aspergé de l'eau. La population de la localité de Kamesa a dénoncé le comportement indigne des jeunes Imbonerakure qui se sont substitués aux forces de défenses et de sécurité et qui pratiquent le racket d'argent, le harcèlement contre des présumés opposants du pouvoir CNDD-FDD, lors de leurs patrouilles nocturnes.

Trois personnes tuées dans une attaque à la grenade en commune Mugamba, province Bururi

Trois personnes d'une même famille dont le chef de ménage ex-FAB, son épouse et son enfant ont été tués en date du 14 septembre 2016 sur la colline Munini, zone Kivumu commune Mugamba, province Bururi. Selon des sources sur place, l'attaque a été faite par des hommes armés en tenues militaires qui ont lancé une grenade sur ce ménage. Dismas Bashirahize alias Bitama, un ex-FAB, sa femme et leur enfant sont morts sur le champ. Des policiers et militaires de la position de Gatwe sont arrivés juste après l'attaque.

Des sources indépendantes ont révelé que la victime collaborait avec ces militaires et policiers dans l'identification des jeunes manifestants contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Ces mêmes sources ont soupçonné que ces militaires et policiers étaient les commanditaires de cet assassinat car ils craignaient que cet ex-FAB constitue un témoin gênant qui pouvait témoigner un jour les multiples exécutions extrajudiciaires commises dans cette partie du pays.

Une personne assassinée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 2 septembre 2016, un homme du nom de Hakiza a été assassiné sur la colline Kigarama, zone Nyabibuye, commune Butaganzwa, province Kayanza. Selon des sources sur place, des voisins soupçonnés d'être des jeunes Imbonerakure ont été derrière ce crime. La victime aurait été accusée de sorcellerie. Des sources sur place n'ont pas compris pourquoi des enquêtes policières n'ont pas été faites pour identifier les auteurs du crime.

Deux personnes tuées en commune Mpanda, province Bubanza

Deux personnes dont un comptable de l'hôpital de Mpanda et un motard, ont été fusillées en date du 4 septembre 2016 sur la colline Nyamabere, commune Mpanda, province Bubanza. Selon des sources sur place, les auteurs du crime étaient à bord d'une voiture de type TI à

vitres teintées. Les seules véhicules qui sont autorisés à porter des vitres teintées appartiennent au SNR et sont souvent citées dans plusieurs opérations criminelles.

Un homme tué et brulé en commune Bugenyuzi, province Karusi

En date du 1er septembre 2016, un homme du nom de Jean Nseka a été tué à coups de gourdins puis brûlé sur la colline Mugoboka, commune Bugenyuzi, province Karusi. Les administratifs sur place ont indiqué que la victime était soupçonnée d'être un criminel. Trois personnes ont été arrêtées pour raisons d'enquêtes. Des sources indépendantes ont indiqué que les présumés auteurs de ce crime étaient des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD.

Une fosse commune retrouvée en commune Nyabiraba, province de Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1er septembre 2016 a indiqué qu'une fosse commune a été retrouvée tout près des bureaux de la commune Nyabiraba, derrière l'Eglise catholique à côté des bambous sur la colline et commune Nyabiraba, province Bujumbura rural. Cette fosse commune contiendrait des cadavres de jeunes manifestants de la commune Mugongo-manga et Mukike. Ces cadavres auraient été déposés à l'endroit par le véhicule militaire du Major Marius Gahomera surnommé Gakoryo. C'est ce dernier qui commanditait les travaux d'enterrer ces cadavres dans cette fosse commune. Les mêmes sources ont révélé qu'une position militaire a été installée à cet endroit.

AOUT 2016

Une personne tuée en commune et province Muyinga

Ernest Ndururutse alias Rirageze, âgé de 60 ans, originaire de la colline Bugomora, zone et commune Muyinga a été tué dans la soirée du 30 août 2016. Des sources sur place ont indiqué que la victime a été fusillée par un policier du nom de Bonite Nzirubusa. Ce dernier était intervenu en compagnie du chef de colline pour secourir l'épouse d'Ernest Ndururutse en conflit conjugal avec son mari. Ces mêmes sources ont précisé que la victime aurait blessé à la machette cet agent de police avant d'être abattu sur le champ par un deuxième agent de police qui voyait son collègue en danger de mort.

Une personne tuée à coup de machettesen province de Cibitoke

Le nommé Jean Bosco Nduwimana, âgé d'au moins 70 ans a été tué dans la nuit du 27 août 2016 sur la colline Mahanda de la province Cibitoke. La famille de la victime a précisé que les auteurs du crime étaient armés de machettes et l'accusaient de sorcellerie. Cette même source a soupçonné des jeunes Imbonerakure qui semaient la terreur dans cette province depuis un certain temps. Les ODHs ont déploré la recrudescence du phénomène de sorcellerie qui a déjà occasionné des pertes en vies humaines dans cette province de Cibitoke où au moins 7 personnes ont été abattues suite à de telles accusations, en l'espace de deux mois.

Une personne tuée en commune Murwi, province Cibitoke

Jean Bosco Nduwimana, âgé de 70 ans, originaire de la colline Muhande, zone Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke, a été tué décapité dans la nuit du 25 août 2016. Des sources sur place ont indiqué que la victime a été tuée par des Imbonerakure qui sont partis après le coup sans être inquiétés. Aucune enquête n'a été diligentée par la police pour arrêter les auteurs présumés.

Une personne tuée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Une personne est morte le 24 août 2016 après une attaque armée sur son ménage se trouvant au quartier Gasekebuye, en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura, en date du 20 août 2016. Des sources sur place ont dénoncé des membres de la Ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, les Imbonerakure comme étant les auteurs de cette attaque.

Les témoins ont indiqué qu'un groupe de ces jeunes armés de fusils et de gourdins ont fait irruption dans ce ménage, ont tabassé tous les occupants de cette maison et ont blessé grièvement trois. Une des victimes blessées a succombé à ses blessures à l'hôpital de la Croix Rouge où elle avait été évacuée. Les habitants de la zone Musaga ont dit être terrifiés par les forfaits commis par ces jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD provenant du quartier Gikoto qui se sont constitués en une milice visiblement soutenue par l'administration et la police et qui travaille en commun accord avec des policiers.

L'administration locale à Musaga avait indiqué avoir commencé les enquêtes pour faire la lumière sur cette mort et mettre la main sur les auteurs de ce crime. Les victimes, à leur tour, ont affirmé qu'aucune enquête n'a été faite. Le slogan « des enquêtes en cours » évoqué chaque fois lors des crimes du genre, est une farce de la police pour détourner l'attention et tromper l'opinion qui assiste avec peine la multiplication éhontée du crime au Burundi », a déclaré un des habitants de cette localité.

Deux présumés voleurs tués, brûlés vifs en province Ruyigi

Deux présumés voleurs ont été tués puis brûlés vif à l'essence, en commune Butezi, province Ruyigi, en date du 23 août 2016. Des élus locaux et des policiers assistaient au verdict populaire. L'arme utilisée par ces présumés voleurs a été récupérée par le commissaire provincial de Ruyigi qui était également sur le lieu du crime, selon des témoins sur place. Les restes des victimes ont été enterrés sur le lieu sur ordre des autorités locales et aucune poursuite judicaire n'a été diligentée. Ci-dessous le déroulement de lascène:

En date du 23 août 2016, deux hommes armés ont volé une moto après avoir ligoté le propriétaire qui les avait pris pour des clients. La scène s'est passée en commune Butezi, province Ruyigi**,** 2 hommes armés d'un fusil kalachnikov et d'une grenade ont loué une moto dans la localité de Mubuga, province Gitega. Arrivés dans la localité de Mubira, en commune Butezi, province Ruyigi dans une plantation d'eucalyptus, ils ont brandi leur arme contre le motard, l'ont ensuite ligoté et sont partis avec la moto.

Après le départ de ses ravisseurs, le propriétaire de la moto ligoté a crié au secours. Des passants l'ont détaché. Il a alors raconté ce qui venait de lui arriver. L'information a circulé par téléphone à Mubuga et à Butezi. Les voleurs ont par après été appréhendés au niveau de la localité de Senga quand ils demandaient le chemin vers la province Ruyigi.

L'un des voleurs était originaire de la commune Muhuta en province Rumonge, l'autre de la province Muramvya. Ils ont cherché à s'enfuir mais en vain. Ils ont été à leur tour ligotés en présence des élus locaux et de la police. Une vingtaine de motards étaient sur le lieu. Les uns accéléraient et décéléraient sur ces humains allongés par terre quand d'autres les frappaient soit par bâton ou à l'aide des pierres. C'était aux environs de 15 heures 30 minutes. Selon des sources sur terrain, les 2 hommes ont été tués brûlés vif à l'essence. L'administration locale a exigé à ces motards d'enterrer les restes des corps émiettés.

Un jeune homme terrifié par les tortures policières met fin à sa vie dans les mains des policiers de SOGEMAC dans la ville de Bujumbura

Un jeune homme, vendeur et réparateur de téléphones portables, originaire de la zone urbaine de Kamenge en Mairie de Bujumbura, a décidé de mettre fin à sa vie au moment où un policier le trainait par terre au centre-ville de la Mairie de Bujumbura. Selon ses derniers mots prononcés juste après son arrestation, ce n'était pas la première fois qu'il était arrêté et torturé. Cette fois, il fallait échapper aux tortures en mettant fin à sa vie, ont raconté les témoins qui ont assisté à la scène.

Ce jeune homme connu sous le nom de Samuel Nizigiyukuri a précisé qu'il subissait maintes fois l'injustice des policiers et qu'il ne lui restait plus rien à faire que de se suicider. C'est ainsi qu'il s'est coupé le nerf principal du cou à l'aide d'un rasoir au moment où un policier le malmenait et le trainait par terre. La victime a été vite conduite à l'hôpital mais il était très tard. Il a rendu l'âme à mi-chemin. La famille de ce jeune a demandé que le policier qui a causé cette mort soit sévèrement puni.

Des sources sur place ont indiqué que le policier n'a été aucunement inquiété et se trouvait toujours à son service. Des témoins sur place proches du parking des véhicules faisant le transport vers les zones du nord de la capitale où la scène a eu lieu, ont déploré le comportement des policiers qui ne cessent de malmener les habitants de la capitale. Ils ont demandé que les autorités de la police prennent des mesures pour remédier à la situation.

Une personne tuée et une autre blessée en commune Rutovu, province Bururi

Une personne du nom de Donavine Nininahazwe, âgée de 19 ans, a été tuée et une autre blessée lors d'une attaque armée perpétrée en date du 21 août 2016, vers 20 heures, sur la colline Munyina, commune Rutovu, province Bururi. Des sources sur place ont indiqué que la victime est la fille d'un prénommé Fabien dont le ménage a été la cible de cette attaque. Les habitants de cette localité ont dénoncé des policiers comme étant à la base de l'attaque avec des intentions de piller.

Une fosse commune retrouvée à Vyerwa, province de Ngozi

En date du 5 août 2016, une fosse commune contenant 12 corps a été retrouvée en zone Vyerwa, commune et province de Ngozi. Les sources sur place ont indiqué que cette fosse commune contenait 12 cadavres des personnes tuées par des agents du SNR. Elles ont témoigné aussi que la fosse commune se trouve exactement dans la parcelle du Général de la FDN du nom de Nyamugarika, chef de la garde présidentielle du Président Pierre Nkurunziza. Des jeunes Imbonerakure ont par la suite déterré les 12 cadavres et les ont brûlés à l'aide de l'essence pour faire disparaitre des traces, selon les mêmes sources.

Une personne tuée en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 3 août 2016, vers 20 heures, sur la colline Magara II, zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, un ancien Sous-Officier militaire du nom de Tharcisse Bizimana, a tué une fille du nom de Rebecca Arayishima, élève à l'ETG Mutumba après l'avoir violée dans son chantier. Les sources sur place ont indiqué que le corps de la jeune fille violée a été retrouvé en date du 4 août 2016 vers 8 heures du matin tout près du chantier du présumé violeur. Ce dernier n'a pas été inquiété consécutivement à cet acte, selon ces mêmes sources.

Un jeune homme tué en commune Rutovu, province Bururi

Un jeune homme qui n'a pas été identifié, a été sommairement exécuté par des policiers commandés par le chef de poste Matana, le nommé Moise Arakaza surnommé Nyiganga. La scène s'est déroulée en date du 2 août 2016, sur la colline Sanzu, commune Rutovu en province de Bururi. Selon des sources sur place, ces policiers l'ont abattu avec plusieurs balles, l'ont ensuite égorgé avant de l'enterrer sur place. Les habitants de la localité qui assistaient à la scène ont appris de la bouche de ces policiers que la victime était un voleur. Une peur panique a régné sur cette colline où les habitants ne comprenaient pas pourquoi ces policiers ont décidé de venir précisément sur cette colline pour y commettre un tel crime.

Une femme tuée en commune Busiga, province Ngozi

Un corps sans vie d'une femme nommée Libérate Mpfagutunga, membre du MSD, a été retrouvé le 1er août 2016, dans la rivière séparant les collines Nyabizinu et Rundaga située dans la zone Rukeco, commune Busiga, province Ngozi. Selon un témoignage recueilli auprès de sa famille, la victime a été tuée à cause de son appartenance politique. Des Imbonerakure de cette localité ont été pointés du doigt pour être les auteurs présumés de ce meurtre. Les sources sur place ont affirmé, en effet, que le corps de la victime montrait que cette dernière avait été poignardée.

JUILLET 2016

Un prisonnier mort « par négligence » en prison de Muyinga

Gervais Sinabajije, âgé de 64 ans, prisonnier, originaire de la colline Nyamihondi, commune Butihinda est décédé dans la prison centrale de Muyinga en province Muyinga, dans la nuit du 31 juillet 2016. Emprisonné depuis le 3 décembre 2015, le défunt était accusé de "Rébellion et enlèvement des bornes" et était déjà condamné. Les prisonniers ont dénoncé la négligence de la part du "responsable du service social de la prison". Ce dernier est accusé par les prisonniers de ne pas leur accorder la permission de se faire soigner à temps.

En outre, dans la soirée du 25 juillet 2016, un autre prisonnier du nom d'Elias Nishemezwe, mineur âgé de 17 ans, avait succombé de sa maladie négligée par l'administration pénitentiaire, selon des sources sur place.

Une personne tuée en commune et province Gitega

Dans la nuit du 7 au 8 juillet 2016, une personne a été tuée au quartier Karera I, commune et province Gitega. Selon des sources sur place, cette personne a été tuée par la garde d'un Officier de la FDN du nom de Jean Marie Bakundimana vivant cette localité. La victime appartiendrait à un groupe de bandits qui voulait dévaliser les ménages. La même source a indiqué que le défunt avait sur lui deux ampoules de la Regideso, une lampe torche et une échelle. La police disait avoir commencé les enquêtes.

Une représentante du parti FRODEBU Nyakuri tuée en commune Mwakiro, province Muyinga

Ancille Nzobonankira, représentante du parti Sahwanya FRODEBU Nyakuri fidèle à l'opposant Jean Minani, sur la colline Butobwe, commune Mwakiro, province Muyinga a été assassinée puis jetée dans une latrine le 30 juillet 2016. Des sources sur place ont pointé du doigt des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD de la localité, commandés par leur leader connu sous le prénom d'Ildephonse. Les mêmes sources ont précisé que la victime était accusée d'appartenir à un parti politique de l'opposition dont le chef est en exil.

Un jeune prisonnier décédé dans la prison de Muyinga

Un jeune prisonnier, mineur, âgé de 17 ans, le nommé Elias Nishemezwe, est mort dans la prison centrale de Muyinga le 27 juillet 2016. Selon des sources sur place, la victime est morte par négligence de l'administration pénitentiaire qui lui a refusé l'autorisation de se rendre à l'hôpital pour se faire soigner. Elle est morte après avoir passé beaucoup de temps en agonisant au centre de santé de cette prison, privé généralement de médicaments adéquats. La victime faisait partie d'un groupe de jeunes arrêtés en date du 4 juin 2016 sur la frontière Burundo-Tanzanienne alors qu'il venait de ce pays où ils travaillaient dans des champs de tabac et de manioc pour leur survie. Au moment où la majorité du groupe avait été relaxée par

la police, le jeune homme avait été accusé d'appartenir à une rébellion basée dans la sous-région, selon des sources officielles du Gouvernement burundais.

Une personne tuée en commune Mugina, province de Cibitoke

En date du 20 juillet 2016, Capitoline Ntarwimo, une mère âgée de 50 ans, a été tuée à la machette et ses trois enfants ont été grièvement blessés, sur la colline Kagurutsi, zone de Rubona, en commune Mugina, province de Cibitoke. Des hommes armés soupçonnés d'être des Imbonerakure auraient attaqué cette famille en l'accusant de sorcellerie. Les blessés ont été évacués à l'hôpital de Mabayi.

Un chauffeur mort suite aux tortures tout près de l'Hôtel Water Front en Mairie de Bujumbura

Un chauffeur de bus de transport en commun a succombé à ses blessures, le soir du 14 juillet 2016. Des témoins ont indiqué que ce chauffeur a été victime d'actes de torture que la garde du Ministre de la sécurité publique, Alain Guillaume Bunyoni lui avait infligé après avoir cogné un des véhicules de sa suite tout près de l'Hôtel Water Front, ex-Hôtel Novotel, en Mairie de Bujumbura.

Une députée de l'EALA tué en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura

La députée de l'EALA,Hafsa Mossi a été tuée le 13 juillet 2016, vers 10 heures du matin dans le quartier de Mutanga nord, zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura. Elle a succombé à ses blessures à l'Hôpital Militaire de Kamenge où elle avait été évacuée. Selon des témoins de la scène, une voiture de type TI avec vitres teintées, a barré la route à celle de l'Honorable Hafsa Mossi et a cogné cette dernière. Certaines sources ont indiqué que la victime était sortie de sa voiture, d'autres qu'elle avait baissé les vitres de sa voiture pour voir ce qui s'était passé. C'est ainsi que deux hommes armés habillés en uniformes de police à bord de la voiture ont tiré à bout portant sur elle. Les deux hommes se sont enfuis avec leur voiture en tirant en l'air pour faire peur aux habitants de ce quartier. Les mêmes sources ont affirmé avoir observé une présence importante de policiers.

Des sources diversifiées ont fait état de menaces variées dont la défunte avaient fait l'objet avant son assassinat. Parmi ces menaces, la Députée avait dénoncé un responsable de police au haut niveau qui l'aurait intimidée après qu'elle avait affiché une attitude de compassion envers les réfugiés burundais du camp Mahama en République rwandaise lors d'une visite que son parlement avait organisée dans ce camp.

Deux personnes tuées en zone urbaine de Gihosha, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

Un jeune homme et une fillette de 10 ans ont été assassinés le 14 juillet 2016, en pleine journée, vers 16 heures, dans le quartier Gihosha rural, zone Gihosha en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, un jeune homme armé de kalachnikov a fait

irruption dans le ménage d'un certain Rwajekera vivant dans la localité. Il a tué à bout portant une fillette qui se faisait coiffer et un visiteur de nationalité rwandaise qui était sur place. Après le coup, le tueur a laissé son arme sur le lieu du crime et s'est enfui. Des sources sur place ont indiqué que ce criminel était un jeune Imbonerakure du lieu qui aurait soupçonné une présence d'un étranger de nationalité rwandaise dans son fief.

Deux personnes tuées en communes de Bukinanyana et Mugina, province Cibitoke

Les nommés Bernard Barikunansi, originaire de la commune Bukinanyana, agé de 65 ans et Japhet Ntacobemera de la commune Mugina, en province Cibitoke ont été tués en date du 12 juillet 2016. Des hommes armés ont lancé une grenade sur la première victime, alors qu'elle revenait d'un cabaret. La seconde victime qui était un petit commerçant est morte poignardée, alors qu'elle rentrait du marché de Nyeshenza, vers 19 heures. Des jeunes Imbonerakure ont été derrière ce crime, d'après des sources sur place.

Une personne tuée dans une attaque attribuée aux policiers en commune Mugamba, province Bururi

Une personne a été tuée et deux autres grièvement blessées sur la colline Coma, zone Muramba, commune Mugamba, province Bururi le soir du 8 juillet 2016 dans une attaque attribuée à des policiers qui étaient sur une moto. Ces derniers disaient être à la recherche d'un prénommé Janvier. Ils ont tiré sur un groupe de personnes qui prenaient un verre et tué sur le champ le nommé Ntirampeba, blessant grièvement deux autres personnes, les prénommés Sindayikengera et Rirahendana. Un d'entre eux a été évacué au CDS Muramba pendant qu'un autre, dans un état critique, a été transféré à l'hôpital de Matana avant d'être conduit par la suite dans un hôpital de la Mairie de Bujumbura pour bénéficier des soins intensifs.

Le Frère directeur du Lycée Rutovu mort fusillé en commune Rutovu, province Bururi

En date du 8 Juillet 2016, vers 23 heures, le directeur du Lycée Rutovu, Frère Sylvère Nambajimana a été tué par des hommes armés qui l'avaient attendu à l'entrée du couvent se trouvant non loin de l'école. Le directeur avait passé une journée très chargée de délibération des résultats des examens de repêchage. Il était passé dans un bar du couvent pour se désaltérer. Juste à l'entrée du couvent, les balles l'ont touché à la poitrine et il est mort sur place. Des sources sur place ont indiqué que des élèves Imbonerakure armés par le pouvoir sont à la base de cet assassinat.

JUIN 2016

Un commerçant tué en commune Rusaka, province Mwaro

Un commerçant du nom de Callixte Manirambona a été tué la nuit du 26 juin 2016 par des hommes armés, sur la colline Bunyange, commune Rusaka en province Mwaro. Lors de cette attaque, 2 autres personnes : Florence Nimbona et Léonard Irambona ont été grièvement

blessées et évacuées à l'Hôpital. Selon des sources sur place dans cette province, des Imbonerakure en compagnie des policiers ont été à la base de cette attaque.

Un jeune homme tué en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Un jeune homme du nom de Claver Nitunga, alias Kanuma, a été tué le 20 juin 2016 vers 18 heures à la 2ème avenue de la zone urbaine de Musaga. Selon des témoins sur place, des jeunes Imbonerakure, en complicité avec la police, ont été les auteurs de ce meurtre. Ce cordonnier qui vivait à la 2ème avenue était accusé de détenir des armes,selon les mêmessources. Le chef de zone de Musaga, Antoine Rumenyetso, a dit que l'homme tué était un malfaiteur et que la veille de son assassinat, il était en possession d'une grenade. Cette victime était aussi accusée d'avoir participé aux manifestations contre le 3èmemandat du Président Pierre Nkurunziza.

Allégations d'exécutions extra-judiciaires de deux personnes, l'un en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura et l'autre dans la commune Gisuru, province de Ruyigi

Le 1er cas est celui des policiers qui ont tué un jeune homme du nom d'Emmanuel Nahimana, le 15 juin 2016, vers 23 heures, dans la zone urbaine de Musaga, en Mairie de Bujumbura. Des sources sur place ont indiqué que la victime a été arrêtée et incarcérée dans le cachot de la zone Musaga. Des policiers commandés par OPP2 Désiré Manirambona, l'ont fait sortir de ce cachot et lui a intimé l'ordre de révéler la cache d'armes dont disposeraient« les rebelles », sous menaces, et d'aucuns y avaient plutôt vu un motif inventé pour pouvoir éliminer ce jeune détenu.

Le 2ème cas est celui du prévenu Alexis Hakizimana de la colline Nyabigozi, commune Gisuru, tué dans le cachot de police de la commune Gisuru, province de Ruyigi. Il aurait été tué par un policier de la position de la garde du cachot de la commune Gisuru, dans la nuit du 19 au 20 juin 2016. Les sources policières avaient indiqué que le disparu a été victime d'évasion du cachot la nuit mais des sources sur place ont plutôt affirmé que le détenu a été victime d'exécution extra-judiciaire. Le détenu était accusé d'assassinat, par machette, de 3 enfants dont ses 2 neveux et son propre enfant. Il avait refusé de révéler le mobile de l'acte qu'il avait commis.

Trois personnes tuées dans une explosion de grenade au chef-lieu de la province de Ngozi

Trois personnes dont un militaire et deux civils ont été tuées dans une explosion de grenade en date du 14 juin 2016, vers 7 heures du matin, dans la ville de la province Ngozi, tout près de l'EP Ngozi II. La grenade a aussi blessé 6 personnes dont deux élèves qui passaient tout près de l'endroit du drame.

Selon des sources sur place, confirmées par des sources officielles, un militaire de grade de Caporal-chef du nom de Christophe Ntunzwenimana, du camp Ngozi, était l'auteur de l'incident. Il s'était réveillé très tôt le matin et s'était rendu dans cet endroit très fréquenté de la ville de Ngozi, avec deux grenades dans les mains. Il a dégoupillé une des deux grenades

qui a explosé dans ses mains et l'atué surlechamp. Un jeune homme qui transportait ce militaire sur un taxi vélo a également succombé à ses blessures sur place. Une autre personnegrièvement blessée est morte à l'hôpital de Ngozi où elle avait été évacuée. Les mêmes sources ont indiqué qu'une autre grenade que détenait ce militaire était à moitié dégoupillée et a été détruite par la police.

Un militaire ex-FAB démobilisé tué en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Le prénommé Clément, un militaire ex-FAB démobilisé, a été tué le 9 juin 2016, vers 13 heures, à la 2ème avenue de la zone urbaine de Musaga. Les auteurs du crime ont été identifiés comme étant des policiers et des Imbonerakure du parti CNDD-FDD qui étaient à bord d'une voiture à vitres teintées. Un des hommes à bord de cette voiture en tenue civile aurait débarqué à la 2èmeavenue en tirant à bout portant sur la victime qui était assise dans un bar appelé « chez Zigamayo », dans le quartier de Musaga. Après ce crime, une rafle a été organisée dans ce même quartier où une centaine de gens ontété arrêtés. Le fait de provoquer un incident sécuritaire serait devenu une stratégie de la police burundaise pour justifier les arrestations arbitraires, selon un des témoins de la scène.

Une personne tuée en commune Buganda, province de Cibitoke

Rashidi Birikumana, un commerçant de la commune Buganda en province de Cibitoke, âgé de 51 ans, a été abattu chez lui à la transversale 3, zone de Gasenyi rural de la commune Buganda, province de Cibitoke, la nuit du 6 juin 2016, vers 21 heures 30 minutes. Des témoins sur place ont affirmé que les auteurs du crime étaient des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Selon ces mêmes sources, la police a arrêté, le lendemain, des jeunes de ce parti politique, les nommés Turitsa, Maribe, Tama, Gervais, John et Prosper, tous membres du parti CNDD-FDD, dans la perspective des enquêtes sur cet assassinat.

Deux personnes tuées sur la colline Mugano, commune Buraza, province Gitega

Dans la nuit du 2 juin 2016, sur la colline Mugano, commune Buraza, province Gitega, vers 22 heures 30 minutes, Colette Nyandwi et son fils Kimararungu, ont été tués par 5 hommes armés qui les ont attaqués dans leur maison. Ces derniers auraient surpris leurs victimes en plein sommeil et avaient demandé de l'argent avant de leur tirer dessus. Les auteurs présumés de cette attaque seraient des voisins Imbonerakure qui faisaient une ronde nocturne et qui accusaient la veuve de sorcellerie.

MAI 2016

Une personne morte suite aux tortures en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 21 mai 2016, un jeune prénommé Justin alias Badadi, qui travaillait sur un moulin, a rendu son âme suite à des tortures subies de la part de deux agents du SNR dans la localité de Ruziba, en zone urbaine de Kanyosha, selon les sources sur place. La victime était accusée

par ses bourreaux de détention illégale d'armes et de collaboration avec les rebelles. Selon les mêmes sources, le disparu venait de gifler un enfant dont la mère avait des relations avec les auteurs présumés. La victime est morte dans un dispensaire nommé Rukundo, en zone urbaine de Kanyosha, où la population l'a évacuée après le départ de ses bourreaux.

Deux personnes tuées en zone urbaine de Musaga, en Mairie de Bujumbura

Deux personnes ont été tuées dans la nuit du 4 au 5 mai 2016, dans la zone urbaine de Musaga, en Mairie de Bujumbura. Il s'agissait du nommé Jean Bosco Habonimana surnommé Ndadaye, qui aété tué par balle, à la 2ème avenue en zone urbaine de Musaga, tout près de chez lui et d'une personne surnommée « Wakenya ». Cette dernière a été abattue, par balle aussi, à la 2ème avenue Musaga par des hommes armés. Selon des sources sur place, **c**es hommes armés en tenues militaires étaient des Imbonerakure du CNDD-FDD. Ils se seraient éclipsés après leurs forfaits sans être identifiés. Ils auraient été en compagnie des policiers.

Trois personnes dont deux militaires ex-FAB tués en commune Burambi, province Rumonge

Dans la nuit du 9 au 10 mai 2016, deux militaires ex-FAB en retraite et une autre personne habitant la colline Gishiha, zone Maramvya, Commune Burambi, province Rumonge ont été tués par des hommes armés identifiés par la population comme étant des policiers. Les victimes de cette attaque ont été Emmanuel Ndekatubane, Rémy Nsengiyumva et Domitien Manirakiza qui sont morts sur le champ tandis qu'un enfant du nom de Guy Trésor Gakiza, fils de l'une desvictimes, Rémy Nsengiyumva, a été grièvement blessé.

D'après les informations recueillies sur place à Burambi, ces deux militaires ex-FAB ont été arrêtés et incarcérés le 6 mai 2016, accusés par l'administration à la base d'avoir participé dans l'attaque du 3 mai 2016. Ils ont été relaxés une semaine après leur arrestation mais le chef de zone Maramvya, Prime Ndayisenga acontinué à exercer des menaces sur eux.

Des sources dignes de foi ont révélé que les auteurs de cet assassinat étaient des policiers qui ont agi sur l'ordre de ce chef de zone. Une liste d'autres militaires ex-FAB de la localité à abattre aurait été dressée par ce chef de zone qui agirait avec la complicité de son parti politique CNDD- FDD.

Un docteur et son épouse tués en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura

Dr. Benoît Nizigiyimana, médecin à la Croix-Rouge du Burundi, a été assassiné dans la nuit du 21 mai 2016, à la 14ème avenue, quartier MirangoII, zone urbaine de Kamenge, vers minuit. Son épouse qui était avec lui, a été grièvement blessée et a succombé à ses blessures, selon des sources sur place. Selon ces mêmes sources, des jeunes Imbonerakure de la localité font des rondes nocturnes et pourchassent toute personne soupçonnée d'être de l'opposition. La Croix-Rouge serait dans le collimateur du pouvoir CNDD-FDD qui accuse cette institution de porter secours aux manifestants contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Une personne tuée à Burambi, province de Rumonge

Le nommé Jérôme Buzeze a été tué à la machette, le 25 mai 2016, sur la Colline Shembe, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge. Selon les informations recueillies sur place, la victime était connue pour être utilisé dans la traque des opposants du 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Ceux qui l'ont utilisé, les policiers et les Imbonerakure ont décidé d'éliminer un témoin gênant qui pourrait les dénoncer un jour, selon des sources sur place.

AVRIL 2016

Une personne tuée en province de Kirundo

Le nommé Bizuru a été tué dans un bar se trouvant à Murama au chef-lieu de la province de Kirundo, en date du 30 avril 2016. La victime partageait un verre avec d'autres personnes lorsqu'elle a été surprise par des coups de fusil qui l'ont atteinte à mort. Les sources sur place ont indiqué que les auteurs de ce crime visaient cette personne et étaient des Imbonerakure de cette province. Cependant aucune enquête n'a été ouverte pour identifier et arrêterles criminels.

Deux victimes d'une attaque dans un bar, près de la position de police de l'API à Ngagara, Mairie de Bujumbura

Le nommé Jean Bertrand Nkengurutse a succombé à ses blessures en date du 25 avril 2016, à l'hôpital MSF de Bujumbura, se trouvant dans le quartier de Kigobe en Mairie de Bujumbura. La victime avait été grièvement blessée à la tête lors de l'attaque armée qui avait ciblé, le 18 avril 2016, vers 22 heures, dans le bar « chez Ndizeye », quartier V de la zone urbaine de Ngagara, situé à moins de 50 mètres du camp API. Cette attaque a également coûté la vie à une fille du nom de Belinda Munyana qui était aussi dans ce bar.La victime habitait au quartier VII de la même zone urbaine de Ngagara. Les auteurs de cette attaque sont venus de la position de police de l'API et ont volé des téléphones portables et de l'argent, selon des sources sur place.Aucune enquête n'a été ouverte par la justice burundaise.

Quatre morts dans une attaque armée dans un bar en commune de Mugamba, province de Bururi

Quatre personnes dont un enseignant nommé Athanase Nzokira et un militaire en congé du nom de Burerwa, ont été tuées dans une attaque faite par des hommes en tenue militaire, le soir du 20 avril 2016 sur la colline de Kivumu en commune de Mugamba, province de Bururi. Les habitants de la localité ont indiqué qu'il s'agissait des militaires et qu'ils étaient venus se venger contre les Tutsi de Mugamba qui avaient tué 4 membres Hutu du CNDD-FDD le 16 avril 2016. Ces militaires ont terrorisé les gens qui étaient dans le bar avant de leur tirer dessus.

Consécutivement à cette attaque, les habitants de cette commune ont été terrorisés et des jeunes ont du fuir leurs collines respectives. Ces militaires et policiers ont commis des actes de vol d'argent et de téléphones lors des opérations d'arrestations et de fouilles perquisitions, selon des sources sur place.Selon les mêmes sources, cette attaque rentre dans le cadre de la tactique stratégique du pouvoir de justifier la répression contre les anti- troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. Cette tactique consisterait à simuler des attaques rebelles pour justifier la répression qui s'en suit.

Une élève abattue par des hommes en tenue civile pris pour des Imbonerakure en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Cynthia Hakizimana a été abattue dans la nuit du 18 avril 2016 par des hommes en tenue civile lorsqu'elle était à bord d'une moto Bajaj, en zone urbaine de Cibitoke. Les auteurs de ce crime ont tiré sur cette moto dont le chauffeur aurait refusé d'obtempérer aux ordres de s'arrêter de ces hommes en tenue civile. Grièvement blessée, la victime a été transportée à l'hôpital, et a succombé à ses blessures par la suite. Une autre personne qui était avec la victime, a été gravement touchée. La moto Bajaj était en provenance de la zone urbaine de Cibitoke au niveau de la dorsale, à la 14ème avenue.

Une personne tuée en commune Buganda, province Cibitoke

Le nommé Fidèle Nibizi a été tué par balle le 15 avril 2016 chez lui à Gasenyi en commune Buganda, province de Cibitoke. Les raisons de ce crime sont restées inconnues car aucune enquête n'aurait été ouverte.

Le président du conseil communal de Mutimbuzi assassiné en province de Bujumbura rural

En date du 13 avril 2016 vers 23 heures, le président du conseil communal de Mutimbuzi, Monsieur Phocas Bakaza, a été assassiné à son domicile sis à Kajaga par des gens non identifiés. Phocas était du parti politique CNDD- FDD. La victime aurait été en conflit avec notamment le président de son parti au niveau communal et le conseiller du Président de la

République du nom de Zénon Ndaruvukanye qui fut gouverneur de la province de Bujumbura, au sujet de la vente des parcelles dans la localité de Kajaga et aux alentours du Lac Tanganyika.

Un membre du MSD tué à Muhanga en province de Kayanza

En date du 10 avril 2016, Melchior Hakizimana, vice-président du parti MSD au niveau communal, a été tué et son cadavre a été jeté dans une toilette en commune Muhanga. La famille aexigé une autopsie mais en vain. Interrogé sur cette mort, l'administrateur de la commune Muhanga a indiqué connaître les raisons de la mort du militant du MSD. Selon lui, la victime buvait beaucoup et avait deux femmes. Aucune enquête n'a été ouverte, l'administration s'étant contentée d'enterrerla victime à la hâte.

Une personne morte suite aux tortures en province de Cibitoke

Le nommé Christophe Ngenzwanayo a été tué à la brigade de Buganda en province de Cibitoke, le 7 avril 2016. Il a été descendu du bus par deux policières à Kaburantwa quand il se rendait à Bujumbura. Les deux policières connues respectivement sous les noms d'Alice Nduwimana et Félicienne l'ont emmené à la Brigade Buganda et l'ont livré au Sous-officier De corps Jean Marie Havugayezu. Celui-ci lui a assaini des coups de bâtons. Il a ensuite exigé à la victime qui était dans un état pitoyable de boire plusieurs litres d'eau, ce qui a précipité sa mort. Aidé par un autre policier du nom de Georges Bizimana, le Sous-Officier De corps aurait décidé d'aller jeter le cadavre dans la rivière Nyabagana de la commune Buganda où le cadavre a été retrouvé le lendemain.

MARS 2016

Une personne tuée en commune Burambi, province de Rumonge

Le nommé Jérôme Nduwimana alias « Vandame » a été tué dans la nuit du 28 mars 2016 à Burambi en province de Rumonge. Selon des habitants de cette localité, c'est le chef de zone Maramvya, Prime Ndayisenga, qui a été l'auteur de cet assassinat car ce dernier accusait la victime de collaborer avec les rebelles qui avaient attaqué la localité. En effet, certains habitants de la localité ont indiqué qu'ils ont vu le chef de zone armé d'un fusil kalachnikov après le crime.

Une femme enlevée puis assassinée à Nyabunyegeri, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi,province Bujumbura rural

En date du 28 mars 2016, une femme nommée Christa Bénigne Irakoze a été enlevée dans la zone Rubirizi par le Commandant du Camp Muzinda, Darius Ikurakure. Ancienne membre du Parti FRODEBU et directrice de l'EP Rubirizi I, elle venait d'intégrer le parti CNDD-FDD. Son mari avait signé la pétition contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Cette femme qui était aussi présidente d'une Association chargée d'extraire du sable dans la rivière de Gikoma aurait été victime d'un conflit d'argent au sein du parti CNDD-FDD et était également accusée de trafic d'armes. D'après les membres de la famille de Christa Bénigne Irakoze, cette dernière a été victime d'un complot qui visait son élimination physique. Finalement, son corps sans vie a été retrouvé à Nyabunyegeri.

Une personne torturée et tuée en commune Ruhororo, province de Ngozi

Une personne habitant le camp de déplacés de Ruhororo, en commune de Ruhororo, a été retrouvée morte en date du 31 mars 2016 tout près du camp. Elle est morte suite à des coups infligés par des jeunes Imbonerakure car elle était accusée de destruction méchante par l'autorité communale et le parti au pouvoir depuis un certain temps. Le responsable du SNR au niveau communal prénommé Marc a été pointé du doigt comme étant l'auteur présumé du crime mais il a pris le large sous la couverture des autorités administratives de la localité.

Une personne décédée suite aux tortures en province Cankuzo

Onesphore Gashahu, d'un âge compris entre 26 et 30 ans, originaire de la colline Nyabisindu, commune et province de Cankuzo, est décédé en date du 6 mars 2016 vers 19 heures du soir à Cankuzo. La victime est morte suite aux tortures infligées par des policiers, selon des sources sur place. Elle avait été attrapée au marché de Cankuzo, vers 16 heures, par deux policiers et le conseiller de l'administrateur communal de Cankuzo, le nommé Philippe Nduwayo. Ils l'accusaient d'avoir volé un téléphone chez ce conseiller, la veille. Au moment où Gashahu venait d'être arrêté, il aurait tenté de s'évader. Les deux policiers ont couru à sa poursuite et l'ont rattrapé à quelques 2 km de la colline de Muterero. Selon le constat du procureur, Onesphore Gashahu a été sérieusement frappé par ces policiers. Il a été ensuite mis sur la moto du même conseiller et conduit au cachot du commissariat de police, en état critique.

L'OPJ Ntahiraja a refusé de l'inscrire dans le registre des autres détenus quand il a vu son état de santé. Quelques 30 minutes après, le procureur informé de la situation, s'est vite rendu au cachot pour constater les faits. Il a tenté d'évacuer la victime en état critique, avec son véhicule mais elle est morte en cours de route vers l'hôpital.

Le procureur a vite mis au cachot les deux policiers à savoir un Sous-Officier du nom d'Elvis Arakaza et le Caporal-chef Jean de Dieu Nyunguka. Un dossier judicaire a été ouvert sur ce cas. Ces policiers se défendaient que la victime ait succombé à une maladie naturelle. Le lendemain de sa mort, le procureur a demandé à ces policiers de payer 10.000 fbu pour expertise médicale afin de vérifier que cette victime était réellement malade avant qu'elle soit enterrée.

FEVRIER 2016

Un jeune Etudiant tué à Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 22 février 2016 vers 16heures, Eddy Ntakiyiruta alias "Ndayishimiye", étudiant finaliste dans la facultéde droit à l'université Sagesse d'Afrique, a été fusillé lors d'une intervention de la police à bord d'une voiture TI, dans le quartier de Kajiji en zone urbaine de Kanyosha.

Un prisonnier tué à Rutana

En date du 15 février 2016, un prisonnier de la prison de Rutana prénomméNdaruseheye a été fusillé par un policier qui l'avait accompagné dans sa sortieen commune et province Rutana.

JANVIER 2016

Deux personnes tuées en commune et province Muramvya

En date du 13 Janvier 2016, vers 11 heures, deux hommes à bord d'un taxi, ont été tués par des policiers à Muramvya, selon des témoins sur place. Le porte-parole de la police a déclaré que ces deux hommes étaient des déserteurs de l'armée et de la police. Il s'agissait du Capitaine Idi Omar Bahenda, alias Saïdi et du Brigadier Jean Claude Niyongabo, OPJ à Karuzi. Le chauffeur qui était avec eux aurait été arrêté.

Un jeune cameraman tué par les policiers à Nyakabiga II, Mairie de Bujumbura

En date du 9 janvier 2016 vers 22 heures, Alfred Baramburiye, un jeune cameraman, étudiant à l'Université du Burundi et originaire de la commune Rusaka province Mwaro, a été tué, fusillé par la police à Nyakabiga II, 9ème avenue au moment où il rentrait chez lui. Il vivait à Nyakabiga II n°2. Les policiers l'ont accusé d'appartenir au groupe qui venait de lancer une grenade. Son corps se trouvait encore dans la rue jusqu'au matin du 10 janvier 2016.

Une personne tuée à Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

En date du 1er janvier 2016, une personne a été tuée par la police en zone urbaine de Nyakabiga, commune Mukaza, Maire de Bujumbura, selon des sources sur place.La victime avait été blessée par la police avant de succomber à ses blessures au moment où on la transportait vers l'hôpital, selon les mêmes sources.

DECEMBRE 2015

Une personne tuée en zone urbaine de Cibitoke,Mairie de Bujumbura

En date du 27 décembre 2015, le nommé Ernest Kwemera, a été tué à la 12ème avenue du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke,Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime aété tuée après son arrestation par la police en date du 22 décembre 2015 au moment où elle revenait du Rwanda d'une mission de travail.

Attaque des camps militaires et répressions massives

En date du11 décembre2015**,** des attaques armées ont visé simultanément 4 camps militaires : Muha, Base Logistiques, ISCAM, tous situés dans la zone urbaine de Musaga de la commune Muha, ainsi que le camp de Ngagara en commune Ntahangwa. Selon le Colonel Gaspard Baratuza, porte-parole du Ministère de la FDN et des Anciens Combattants, ces attaques ont fait 8 policiers et militaires tués et 21 autres blessés, 87 rebelles tués et 21 capturés.Selon les données parvenues à la Ligue Iteka, 215 personnes ont été portées disparues en Mairie de Bujumbura. Certaines de ces victimes n'ont pas été retrouvées par leurs familles parce que les cadavres auraient été transportés dans d'autres communes autres que celles des victimes. D'autres corps ont été ensevelis dans des fosses communes sans proceder à l'identification des victimes pour qu'elles soient dignement enterrées par leurs familles.

Le jour de l'attaque, des crépitements d'armes automatiques ont été entendus dans presque tous les quartiers de la Mairie de Bujumbura et toute la quasi-totalité des activités avait été paralysée dans la capitale. Vendredi le 11 décembre 2015, dans l'après-midi, différentes unités de police dont l'API et la BAE ainsi que des membres de la FDN, se sont livrés à des attaques et tueries massives des jeunes hommes dans les quartiersgénéralement indexés comme contestataires du 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza, à savoir Ngagara, Nyakabiga, Musaga, Jabe et Kanyosha. Selon des sources concordantes et des témoignages sur terrain, des jeunes hommes, dont la plupart avaientune tranche d'âge entre 20 et 35 ans ont été arrêtés, ligotés, enlevés et tués à bout portant par balles et certains même enterrés à la va-vite dans des fosses communes par des éléments de la police et de l'armée.

Ces témoignages qui ont affirmé des échanges de tirs entre d'une part l'Armée et la Police et des groupes de jeunes armés de l'autre, ne s'accordaient cependant pas sur le nombre exact de morts et de disparus. Certaines sources ont avancé un chiffre de 92 personnes tuées dans le quartier de Musaga, tandis que dans les quartiers Nyakabiga I et II, au cours de la descente sur terrain, 23 corps ont été inventoriés, entre la 17ème et la 14ème avenue. Nombreux étaientceux qui ont été tués, soit trouvés à l'intérieur de leurs maisonsou devant ces dernières, soit forcés de sortir de leur maison avant d'être executés.C'est le cas d'Innocent Ntahomvukiye, âgé d'une trentaine d'années, trouvé gisant dans le sang dans sa petite pièce où il vendait du lait, à la 16ème avenue nº 29 Nyakabiga I, d'un vendeur de bière locale de banane et d'un mineur de 13 ans vendeur ambulant d'œufs et d'arachides, tous les deux abattus dans une maisonnette à la 17ème avenue, d'un nommé Georges Busade de la 15ème avenue et Maregarege, unnettoyeur d' immondices bien connu de tous les habitants, abattus dans une pièce inoccupée, dans une parcelle juxtaposée à la mosquée de la 14ème avenue, quartier Nyakabiga II.

Selon des sources sur place, les chiffres des personnes tuées étaient de loin supérieurs à ceux présentés par le porte-parole de la FDN.

Sept personnes tuées sur la colline Kanyunya, zone Rukina, province Bujumbura rural

En date du 11 décembre 2015, sept jeunes hommes ont été tués, sur la colline Kanyunya de la zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, ces personnes ont été tuées par des militaires du camp de militaire Mujejuru. Les victimes ont été tirées du camp militaire de Mujejuru par Major Marius Gahomera,commandant de ce camp, qui les a amenés à bord de son véhicule vers un endroit inconnu, selon les mêmes sources. Ces victimes ont été détenues temporairement au camp militaire de Mujejuru, accusées d'avoir participé dans l'attaque du 11 décembre 2015 contre ce camp militaire.Plus tard, on a retrouvé les cadavres de ces jeunes sur la colline Kanyunya et l'ordre a été donné de les enterrer, ce qui a été fait sans procéder à leur identification pour qu'ils soient enterrés dignement par leurs familles.

Une personne tuée à Mujejuru, province Bujumbura rural

Après l'attaque du camp militaire de Mujejuru, en date du 11 décembre 2015, une autre personne du nom Save Eric de la zone Rukina, commune Mukike, a été tuée après une vague d'arrestation d'un certain nombre de personnes par la police. Il aurait été victime de ses opinions contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Une personne tuée par balle à Jabe, zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura

Un petit garçon nommé Samuel Ntunzwenimana, résidant à Jabe quartier III, de la zone urbaine Bwiza, commune Mukaza a été blessé le soir du 10 décembre 2015 par un tir d'un policier. Il n'a pas survécu à ses blessures faute de secours. Selon ses voisins, il était sorti acheter du sucre lorsqu'il a reçu une balle dans son bras.

Cinq jeunes tuées à Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 9 décembre 2015 vers 11 heures du matin, un groupe de policiers à bord d'un pick up est arrivé à la 15ème avenue, de la zone Cibitoke, commune Ntahangwa. Ils ont défoncé les portes de cette maison et ont fait sortir de leurs chambres 5 jeunes qui y vivaient.

Ces policiersont donné à ces jeunes l'ordre de s'agenouiller dans la rue. Après les avoir assaillis de questions en les accusant d'être des auteurs de jets de grenades, ces policiers leur ont tiré dessus.Un habitant du lieu a témoigné avoir entendu des policiers avertir : « On ne veut plus aucun jeune dans ce quartier, on va tout faire pour vous pousser à l'exil".

Les voisins des victimes n'ont pas pu secourir les victimes puisqu'ils s'étaient terrés dans leur maison. Le témoin a également ajouté que le quartier était encerclé depuis le matin parce que la veille il y avait eu beaucoup de tirs. Deux parmi les victimes étaient sorties de la prison centrale de Mpimba très peu de jours avant cette exécution.

« Ils avaient pris part aux manifestations contre le 3ème mandat», selon Moïse Nkurunziza, porte-parole adjoint de la police. Il a souligné que ces jeunes étaient des malfaiteurs qui venaient de lancer une grenade aux policiers, faisant deux blessés et un mort, et la police n'a fait que répliquer à cette attaque. Cette accusation a été réfutée par les témoins sur place.

Un enfant tué en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

En date 9 décembre 2015, un enfant du nom de Massoudi, originaire de la zone urbaine de Buterere a été tué par des policiers de la position situéeà la 6ème avenue en zone urbaine Bwiza. Selon des sources sur place, la victime était un enfant de la rue et a été fusillé tout près des bureaux de la Mairie de Bujumbura.

Un militaire tué en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 9 décembre 2015, un militaire a été tué par des policiers au quartier IV (Boulevard Buconyori), zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, selon des sources sur place.

Une personne tuée en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 8 décembre 2015, très tôt le matin, un employé d'une boutique a été tué par la police, zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, plus précisément à côté de l'Eglise Anglicane Saint Marc.Selon des sources sur place, la victime a été tirée desa boutique puis fusillée.

Une personne tuée en zone urbaine de Ngagara, Mairie deBujumbura

En date du 8 décembre 2015, aux environs de midi, à Ngagara, quartier IV, une personne a été tuée par balles,par des policiers,selon des sources sur place. La victime se trouvait dans son conteneur se trouvant dans la parcelle de l'Eglise Anglicane Saint Marc où il faisait un petit commerce. Le crime a été commis juste après l'explosion de 4 obus lancés près du palais des congrès situé dans le quartier Kigobe, au nord de la capitale. Juste avant cette mort, le pasteur Normand de l'Eglise Anglicane Saint Marc avait été arrêté, parce que la police avait soupçonné que les obus ont été lancés à partir de cette parcelle.

Un enfant tué en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 5 décembre 2015, un enfant de 10 ans du nom de Nkurunziza, a été tué par la police en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, en Mairie de Bujumbura selon des sources sur place. Les mêmes sources ont indiqué que cet enfant se rendait à la boutique pour acheter des vivres.

NOVEMBRE 2015

Trois personnes tuées à Mutambu, province Bujumbura rural

En date du 29 novembre 2015, trois personnes, accusées de détention illégale d'armes, ont été tuées par des policiers en commune Mutambu, province Bujumbura rural, selon les sources sur place.

Une personne tuée à Ngagara, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 21 au 22 novembre 2015, Thérence Nsabimana a été tué par des policiers à Ngagara, quartier IV, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, selon des sources sur place.

Une personne tuée à Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 9 novembre 2015, Jean-Marie Bigirimana alias Samandari a été tué par des policiers lors d'une fouille perquisition à la 1ère avenue de la zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura, selon des sources sur place.

Deux personnes tuées lors d'une fouille perquisition à Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 6 novembre 2015, un prénommé Abdoul et un certain Kazunguont été fusillés par des policiers à la 3ème avenue,zone urbaine de Cibitoke, en Mairie de Bujumbura, au cours d'une fouille perquisition, selon des sources sur place.

Une personne tuée à Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, en Mairie de Bujumbura

En date du 6 novembre 2015, Welly Fleury Nzitonda, fils de Pierre Claver Mbonimpa, Président de l'APRODH a été tué à la 12ème avenue, quartier Mutakura zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura, après son arrêstation par la police entre la 13ème et la 14ème avenue du même quartier.

Une personne tuée lors d'une fouille perquisition à Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 6 novembre 2015, une personne non identifiée a été fusillée lors d'une fouille perquisition par des policiers à Cibitoke, Mairie de Bujumbura.

Une personne tuée en zone urbaine Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 4 novembre 2015, Gabin Sungura, résidant à Mutakura et vivant avec un handicap physique, aété tué par des policiersau quartier Mutakura, zone Cibitoke,commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Lorsqu'on avait retrouvé son corps, son cœur avait été arraché. Son véhicule probox, plaque n° I 0184A avait été brûlé sur le lieu du drame.

Une personne tuée en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 4 novembre 2015,Astère Ntibanyurwa a été fusillé à son domicile par des policiers à la 8ème avenue n°27, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, selon des sources sur place.

Une personne tuée en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 4 novembre 2015, Philippe Nibasumba a été fusillé à son domicile par des policiers à la 8ème avenue n°22, zone urbaine de Cibitoke,commune Ntahangwa, selon des sources sur place.

Huit personnes tuées en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 1er novembre 2015, huit personnes non identifiées ont été tuées par des policiers en commune Nyabiraba, en Bujumbura rural. Selon les sources policières, les victimes étaient des criminels. Les mêmes sources ont indiquéque 18 personnes ont été capturées et 18 armes saisies.

III.1.2. LES CAS D'ENLEVEMENTET D'ARRESTATION SUIVIS DE DISPARITIONS FORCEES

Au moins 347 cas d'enlèvements suivis de disparitions forcées ont été répertoriés par la ligue burundaise des droits de l'homme ITEKA depuis le mois de novembre 2015 jusqu'au mois de novembre 2016.

CAS ILLUSTRATIFS :

NOVEMBRE 2016

Vingt personnes enlevées et portées disparues en zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 4 décembre 2016, vers 20 heures, sur les collines Kirwati I et II de la zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, des hommes non identifiés, en tenues militaires et policières, armés de fusils, de machettes, de haches et de gourdins, ont volé des vivres dans des boutiques. Ces hommes sont partis en direction de la réserve naturelle de Rukoko avant de traverser la rivière Rusizi vers la RDC. Selon les sources officielles de l'administration, 27 personnes ont été enlevées et seules 7 ont pu s'échapper.

Une personne d'origine rwandaise enlevée et portée disparue en commune et province Ngozi

Un jeune rwandais du nom d'Yves Emmanuel Nemeye est porté disparu depuis le 30 novembre 2016. Selon des témoins, la victime a été enlevée vers 21 heures par des militaires accompagnés par des agents du SNR au quartier Kanyami, dans la ville de Ngozi. Les voisins de ce jeune garçon ont indiqué qu'il était connu dans la localité où il venait souvent rendre visite à ses amis et où il avait fait ses études. La même source nous apprend que la victime avait répondu à un appel téléphonique quand elle a été embarquée par un véhicule du SNR à une destination inconnue.

Notre source se rappelle de 4 rwandais qui travaillaient au restaurant Goshen dans la ville de Ngozi enlevés dans les mêmes circonstances et portés disparus depuis lors. Elle est inquiète du sort réservé au jeune homme qui n'avait commis aucune infraction mais simplement victime de sa nationalité. Le Rwanda est dans le collimateur du pouvoir de Bujumbura qui l'accuse de donner main forte à une rébellion armée jusqu'ici invisible, selon un des opposants du parti au pouvoir.

Un jeune étudiant enlevé et porté disparu à la gare du nord, Mairie de Bujumbura

En date du 26 novembre 2016, Félicien Irambona, étudiant en 5ème année de la faculté de médecine de l'Université de Ngozi et stagiaire à l'hôpital militaire de Kamenge, a été enlevé tout près de la gare du nord de la zone urbaine de Kamenge, en Mairie de Bujumbura. Depuis cette date, sa famille et ses amis ne savent pas où il a été conduit et sont inquiets du sort réservé à ce jeune candidat au doctorat de médecine.

Une personne enlevée et portée disparue en commune Mukike, province Bujumbura rural

En date du 20 novembre 2016, sur la colline Nyagikaranka, zone Mutobo, commune Mukike, province Bujumbura rural, vers 13 heures 15 minutes, le nommé Timothée Ntirubaruto, a été enlevé et embarqué dans un pick-up militaire du camp Mujejuru. Il a été accusé de n'avoir pas participé à la fête dédiée au combattant. Sa famille n'a plus de ses nouvelles et craint pour sa sécurité.

Une personne enlevée et portée disparue en commune et province Muramvya

Georges Ngendakuriyo, directeur de l'école paramédicale de Muramvya, a été enlevé et porté disparu depuis le 15 novembre 2016. Selon des sources de sa famille, Georges Ngendakuriyo, avait quitté son domicile le matin en direction de son service et avait indiqué avoir peur pour sa sécurité. Depuis ce jour, la famille ignore la destination et le sort que les ravisseurs ont réservé à la victime.

Un militaire ex-FAB arrêté puis porté disparu en province Bururi

En date du 15 novembre 2016, Onesphore Nkunzimana, ex-FAB et chauffeur du projet CPVVI en province Bururi, a été arrêté sur ordre du Médecin provincial à Bururi. Selon des témoins, la victime a été conduite par des Imbonerakure et des agents du SNR à une destination inconnue. Des sources sur place disent que les Imbonerakure conduisent des présumés opposants politiques arrêtés dans la forêt de la Kibira où ils les torturent, les tuent et les enterrent. La famille de la victime dit ne pas avoir de ses nouvelles et craint qu'elle soit déjà exécutée.

Cinq personnes enlevées et portées disparues en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Sept personnes ont été enlevées le 16 novembre 2016, sur la colline Kinyinya I et II, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, ces personnes ont été kidnappées par un groupe d'hommes armés non identifiés, habillés en tenue militaire qui ont volé de l'argent et des biens dans des boutiques et des ménages de la place. Ces mêmes sources ont précisé que ce groupe armé n'a tiré aucune balle et qu'il a profité d'une nuit fortement pluvieuse. Les militaires et policiers sont intervenus quand ces hommes étaient déjà partis. Parmi les 7 personnes enlevées, 2 ont été relâchées par la suite et mises au cachot de la brigade à Gatumba. Celles qui sont restées en otage sont Séverin (boutiquier),

Jarou Ndungutse, Nestor Kaba (écolier), Kaba frère de Nestor et Nikoyagize (conducteur de charrette).

Un militaire ex-FAB enlevé de son lit d'hôpital en Mairie de Bujumbura

Alain Ndayikeje[1], un militaire ex-FAB, attaché à l'EMG de la FDN, a été enlevé en date du 11 novembre 2016, par des agents du SNR en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, Alain Ndayikeje a été enlevé à l'hôpital militaire de Kamenge où il était alité suite à une maladie. Des informations ont dit que ce militaire a ete conduit dans le cachot du SNR avant d'être liberé.

OCTOBRE 2016

Un militaire enlevé et porté disparu en province Kirundo

Un militaire du nom de Gilbert Baziruwitunze du camp Mutwenzi, en formation au camp Gakumbu à Bujumbura, est porté disparu depuis le 25 octobre 2016. Nos sources d'information nous révèlent que la victime a été arrêtée en province Kirundo par le commandant du camp Mutwenzi en compagnie du responsable provincial du SNR qui l'ont conduit à une destination inconnue jusqu'à ce jour. Les proches de la victime sont inquiets du sort qui a été réservé à leur collègue.

Une personne enlevée par la police puis portée disparue en zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura

Un jeune du nom d'Eric Kwizera, a été enlevé par la police puis porté disparu en date du 28 octobre 2016, à la 2ème avenue de la zone urbaine de Musaga, en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, il a été appelé par un ami qui l'avait invité à se joindre à la 2ème avenue. Arrivé sur le lieu, il a trouvé des policiers et des Imbonerakure qui l'attendaient. Ils l'ont enlevé et l'ont conduit dans un endroit non encore connu. Les mêmes sources ont indiqué que sa famille a essayé d'appeler sur le téléphone d'Eric Kwizera et par surprise, un policier a répondu en l'informant que leur fils était détenu au SNR. Après, sa famille est allée le voir au SNR et elle a été informé qu'on l'a transféré au GMIR, région ouest. Sa famille n'a plus de nouvelles de leur fils et s'inquiète pour sa sécurité, car issu du quartier contestataire du 3ème mandat de Pierre Nkurunziza.

Un jeune arrêté puis porté disparu en province Cibitoke

Un jeune du nom d'Igor Manirakiza, a été arrêté par la police et est porté disparu depuis le 27 octobre 2016, accusé de collaborer avec les groupes rebelles. Selon des sources policières, Igor Manirakiza, un jeune de la zone urbaine de Musaga, qui affirmait avoir collaboré avec les

[1] Il a été conduit au cachot du SNR avant d'être liberé

groupes rebelles et qui était sous mandat de recherche, a été arrêté par la police à Ruhwa en province de Cibitoke. Des sources sur place quant à elles, ont indiqué qu'Igor Manirakiza, travaillait depuis longtemps avec la police et le SNR dans le plan d'arrestation de plusieurs jeunes de la zone urbaine de Musaga ayant participé activement dans les manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Il avait également participé dans les massacres du 11 et 12 décembre 2015.

Selon les mêmes sources, Igor Manirakiza avait été trouvé en possession d'un fusil lors d'une fouille perquisition en zone urbaine de Musaga en date du 14 juillet 2016. Au lieu d'être arrêté et traduit en justice, il a été conduit et logé chez le Conseiller à la Présidence chargé de la communication, Willy Nyamitwe . Les habitants de Musaga se sont étonnés de cette arrestation et de la façon dont il a été traité avec respect car les jeunes arrêtés injustement dans ce quartier, sont souvent battus et ligotés avant de disparaitre. Ils y voient un montage en cours de préparation, destiné à dénoncer injustement d'autres personnes en vue de les arrêter.

Un enfant enlevé et porté disparu en commune Rutovu, province Bururi

Un enfant de l'EP Rutovu III en première année du nom d'Aimé-Blaise Irishura, âgé de 7 ans, fils d'Esperance Icigumije, originaire de la colline Bibate, zone Muzenga en commune de Rutovu, a été enlevé et porté disparu le 25 octobre 2016, par des hommes non identifiés. Selon des sources sur place, ces ravisseurs ont réclamé un paiement d'une rançon de 500.000 fbu pour qu'ils le libèrent. Sa famille vit dans une peur panique du fait qu'elle ne sait même pas que leur enfant est encore en vie. L'administration communale et provinciale est mobilisée pour trouver cet enfant.

Six personnes enlevées et portées disparues en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Six jeunes garçons ont été enlevés par des hommes en tenue militaire à bord d'un pick-up, en date du 26 octobre 2016, vers 19 heures. Des sources sur place ont indiqué que ces jeunes étaient dans un bar appelé « Chez Zebiya » situé à la 16ème avenue de la zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura. Ils ont été conduits dans un endroit inconnu. Selon les mêmes sources, des militaires du poste situé au chef-lieu de la zone urbaine de Cibitoke avaient interdit tout mouvement au-delà de 21 heures.

Un jeune étudiant enlevé et porté disparu en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 15 octobre 2016, un jeune étudiant de l'ULT du nom de Brillant Nduwayezu connu sous le surnom de Ndayisaba Maso, a été enlevé au quartier VII de la zone urbaine de Ngagara, en Mairie de Bujumbura. Selon des témoins de la scène, Brillant Nduwayezu a été forcé de monter dans un véhicule de type TI qui l'a conduit en direction de la zone urbaine de Kinama. Selon une source de sa famille, il a été livré par un camarade de classe qui l'avait invité à le rejoindre devant les blocs de la SOCABU du même quartier. Arrivé sur le lieu, des

personnes en uniformes militaires l'ont embarqué vers une destination inconnue. Sa famille s'inquiète pour sa sécurité car elle n'a aucune nouvelle depuis ce jour.

Un jeune homme arrêté et porté disparu en commune Mugongomanga, province Bujumbura rural

Un jeune homme du nom de Fleury Irakoze, originaire de la colline Kibira, zone Kankina, commune Mugongomanga, province Bujumbura rural, est porté disparu depuis le 13 octobre 2016, vers 17 heures. Selon des témoins, il a été livré par un Imbonerakure du nom de Juvent Ntawugeta. Fleury Irakoze a été arrêté au marché de Rwibaga par des agents du SNR qui l'ont conduit vers une destination inconnue.

Une personne enlevée et portée disparue au quartier Jabe, zone Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura

Le nommé Jean Bosco Muhiziwintore, un membre du parti MSD a été enlevé par la police le 5 octobre 2016 dans le quartier de Jabe de la zone Bwiza, Mairie de Bujumbura. Des membres de sa famille ont dit n'avoir pas des nouvelles de la victime. Ils ont cherché partout dans les cachots sans succès.

SEPTEMBRE 2016

Un étudiant enlevé, torturé et porté disparu en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

En date du 30 septembre 2016, Aimable Manirakiza, étudiant à l'IPA, a été enlevé, torturé et conduit dans un lieu inconnu, à bord d'un pick-up rempli de policiers lourdement armés.

Les faits se sont déroulés en fin d'après-midi sur la 9ème avenue du quartier Nyakabiga III, près du campus Mutanga, en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura. Deux personnes en tenue civile, armées de pistolet se sont approchées de lui avant de tirer en l'air. La victime a alors crié au secours et a tenté de s'enfuir mais était déjà maitrisée.Juste après, des policiers à bord du pick-up sus-mentionné, l'ont embarqué vers un lieu inconnu.

Une femme arrêtée, torturée et portée disparue en commune Burambi, province Rumonge

Un femme du nom de Francine Niyomwungere a été arrêtée, torturée et est portée disparue depuis le 16 septembre 2016. Elle est soupçonnée de collaborer avec des groupes armés, elle a été arrêtée par des militaires sur la colline de Gitaramuka, zone Murago, commune Burambi. Selon des sources sur place, elle a été détenue d'abord au domicile du responsable SNR à Rumonge. Son transfert dans les locaux du SNR en Mairie de Bujumbura était prévu le 23 septembre 2016 mais sa famille disait n'avoir pas de ses nouvelles depuis ce jour.

Un Sous-Officier, ex- FAB, informaticien à l'Etat-Major de la FDN arrêté et torturé en Mairie de Bujumbura

L'Adjudant Major Albert Kitaburaza[2], ex-FAB informaticien à l'Etat-Major Général de la FDN, matricule 3779,enlevé le 16 septembre 2016, aurait été torturé au bureau du SNR avant d'être transferé à la prison centrale de Ngozi. Selon des sources de ses collègues, la victime a été accusée d'être contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Un policier arrêté, torturé en Mairie de Bujumbura

Un policier ex-FAB du nom de Basile Ndikuriyo alias Karegeya Gahungu[3], affecté au commissariat Municipal, a été enlevé le 15 septembre 2016 par le Commandant Alfred Museremu, Commandant BSR puis livré au SNR où il aurait subi des actes de tortures. Il est pour le moment détenu à la prison centrale de Ngozi.

Un policier arrêté, torturé en zone urbaine de Bwiza, en Mairie de Bujumbura

Un agent de police du nom d'Eric Manirakiza[4], récemment muté de la position de Mpimba, a été enlevé dans le quartier Jabe de la zone Bwiza, en date 16 septembre 2016, puis conduit au SNR où il aurait subi des actes de tortures. Il est pour le moment détenu à la prison centrale de Ngozi.

Deux militaires et un policier arrêtés, torturés en Mairie de Bujumbura

Deux militaires de grade de sous-officiers et un OPJ ont été enlevés le 13 septembre 2016 puis conduits au bureau du SNR où ils ont subi des actes de tortures. Ils sont détenus à la prison centrale de Ngozi. Il s'agit du brigadier de police principale de 1ère classe Innocent Girukwigomba, OPJ en zone urbaine de Musaga, de l'Adjudant Thadée Gahungu, matricule 4105 et l'Adjudant Ferdinand Masabo. Ces deux derniers étaient au poste d'attache dans la localité de la réserve Rukoko située en province Bubanza. Ils venaient d'être appelés par leur chef hiérarchique, le Major Nikoyagize qui les a livrés au SNR, selon des sources sur place.

Des sources des compagnons de lutte des victimes ont affirmé que le plan d'arrestation et de harcèlement vise des militaires et policiers ex-FAB de la composante ethnique Tutsi. Le Colonel Ignace Sibomana, chargé des renseignements militaires et le Lieutenant-Général Prime Niyongabo, Chef d'Etat-Major Général de l'armée, sont les commanditaires du plan,

[2] Enlevé et porté disparu le 16 septembre 2016, il a été retrouvé à la prison centrale de Ngozi (cf.Bulletin mensuel ITEKA N'IJAMBO n° 6).

[3] Enlevé et porté disparu le 15 septembre 2016, il a été retrouvé à la prison centrale de Ngozi (cf.Bulletin mensuel ITEKA N'IJAMBO n° 6).

[4] Enlevé et porté disparu le 16 septembre 2016, il a été retrouvé à la prison centrale de Ngozi (cf.Bulletin mensuel ITEKA N'IJAMBO n° 6).

selon ces mêmes sources. Elles ont indiqué également qu'au moins 100 militaires dont certains qui sont en mission de maintien de la paix, sont sur une longue liste des candidats à la mort.

Une personne arrêtée, torturée et portée disparue en commune Mugongo-manga, province Bujumbura Rural

Un jeune finaliste de l'Université Sagesse d'Afrique du nom de Placide Cimpaye est porté disparu depuis la nuit du 8 septembre 2016 sur la colline Kayoyo, commune Mugongo-manga, province Bujumbura Rural. Selon des sources sur place, la victime a été enlevé à son domicile par le Major Marius Gahomera alias Gakoryo qui était accompagné de deux jeunes Imbonerakure connus sous les noms de Juvent Ntawugera et Butoyi. Ces deux Imbonerakure sont originaires de la commune Mugongo-manga. La victime a été accusée d'appartenir au mouvement rebelle qui combattait contre des policiers et militaires dans cette localité. Elle a été torturée avant d'être conduite vers une destination inconnue des membres de sa famille qui craignent pour sa sécurité et crient à l'injustice.

Une personne arrêtée, torturée en zone Kinindo, Mairie de Bujumbura

La famille de Madame Gloriose Kwizera, chef du quartier Kinindo et adjoint du président du parti MSD en zone urbaine de Kinindo, mère de 5 enfants, a été arrêtée le 16 septembre 2016. Cette représentante du parti de l'opposition MSD a été arrêtée par des agents du SNR aux bureaux de la zone urbaine de Kinindo, qui lui auraient présenté un mandat d'arrêt disant que c'était leur chef hiérarchique qui leur en avait procuré. C'est ainsi que cette dame a été emmenée dans l'un des cachots du SNR où elle aurait subi des actes de tortures. Elle a été par la suite transférée à la prison centrale de Mpimba.

Une personne torturée et portée disparue en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

Une personne du nom de Clément Sindayihebura, alias Nyoni, habitant le quartier Carama, zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura est portée disparue depuis le 7 septembre 2016. Des sources sur place ont indiqué que la victime a été enlevée et a été torturé au quartier Mutakura. Sa famille s'inquiétait pour sa sécurité car des personnes enlevées sous cette forme sont souvent tuées et enterrées dans des fosses communes.

Une étudiante enlevée et portée disparue en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

Une jeune fille du nom de Mireille Irakoze, étudiante à l'UMLK, est portée disparue depuis la nuit du 2 septembre 2016. Des sources sur place ont affirmé qu'elle a été enlevée à son domicile situé au quartier IX en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura par des hommes armés non identifiés qui l'ont conduite vers une destination inconnue. Sa famille a dit n'avoir aucune nouvelle de leur fille et s'inquiète pour sa sécurité.

AOUT 2016

Trois personnes arrêtées et portées disparues au centre-ville de la Mairie de Bujumbura

Le nommé Jean d'Arc Ndizeye, étudiant de l'UGL en Mairie de Bujumbura est porté disparu depuis le 26 août 2016. Selon des sources contactées, l'étudiant a été arrêté au centre-ville de la Mairie de Bujumbura par un des véhicules du SNR. Les mêmes sources ont révélé que la victime a reçu un appel d'une personne qui l'a invitée à la rencontrer. Arrivée sur le lieu du rendez-vous, des hommes en uniformes policiers à bord d'un véhicule double cabine identifié comme appartenant au SNR, l'a embarqué vers une destination inconnue. Sa famille désespérée dit ne pas avoir des nouvelles de leur fils mais a précisé que son téléphone et son compte WhatsApp sont restés toujours fonctionnels.

La veille de cet enlèvement, une autre personne du nom de Déogratias Habarugira avait été arrêtée dans les mêmes conditions que Jean d'Arc. Il a été enlevé au centre-ville de la Mairie de Bujumbura par une voiture aux vitres teintées du SNR qui l'a embarqué vers une destination inconnue.

La troisième personne enlevée est Innocent Niyonzima, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa. Il a été lui aussi enlevé au centre-ville de la Mairie de Bujumbura cette même journée du 25 août 2016. Selon des témoins, un véhicule du SNR l'a également conduit vers une destination inconnue.

Une personne enlevée et portée disparue en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 23 au 24 août 2016, sur la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, le prénommé Claver a été enlevé par des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD dont certains identifiés comme Emmanuel, Adrien Minani et Gérard. Selon des sources sur place, le sort de la victime est resté inconnu. Ces mêmes sources ont indiqué que les auteurs présumés de cette disparition ont été arrêtés et ont été détenus au cachot de la police de Kinyinya, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural. Les auteurs présumés ont par après été liberés à la surprise de la famille de la victime.

Deux personnes arrêtées et portées disparues en commune Mukike, province Bujumbura rural

Deux jeunes gens, Jean Claude Butoyi et Mathias Hitimana, sont portées disparues depuis le 21 août 2016 sur la colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural. Des sources de sa famille ont témoigné avoir vu des militaires commandés par le Major Marius Gahomera, commandant du Camp militaire de Mujejuru, débarquer sur cette colline et assiéger le domicile de Tharcisse Baransita, père des deux victimes. Par après, les deux jeunes fils de ce dernier ont été embarqués puis conduits dans un lieu inconnu.

Un pasteur arrêté et porté disparu en Mairie de Bujumbura

Un pasteur du nom de Léonard Manirampa alias Masabo est porté disparu depuis le 15 août 2016. Les dernières nouvelles émanant des personnes qui ont dit l'avoir vu, ont indiqué qu'il était au cachot du SNR en date du 24 août 2016. Le lendemain, ceux qui sont allés le voir, ne l'ont pas retrouvé dans ce cachot.

Un jeune homme enlevé et porté disparu en commune et province Rumonge

Un jeune homme du nom d'Eddy Claude Ndikumana, originaire de la commune Songa, province Bururi, est porté disparu depuis le 14 août 2016. Selon des sources sur place, la victime a été enlevée par un groupe de jeunes Imbonerakure accompagnés par des policiers, sur la colline Busebwa, zone Gatete, commune et province Rumonge, où le jeune élève était venu en visite chez sa tante. Un membre de sa famille qui a tenté d'appeler sur le téléphone portable de la victime a précisé avoir reçu au bout du fil une personne qui s'est identifiée comme un policier. Ce dernier a coupé l'appel menaçant la famille de ne plus appeler sur ce téléphone.

Dix personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Dix personnes en provenance de la ville de Bujumbura dont un étudiant de l'ISCAM du nom de Martin Katihabwa[5] et un policier de la BAE prénommé Alexis[6], ont été arrêtées le 14 août 2016 en commune Nyanza-Lac, province Makamba. Selon des sources sur place, la police de Nyanza-lac les a sorties d'un véhicule de transport et les a conduites vers une destination inconnue. Apres, l'information parvenue à la Ligue Iteka a indiqué que le militaire et le policier ont été déténus à la prison centrale de Gitega. Nous n'avons pas pu connaitre le sort qui a été réservé aux huit autres personnes arrêtées dans les mêmes circonstances.

Une personne arrêtée et portée disparue au quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 19 août 2016, vers 12 heures, les militaires de la position située à la 3ème avenue du quartier Mutakura, ont arrêté le nommé Gédéon Nizigama. Selon des sources sur place, il a été conduit dans un endroit inconnu.

Un militaire enlevé et porté disparu en Mairie de Bujumbura

L'information parvenue à la Ligue Iteka a indiqué qu'un militaire de grade de Sous-Lieutenant, Réverien Gahimbare, de la 40ème promotion de l'ISCAM, matricule SS 2238,

[5] Enlevé le 14 août 2016(cfr Bulletin mensuel ITEKA N'IJAMBO n°5), il a été retrouvé à la prison centrale de Gitega

[6] Enlevé le 14 août 2016(cfr Bulletin mensuel ITEKA N'IJAMBO n°5), il a été retrouvé à la prison centrale de Gitega

Ingénieur-civil électromécanicien du camp EMM, instructeur à l'ETSO, est porté disparu depuis le 10 août 2016. Selon des sources sur place, ce militaire se rendait au service en passant par l'Etat-Major car quelqu'un l'avait informé qu'on avait besoin de lui. Les mêmes sources ont indiqué que ce militaire est victime d'un plan du parti au pouvoir CNDD-FDD qui consiste à éliminer systématiquement des militaires soupçonnées de ne pas être en accord avec le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Un jeune homme torturé et porté disparu au cours d'une rafle policière au centre-ville de la capitale Bujumbura

Dans la journée du 12 août 2016, un agent de la BAE a torturé une personne par des coups de bottines et de ceinture au centre-ville de la capitale Bujumbura. C'était au cours d'une opération de rafle contre des jeunes gens et vendeuses ambulantes qui étaient au centre-ville de la capitale Bujumbura. Selon des sources sur place, le jeune homme a été embarqué par après dans un pick-up vers une destination inconnue.

Un étudiant de l'ISCAM arrêté et porté disparu en commune Burambi, province Rumonge

En date du 10 août 2016, Jean Claude Nkengurutse, étudiant finaliste de l'ISCAM à la faculté d'économie, originaire de la commune de Burambi, province Rumonge, a été arrêté à son domicile par des militaires sans mandat, aux environs de 12 heures. Selon nos sources, cet étudiant était victime du plan d'élimination dirigée contre des membres des forces de défense et de sécurité qui sont présumés être contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Il aurait été conduit vers une destination inconnue.

JUILLET 2016

Un membre du parti politique UPD Zigamibanga arrêté et porté disparu en Mairie de Bujumbura

En date du 27 juillet 2016, le nommé Sadik Bampoyubusa, membre du parti politique UPD Zigamibanga, a été enlevé par des policiers à bord d'un véhicule du chef de poste de police Bwiza. Des sources sur place ont indiqué que la victime a été arrêtée en pleine journée à la 2ème avenue de la zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. La victime a été conduite vers une destination inconnue, selon les mêmes sources.

Un journaliste arrêté et porté disparu en commune Bugarama, province Muramvya

En date du 22 juillet 2016, vers 13 heures, Jean Bigirimana, journaliste du groupe de presse IWACU et du Journal Infos Grands Lacs, a été enlevé quand il vaquait à ses activités quotidiennesen commune Bugarama, province Muramvya. Il est introuvable depuis lors. Selon des membres de sa famille qui se sont rendus sur le lieu de son enlèvement, le

journaliste a été arrêté par des agents du SNR en présence de certaines autorités locales mais aucune enquête n'a été diligentée.

Un détenu arrêté, torturé et porté disparu en commune et province Bururi

Le nommé Jimmy Nimbonera, une des 5 personnes arrêtées et ligotées par un jeune Imbonerakure assisté par des policiers et des militaires qui avaient été dépêchés pour contrer une attaque dite des rebelles dans la localité de Mubuga, en province Bururi, le 29 juin 2016, est porté disparu depuis lors. Selon des sources sur place, la victime qui venait de terminer ses études secondaires au Lycée municipal de Musaga a été accusée par la police et un Imbonerakure de la localité, le nommé Bigirimana, d'être membre du FNL aile d'Agathon Rwasa. Des autorités de la police et de l'administration au sommet ont été dénoncées d'avoir assisté à la mort de ce jeune homme qui aurait été enterré encore vivant.

Un jeune étudiant enlevé et porté disparu en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

Un jeune étudiant du nom de Arnaud Mugisha, vivant au quartier V, zone urbaine de Ngagara en Mairie de Bujumbura est porté disparu depuis le 27 juin 2016. Des sources sur place ont indiqué qu'il avait répondu à un appel téléphonique et a été embarqué dans un véhicule qui l'attendait. Sa famille a indiqué qu'elle n'avait pas de nouvelles de leur enfant.

Un ex-FAB arrêté et porté disparu en province Rutana

Jean Pierre Banuma, un retraité ex-FAB, est porté disparu depuis le 8 juin 2016. La victime travaillait à la SOSUMO en province Rutana. Selon nos sources, elle s'était rendue en Mairie de Bujumbura pour une fête familiale qui allait se passer le 9 juin 2016. Vers 3 heures du matin de ce jour, la famille a appris que Jean Pierre Banuma, avait été arrêté et était retenu au commissariat municipal de Bujumbura. Sa famille dit l'avoir cherché partout sans succès. Elle s'inquiète de son sort.

JUIN 2016

Un enseignant porté disparu en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 31 mai 2016, la police a arrêté un jeune enseignant du nom de Mélance Hakizimana habitant de la colline Shana, Commune Rusaka, province Mwaro et natif de la localité de Nyamiyaga.Cette personne aété conduite dans un lieu inconnu, selon des sources sur place.

Une personne enlevée en zone de Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Emmanuel Kana, commissaire du marché de Carama et membre du parti FNL, aile de Jacques Bigirimana, a été enlevé en date du 20 juin 2016, vers 20 heures, en zone Gatumba, commune

Mutimbuzi, province Bujumbura rural. L'incident a eu lieu lors d'une attaque armée perpetrée par des personnes non identifiées en tenues militaires qui avait ciblé un bar « chez maman Subira » situé sur la colline Muyange I. Ils ont volé une somme d'argent dont le montant reste inconnu, d'après les sources sur place. Deux agents du SNR ont été pointés du doigt comme étant les auteurs de cet enlèvement.

Une personne arrêtée par la police et portée disparue, en zone Kigwena, commune et province Rumonge

Un ex-combattant du FNL aile d'Agathon Rwasa du nom de Marius Mperabanyanka a disparu depuis le 2 juin 2016. Il a été arrêté par la police sur la colline de Mayengo, en zone Kigwena, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, la victime a été remise au responsable du SNR en province Rumonge, puis a été conduite en direction de Bujumbura. Sa famille a cherché dans les différents lieux de détention de la Mairie de Bujumbura mais en vain.

Une personne arrêtée puis portée disparue après son arrestation par la police, en commune Bugarama, province Rumonge

Un certain Bigumandondera est porté disparu depuis le 3 juin 2016. Selon certaines sources sur place, la victime avait été attrapée en possession d'une arme à feu en zone Magara, commune de Bugarama. D'autres sources ont indiqué que cette personne a été arrêtée sans aucun motif valable et a été conduite vers une destination inconnue de sa famille.

Une personne portée disparue en commune Gitega, province Gitega

Une personne prénommée Désiré, résidant dans le quartier Magarama, en commune et province Gitega, a été enlevé le 4 juin 2016 par des hommes non identifiés lorsqu'il se rendait en ville. Selon des sources de sa famille, la victime avait appelé son épouse avant que le téléphone ne soit éteint.

Un leader du MSD porté disparu en commune Mpanda, province Bubanza

Alors qu'il rentrait du service, André Surwavuba, représentant du MSD en commune Mpanda, province Bubanza, a été enlevé en date du 8 juin 2016, vers 19 heures, tout près de la permanence du MSD et aété conduit vers une destination inconnue des membres de sa famille. Cet acte avait été commis par des policiers et des Imbonerakure. Ces derniers étaient à bord d'une camionnette double cabine.

Une personne portée disparue en commune et province Cibitoke

Le nommé Rahayi Hatangimana, un motard résidant à la 7ème transversale, dans le secteur Cibitoke, province de Cibitoke, est porté disparu depuis le 10 juin 2016. Selon des sources de sa famille, le jeune motard avait répondu à un appel pour déplacer quelqu'un. Depuis ce jour, ses proches ont perdu ses traces.

Un membre du parti Sahwanya FRODEBU arrêté et porté disparu en zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura

En date du 10 juin 2016, vers 13 heures, dans la zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura, Novat Ndayishimiye, membre de la Ligue des jeunes du parti Sahwanya FRODEBU a été arrêté par des agents du SNR accompagnés par des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Selon des témoins sur place, la victime a été incarcérée au cachot de la zone Kinama avant d'être conduite vers une destination inconnue.

Un policier porté disparu en commune Gashikanwa, province Ngozi

Un policier du nom de Nicaise Nibizi est porté disparu depuis le 4 juin 2016 à partir de son poste d'attache de Musumba, Commune Gashikanwa, province Ngozi. Selon les sources sur place, ce policier était à son poste la nuit de ce jour mais le lendemain, on ne l'a plus revu.

Un fonctionnaire porté disparu en province de Ngozi

Le nommé Dieudonné Gahungu, agent du bureau de l'ONATEL et résident dans le quartier Kinyami de la ville de Ngozi est porté disparu depuis le 17 juin 2016. Des sources sur place à Ngozi ont révélé que le disparu s'est rendu à son service le matin mais qu'il n'est pas rentré à la maison depuis ce jour.

Un membre du FNL aile de Jacques Bigirimanaporté disparu en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 20 juin 2016, vers 20 heures, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, Emmanuel Kana, commissaire du marché de Carama en Mairie de Bujumbura, membre du parti FNL aile de Jacques Bigirimana, a été enlevé lorsqu'il était dans un bar« chez maman Subira » situé sur la rivière Ruzizi dans la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Des hommes en tenue militaires ont attaqué ce bar, ont volé une somme d'argent dont le montant est inconnu et ils ont ensuite enlevé la victime avant de s'éclipser selon des sources sur place. Deux agents du SNR ont été pointés du doigt comme étant les auteurs de cet enlèvement.

MAI 2016

Un officier de police porté disparu en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura

Le Commissaire de Police, Jérôme Ndikuriyo, ex-PMPA est porté disparu depuis le 27 mai 2016. Il est tombé dans une embuscade des hommes en uniformes militaires au moment où il rentrait de son bistrot communément appelé « Kwibuye », dans la zone urbaine de Kamenge. Certains témoins ont affirmé que les auteurs de cet enlèvement étaient des agents du SNR.

D'autres disaient qu'il n'était pas en bons termes avec certains hommes forts du pouvoir tandis qu'une autre opinion pensait que Jérôme serait victime des conflits fonciers autour d'une propriété dans la province Bubanza.

Un agent du SNR porté disparu à partir de son poste d'attache au SNR en Mairie de Bujumbura

Un agent du SNR, le nommé Savin Nahindavyi, est porté disparu depuis le 1er mai 2016. Selon des sources de sa famille, la victime s'est rendue à son travail comme d'habitude et personne ne l'a plus revue depuis lors. Son épouse affirme avoir été en contact au téléphone avec son mari vers 17 heures, le jour de son enlèvement. Les auteurs de ce forfait n'ont pas été connus mais des sources bien informées disaient que cet agent du SNR était en mauvaise posture avec des hautes personnalités politiques et de la police.

Six jeunes gens arrêtés puis portés disparus en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Six jeunes gens de la zone urbaine de Musaga dont un certain Patrick et un certain Japhet sont portés disparus depuis le 18 mai 2016.Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites vers une destination inconnue. Ellesont été arrêtées lors d'une fouille perquisition militaire et policière menée très tôt le matin de ce jour. Des policiers et des militaires avaient quadrillé certains quartiers de Ngagara et le quartier Musaga, à la recherche d'éventuels rebelles. Plusieurs arrestations ont eu lieu et les personnes arrêtées ont été acheminées vers les chefs-lieux des zones ci-haut mentionnées. Après consultation des cahiers de ménages, certaines personnes ont été relâchées moyennant le paiement des rançons à l'exception des 6 jeunes.

Un militaire ex-FAB porté disparu en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura

Un militaire ex-FAB du nom de Philibert Nduwamungu, de la catégorie des sous-officiers, travaillant au camp militaire de Ngagara, a été victime d'un enlèvement, le 19 mai 2016, vers 17 heures. Les témoins de la scène ont indiqué que ce sous-officier a été enlevé par des agents du SNR, à la 1ère avenue, en zone urbaine de Kamenge, commune Ntahangwa, au nord de la capitale Bujumbura.

Une personne portée disparue en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 20 mai 2016, le nommé Eric Nibitanga a été enlevé par des hommes en uniformes policières à bord d'un véhicule identifié par les témoins comme appartenant à la police. Selon les membres de sa famille et d'autres témoins, la victime rentrait à la maison au quartier de Musama, en zone Kanyosha, Mairie de Bujumbura vers 18 heures. La victime a été conduite vers un lieu inconnu de ses proches, selon des sources sur place.

Une personne portée disparue à Kanyosha, Mairie de Bujumbura

Une personne du nom de Callixte Irakoze est portée disparue depuis le 14 mai 2016, vers 16 heures 30 minutes. La victime, originaire de la commune Muhuta en province de Bujumbura rural, a répondu à un appel téléphonique au moment où elle allait rencontrer quelqu'un en zone urbaine de Kanyosha. Selon des sources sur place, en arrivant au parking des bus à Kanyosha, le véhicule de Désiré Uwamahoro, commandant de la BAE, l'a embarqué vers une destination inconnue.

Un jeune commerçant arrêté puis porté disparu en commune Mugamba, province Bururi

En date du 17 mai 2016, un jeune commerçant du nom de Jean Claude Ndikuriyo, originaire de la colline Ruhinga, zone Nyagasasa, commune Mugamba, a été arrêté par le commissaire de police en province Bururi lorsqu'il était dans sa boutique. Il a été conduit vers une destination inconnue de sa famille, selon des sources sur place.

AVRIL 2016

Un taximan arrêté par le SNR puis porté disparu en commune Mugongomanga, province de Bujumbura rural

Le nommé Justin Ahishakiye, chauffeur de taxi dans la localité d'Ijenda en commune Mugongomanga, province de Bujumbura rural a été victime d'une arrestation arbitraire par des agents du SNR, le 1er avril 2016. Les gens qui ont assisté à la scène disent avoir été surpris par cette arrestation et s'inquiètent de la sécurité de cet homme connu comme un homme intègre.

Deux personnes arrêtées puis portées disparues sur la colline Mugomera, Commune Mugamba, province Bururi

Les nommés Rémy Matabura et Prosper Sinzinkayo sont portés disparus depuis le 17 avril2016. Ils ont été arrêtés à leurs domiciles sur la colline Mugomera, commune Mugamba, province Bururi par des hommes en uniforme militaire et policier à bord d'un véhicule sans numéro d'immatriculation. Ils les ont conduitsvers une destination inconnue, selon des sources sur place.

Deux filles enlevées et portées disparues en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

Les nommées Nadine et Sandrine ont été enlevées le 26 avril 2016, à la 5ème avenue de la zone urbaine de Nyakabiga, par deux hommes, l'un en uniforme policier et l'autre en uniforme militaire, selon des témoins sur place. Ils les ont emmenées vers une destination inconnue.

Deux personnes enlevées et portées disparues en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

En zone urbaine de Nyakabiga, un élève nommé Hervé Iradukunda, âgé de 16 ans et un prénommé Jérôme,ont été enlevés en date du 26 avril 2016. Deux véhicules du SNR, les ont interceptés à Nyakabiga III, les ont embarqués à bord de l'un des vehiculeset les ont conduits vers une destination inconnue, selon des sources sur place.

Un conducteur de taxi enlevé et porté disparu dans la zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

Dans la zone urbaine de Ngagara**,** Prosper Nkurunziza, conducteur de taxi a été enlevé le 27avril 2016 lorsqu'il était chez lui, au quartier VII, par Joseph Niyonzima, alias Kazungu du SNR, qui était accompagné par plusieurs autres policiers. La victime a été conduite vers la zone urbaine de Kamenge, frontalière avec la zone Ngagara et son sort est resté inconnu.

Deux personnes dont un ex-FAB, victimes d'enlèvements dans la zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

Dans la zone urbaine de Ngagara, deux personnes dont un ex-FAB du nom de Mbonicura, ont été enlevées le 28 avril 2016, par le commandant du camp Muzinda, le Lieutenant-Colonel Dismas Sindaye alias Gafuni qui les a conduites vers une destination inconnue.

Un policier porté disparu en zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura

Un policier ex-FAB nommé Thierry Nkurunziza est porté disparu depuis le 11 avril 2016. Il était au poste de police de la zone de Kinama. Selon des sources sur place, la victime a été enlevée par des hommes à bord d'une voiture à vitres teintéeset conduite dans un lieu inconnu.

Un militaire porté disparu en commune Kiremba, province Ngozi

Le caporal Blaise alias Kampala a été arrêté en commune de Kiremba, province de Ngozi et est porté disparu depuis le 11 avril 2016. Il était originaire de la commune de Kibago en province de Makamba.

Un ex-FAB démobilisé porté disparu en commune Butaganzwa, province Kayanza

Un ex-FAB démobilisé du nom de Déo Nzambimana, originaire de Butaganzwa, est porté disparu depuis le 11 avril 2016. Après que sa moto ait été saisie par la police, la victime a reçu un coup de téléphone d'un Imbonerakure de sa colline qui lui disait d'aller récupérer sa moto à Muramvya, selon des sources sur place. Depuis ce jour, son sort est resté inconnu.

MARS 2016

Une personne arrêtée puis portée disparue en commune et province de Makamba

En date du 30 mars 2016, Venant Nyandwi, âgé de 60 ans,a été arrêté au centre de la commune de Makamba et conduit au cachot du poste de police de la commune Makamba. Il a été accusé de communiquer avec les rebelles sur son téléphone. Selon des sources sur place, la victime a par la suite été embarquée par un vehicule du SNR vers une destination inconnue.

Un officier de la PAFE enlevé puis porté disparu à la frontière Kobero,province de Muyinga

OPP2 Simon Masumbuko, un policier ex-FAB a été enlevé puis porté disparu depuis la nuit du 27 au 28 mars 2016, en province de Muyinga. Il était chef-adjoint de la PAFE, poste Kobero en province deMuyinga et logeait dans l'Hôtel « la California » de Kobero. Les informations sur place ont indiqué que cet officier de police aété enlevé par des agents du SNR dont un certain Paul avec le grade de caporal et le chef de la PAFE, Alfred Manirakiza, qui venaient de passer 2 à 3 jours dans cet hôtel. Selon les sources sur place, la victime était en désaccord avec son chef direct issu des ex-PMPA. Elle a été conduite vers une destination inconnue.

FEVRIER 2016

Une personne enlevée puis porté disparue sur la colline Nyamugari, zone Nyagasasa, province de Bururi

En date du 17 février 2016, Jean de Dieu Yamuremye, de la colline Nyamugari, zone Nyagasasa, en commune de Mugamba, a été enlevé par des policiers à bord d'une camionnette double cabine immatriculée D3977A et a été conduit à une destination inconnue.

JANVIER 2016

Cinq jeunes enlevés puis portés disparus au quartier Bwiza,Mairie de Bujumbura

En date du 9 janvier 2016, vers 11 heures du matin, 5 jeunes qui venaient de l'enterrement d'un voisin ont été enlevés au quartier Bwiza, 5ème avenue. Un homme leur avait proposé d'aller prendre un verre. A peine arrivés, ils ont été enlevés et embarqués au bord d'un pick-up de la police. Ils sont passés au poste de police de Buyenzi puis conduits au SNR en face de la Cathédrale Regina Mundi. Ces jeunes arrêtés sont : Désiré Ndikumana, Christian, et les surnommés Gapapa et Bebe.Le sort de ces cinq jeunes n'a pas été connu. Une autre personne connue sous le sobriquet d'Ambassade aaussi été enlevée mais elle a été libérée par la suite.

Une personne arrêtée puis portée disparue sur la colline Gitwa, province Makamba

En date du 14 janvier 2016, le nommé Salvator Niyonsaba, résidant à Makamba, commune Makamba, colline Gitwa, a été enlevé puis porté disparu. D'après sa femme, Salvator a été arrêté par les agents du SNR de Makamba. Son épouse s'est rendue chez l'administrateur de la commune de Makamba pour s'informer de la situation de son mari mais ce dernier lui adit de laisser le SNR faire son travail.

Un ancien militaire ex-FAB enlevé puis porté disparu en zone urbaine de NyakabigaMairie de Bujumbura

En date du 4 janvier 2016, un homme, appelé Eric Akimana, chauffeur de la société de téléphoniemobileSMART,a été enlevé chez lui à Nyakabiga III, 6ème avenue n°23 par des personnes en tenue policière et embarqué à bord d'une camionnette Hilux sans plaque d'immatriculation qui serait du SNR.

Une personne enlevée et portée disparue en zone urbaine de Kamenge,Mairie de Bujumbura

En date du 3 janvier 2016, William Nimubona qui vivait dans la zone de Kamenge a été enlevé au marché de Kamenge et conduit à bord d'un véhicule non identifié, vers une destination inconnue, selon des sources sur place.

DECEMBRE 2015

Un jeune homme enlevé à Mutakura,zone Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 30 décembre 2015, un jeune marié et père d'un enfant prénommé Vénuste aété enlevé par la police à la 4ème avenue du quartier Mutakura, en zone urbaine de Cibitoke, puis conduit au cachot du commissariat municipal. La famille n'avait pas été autorisée de lui rendre visite et doutait que le leuravait été transferé ou tué, selon des sources sur place.

Deux jeunes gens arrêtées puis portés disparus par la police de l'API en zone urbaine de Nyakabiga,Mairie de Bujumbura

En date du 30 décembre 2015, vers 10 heures, deux jeunes gens ont été arrêtés par la police de l'API à la 12èmeavenue de Nyakabiga II puis conduits vers une destination inconnue. Dans les mêmes circonstances, d'autres jeunes gens ont été malmenés par la police à Nyakabiga II où la police est entrée depuis 5 heures du matin pour une fouille-perquisition après des coups de feu dans cette zone, dans la nuit du 29 décembre 2015.

Un membre de la Ligue Iteka enlevé puis porté disparue au centre-ville de Bujumbura

En date du 11 décembre 2015, Marie-Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka a été enlevée dans la soirée du 10 décembre 2015. Anschaire Nikoyagize président de cette

organisation de la société civile qui lutte pour les droits de l'Homme a indiqué que cette femme avait été enlevée par des agents du SNR alors qu'elle sortait de la « Clinique de l'œil », en plein centre-ville de Bujumbura. Le président de la Ligue Iteka a exprimé son inquiétude pour la sécurité de cette militante. Selon le président, le motif de cette arrestationétait lié avec la publication d'un rapport sur la situation des droits de l'Homme dressant un bilan de 500 personnes tuées au Burundi depuis le début de l'année 2015. Une année après, la famille et les collègues n'ont aucune nouvelle d'elle et demande que la lumière soit faite sur cette disparition de Marie-Claudette Kwizera.

III.1.3. DES CAS DE TORTURES, DE TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS OU DEGRADANTS

Au moins 142 cas de tortures, traitements inhumains ont été répertoriés au cours de cette période concernée par ce rapport.

ILLUSTRATIONS

NOVEMBRE 2016

Une personne torturée en commune Bweru, province Ruyigi

Une personne du nom de Bugaru, originaire de la colline Kigusu, commune et province Cankuzo, a été arrêtée et torturée par le chef de poste de police de la commune Bweru, province de Ruyigi en collaboration avec le secrétaire provincial du parti CDD-FDD dans la province de Cankuzo, connu sous le nom Jean-Luc Manirakiza.

Cette personne était accusée par ces derniers de ne pas avoir de CNI mais avait expliqué en vain à ses tortionnaires qu'il était venu au CDS pour se faire soigner. Elle leur avait montré son carnet de soins dans lequel l'infirmier du CDS de Bweru avait prescrit les médicaments. Au moment de la scène de torture, une grande foule de la population est intervenue pour témoigner connaître la victime. C'est ainsi que ses tortionnaires l'ont laissé en état critique et sont partis. Le nommé Bugaru a été transporté chez lui par ses voisins qui étaient sur place.

Un prisonnier relaxé victime de tortures au SNR en Mairie de Bujumbura

Le nommé N.K a été victime de tortures au SNR après son arrestation en zone urbaine Cibitoke par des militaires qui étaient sous le commandement de feu Lt-Col Darius Ikurakure au mois de mai 2015. D'après son témoignage, la victime libérée dit avoir été conduite d'abord dans les locaux abritant certains services du SNR et le ministère de la sécurité publique au quartier X de la zone urbaine Ngagara où elle a passé 2 mois de tortures avant d'être transférée à la prison centrale de Mpimba. Plus d'une année après, elle garde toujours des traces de torture sur son corps et dénonce l'utilisation des bâtons en fil de fer au moment de la torture.

Un prisonnier torturé en province Muramvya

Un prisonnier du nom d'Emmanuel Ntaconayigize, connu sous le sobriquet de « Démocrate », a été victime de torture en date du 17 novembre 2016. Selon des témoins, le prisonnier était autorisé vers 9 heures d'aller se faire soigner à l'hôpital de Muramvya, avec escorte de la police pénitentiaire. En cours de chemin, il a été détourné par le commissaire Télésphore Manirambona qui l'a conduit au commissariat de police à Muramvya où il a été torturé et blessé. Il l'a accusé injustement de vouloir prendre fuite, selon des sources au commissariat de police. D'autres sources ont indiqué qu'il a été victime de posséder sans autorisation un téléphone portable dans la prison. Il est retourné à la prison en état de souffrance, ce qui a révolté ses camarades. Un climat de tension et de révolte s'est momentanément installé dans la prison centrale de Muramvya. La personne concernée est connue comme un prisonnier d'opinion arrêtée pour la simple raison qu'elle critiquait le pouvoir du CNDD-FDD sur les medias indépendant et surtout dans l'émission Kabizi de la RPA avant sa destruction.

Un policier arrêtée et torturé en province Kayanza

Charles Ntwaramiheto, un policier ex-FAB, du commissariat de police en province Kayanza, a été arrêté et torturé en date du 18 novembre 2016 par un policier du nom de Felix Gahitira qui agissait sous les ordres du commissaire de police en province de Kayanza, le nommé Ntunzwenimana. Selon des sources sur place, tout a commencé sur un prétexte en rapport avec un fusil de type pistolet que Charles Ntwaramiheto avait reçu de son commissariat à Bujumbura. Le commissaire de police à Kayanza voulait que ce pistolet lui soit remis, ce que Charles Ntwaramiheto avait refusé car la décharge devrait se faire au commissariat de police de Bujumbura qu'il lui avait remis cette arme. Le policier a ainsi été arrêté, torturé et conduit au cachot du SNR en province Kayanza. En réalité, estiment ses collègues, le policier est victime du plan d'arrestation et séquestration de tout ex-FAB, soupçonné d'être contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Un colonel ex-FAB arrêté et torturé en Mairie de Bujumbura

Le colonel Dieudonné Dushimagize, alias Gangi, un ex- FAB et n°2 de la PM en charge de renseignement dans l'armée, a été arrêté en date du 18 novembre 2016, à l'Etat-Major Général de la FDN. Des sources sur place ont indiqué qu'il a d'abord été incarceré au cachot de la PM puis, conduit au cachot du SNR où il a été détenu et torturé. Les mêmes sources ont précisé que son arrestation est le fruit d'un montage fomenté autour d'un chauffeur à l'Etat-major qui se serait fait attraper en possession de deux fusils de type pistolet. Ce chauffeur en état d'arrestation a accusé le Colonel Dieudonné Dushimagize, comme propriétaire de ces armes. Il est poursuivi pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Le colonel est en réalité victime d'un plan d'arrestation de tout militaire ex-FAB soupçonné être contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza, confirment les collègues interrogés.

Un chef de quartier torturé en province Makamba

En date du 11 novembre 2016, Révocat Niyonizigiye, chef de quartier Makamba II, commune et province Makamba, a été torturé par le commissaire PSI dans cette province, l'accusant injustement de vouloir perturber la sécurité du président du sénat, Révérien Ndikuriyo, selon des témoins. Des habitants de la localité interrogés ont dénoncé le mauvais comportement du commissaire et des policiers chargés de sécuriser le président du sénat quifont régner une peur panique lors de la visite de cette personnalité originaire et ex- gouverneur de cette province.

Une personne torturée en commune et province Muyinga

Le nommé Martin Ndikumana, âgé de 38 ans, originaire de la colline Cumba, commune et province Muyinga, a été torturé pendant plus d'une heure et grièvement blessé en date du 6 novembre 2016 aux environs de 18 heures. Selon des témoins de la scène, c'est un chef de zone du nom Shabani, représentant de la ligue des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD sur cette même colline Cumba, qui commandait l'opération en compagnie avec 7 autres jeunes. Après l'incident, la famille et les voisins de la victime l'ont évacuée au CDSsitué au chef-lieu de la zone Kiremba puis transféré à l'hôpital de Muyinga.

Les mêmes sources ont indiqué que la victime était accusée d'avoir tenu des propos injurieux à l'égard des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir, en disant que ce sont des « vauriens qui passent leur temps à piller la population ». La victime interrogée sur son lit d'hôpital, nie catégoriquement avoir tenu de tels propos et dit être victime de la jalousie : « Je bois toujours en leur présence et je ne leur donne jamais à boire » dit-elle. Les ODHs ont tenté de joindre le présumé auteur sur son portable, sans succès.

Un militaire arrêté et torturé au SNR en province Kirundo

Le caporal Gélase Ndayikeza, âgé de 34 ans, originaire de la colline Kajondi, commune Rutovu, province Bururi qui travaillait au camp Mutwenzi en province Kirundo, se plaint d'avoir été violemment battu le 25 octobre 2016 par des agents du SNR au bureau où il était gardé. Selon des sources policières, le caporal Ndayikeza est accusé d'avoir été complice avec un civil du nom d'Ismail Badende résidant au chef-lieu de la commune Kirundo, pour des fins de vol en commune Butihinda et d'avoir tenté de rejoindre les rangs des groupes rebelles. La victime rejette toutes ces accusations et dit être victime du plan désormais bien connu de harcèlement et d'intimidations des militaires et policiers issus des ex-FAB.

Deux personnes arrêtées et torturées en province Ngozi

Deux personnes Niyonkuru Abdoul, âgé de 27 ans et Blaise Ntezimana, âgé de 20 ans, tous originaires de la colline Gahwazi, commune et province Ngozi ont été sérieusement battues par des Imbonerakure de la localité de Rukeco alors qu'ils rentraient chez eux en provenance de la commune Gahombo, sur la colline Gasenyi en date du 3 novembre 2016. Par après, ils ont été détenus au cachot de la zone Rukeco, commune Busiga, province Ngozi, puis transférés à la PJ Ngozi. Le 9 novembre 2016, ils comparaissaient devant le magistrat du

parquet et présentaient effectivement des signes de tortures. Ils ont par la suite été relaxés le même jour.

Une personne arrêtée et torturée en province de Kirundo

Juvénal Ndayahore, âgé de 34 ans, originaire de la colline et commune Gitobe a été arrêté et torturé. Il se plaint d'avoir été battu le 23 octobre 2016 par des éléments de la ligue des jeunes Imbonerakure de sa colline qui l'accusaient de détenir chez lui un arc de flèche.

Une personne arrêtée et torturée en commune Kanyosha, Bujumbura rural

En date du 7 novembre 2016, vers 17 heures 25 minutes, Emmanuel Habarugira, homme d'affaire, originaire de la colline Kabezi, zone Migera, commune Kabezi, province Bujumbura rural, a été téléphoné par des gens qui voulaient lui rembourser la dette. Arrivé à Ruziba, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, vers 18 heures, il a été arrêté et torturé par des agents du SNR qui l'ont embarqué dans leur véhicule à destination de Bujumbura Mairie. Avant d'être embarqué, il a essayé d'appeler aux secours en utilisant son téléphone. Selon nos sources, on l'a jeté dans un endroit qui n'a pas été révélé par sa famille et conduit dans un hôpital que la famille n'a pas voulu dire pour des raisons de sécurité.

Une personne arrêtée et torturée en commune et province Ruyigi

Le nommé Ezéchiel Niyongabo, âgé de 23ans, représentant collinaire du parti FNL proche d'Agathon Rwasa sur la colline Nyarunazi, commune et province Ruyigi a été victime d'arrestation arbitraire et de tortures le 8 novembre 2016. Le détenu dit avoir été victime de son appartenance politique et de son absence pendant un certain temps dans son ménage. Il a précisé qu'il venait de passer juste un mois en Tanzanie à la recherche du travail pour améliorer les conditions de vie de sa famille. De retour, dit-il, « J'apprends de mes voisins que ma femme a des liaisons intimes avec un élu collinaire de la localité qui ordonna aux jeunes Imbonerakure de la localité de m'arrêter prétextant faussement que je me suis disputé avec mon épouse ». Au cachot du poste de police en commune Ruyigi, le détenu disait avoir été ligoté et battu avant d'être conduit par ces Imbonerakure à une position de police proche de son domicile avant de rejoindre son cachot, le lendemain.

Une personne torturée en zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 1er novembre 2016, Jean Nsabimana, originaire de la province Karusi, résidant à Kagaragara, colline Kigwati II, a été torturé par le chef de poste de police Kigwati, le Brigadier prénommé Claude, en complicité avec des Imbonerakure Jean Marie et Joël de la colline Kigwati I, zone Rukaramu, province Bujumbura rural. Selon ces mêmes sources, Jean Nsabimana a été dépouillé de son argent qu'il venait de collecter après la vente du miel. La victime a été évacuée au CDS de Rukaramu.

Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 6 novembre 2016, vers 20 heures, Hermes Kubwayo, enseignant et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été torturé à coup de bâton par un policier connu sous le sobliquet de Kiwi sur la colline Mparambo, commune Rugombo, province Cibitoke.

Les habitants de cette localité se demandent jusqu'à quand ils seront malmenés par ceux-là qui devraient les protéger. Ils interpellent l'administration de leur venir en aide pour mettre fin à ces exactions commises par les policiers.

OCTOBRE 2016

Une personne arrêtée et torturée en commune et province Ngozi

En date du 8 octobre 2016, le nommé Apollinaire Coyitungiye, âgé de 35 ans, originaire de la colline Gihoma, zone Makaba, commune et province Ngozi, a été arrêté et torturé par le chef de colline qui l'accusait de vol d'arbres du Mont Mukinya. Selon des sources sur place, la victime a été détenue au cachot de la zone Makaba dans des mauvaises conditions et transférée par la suite en date du 11 octobre 2016 au cachot de la PJ Ngozi. Son dossier se trouvait au Parquet de Ngozi et il n'avait pas encore comparu devant le magistrat. Il était encore détenu dans ce cachot le 28 octobre 2016 en violation de l'article 37 du CPP burundais qui dispose que :

« Dès que l'enquête a établi à l'encontre d'une personne gardée à vue des indices graves et concordants de nature à motiver son inculpation, l'auteur présumé de l'infraction ne peut plus être entendu dans le cadre de la garde à vue à laquelle il doit être mis fin. Il doit être conduit sans délai devant le procureur de la république qui décide de sa libération ou de son transfert dans un établissement pénitentiaire. »

Un militant du FNL, aile d'Agathon Rwasa torturé puis arrêté en commune Buhiga, province Karusi

En date du 25 octobre 2016, Viateur Niyongere, un militant du FNL, aile d'Agathon Rwasa, a été gravement torturé par des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD. Selon nos sources, les faits se sont déroulés en commune Buhiga, province Karusi. Il a été par la suite conduit au cachot de police de la commune par ses mêmes agresseurs, accusé d'appartenir au parti d'opposition FNL, aile d'Agathon Rwasa.

Une personne arrêtée et torturée au cachot de la PJ en province Ngozi

En date du 16 octobre 2016, le nommé Evariste Simbayobewe, âgé de 27 ans, né à Nyagasebeyi, commune Tangara et province Ngozi, mais résidant en ville de Ngozi, a été arrêté et torturé par un agent de la Police au niveau du marché central de Ngozi. Il a été directement conduit au cachot de la P.J Ngozi où il restait détenu, accusé de vol d'un téléphone.

Une personne torturée en province Cankuzo

Le nommé Patience Bukeyeneza, originaire de la sous colline Mutukura, colline Nyakerera, zone et commune Cankuzo, a été torturé dans la nuit du 14 octobre 2016 sur la colline Mugera en commune de Mishiha. Selon des témoins, la victime a été torturée par le chef de zone Mugera, Lambert Karenzo, en collaboration avec des Imbonerakure de la localité. Selon ces mêmes sources, la victime a subi une injection d'un produit non encore connu au niveau de la moelle épinière. Membre du parti d'opposition MSD, ses bourreaux l'ont accusé d'espionnage. La victime travaillait dans cette commune en tant que chauffeur formateur dans une école automobile « la différence ».

Elle a été évacuée vers un CDS de Gishungo avant qu'elle ne soit transférée à l'hôpital de district sanitaire de Murore, puis vers un des hôpitaux de la ville de Bujumbura. Des membres de sa famille ont dit que le malade se trouvait dans un état de santé critique avec une paralysie déjà déclarée aux membres inférieurs.

Deux commerçants de vaches arrêtés et torturés en commune Mugongomanga, province Bujumbura rural

En date du 13 octobre 2016, vers 17 heures, deux commerçants de vaches, Kazungu et Nzoyifasha, originaires de la commune Mukike, province Bujumbura rural, ont été arrêtés et torturés par les policiers du poste de police du marché de Rwibaga, commune Mugongomanga, province Bujumbura rural. Selon des témoins, ils ont été battus et ligotés par les policiers. Ces derniers les ont soutirés une somme de 120.000fbu en leur possession. La population de la localité s'est soulevée contre cette arrestation injuste. Après un échange houleux entre cette population et la police, ils ont été libérés, selon les mêmes sources.

SEPTEMBRE 2016

Une personne arrêtée, torturée et détenue illégalement en province Ngozi

En date du 29 septembre 2016, le nommé Ghadi Niyokindi, âgé de 28 ans, originaire de la colline Nyamurenge, commune Marangara, province Ngozi, mais résidant à Masanganzira, commune Kiremba, province Ngozi, a été torturé et détenu au cachot de la zone par le chef de zone Masangazira prénommé Didace, en compagnie de son adjoint prénommé Daniel. Le 4 septembre 2016, il a été conduit au cachot du SNR au chef-lieu de la province Ngozi où il a été accusé d'inciter la population à fuir le pays. Par la suite, il a été conduit à la P.J Ngozi où il a été détenu et son cas était en train d'être traité par un OPJ en violation de l'article 37 du CPP burundais qui dispose que :

« Dès que l'enquête a établi à l'encontre d'une personne gardée à vue des indices graves et concordants de nature à motiver son inculpation, l'auteur présumé de l'infraction ne peut plus être entendu dans le cadre de la garde à vue à laquelle il doit être mis fin. Il doit être conduit sans délai devant le procureur de la république qui décide de sa libération ou de son transfert dans un établissement pénitentiaire. »

Une personne arrêtée et torturée en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 30 septembre 2016, le nommé Didace Nzikoruriho, colline et commune Gisagara, province Cankuzo, a été torturé par le chef de colline en compagnie des Imbonerakure de cette même colline. Il a été accusé d'avoir tenté de contester le traçage d'une route dans sa parcelle au profit d'un particulier. Le même chef de colline l'a conduit par après au cachot de la PJ Ngozi. Dans le registre d'écrou, aucune infraction à sa charge n'y était marquée. Son dossier était à la disposition du procureur.

Un commerçant arrêté et torturé, en province de Muyinga

Un commerçant du marché du centre-ville Muyinga, le nommé Gérard Muntunuwundi a été arrêté torturé le 24 septembre 2016 par des policiers en complicité avec l'administrateur communale et le gouverneur de province. Selon des sources sur place, la victime a passé quelques jours à l'hôpital avant d'être appréhendée et conduite au cachot de police du commissariat provincial. Accusé d'insubordination, le chef de quartier Swahili Abdu Karim Ndayavugwa, Philippe Nkezamihigo, administrateur communal et Aline Manirabarusha, gouverneur de province Muyinga l'ont livré aux policiers et Imbonerakure qui l'ont torturé jusqu'à ce que la victime soit incapable de marcher.

Une personne arrêtée et torturée en commune Nyanza-lac, province de Makamba

Evariste Kabura, professeur au Lycée communal de Kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, a été arrêté et torturé par les jeunes Imbonerakure de Kabonga le 29 septembre 2016. Il avait des blessures et des plaies sur son corps. On l'a ensuite ligoté et livré au SNR de Makamba. Après intervention des ODHs, il a été transféré au cachot de la PJ Makamba. Il est accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Quatre personnes arrêtées et torturées en commune et province Makamba

Le Gouverneur de province Makamba, Gad Niyukuri, a arrêté le 24 septembre 2016 vers 18 heures 35 minutes, quatre personnes Gilbert Rukerindanga alias Nzuzi, Jean Claude Tuyishemeze, Nestor Havyarimana, Eric Bizumukama et Bernard Nsabimana. Ces quatre personnes ont été embarquées par force dans une camionnette du gouverneur et ont passé trois heures dans les enceintes de la police de Makamba où elles auraient été torturées avant d'être relaxées, le lendemain, le 25 septembre 2016. Elles étaient accusées d'organiser des réunions visant à perturber la sécurité. Cependant ces quatre fonctionnaires venaient de leurs services et faisaient des échanges au rond-point de la commune Makamba. Rappelons que le gouverneur de la province Makamba a instauré un couvre-feu dans toute la province à partir de 22 heures et a interdit tout attroupement de plus de trois personnes au rond-point de la commune Makamba à partir de 18 heures. Cette interdiction est une restriction très grave des libertés individuelles.

Deux personnes arrêtées et torturées en commune Ntega, province Kirundo

J.Marie Misigaro et J.Baptiste Rukemampunzi, habitant respectivement sur les collines de Kigina et Kigaga commune Ntega, province Kirundo se sont plaints d'avoir été torturés par l'administrateur communal, Philippe Ngabonziza.

La première victime, Misigaro, est membre de la coalition Amizero y'Abarundi qui regroupe principalement le parti UPRONA et FNL aile d'Agathon Rwasa. Elle avait fui trois mois auparavant vers la commune Busoni, par crainte pour sa sécurité. De retour, le 12 septembre 2016, elle a été arrêtée à la maison par l'administrateur communal qui l'a emmenée à la police. La victime a été tabassée par l'administrateur communal avant que ce dernier ne donne des ordres aux jeunes Imbonerakure de poursuivre cet acte de torture. La victime a été libérée par la suite.

La seconde victime s'est plainte d'avoir été violemment battue, le 6 septembre 2016, par des policiers du poste de Ntega qui l'accusaient de rentrer du Rwanda où elle était allée chercher du travail.

Quatre personnes arrêtées et torturées au SNR en province Ngozi

Les détenus Jonas Niyatwese, âgé de 23 ans, né sur la colline Kibande, commune Kiremba et province Ngozi, mais résidant à Rusuguti, Dieudonné Tuyisenge, âgé de 17 ans, de la commune Gashikanwa, province Ngozi mais résidant à Kigarama, Mathias Nsengiyumva , âgé de 30 ans, né à Masama en commune Nyamurenza et province Ngozi mais résidant à Rusuguti, Jimmy Nimubona, âgé de 20 ans, né à Maruri, commune Gashikanwa et province Ngozi mais résidant à Rusuguti, se sont plaints d'avoir été torturés par un OPJ dans les bureaux du SNR en province de Ngozi. Les victimes ont été arrêtées en date du 6 septembre 2016 et conduites au cachot de la P.J Ngozi par les agents de la Police. Des sources sur place ont affirmé que ces détenus étaient encore dans ce cachot en date du 16 septembre 2016 et qu'ils présentaient encore des traces de tortures. La police avait l'intention de leur faire avouer être les auteurs d'un vol de poste de radio et d'un téléviseur appartenant à un certain Kijingi.

Une personne arrêtée et torturée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 6 septembre 2016, vers 19 heures, Tharcisse Kazungu, âgé de 38 ans, originaire de la colline Kibogoye, commune de Nyabihanga, province Mwaro, a été torturé par le chef de zone Nyabihanga. Selon des sources sur place, la victime a été attrapée en flagrant délit de vol dans un champ de pomme de terre sur la colline Bisha, zone Makamba, commune Rusaka, province Mwaro. La police l'a récupérée et l'a conduite au cachot de Gihinga. Au cachot, le détenu présentait des gonflements au niveau des poignets et des traces de bâton sur son corps. Le présumé auteur a confirmé avoir tenté de commettre ce vol et a expliqué qu'il avait faim.

Une personne arrêtée et torturée en province Cankuzo

Un jeune homme du nom de Jean Albert Nzisabira, âgé de 25 ans, originaire de la colline de Kavumu, commune et province de Cankuzo, a été torturé en date du 7 septembre 2016, par des policiers du commissariat provincial de Cankuzo. Selon des témoins, la victime respirait très difficilement et présentait aussi des gonflements au niveau de la tête et des bras. Ces mêmes sources ont affirmé avoir vu quatre détenus qui transportaient la victime au CDS Cankuzo en date du 8 septembre 2016. L'infirmier a recommandé la radiographie à l'hôpital de Cankuzo proche de ce CDS.

Jean Albert Nzisabira a été surpris, le 7 septembre 2016 par la population dans la brousse, en possession de 3 grenades et 3 chargeurs garnis de cartouches d'un fusil de type Kalachnikov, selon des sources sur place. Il faisait partie d'une équipe d'autres jeunes qui eux, ont réussi à prendre fuite.

Un sous-commissaire accusé de torturer des détenus en province Cankuzo

Le sous–commissaire PJ, Henri-Frère Manisha, en province Cankuzo, est dénoncé par des détenus et des habitants qui observent son comportement comme étant une personnalité hors normes qui agit dans la logique de l'oppression contre une population qu'il était censé protéger. Selon des détenus interrogés, ce sous-commissaire leur inflige des tortures et des traitements inhumains ou dégradants. Il les a dépouillés de leurs biens au moment de leur comparution dans son bureau. Au lieu de les écouter, il met en avant la chicotte et la torture comme moyens d'extorquer les aveux. Dans les rapports précédents, des victimes de cette barbarie, ont été relevées. Ce sous commissaire est aussi cité dans la torture du détenu Jean Albert Nzisabira ci-haut évoqué.

Cinq personnes arrêtées et torturées en commune Mukike, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 4 septembre 2016, cinq personnes, Diomède Nahayo, Cyriaque Nitunga, Alexandre Bazitunga, Jean de Dieu Sindayikengera et Désiré Manirakiza, ont été arrêtées sur la colline Ruhororo, zone Mayuyu, commune Mukike. Selon des sources sur place, elles ont été arrêtées par le commandant du camp militaire de Mujejuru, Major Marius Gahomera, qui les a conduites à la position militaire de Mayuyu. Les témoins sur place ont affirmé que ces personnes ont subi des actes de tortures. Trois d'entre elles étaient des élèves. Les 5 personnes ont été relachées en date du 6 septembre 2016 après avoir payé des amendes variant entre 25.000fbu à 35.000fbu, selon des sources sur place.

Une personne arrêtée et torturée en commune Matongo, province Kayanza

Selon une information parvenue à la Ligue Iteka, le 4 septembre 2016, le chef de la colline Gitwe, Balthazar Ndabitunzentyo, a arrêté et torturé le nommé Gaspard Nyabenda, âgé de 39 ans, vivant sur cette colline Gitwe, commune Matongo, province Kayanza.

Retenue au cachot de la commune de Kayanza depuis le 8 août 2016, la victime a déclaré avoir été ligotée lors de son arrestation, en date du 7 août 2016. Des traces de tortures étaient visibles sur ses bras.

AOUT 2016

Un commerçant, membre actif du parti FNL d'Agathon Rwasa, torturé et intimidé en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 26 août 2016, le commissaire de la PAFE en povince Cankuzo, Jothan Nikora, a intimidé et torturé le commerçant Jonas Mugara, de la sous-colline Rusigabangazi, colline Bumba, commune Gisagara, en province Cankuzo. Il l'a menotté en avançant comme alibi que la victime faisait le commerce illégal du sucre SOSUMO alors qu'il avait présenté ses documents signés par le Ministre du commerce, les factures de la SOSUMO ainsi que son NIF. Les voisins qui assistaient à la scène se sont soulevés contre le commissaire et ont résisté contre l'arrestation du commerçant qui a pu fuir. Les menottes ont été coupées à l'aide d'une scie à métaux par ses voisins.

Le 31 août 2016, vers 3 heures du matin, le commissaire est revenu avec un camion de police sur cette colline. Il a vidé le stock de sucre qu'il a transporté dans ce camion vers le commissariat provincial de police, au chef-lieu de la province Cankuzo.

Selon la population de la localité, le commerçant a pris fuite vers la Tanzanie. Il avait, à maintes reprises, été victime de persécution suite à son appartenance politique. Il est en effet un membre très actif du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa.

Une personne torturée au chef-lieu de la province Gitega

Le nommé Salvator Manirakiza, membre du CNDD-FDD résidant à Rutegama, (Masanganzira) en commune et province Gitega, a été torturé par des agents de l'API. Selon des sources sur place, la victime participait au dernier congrès de ce parti qui a eu lieu dans cette localité en date du 20 août 2016. Les témoins de la scène ont précisé que ces agents de l'API avaient l'intention de soutirer de l'argent à la victime. Ils lui ont ainsi volé une somme de 280.000fbu. La victime a perdu connaissance et a été évacuée à l'Hôpital de Gitega où elle a bénéficié des soins médicaux.

Une personne torturée en commune Mukike, province Bujumbura rural

La nommée Sandrine Hakizimana a été torturée en date du 20 août 2016, sur la colline Mutobo, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural. Des témoins ont rapporté que des militaires, de la position de la zone Rukina ont surgi chez elle. Ils ont demandé sur un ton menaçant où se trouvait le mari de la victime, en exil. Par après, ils ont forcé la femme à signer un papier qui attestait que son mari détenait des armes avant de prendre le chemin d'exil. La femme a tenté de repousser cette demande eta été torturée pour signer par force.

Une personne torturée en commune Mwakiro, province Muyinga

Le nommé Ndayisaba, membre de la coalition Amizero y'Abarundi FNL aile d'Aghaton Rwasa, a été victime de torture sur la colline Mukungu, zone Kiyanza, commune Mwakiro, province Muyinga. Le chef de la colline Mukungu, accompagné par des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD avaient été gênés par la présence de ce citoyen dans une réunion collinaire organisée le 18 août 2016. Ils l'ont alors mis à tabac, l'accusant de ne pas céder aux pressions d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le chef de colline a exigé aux membres des partis de l'opposition de se résoudre à adhérer au parti CNDD-FDD au risque d'en subir les conséquences qui s'imposeraient.

Une personne arrêtée et torturée en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 22 août 2016, Pacifique Iradukunda, âgé de 19 ans, originaire de la colline Mbogora, commune Nyabihanga, province Mwaro, a été arrêté et torturé sur la colline Kibogoye, commune Kayokwe par des jeunes de la ligue Imbonerakure du parti au pouvoir en complicité avec l'administration locale. Selon des témoins de la scène, ce jeune homme a été ligoté et torturé sur ses testicules pour avouer faire partie des groupes rebelles qui combattent le pouvoir du CNDD-FDD. La victime a, par après, été conduite au cachot du poste de police de la zone Gihinga.

Un militaire de grade de Major arrêté et torturé au chef-lieu de la province Gitega

En date du 20 août 2016, des agents de l'API ont arrêté, battu et ligoté le Major Clément Hamenyimana alias Kirima, commandant en second du camp Ruyigi issu de la 32ème promotion de l'ISCAM. La scène a eu lieu devant sa famille à son domicile situé dans le quartier Shatanya I, au centre-ville de la province Gitega.Major Clément Hamenyimana a été embarqué, par la suite, dans un véhicule de police par six agents de l'API. Selon des sources de sa famille, l'Officier avait eu la veille de cet incident une discussion houleuse avec un agent de l'API dans un kiosque du quartier. La discussion avait failli tourner en confrontation. Les mêmes sources ont indiqué que cet Officier, arrêté sans mandat, a par la suite été libéré après plusieurs heures d'interrogatoire par le commissaire provincial de la police à Gitega.Par après, il a pris le chemin d'exil, selon des sources sur place.

Trois personnes arrêtées et torturées en province Makamba

Le premier cas concerne le nommé Yoramu Nzeyimana, âgé de 15 ans, fils de Rénovât Nsengiyumva et de Acquéline Hatungimana, originaire de la colline Kiyange, zone Mugeni, commune Kayogoro. Il a été victime de tortures de la part des jeunes Imbonerakure dont certains ont été identifiés notamment, Nahimana fils de Kajisho et Gatore, fils de Munongo. La victime était accusée d'avoir volé des colocases dans un champ. Elle a été arrêtée le 1er août 2016.Des blessures étaient encore visibles au niveau de la tête, de la jambe gauche et des coudes pour avoir été ligotée.

Le deuxième cas est celui d'Adolphe Ushindi, âgé de 20 ans, fils de Melick Ntamavukiro et de Juliette Ndayizeye, cultivateur, originaire de la colline Kiderege, commune Nyanza-lac. Il

a déclaré avoir été torturé par des jeunes Imbonerakure dont Ndayikeza, Dismas et Nsanze, tous originaires de la colline Buheka. Des traces de coups de bâtons étaient visibles au coup et aux jambes. Des traces au niveau des coudes montraient que la victime avait été ligotée.

Le troisième cas est celui de Jean Berchmans Habarugira, âgé de 28 ans, marié et père de 3 enfants dont 1 fille et 2 garçons. Il est originaire de la colline et zone Bukeye, commune Nyanza-lac, fils de Gérard Gahungu et de Virginie Nikoyagize. Il a affirmé avoir été torturé par des Imbonerakure de sa colline dont un certain Cyriaque alias Mazi, pour être rentré tardivement la nuit. Son doigt majeur de la main gauche a été fracturé. Il a été arrêté et conduit au cachot de police de Nyanza-lac.

Une personne arrêtée et torturée en commune Gisuru, province Ruyigi

Obède Nshimirimana, âgé de 31ans, sentinelle des kiosques des commerçants sur la colline Rusange, commune Gisuru, a été victime de tortures depuis son arrestation en date du 17 août 2016. Selon des sources sur place, le commissaire provincial l'accusait de n'avoir pas dénoncé une bande armée qui était passée sur sa colline natale en date du 16 août 2016 vers 19 heures. La sentinelle a dit avoir été contrainte par une bande armée de montrer l'emplacement des domiciles des Imbonerakure et de la position de police sur place. D'après ses dires, cette bande qui était composée d'au moins 11 personnes armées de fusils de type Kalachnikov dont 4 femmes en vestes policiers et 7 hommes habillés en tenues policières complètes, lui avaient interdit de le révéler à qui que ce soit. Il a fini par décrire la scène au chef de colline et d'autres élus locaux. Informé de l'incident, le commissaire provincial est allé chercher la sentinelle, il l'a roué de coups de bâtons pour n'avoir pas dénoncé cela à temps. Il l'a pris dans son véhicule pour qu'il lui montre l'itinéraire pris par ces hommes. N'y parvenant pas, Obède Nshimirimana a été conduit, le 17 août 2016, au cachot du commissariat de police de Ruyigi où il a subi des actes de tortures, le 18 août 2016, au cours d'un interrogatoire musclé d'au moins une heure avec l'intention du commissaire provincial de lui extorquer des aveux.

Une personne torturée par des Imbonerakure en commune et province Kirundo

Le nommé Evariste Vyukuri, âgé de 26 ans, résidant sur la colline Bugera, commune et province Kirundo, a été victime de tortures. Selon des sources sur place, des jeunes de la ligue Imbonerakure affiliés au CNDD-FDD l'ont ligoté et l'ont violemment battu l'accusant d'être complice dans le vol d'une somme de 130.000 fbu chez le DPE où il travaillait comme domestique.

Une personne torturée par des Imbonerakure en province de Ngozi

Le nommé Julien Karenzo, originaire de la colline Rurama, commune et province Ngozi, a été battu le 16 août 2016 par des Imbonerakure qui lui ont dérobé une somme de 125.000 fbu. Il a été conduit au centre de santé Rurama pour des soins de santé intensifs. Selon des sources sur place, les auteurs présumés, pourtant bien connus, n'ont pas été inquiétés.

Trois personnes arrêtées et torturées en province Muyinga

Célestin Ntakabanyura, âgé de 30 ans, Alexis Habarugira, âgé de 32 ans et Ildéphonse Nsengiyaremye, âgé de 24 ans, tous originaires de la colline Munazi, commune Busoni, province Kirundo, ont été torturés après leur arrestation le 16 août 2016, à Kinanira, en commune Giteranyi, province Muyinga. Ils se sont plaints d'avoir été violemment battus d'abord par des policiers du poste de Giteranyi, puis au bureau du responsable provincial du SNR à Muyinga. Les trois jeunes se rendaient en Tanzanie pour se faire embaucher comme maçons. Ils étaient soupçonnés par la police de rejoindre les rangs des mouvements rebelles en Tanzanie.

Une personne arrêtée et torturée en commune Gisuru, province Ruyigi

Un mineur de 16 ans du nom de Célestin Niyongabo, originaire de la colline Rubanga en commune Gisuru, province Ruyigi, a été arrêté en date du 6 août 2016, sur la sous colline de Muka, colline Bumba en commune Gisagara, où il séjournait pour récolter le manioc du champ que son père avait acheté en Tanzanie tout près de la frontière. Il a été conduit à la position militaire de Muka où il a subi des actes de torture. Les militaires de cette position l'ont ligoté et lui ont assaini des coups de bâtons sur ses fesses, l'accusant d'être un voleur. Selon des sources sur place, des traces de cordes étaient visibles sur ses bras et la victime s'asseyait difficilement suite aux coups de bâtons. Elle a été détenue au cachot de poste de police de Gisagara, le 7 août 2016.

Un jeune homme arrêté et torturé en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 8 août 2016, vers 12 heures 30 minutes, le chef de zone de Cibitoke, Evode Bashingwa, a arrêté et torturé le nommé Jay Ndarusanze, habitant à la 15ème avenue n°75. Après cette scène de torture, la victime accusée d'avoir participé au mouvement anti 3ème mandat, a été conduite au cachot de la zone. Elle a été par après conduite au cachot du SNR avant d'être transférée à la prison centrale de Mpimba, le 23 août 2016. La famille s'est réjouie que la victime ait eu la chance d'être transférée à la prison de Mpimba au moment où beaucoup d'autres jeunes accusés d'avoir participé aux manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza, ont été tués et/ ou portés disparus.

Une personne arrêtée et torturée en zone Rwegura, province Kayanza

En date du 4 août 2016, vers 20 heures 30 minutes, Saleh Habarugira, âgé de 39 ans, originaire de la colline Rwegura, zone Rwegura de la commune Muruta, a été arrêté et torturé par des jeunes Imbonerakure qui l'accusaient d'avoir frappé sa femme. D'après le détenu interrogé, il a été arrêté par un groupe de 8 jeunes Imbonerakure de la colline

Rwegura qui étaient sous le commandement d'un chef du nom de Karubwenge. Par la suite, ces Imbonerakure l'ont remis aux policiers qui l'ont directement mis au cachot dans un état critique.

Trois jeunes arrêtés et torturés par des Imbonerakure en commune Busoni, province Kirundo

En date du 1er août 2016, en zone Gatare, commune Busoni, province Kirundo, les nommés Pierre Zawuli, Elias Butoyi et Moïse Munezero, ont été arrêtés et torturés par des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, commandés par le chef de zone Gatare, Vital Manirambona, accompagné d'un certain Muvunyi qui fut président communal de ce même parti. Selon des sources sur place, ces trois personnes ont d'abord été incarcérées au cachot de la zone Gatare, commune Busoni avant d'être conduites à un endroit que ces Imbonerakure appellent "Golgotha" où elles ont subi des séances de bastonnades, accusées d'avoir tenu une réunion illégale chez l'une d'entre elles, Pierre Zawuli.

Une personne arrêtée et torturée en commune Butihinda, province Muyinga.

En date du 2 août 2016, le nommé Copas Mbazumutima, membre du FNL, aile d'Agathon Rwasa, originaire de la colline Rukira, commune Butihinda, a été arrêté par Révocat Rukerandinzi, secrétaire communal et président communal du parti au pouvoir le CNDD-FDD. La victime a été conduite à bord d'un véhicule privé de cette autorité, à la permanence du parti où elle a été retenue pendant plus de deux heures, battue et menacée de mort par des Imbonerakure sur place. Des sources sur place ont indiqué que ces derniers l'accusaient d'avoir dénoncé leurs abus auprès de l'autorité administrative.

Trois personnes arrêtées et torturées en province Kirundo

En date du 1er août 2016, les nommés Félix Nijimbere, âgé de 24 ans, et J.Bosco Bizabishaka, âgé de 20 ans, tous les deux originaires de la colline Rubira, zone et commune Musenyi, province Bubanza, ont été arrêtés et torturés par des éléments de la Ligue des jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir, le CNDD-FDD en complicité avec des policiers. Ces derniers leur ont soutiré successivement 48.000 frw et 8.000 frw, accusés de posséder cette monnaie du Rwanda et de fréquenter ce pays.

Le nommé Valence Sibomana, âgé de 26 ans, originaire de la colline Nyamabuye, zone Kigina, a été arrêté et torturé en date du 1er août 2016 par des Imbonerakure commandés par leur chef Myandagaro, président de la Ligue des jeunes Imbonerakure au niveau collinaire. Selon des sources sur place, la victime était soupçonnée d'avoir volé des habits. Des traces de tortures étaient visibles sur son corps.

JUILLET 2016

Une personne torturéeau domicile du responsable du SNRet arrêtée en commune et province Muramvya

Le prénommé Gaspard a été victime de séquestration, de tortures et de tentative d'assassinat au domicile du chef du SNR en province Muramvya où il était illégalement détenu depuis quelques jours. La nouvelle a été connue lorsqu'en date du 26 juillet 2016, des coups de fusils ont été entendus au domicile de ce responsable du SNR situé dans le quartier Rwasazi, au chef-lieu de la province Muramvya. Selon des témoins sur place, la victime tentait de s'évader de son cachot lorsqu'elle a essuyé des tirs. Elle n'a pas été atteinte mais on l'a rattrapée. Ayant été réveillé par cet incident, le commissaire provincial de police est venu au secours de Gaspard, et l'a conduit au cachot de police, malgré son état critique qui nécessitait des soins médicaux.

Un journaliste torturé en province Rutana

Nestor Ndayitwayeko, journaliste de l'organe d'information Info Grands Lacs, a été menacé et tabassé par OPC Léandre Nkurunziza en date du 26 juillet 2016, au moment où il se trouvait dans un bistrot de la place. Selon des témoins, ce responsable de police voulait le contraindre de fuir le pays comme ses confrères journalistes. Le commissaire provincial, au lieu de punir l'auteur qui est son subalterne, a plutôt banalisé les faits qu'il qualifiait d'incident simple survenu dans un bar et a promis de régler l'incident à l'amiable.

En date du 1er août 2016, Nestor Ndayitwayeko a été contraint de fuir comme les autres journalistes des médias privés. Il est mort en exil en date du 29 novembre 2016.

JUIN 2016

Cinq personnes dont deux ex-démobilisés arrêtés et torturés en commune Mugamba, province Bururi

Deux démobilisés ex-FAB, Adolphe Niyongabo et Ntavyibuha ainsi que 3 jeunes hommes ont été arrêtés et torturés par la police sur la sous colline Muhabo, colline Nyakimonyi, situées en zone Vyuya, commune Mugamba, province Bururi, en date du 23 juin 2016. Les victimes ont été incarcérées dans le cachot de la commune Mugamba, accusées d'être des rebelles qui attaquaient les policiers et les militaires.

Selon des sources sur place, les policiers et les militaires de cette position justifiaient ces nouvelles vagues d'opération d'arrestations en disant que ces gens travaillaient avec le chef de colline répondant au prénom de Gordien chez lequel une arme Kalachnikov aurait été trouvée. La population parlait d'un montage fabriqué de toutes pièces dans l'unique objectif d'arrêter les jeunes et les ex-démobilisés de cette localité.

Des Imbonerakure, en l'occurrence le directeur de l'E.P Nyakimonyi, le nommé Niyondiko et Alexis alias Bihanga de l'OTB de Tora, étaient derrière ces arrestations, selon les habitants de la localité. C'était aussi à la suite d'une embuscade tendue à au moins 7 véhicules dans la même localité où des hommes armés avaient pillé de l'argent et d'autres biens avant de s'éclipser dans la nature. Cette embuscade a été attribuée à des policiers et des militaires, selon des sources sur place et certaines victimes de l'incident.

Un commerçant et un boucher arrêtés et torturés chez le chef du SNR en province Rutana

En date du 25 juin 2016, vers 16 heures, Ngabire (commerçant de vaches) et Pascal Nduwayo (boucher), âgés respectivement de 31 et 33 ans, ont été arrêtés sur la colline Gitaba de la commune et province de Rutana. Ils ont été torturés par le chef du SNR en province de Rutana les accusant de vol de vaches avant de les enfermer chez lui.

Selon des sources sur place, Ngabire avait acheté une vache pour la vendre au marché de Matana mais avait constaté que cette dernière n'allait pas arriver à destination. Il a alors appelé Pascal pour qu'il l'aide à abattre la vache afin de transporter plutôt la viande à Rutana. En cours de route vers Rutana, les 2 hommes ont rencontré le chef du SNR qui les aarrêtés et les a torturés avant de les acheminer chez lui où ils avaient été enfermés pendant au moins deux jours.

Une personne torturée par des Imbonerakure en commune Cendajuru, province Cankuzo

Le nommé Balthazar Rirabakina, âgé de 39 ans, aété victime de tortures sur la colline Kigarika, commune Cendajuru, province Cankuzo. Il aurait été attaqué à son domicile, vers 23 heures, par une équipe de 3 jeunes Imbonerakure de la localité qui l'accusaient de ne pas se ranger et de ne pas vouloir comprendre l'idéologie du parti CNDD-FDD.

Pendant la scène, selon des sources sur place, les présumés auteurs auraient dit être au service de leur parti politique. Il a été blessé sur le nez et la bouche. Interrogé, Balthazar Rirabakina disait ne pas vouloir porter plainte de peur d'être tué par ces Imbonerakure qui l'avaient attaqué.

Deux personnes arrêtées et torturées en commune Nyabitsinda, province Ruyigi

Charles Ndikuriyo et Vianney Kwizera de la colline Mago, commune Nyabitsinda, province Ruyigi ont été torturés par le commissaire de police provincial et le chef de poste de police de Nyabitsinda. Les 2 hommes ont été arrêtés et détenus arbitrairement le 2 juin 2016 à 3 heures, après avoir été roués de coups, selon des sources sur place. Les victimes présentaient des cicatrices au dos, sur les genoux et les bras. Elles auraient été accusées sans aucune preuve matérielle, de détention illégale d'arme.

Deux personnes torturées en commune Gisuru, province de Ruyigi

A la suite d'une rumeur d'attaque armée sur la colline Gisuru, le commissaire provincial de police à Ruyigi, accompagné de plusieurs policiers et des Imbonerakure, ont torturé deux personnes dont un juge du Tribunal de résidence et une autre personne originaire de la province Makamba qui était venue rendre visite à ce juge. Ce dernier a, par la suite, fui la localité au moment où le visiteur était hospitalisé suite aux tortures.

Deux personnes torturées en province de Makamba

Oscar Kabura, chauffeur à l'hôpital de Makamba et Herman Nitunga, encadreur au Lycée communal de Makamba, se plaignaient d'avoir été frappés par des agents de la sécurité présidentielle. Selon des sources sur place, ces hommes avaient été accusés de bloquer le convoi présidentiel lors de la visite du Président Pierre Nkurunziza, les 24 et 25 juin 2016. Ils ont été tabassés avant d'être relâchés.

Un jeune élève torturé en province Muramvya

En date du 3 juin 2016, Claude Nduwimana, élève de la 10ème année au Lycée communal de Kiganda, a été enlevé et torturé par des hommes, à bord d'une camionnette aux vitres teintées qui seraient des agents du SNR, sur la route Kiganda-Muramvya. Il a été retrouvé dans la soirée du 4 juin 2016, étant dans un état critique incapable de sortir sa voix.

MAI 2016

Une personne torturée en province de Rutana

En date du 19 mai 2016, vers 19 heures, sur la colline de Nyamabuye, zone de Kinzanza en commune de Gitanga de la province de Rutana, Vincent Ndihokubwayo, âgé de 32 ans, a été battu et blessé par des Imbonerakure de la localité, jeunes affiliés au parti au pouvoir, en patrouille nocturne. Il aété malmené, accusé de rentrer à des heures avancées. D'après les sources sur place, c'était un prétexte car la victime appartient au parti de l'opposition, le FNL d'Agathon Rwasa. Par après, il s'est rendu au CDS de Kinzanza pour subir des soins. Il voulait bien porter plaintes une fois rétabli, car il avu certains visages qu'il connaissait. Cependant, il a peur des représailles et de l'impunité dont jouissent les Imbonerakure du CNDD-FDD.

Un homme torturé par des Imbonerakure, en commune Cendajuru, province de Cankuzo

Dans la nuit du 22 mai 2016, à 23 heures, Oscar Nyandwi originaire de la sous-colline Vyampa, colline Rukoyoyo, zone Nyamugari, commune Cendajuru, province de Cankuzo, a été attaqué et tabassé par un groupe des jeunes Imbonerakure à son domicile qui ont d'abord défoncé la porte de sa maison. Ces Imbonerakure l'avaient accusé de les avoir injuriés. Ils ont également volé une somme de 31.000fbu qu'il avait dans sa poche. Il a été libéré le lendemain

après avoir payé une somme de 20.000fbu. Oscar Nyandwi a indiqué qu'il a été victime de son appartenance politique car il est membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa**.**

MARS 2016

Quatrepersonnes arrêtées et torturées en commune Busoni, province Kirundo

En date du 29 mars 2016 vers 9 heures, Yahaya Haberumukiza, âgé de 23 ans, a été arrêté par les Imbonerakure, dans la zone Gisenyi, Commune Busoni, province de Kirundo. Selon les informations recueillies sur place, Yahaya Haberumukiza était de retour du Rwanda. Il a été conduit à la position militaire de Bishisha accusé d'être un agent de renseignement des rebelles qui se trouveraient au Rwanda. Il a par la suite été conduit au cachot de la PJ de Kirundo par le Commissaire PSI, Jacques Nijimbere.

En date du 28 mars 2016 vers 15 heures, en zone Gisenyi, commune Busoni de la province Kirundo, Apollinaire Barangenza, âgé de 24 ans, originaire de la commune Kiremba, province Ngozi, a été arrêté par des Imbonerakure. Accusé de collaborer avec les rebelles qui se trouveraient au Rwanda, il a été conduit dans la forêt pour subir des actes de torture, selon les sources sur place. Après la torture, la victime a été remise au commissaire PSI, Jacques Nijimbere, qui l'a conduite au cachot de la PJ de Kirundo.

En date du 28 mars 2016, vers 15 heures, dans la zone Gisenyi, commune Busoni, province Kirundo, un jeune homme du nom de Jean Havyarimana, âgé de 20 ans, originaire de la commune Rugombo, province Cibitoke, a été arrêté par des Imbonerakure, en collaboration avec des policiers. De retour du Rwanda où il travaillait, il a été accusé d'être un agent de renseignement des rebelles qui se trouveraient au Rwanda. Il a été ensuite conduit dans une forêt où il a subi des actes de torture avant d'être conduit au cachot de la PJ de Kirundo par le commissaire provincial, Jacques Nijimbere, selon les sources sur place.

En date du 25 mars 2016, vers 9 heures, en zone Gisenyi, commune Busoni, province de Kirundo, Sendegeya, âgé de 31 ans, a été arrêté par des Imbonerakure en collaboration avec des policiers. Accusé de vouloir se rendre au Rwanda pour rejoindre un mouvement rebelle qui se trouverait dans ce pays, il aété conduit dans une forêt où il a subi des actes de torture avant d'être conduit à la position militaire de Bishisha. Par après, le commissaire provincial PSI, JacquesNijimbere, l'a récupéré pour l'emmener au cachot de la PJ de Kirundo, selon les sources sur place. Cette personne venait de rentrer du Rwanda.

Une personne torturée par les Imbonerakure en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la soirée du 28 mars 2016, en commune Rugombo de la province Cibitoke, un nommé Jacques Sibomana a été torturé par des jeunes affiliés au parti au pouvoir aux yeux de la police qui assistait sans secourir la victime. Celle-ci était accusée d'être un opposant politique contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. La population a tenté en vain de recourir à la police qui n'a pas répondu à l'appel, selon des sources sur place.

Deux personnes torturées en commune Matongo, province de Kayanza

En date du 21 mars 2016, un homme et une femme ont été maltraitées par le chef de colline du nom de Mathieu Ngenzahayo qui était accompagné d'un groupe de jeunes Imbonerakure sur la colline Burengo, commune Matongo, province Kayanza. Ces personnes étaient accusées d'aller travailler dans leurs champs au moment où les autres étaient dans les travaux communautaires. L'homme a été tabassé tandis que sa femme a été roulée par terre devant des enfants qui étaient venus assister à la scène. Il nous a aussi révélé que les personnes qui ne participaient pas aux travaux communautaires étaient considérées dans cette commune, comme des opposants au 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Un homme torturé à Tora en commune Mugamba, province de Bururi

En date du 4 janvier 2016, sur la colline de Muyange-Kavumu, une personne du nom d'Emmanuel Nizigiyimana a été battue par des policiers du poste de Tora en commune Mugamba et a été blessée au niveau de la tête.

III.1.4. DES CAS D'ARRESTATIONS ET DE DETENTIONS ARBITRAIRES

Au moins 3407 cas d'arrestation et de détention arbitraire avaient été répertoriés par la Ligue burundaise des droits de l'Homme Iteka depuis le mois de novembre 2015 jusqu'au mois de novembre 2016.

NOVEMBRE 2016

Six jeunes gens arrêtés en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 1er décembre 2016, six jeunes gens ont été arrêtés après une fouille perquisition et conduits au cachot du poste de police situé au chef-lieu de la zone Musaga. Les policiers disaient qu'ils recherchaient des rebelles cachés dans cette zone. Cette dernière est continuellement la cible des fouilles perquisitions qui y sont organisées et à l'issue desquelles des individus sont raflés. Certains de ces jeunes sont relâchés après quelques jours, d'autres disparaissent ou sont conduits dans des maisons de détention.

Cinq militaires dont quatre officiers arrêtés après l'attaque armée contre le conseiller à la présidence chargé de la communication

Juste après l'attaque contre le conseiller Willy Nyamitwe, intervenue en date du 28 novembre 2016, un caporal-chef du nom de Félix Nizigiyimana, ex FAB, originaire de la colline Gikebuke, commune Rusaka, province Mwaro, a été arrêté en date du 29 novembre 2016, chez lui sur la colline Kinyinya, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, non loin du lieu du crime. Le commissaire du nom d'Ayubu, bien connu dans des actes de répression contre les opposants politiques du CNDD-FDD a été à l'origine de cette arrestation, dénoncée comme arbitraire et sans preuves visibles par la famille et les voisins.

Deux colonels Nestor Bahati, alias « ça dépend » arrêté le 30 novembre 2016 et Jean-Baptiste Miruho, alias « Miros », arrêté le 1er décembre 2016, tous des ex PMPA issus du CNDD-FDD, le parti au pouvoir, sont poursuivis dans la même affaire de tentative d'assassinat de Willy Nyamitwe, le conseiller principal chargé de la communication du Président Pierre Nkurunziza.

En date du 29 novembre 2016, le capitaine Célestin Iranyibutse, ex-PMPA, a été arrêté chez lui en zone Rubirizi, commune Mutimbuzi province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, ces arrestations ont été faites sur mandat du procureur de la république, avant d'être conduits pour être incarcérés dans les cachots du SNR en Mairie de Bujumbura. Les trois officiers sont poursuivis pour « tentative d'assassinat et atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, pour leur participation à la tentative d'assassinat sur Willy Nyamitwe et pour leurs liens avec les groupes armés qui cherchent à déstabiliser le Burundi", a expliqué à l'AFP un haut gradé de l'armée, sous couvert d'anonymat.

Un autre capitaine du nom de Habonimana a également été arrêté dans ce même dossier. Ils sont tous accusés de vouloir déstabiliser les institutions de la République.

Ces officiers supérieurs issus du CNDD-FDD ont été arrêtés dans un contexte où des centaines de militaires et policiers ex-FAB ont fait objet de répression par le pouvoir burundais hanté par une rébellion invisible depuis la tentative de coup d'état manqué du 13 mai 2015. Trois officiers parmi les cinq ont été transferés à la prison centrale de Muramvya.

Une personne arrêtée en commune Matana, province Bururi

Jean Claude Arakaza, a été arrêté le 27 novembre 2016. Selon des témoins, la victime a été arrêtée sur la colline Rubanga, commune Matana, province Bururi par des policiers qui l'accusaient d'avoir organisé une réunion de déstabilisation au Lycée de Rubanga. La famille et les amis ignorent le motif de cette arrestation et témoignent que cet élève est innocent. Ils estiment qu'il est victime de la répression continue contre les présumés opposants au 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Quatre officiers ex-FAB en retraite arrêtés en zone urbaine de Kinindo, Mairie de Bujumbura

Dans la matinée du 2 décembre 2016, la police burundaise a arrêté 4 officiers lors d'une fouille perquisition organisée en zone urbaine de Kinindo, Mairie de Bujumbura. Le colonel à la retraite du nom de Masare et trois autres colonels retraités : Colonel Nshimirimana, colonel Bahenda et colonel Augustin Nshimirimana, tous ex-FAB ont été arrêtés. Chez le colonel Masare, jusqu'ici professeur de mathématique dans des universités locales, la police disait avoir saisie des tenues militaires. Aucune précision sur les objets saisis aux domiciles de ces trois autres anciens officiers de l'armée. Ils ont été relaxés après quelques heures de captivité non fondée, selon des sources sur place.

Trente personnes arrêtées en commune Kigamba, province Cankuzo

Trente personnes ont été arrêtées par la police sur la colline Rusagara, commune Kigamba, province Cankuzo, le 26 novembre 2016, lorsque ces dernières se rendaient au marché de Kigamba. Toutes ces personnes étaient connues dans cette localité mais la police a avancé le motif qu'elles n'avaient pas de CNI sur elles. Selon des sources sur place, elles ont été libérées après avoir payé une amende de 5.000 fbu chacune. La population de cette localité dit que c'est le moyen que la commune a trouvé pour collecter l'argent alors que cette population vit actuellement dans la pauvreté.La même source nous indique que la localité est soupçonnée être contre le pouvoir du CNDD-FDD.

Une personne arrêtée en commune et province Cankuzo

Sur ordre du gouverneur de la province Cankuzo, Espérance Ntakarutimana, planton au bureau provincial de santé en province Cankuzo et originaire de la colline de Cankuzo, commune et province de Cankuzo a été arrêtée et conduite au cachot du parquet de Cankuzo le 29 novembre 2016. Elle était accusée d'avoir montré un message WhatsApp aux personnes qui étaient avec elle. Ce message disait que le député Anglebert Ngendabanka était en train d'exiger une contribution forcée pour achever la construction de sa maison auprès des services du CDS et d'autres services publics. Le message avait circulé sur les réseaux sociaux dans la ville. Le gouverneur et le parquet avaient exigé à la victime de dire celui qui lui avait envoyé ce message avant d'être libérée.

Deux personnes arrêtées en province Ruyigi

Le nommé Isaïe Bujana, soudeur, originaire de la colline Dutwe, a été arrêté le matin du 29 novembre 2016, sur ordre du commissaire provincial de police à Ruyigi. Selon des sources sur place, il a été battu au cabaret par un Imbonerakure du nom de Côme Nduwarugira le 28 novembre 2016, vers 19 heures. Ce dernier a alerté par après les chefs collinaires et certains membres du comité de sécurité. Ces derniers avaient défoncé la porte de sa maison avant de le faire sortir. Ces mêmes personnes l'avaient obligé de payer 30.000 fbu avant que le commissaire provincial de Ruyigi ait exigé à son tour son arrestation. Il a été accusé par ces Imbonerakure d'avoir tenté de vouloir les contredire quand ils parlent. Un voisin de la victime du nom de Paul Sakubu, qui avait tenté de le défendre a été lui aussi arrêté.

Trois personnes arrêtées à la frontière rwando-burundaise en province Kirundo

En date du 23 novembre 2016, des agents du SNR en province Kirundo, ont arrêté à la frontière burundo-rwandaise les nommés Méthode Ndayikeza, âgé de 17 ans, originaire de la commine Kigina, commune Bugabira, Abraham Tumusi, âgé de 26 ans, originaire de la localité de Kigobe, zone Cendajuru, commune vumbi, et Claver Nkeramihigo, âgé de 45 ans, originaire de Nyamivuna zone Bukuba, commune Vumbi, province Kirundo. Selon des sources sur place, toutes les trois personnes arrêtées étaient refoulées du Rwanda. Elles ont été conduites au cachot de la PJ Kirundo, accusées d'appartenir aux groupes rebelles. Les

victimes se défendaient à leur tour en disant qu'elles étaient au Rwanda à la recherche de la survie depuis bien des années.

Vingt-huit personnes arrêtées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 29 novembre 2016, lors des fouilles perquisitions policières organisées au quartier Kajaga, zone Rukaramu et en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, au moins 28 personnes ont été arrêtées. Les sources sur place ont indiqué que ces fouilles visaient le contrôle des cahiers de ménages. Les victimes n'étaient pas enregistrées et ont donc été qualifiés de rebelles qui se préparaient pour attaquer le pays.

Deux personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 29 novembre 2016, les policiers ont arrêté deux personnes au cours d'une fouille perquisition et d'un contrôle des cahiers de ménages organisés à la 12ème et 13ème avenue de la zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Elles ont été arrêtées et conduites au poste de police en zone Cibitoke. Une d'entre elles était accusée de n'avoir pas de l'éclairage public sur sa parcelle et l'autre de n'avoir pas été enregistrée dans le cahier de ménage. Elles ont été relâchées après avoir payé 5.000 fbu de rançon chacune.

Quatre personnes arrêtées à la frontière Gasenyi Nemba, en province Kirundo

Deux jeunes, Jean Claude Gatari, âgé de 24 ans et Jean Jacques Muhiziwintore, âgé de 18 ans, tous de la colline Gaturanda, zone Kigina, commune Bugabira, province Kirundo, ont été arrêtés par le chef du SNR Kirundo, à la frontière Gasenyi- Nemba, de leur retour du Rwanda en date du 23 novembre 2016. Ils ont été conduits au cachot de la PJ Kirundo où ils ont été détenus.

Les nommés Ildephonse Nsavyimana, âgé de 36 ans, originaire de la colline Rukina, commune Mukike, province de Bujumbura rural, a été arrêtés par des Imbonerakure en date du 21 novembre 2016. Pascal Ntuyahaga, âgé de 32 ans, de nationalité congolaise a été arrêté par des Imbonerakure en date du 17 novembre 2016. Selon des sources sur place, les deux personnes venaient du Rwanda. Elles ont été conduites au cachot de la PJ Kirundo où elles ont aussi été détenues.

Vingt-neuf personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Vingt personnes ont été arrêtées en date du 23 novembre 2016 lors d'une fouille perquisition organisée dans le quartier Kinanira II, en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Elles ont été par la suite relâchées dans l'après-midi de la même journée. Les habitants de cette zone disent être fatigués de ces fouilles perquisitions de tous les jours qu'ils qualifient de torture morale et demandent à la police de les laisser tranquille. Selon des sources de la police, les fouilles perquisitions visent à intimider tout ménage qui oserait recevoir ou cacher des combattants. La plupart des personnes arrêtées étaient des travailleurs domestiques qui

n'avaient pas de carte de service exigée par l'administration et la police. Chacun a dû payer une rançon de 5.000 fbu pour mériter la libération.

Les neuf personnes restantes ont été arrêtées en date du 22 novembre 2016. Selon des témoins sur place, il s'agissait de sept jeunes garçons et de deux jeunes filles arrêtés au quartier Gasekebuye de cette même zone, soupçonnés d'être des combattants rebelles pour la simple raison de vivre tous dans une même parcelle. Après avoir passé plus de 6 heures de détention au cachot de la zone Musaga, ils ont payé une rançon totale de 200.000 fbu sans quittance, selon les mêmes sources. Il a fallu l'intervention de leurs familles respectives pour que ce montant exorbitant exigé par la police soit collecté et remis pour que les victimes soient relaxées.

Sept personnes arrêtées sur la colline Mago, Commune Nyabitsinda, province Ruyigi

En date du 22 novembre 2016, sept personnes ont été arrêtées sur la colline Mago, commune Nyabitsinda, province Ruyigi. Selon des sources sur place, les victimes ont été arrêtées sur l'ordre du commissaire de police de Ruyigi et de l'administrateur communal de Nyabitsinda. Parmi les personnes arrêtées, figure un militant du parti FNL du nom de Joseph Nkurunziza. Les mêmes sources nous ont indiqué que les victimes étaient accusées d'avoir organisé une réunion de préparation d'un assassinat d'une veuve et ont dénoncé ces accusations qui sont, selon cette source, sans fondements. Les victimes ont été conduites dans les cachots du poste de police de la commune avant d'être transférées au cachot du commissariat de police en province Ruyigi.

Plusieurs travailleurs domestiques arrêtés en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Les policiers du poste de police en zone urbaine de Cibitoke en Mairie de Bujumbura ont arrêté plusieurs travailleurs domestiques à la 8ème et 9ème avenue de cette zone en date du 24 novembre2016. Selon des témoins, ces arrestations ont été faites lors d'une fouille-perquisition et un contrôle des cartes pour travailleurs domestiques. Ces mêmes sources ont précisé que plusieurs domestiques sans cette carte ont été arrêtés mais que celui qui avait 2.000 fbu était directement relâché.

Une personne arrêtée en commune Mukike, province Bujumbura rural

En date du 20 novembre 2016, le nommé Timothée Nibaruta a été arrêté sur la colline de Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike,province Bujumbura rural. Selon des témoins, la victime a été accusée de détention d'armes à feu. Des militaires de la position de Rukina, sans mandat, l'ont arrêté chez lui et l'ont conduit au cachot du poste de police de la commune Nyabiraba avant que le détenu soit embarqué dans un véhicule du commandant du camp Mujejuru en province Bujumbura rural, connu sous le nom de Marius Gahomera. Des sources des proches de la victime ont affirmé que l'homme est poursuivi pour avoir participé activement aux manifestations contre le 3ème mandat du président Pierre Nkurunziza.

Une mineure arrêtée en commune Marangara, province Ngozi

Une mineure de 16 ans du nom d'Emelyne Iradukunda, originaire de la colline Kigoma, commune Marangara, province Ngozi, a été arrêtée par sa patronne accusée d'avoir endommagé un poste téléviseur en date du 22 novembre 2016. La patronne l'a conduite au cachot de la P.J Ngozi où elle a été détenue.

Six personnes arrêtées en commune Ndava, province Cankuzo

Dans la matinée du 24 novembre 2016, six personnes dont la plupart étaient des travailleurs domestiques ont été arrêtées dans le quartier Ndava, situé au Chef- lieu de la province de Cankuzo. Selon des sources sur place, c'était au cours d'une opération policière de fouille perquisition. Les victimes ont été accusées de n'avoir pas de carte de service instaurée par l'administration. Elles ont été libérées après avoir payé une rançon de 5.000 fbu chacune.

Onze personnes arrêtées en province Ruyigi

La nommée Cassilde Mpubusa, âgée de 70 ans, originaire de la colline Kigamba, a été arrêtée pour trafic de jeunes filles. Dans ce cachot de police en commune Ruyigi, elle avait rejeté cette accusation, avait réclamé toute preuve et avait dénoncé plutôt un conflit foncier qui l'oppose à son chef de colline. Notre source a dénoncé aussi 5 autres cas d'arrestations arbitraires sur la colline Ruharo en commune Nyabitsinda.

Il rapporte également 6 cas de personnes arrêtées, accusées de vouloir franchir la frontière vers la Tanzanie. Quatre d'entre eux sont originaires de la commune Butaganzwa et ont déclaré qu'ils partaient pour la levée de deuil de leur parenté Henriette Ntamusano en commune Gisuru.

Une personne avait été arrêtée pour dette civile de 180.000 fbu et avait d'ailleurs dépassé largement le délai de 7 jours sans qu'une période de prorogation n'ait été demandée.

Une personne arrêtée en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 19 novembre 2016, sur la colline Buhina, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, une personne surnommée Gisiga, a été arrêtée par des Imbonerakure accompagné par un agent du SNR du nom de Joe Dassin. La même source a indiqué que Gisiga était un motard et membre du FNL aile d'Agathon Rwasa. Il a été accusé d'avoir participé à la tuerie l'année passée du président du parti CNDD-FDD en commune Kanyosha.

Deux membres du parti CNDD aile de Léonard Nyangoma arrêtés en province Makamba

Élysée Niyungeko, âgé de 53 ans, originaire de la colline Bukeye, commune Nyanza-lac, Thomas Manirambona, âgé de 38 ans, professeur à l' ECOFO Biniganyi en commune

Nyanza-lac, province Makamba, tous membres du parti CNDD de Leonard Nyangoma, en exil, ont été victimes d'arrestation arbitraire orchestrées par des responsables administratifs en collaboration avec le SNR et les jeunes de la ligue Imbonerakure affiliés au CNDD-FDD. Selon des informations qui nous sont parvenues, le premier a été arrêté par le responsable de SNR en commune Nyanza-lac, en date du 23 septembre 2016 accusé d' « atteinte à la sûreté intérieure de l'État ». Il a été par la suite transféré à la prison centrale de Mpimba en Mairie de Bujumbura le 7 novembre 2016, après avoir passé presque deux mois au cachot du parquet de Makamba.

Le deuxième a été arrêté par la police le 12 septembre 2016. Il a été lui aussi accusé d' « atteinte à la sûreté intérieure de l'État ». Le chef de colline et le chef de la ligue des jeunes Imbonerakure de la colline Biniganyi, en commune Nyanza-lac, avaient injustement accusé Thomas Manirambona d' « outrage au chef de l'Etat », selon des sources sur place. Le parquet de la république en province Makamba avait estimé l'accusation non fondée et l'avait relaxé suite à l'absence de preuves. Sur l'ordre du responsable du SNR à Nyanza-lac, il a été arrêté de nouveau une semaine après sa libération et transféré la même date du 7 novembre 2016 à la prison centrale de Mpimba.

Une personne arbitrairement arrêtée en commune Buhinyuza, province Muyinga

Le nommé Augustin Karenzo, âgé de 34 ans, originaire de la sous colline Gasave, colline Bunywana, commune Buhinyuza, province Muyinga, a été arrêté par les membres de la ligue des jeunes Imbonerakure en date du 5 novembre 2016, aux environs de 11 heures 30 minutes en zone Rugari, commune Muyinga. Il a été conduit à la position de police de Murama avant d'être remis au patron du SNR Muyinga, Péniel Hatungimana, le 9 novembre 2016. Détenu depuis le 5 novembre 2016, au cachot de la PJ Muyinga, il est suspecté d'appartenir aux groupes armés pour être simplement en possession d'une photo passeport en tenue policière. La victime a révélé aux ODHs qu'il a été un agent de la police nationale de 2005-2008. Il n'avait pas encore comparu devant l'OPJ lors de notre visite à ce cachot.

Trois personnes arbitrairement arrêtées en province Ngozi

Les nommés Jérôme Ntawupfabimaze, âgé de 18 ans et Fiacre Nininahazwe, âgé de 17 ans, tous originaires de la colline Kiryama, commune Butanganzwa, province de Kayanza, ont été arrêtés dans la matinée du 15 novembre 2016, alors qu'ils avaient passé la nuit chez un ami dans le quartier Kinyami dans la ville de Ngozi. Selon des sources sur place, la police avait opéré ce jour une fouille perquisition dans cette localité. Les victimes ont été conduites et détenues au cachot de la PJ Ngozi. Dans le registre d'écrou, aucune infraction n'était retenue à leur charge.

Lors de cette même fouille perquisition, la police a aussi arrêté Jean de Dieu Mutankana, âgé de 20 ans, originaire de la colline Kinyami, commune et province Ngozi. La victime était également détenue au cachot de la PJ Ngozi et aucune infraction à sa charge n'était marquée dans le registre d'écrou.

Un militant du FNL, aile d'Agathon Rwasa, arrêté en commune Mutaho, province Gitega

En date du 3 novembre 2016, Privat Cishatse, enseignant au Lycée Saint Vincent de Rwisabe, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté par des militaires et conduit au cachot de police de la commune Mutaho, province Gitega. Selon le président local du FNL, Privat Cishatse était accusé d'être impliqué dans un affrontement des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD et ceux d'Agathon Rwasa de cette commune où le chef de zone avait été tabassé causant son hospitalisation.

Deux personnes arrêtées au centre-ville de la province Gitega

En date du 31 octobre 2016, Augustin Arakaza, un motard et King Irakoze, un boutiquier, ont été arrêtés par le commandant du 3ème bataillon commando au centre-ville de Gitega. Selon la police, ils étaient en possession de plusieursCNI et des billets en shillings ougandais et kenyans. Ils ont été détenus au commissariat de Gitega.

Vingt-deux personnes arrêtées en province Mwaro

Vingt-deux personnes, tous originaires de la province Cibitoke, ont été arrêtées dans l'après-midi du 6 novembre 2016 par la police dans la province de Mwaro. Ces personnes disaient qu'elles se rendaient en commune Mugamba, province Bururi pour chercher du travail. Le commissaire de la police à Mwaro a dit qu'elles ont été arrêtées pour enquête.

Un ex-FAB arrêté en commune Mugongomanga, province Bujumbura rural

En date du 3 novembre 2016, vers 9 heures du matin, un ancien militaire ex-FAB et membre du parti UPRONA du nom de Nicolas Dundaguza, originaire de la colline Mugoyi, zone Ijenda, commune Mugongomanga, a été arrêté au centre-ville de la zone Ijenda, commune Mugongomanga, province Bujumbura rural. Selon des témoins de la scène, l'administrateur communal de Mugongomanga, le prénommé Diomède a donné l'ordre à deux policiers de poste de police Rwibaga de l'acheminer au cachot de transit d'Ijenda accusant la victime d'avoir déchiré un tricot du CNDD-FDD que portait un Imbonerakure de cette même colline, du nom de Steve Ndayizeye. La même source a indiqué que cet Imbonerakure avait juré de faire arrêter cet ex-FAB et que cette accusation n'est qu'un pur montage monté de toute pièce. En date du 4 novembre 2016, vers 8 heures du matin, il a été conduit au poste de police de Rwibaga où il a été gardé.

Une personne libérée par le parquet et re arrêtée par l'administrateur communal de Gashoho en province Muyinga

Michel Nkurunziza, âgé de 36 ans, originaire de la commune Gashosho, province Muyinga, a été victime d'intimidation et de torture par l'administrateur de la commune Gashoho. Selon des sources sur place, la victime avait été arrêtée sur injonction de cet administrateur en date du 11 octobre 2016 l'accusant de tentative d'assassinat sur la personne de son petit frère Jean

Marie Nsengiyumva. La victime a été conduite au cachot du poste de police en commune Gashoho puis transférée au cachot de la PJ en province Muyinga. Après avoir été interrogée puislibérée par le parquet de la province Muyinga, le 22 octobre 2016, l'administrateur communal de Gashoho, Désiré Bigirimana, l'a de nouveau arrêté. Lors de cette nouvelle interpellation, la victime témoigne les propos de l'administrateur communal qui disait "Je ne comprends pas pourquoi la justice te libère après six jours alors que t'es un criminel". Le jeune homme a été de nouveau libéré par la justice en date du 8 novembre 2016, après l'intervention des ODHs.

Trois personnes arrêtées en commune et province Muramvya

Trois personnes, Ezéchiel Nzoyisenga, Gélase Nimubona et Martin Bukuru, membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa et membres du comité provincial de ce parti, ont été arrêtées par la police le 8 novembre 2016, en commune et province de Muramvya. Selon une source policière, ces personnes étaient accusées d'appartenir à un parti politique non reconnu par la loi et d'avoir organisé une réunion sans l'autorisation des chefs locaux. Le porte-parole de ce parti, Aimé Magera a estimé que les interpellations intempestives des leaders et membres de son parti rentrent dans le cadre de la déstabilisation des partis politiques de l'opposition et de l'intolérance politique qui gangrène le pouvoir de Pierre Nkurunziza.

Une personne arrêtée et détenue arbitrairement en province Ngozi

Tharcisse Hatungimana, âgé de 37 ans, né à Musumba, commune Bisoro, province Mwaro, avait été arrêté par des agents de la police à la frontière burundo-rwandaise au niveau de la Kanyaru-haut. Il a été gardé à la brigade de Kayanza avant d'être transféré au cachot de la P.J Ngozi. Dans le registre d'écrou, il est marqué qu'il est accusé d' « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ». Pourtant, dit-il, « Je n'avais rien fait de compromettant pour m'accuser de cette infraction et aucune preuve ne peut-être exhibée pour justifier ma détention ». Le 10 novembre 2016, son dossier se trouvait dans les mains du SNR de Ngozi.

Sept travailleurs domestiques arrêtés en zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura

En date du 8 novembre 2016, sept personnes ont été arrêtées par la police au quartier Kinanira I, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place indiquent que les victimes possédaient des CNI et enregistrées dans les cahiers de ménages. Elles ont été conduites au cachot de police de la zone Musaga, sans savoir de quoi elles étaient poursuivies.

Un militaire arrêté en Mairie de Bujumbura

En date du 8 novembre 2016, Claver Nduwimana, alias Kibago, un Caporal-Chef de l'armée, chauffeur au bureau du MDNAC, a été arrêté par son Commandant du nom de Gustave Ciza,

qui l'accusait de port illégal de 2 fusils de type pistolet. Ses frères d'armes ont jugés ces accusations injustes et ont parlé plutôt de montage.

Ils ont dit plutôt que ce pistolet de plus avait été amené par ce même commandant qui avait l'objectif de se débarrasser de ce chauffeur. Le Porte-parole de l'armée Gaspard Baratuza a soutenu le commandant en affirmant lui aussi que le militaire avait été attrapé en possession d'arme non reconnue.

Quatre personnes arrêtées en commune Bugarama, province Rumonge

Quatre personnes ont été arrêtées par la police sur la colline Sage, zone Ruteme en commune Bugarama de la province Rumonge en date du 7 et 8 novembre 2016. Trois parmi ces quatre personnes ont été arrêtées par la police dans la soirée du 7 novembre 2016 dans un bar situé sur la sous-colline Sage, zone Ruteme commune Bugarama, province Rumonge. Il s'agit de Emery Bukuru, Eric Niyindereye, tous démobilisés et Marius, le propriétaire du bistrot. Pontien Ndayishimiye, le père de Marius, a été arrêté le matin du 8 novembre 2016.

Selon des informations recueillies, toutes ces personnes ont été victimes d'un montage et de fausses déclarations faites par un démobilisé de l'armée du nom d'Ernest Ndayisenga surnommé Isidore, aide-soignant au CDS Bambo. Le montage consiste en effet à lier ces arrestations avec l'assassinat de trois personnes dans cette localité au mois d'octobre dernier. Toutes ces quatre personnes ont été incarcérées dans les cachots de la zone Magara de cette même commune.

Selon les mêmes sources, les quatre hommes ont été arrêtés sans mandat d'arrêt, ce qui a inquiété leurs familles, indiquant que ce démobilisé du nom d'Ernest, avait passé la journée du 6 novembre avec les responsables de l'armée et de la police œuvrant dans la zone Ruteme qui l'ont même raccompagné jusqu'à son domicile. Il y avait deux semaines, les effectifs des militaires et policiers affectés dans la localité avaient été renforcés.

Rappelons que l'attaque d'hommes armés au début du mois d'octobre 2016, avait fait 3 morts et 2 blessés. Parmi ces victimes figurait un membre de la ligue des jeunes Imbonerakure du nom de Romuald Bigirimana, directeur de l'école fondamentale de Ruteme et en même temps membre du conseil communal de la commune Bugarama.

Sept personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza

Sept personnes, originaires des communes Bubanza, Gihanga et Buganda en province Bubanza ont été arrêtées en date du 6 novembre 2016 et conduites directement au cachot de la brigade de police en commune de Gihanga. Selon une source policière, les militaires qui ont arrêté toutes ces personnes les accusaient de collaborer avec des groupes armés rebelles qui enlèvent des gens en direction de la réserve de la Rukoko pour les rançonner avant de les libérer.

Des sources indépendantes sur place ont indiqué néanmoins que ces personnes ont été arrêtées injustement car les unes avaient été arrêtées alors qu'elles cherchaient du bois de chauffage au moment où d'autres coupaient des arbres pour du charbon, tandis que d'autres pêchaient du poisson dans la rivière Rusizi. Le chef de poste de police en commune Gihanga, a lui-même été surpris d'entendre que des personnes soient arrêtées avec le motif de collaborer avec des rebelles qui n'existent pas dans cette partie du pays, selon lui. Ainsi, sur base de ces propos du chef de poste de police en commune Gihanga, les familles des prévenus avaient demandé la libération immédiate des leurs. Les mêmes familles avaient affirmé par ailleurs que ces personnes étaient injustement arrêtées. La pêche dans la rivière Rusizi et la recherche du bois de chauffage et du charbon dans la réserve naturelle de Rukoko constituent des activités quotidiennes pour les victimes et les habitants tout proches de ces deux endroits.

Le soir du 7 novembre 2016, trois de ces sept personnes arrêtées, Balthazar Habonimana, Thierry Ngendakumana et Claude, ont été transférées à la prison centrale de Bubanza poursuivies pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat », a indiqué le procureur de la république en province Bubanza.

Quatorze cas de détentions illégales en province Rutana

Dans la province de Rutana, en date du 2 décembre 2016, quatorze détenus étaient encore au cachot de poste de police de Rutana alors que leurs dossiers avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au parquet de Rutana entre les dates du 2 et 22 novembre 2016. Malgré les dénonciations faites par les ODHs sur ce genre d'irrégularités en province Rutana, l'autorité judiciaire ne prend pas de mesures pour y mettre fin, ce qui constitue une violation flagrante de l'article 37 du CPP burundais.

Deux personnes illégalement détenues au cachot de la PJ en province Ngozi

Le nommé Jumapili Nizigiyimana, âgé de 20 ans, originaire de la colline Kanyami, colline et province Ngozi, arrêté le 12 novembre 2016 était encore dans le cachot de la PJ Ngozi le 1er décembre 2016, accusé de vol d'une imprimante. Depuis son arrestation, il n'a pas été interrogé. Son dossier est au niveau du parquet de la république de Ngozi.

C'est le cas aussi d'Eric Ndagijimana, âgé de 15 ans, originaire de la commune Tangara, arrêté en date du 10 novembre 2016 en commune Tangara et qui se trouvait en cette date du 1er décembre 2016 au cachot de la P.J Ngozi. Il était accusé de vol d'une moto. Son dossier se trouve au niveau du parquet de la République de Ngozi.

Une personne de nationalité rwandaise arrêtée en province Muyinga

Le nommé Emmanuel Nsabimana, âgé de 17 ans, originaire de la colline Kurusozi, district de Nyamugari, en république du Rwanda, fils de Jean Marie Vianney Nkengurutse et Mukankusi, est au cachot de la PJ Muyinga depuis le 18 novembre 2016. La victime a été arrêtée par la police en commune Gasorwe, province Muyinga qui l'accusait d'être un irrégulier sur le territoire burundais. Son dossier a été remis au commissaire provincial de la

PAFE pour analyse et suivi. Le commissaire provincial a promis de le remettre aux autorités rwandaises mais les ODHs ont peur que le SNR va changer d'accusation comme il le fait pour les autres détenus d'origine rwandaise chez qui, il colle l'infraction de collaboration avec des groupes rebelles.

Deux mineurs détenus au cachot de la PJ en province Gitega

Au cours d'une visite cachot faite en date du 1er décembre 2016, deux mineurs Nepomuscène Niyonkuru, âgé de 12 ans, né à Bugenyuzi, province Karuzi et Rachid Miburo, âgé de 14 ans, né à Kibongera, commune Muyinga, étaient au cachot de la PJ en province de Gitega. Ils avaient tous été arrêtés en date du 27 novembre 2016 et la police disait manquer un déplacement pouvant les conduire jusqu'à leurs communes d'origines.

Treize personnes illégalement détenues en province Rutana

En date du 24 novembre 2016, treize détenus étaient encore au cachot de poste de police en commune Rutana alors que leurs dossiers avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au parquet de Rutana entre les dates du 14 octobre et 11 novembre 2016. Ces détentions illégales prolongées au commissariat de police en province Rutana, faites en violation flagrante de l'article 37 du CPP, continuent d'être dénoncées mais l'autorité semble être insensible à la situation.

Deux cas de détentions illégales en province Kayanza

Le nommé Oswald Ntirandekura, âgé de 38 ans, agent d'une compagnie de gardiennage, « City Security », a été arrêté et détenu au cachot de la PJ Kayanza le 24 octobre 2016, accusé dans une affaire d'enquêtes sur un vol d'une camionnette commis à l'OTB Rwegura. La camionnette était garée dans les enceintes de l'hôpital Kayanza où le détenu montait la garde**.**

L'autre cas est de Raymond Ndayisenga, âgé de 58 ans, originaire de la colline Gikungere, zone Ninga commune Butaganzwa, arrêté et détenu au cachot de la commune Butaganzwa le 1er novembre 2016 et puis transféré par après au cachot du poste de police de la commune Kayanza. Il était accusé de sorcellerie mais le détenu avait affirmé que le motif réel de sa détention était plutôt lié aux conflits fonciers qu'il avait avec ces voisins. Le détenu visité et entretenu est handicapé d'une jambe.

Huit cas de détentions illégales en province Rutana

Lors de notre visite effectuée en date du 17 novembre 2016, huit détenus étaient encore au cachot de poste de police en province Rutana alors que les délais réglementaires de la garde à vue étaient largement dépassés. Il s'agissait de Patrice Bayubahe, âgé de 26 ans accusé de viol, Firmin Nicoyitoreye âgé de 17 ans, accusé de V.Q, Seleman Nshimirimana, âgé de 20 ans accusé de V.Q, J.Pierre Ndayegamiye âgé de 27 ans, accusé de V.Q, Melchiade Ngayimpenda âgé de 36 ans, accusé de V.Q, Laurent Hajayandi, âgé de 35 ans, accusé de

V.Q, Prosper Biroruhore, âgé de 48 ans, accusé de R.C, et Salvator Nibogora, âgé de 17 ans accusé de V.Q.

Deux personnes illégalement détenues en commune Marangara, province Ngozi

Le nommé Bosco Hitimana, originaire de la colline Renga, commune Marangara, province Ngozi, était au cachot de la PJ le 28 octobre 2016. Lors de notre visite dans ce cachot le 16 novembre 2016, la victime déclarait avoir été arrêtée et directement conduite le 12 octobre 2016 au cachot du poste de police en commune Marangara. Dans le registre d'écrou, il était accusé de viol et son dossier se trouvait au niveau du parquet de la république de Ngozi.

Dans ce même cachot se trouvait aussi François Ntezimana, originaire de la zone Ruzo, commune Giteranyi, province Muyinga mais résidant à Kigarama dans la ville de Ngozi arrêté en date du 31 octobre 2016, par des agents de la police qui l'accusaient de V.Q. Son dossier trainait encore dans les mains d'un O.P.J. le 16 novembre 2016.

Treize cas de détentions illégales en province de Rutana

Lors de la visite effectuée en date du 11 novembre 2016 au cachot de poste de police en province Rutana, 13détenus étaient encore dans ce cachot alors que leurs dossiers avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au parquet de Rutana entre les dates du 1er octobre et 4 novembre 2016.

Quatre personnes détenues illégalement au cachot de la PJ en province Ngozi

Lors de la visite de cachot effectuée en date du 10 novembre 2016, quatre détenus étaient encore sous la garde à vue dans le cachot de la PJ Ngozi en violation fragrante des délais de la garde à vue fixés par le CPP burundais :

- Le nommé Emmanuel Bigirimana, âgé de 25 ans, né à Nyabibuye, commune Tangara et province Ngozi mais résidant à Kanyami dans la ville de Ngozi, arrêté en date du 12 octobre 2016, était encore détenu au cachot de la P.J Ngozi. Il déclarait avoir été arrêté par des Imbonerakure qui l'ont directement acheminé dans ce cachot l'accusant du recel des objets constitués par des bâches, des bidons vides et d'un bidon rempli à moitié de l'huile de palme. Ces objets étaient gardés au bureau du commissariat de police en province de Ngozi. Son dossier se trouvait au niveau du parquet de Ngozi ;

- Le nommé Bosco Minani, âgé de 17 ans, né à Nyange, commune Busiga et province Ngozi mais résidant à Kanyami, arrêté le 20 octobre 2016, était aussi dans ce cachot. Il disait lui aussi avoir été arrêté par des Imbonerakure sur la colline Rubuye de la ville de Ngozi accusé de vol qualifié. Son dossier se trouvait au niveau du parquet de Ngozi ;

- Il y avait également dans ce cachot deux frères Pascal Hasabamagara et Gaspard Ntakarutimana, originaires de la colline Rusuguti commune et province Ngozi, arrêtés

respectivement les 14 et 15 octobre 2016 par des agents de la police. Accusés de LCVG, leur dossier se trouvait aussi au niveau du parquet de Ngozi.

Soixante-neuf cas de détentions illégales au cachot de la PJ en province Gitega

Lors de la visite effectuée le 10 novembre 2016, au cachot de la PJ en province Gitega, 69 retenus et détenus majeurs dont 2 femmes, y étaient enregistrés.

Quarante-huit retenus d'entre eux dont 2 femmes étaient sous la responsabilité de la PJ. Pour 6 retenus, le délai de rétention de 7 jours était déjà dépassé et aucune prorogation n'avait été demandée. Pour 2 retenus, les infractions pour lesquelles ils étaient arrêtés n'étaient pas précisées dans le registre.

Vingt et un autres détenus étaient sous la responsabilité du parquet de Gitega. Tous ces détenus n'avaient pas de pièces justificatives de leur détention. Pour 1 détenu, le délai de détention de 15 jours était déjà dépassé. Pour un autre détenu, l'infraction dont il était accusé n'était pas précisée dans le registre.

Pour 14 autres détenus, les noms des magistrats instructeurs n'étaient pas indiqués dans le registre d'écrou.

Septante-cinq personnes arrêtées et retenues au cachot de la PSI en province Gitega

Soixante-quinze personnes, à bord des véhicules de transport, qui disaient quitter leurs domiciles à la recherche de survie ont été bloquées au niveau de la localité de Kumasanganzira en province Gitega en date du 9 novembre 2016. Elles ont été conduites au cachot de la PSI où elles ont passé la nuit avant d'être forcées le lendemain de retourner chez elles.

Des personnes qui fuyaient la famine chez elles étaient régulièrement séquestrées par la police burundaise qui les bloquait en cours de route vers d'autres provinces à l'intérieur du pays ou en direction des pays limitrophes. Les victimes déclaraient aller à la recherche de survie mais se heurtaient à un contrôle policier qui redoutait des mouvements à la solde des bandes d'une rébellion invisible qui combattrait le pouvoir du CNDD-FDD.

OCTOBRE 2016

Quinze personnes arrêtées en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

En date du 27 octobre 2016, quinze personnes ont été arrêtées, lors d'une fouille perquisition organisée dans le quartier Nyakabiga III, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, des cahiers de ménages ont été le motif de leur arrestation. Elles ont par la suite été relâchées après que leurs chefs de quartiers aient signalé leur régularité.

Arrestations de plusieurs personnes en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 26 octobre 2016, plusieurs personnes ont été arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura, lors d'une fouille perquisition. Selon des sources sur place, les habitants de Musaga, se sont retrouvés ceinturés par la police le matin du 26 octobre 2016. Un contrôle des cahiers de ménages a été opéré à partir de la 8ème avenue jusqu'au petit séminaire vers le quartier surnommé Ceceni. La police disait être à la recherche des rebelles cachés dans cette zone. Ils ont arrêté plusieurs personnes et les ont rassemblées « chez Vyisi », où elles ont été rançonnées pour être relâchées. Les mêmes sources ont indiqué que les habitants de Musaga ne comprennaient pas cette attitude de la police qui leur exigait des cahiers de ménages alors que ces derniers n'étaient pas disponibles aux bureaux de la zone.

Un membre du FNL, aile d'Agathon Rwasa, arrêté en province Karusi

Élysée Ndihokubwayo, membre du comité provincial FNL, aile d'Agathon Rwasa, en province Karusi, a été arrêté le 29 octobre 2016, vers 15 heures, par le chef de poste de police en commune Buhiga. Nathan Barampama, le chef local du FNL, disait que le motif de cette arrestation était inconnu.

Une personne arrêtée lors d'une fouille perquisition en zone urbaine Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 23 octobre 2016, des militaires et policiers ont opéré une fouille perquisition entre la 6ème et la 9ème avenue du quartier Mutakura en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place ont indiqué qu'il s'agissait d'un contrôle des cahiers de ménages. La même action s'est poursuivie le 26 octobre 2016 à la 8ème avenue du quartier Cibitoke du n°30 à 60. Selon des sources sur place, un travailleur domestique inscrit en bas du cachet dans un cahier de ménage a été arrêté au n°39 puis relâché après que son employeur ait donné un pot de vin de 2.000 fbu à un policier.

Dix-sept cas de détentions illégales en province Rutana

- En date du 26 octobre 2016, cinq détenus étaient encore au cachot de poste de police de Musongati alors que leurs dossiers avaient été clôturés le 24 octobre 2016.

- En date du 27 octobre 2016, douze détenus étaient encore au cachot de poste de police de Rutana alors que leurs dossiers avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au parquet entre les dates du 1er et 19 octobre 2016.

Une personne arrêtée en province Muyinga

Le nommé Amadi Ndereyimana, âgé de 54 ans, originaire de la colline Cibari, zone Munagano, commune Muyinga, a été arrêté le 22 octobre 2016 par le chef de colline en

collaboration avec le représentant communal des Imbonerakure qui l'accusait d'avoir filmé les membres du parti au pouvoir qui étaient dans une réunion. Il a été conduit au cachot de la PJ en province Muyinga. Amadi Ndereyimana a déclaré être victime d'un conflit familial d'origine foncière entre lui et son frère. D'après le détenu, le chef de colline a reçu un pot de vin de la part de son frère pour qu'il soit arrêté.

Six cas de détentions illégales en province Ngozi

- En date du 11 octobre 2016, le nommé Jean Claude Nahayo, âgé de 20 ans, a été arrêté à Kinyami par la police et conduit au cachot de la PJ Ngozi. Il était accusé de consommation des stupéfiants. Il était encore détenu à la PJ Ngozi le 28 octobre 2016. Son dossier se trouvait au niveau du parquet de la république de Ngozi.

- En date du 12 octobre 2016, le nommé Claude Irabaruta , âgé de 36 ans, de la colline Gitasi, commune Mwumba et province Ngozi, a été arrêté par la police et détenu au cachot de la P.J Ngozi alors qu'il accompagnait une dame connue sous le surnom de Maman Princia au poste de police pour dénoncer un plan d'assassinat de cette dernière. Ce détenu a été accusé de tentative d'assassinat de cette dame et était encore détenu à la PJ Ngozi le 28 octobre 2016. Son dossier était entre les mains du parquet de Ngozi.

- En date du 12 octobre 2016, le nommé Emmanuel Bigirimana, âgé de 25 ans, né à Nyabibuye, commune Tangara et province Ngozi mais résidant à Kinyami, a été arrêté par des Imbonerakure qui l'ont conduit au cachot de la PJ Ngozi. Il était accusé de V.Q des bidons et des bâches. Son dossier se trouvait au parquet de Ngozi.

- En date du 13 octobre 2016, le nommé Eric Nduwimana, âgé de 21 ans, de la colline Gasenyi en commune Muhanga de la province Kayanza mais résidant à Shikiro dans la ville de Ngozi, a été arrêté par la Police et conduit au cachot de la PJ Ngozi. Il est accusé de V.Q et son dossier se trouvait chez un OPJ. Le détenu n'avait pas encore comparu pour interrogatoire jusqu'en date du 28 octobre 2016.

- En date du 15 octobre 2016, le nommé Hérmenegilde Nduwimana, âgé de 45 ans, originaire de la commune Gashoho, a été arrêté par des agents du SNR à Masanganzira. Il a été d'abord détenu au cachot de la zone Masanganzira avant d'être transféré le 18 octobre 2016 au cachot du SNR en province Ngozi, puis à la PJ Ngozi le même jour où il a été détenu pour des raisons d'enquête, selon les informations parvenues à la Ligue Iteka en date du 28 octobre 2016. Son dossier se trouvait encore dans les mains d'un OPJ.

- Selon les informations parvenues à la Ligue Iteka en date du 28 octobre 2016, le nommé Désiré Kwizera, âgé de 29 ans, colline Musumba, commune Bukeye mais résidant dans le quartier Gabiro, a été arrêté par la police à la demande de son

employeur puis conduit à la PJ Ngozi où il était encore détenu depuis le 2 octobre 2016. Il était accusé de V.Q. Son dossier se trouvait au niveau du parquet de la république de Ngozi. Depuis son arrestation, il n'avait pas comparu devant le magistrat instructeur.

Ceci viole les articles 34 et 37 du CPP burundais qui disposent que :

Art .34 : « La garde à vue de Police Judiciaire, telle que définie à l'article 33, ne peut excéder sept jours francs, sauf prorogation indispensable décidée par l'Officier du Ministère Public ayant comme limite maximale le double de ce délai. » ;

Art.37 : « Dès que l'enquête a établi à l'encontre d'une personne gardée à vue des indices graves et concordants de nature à motiver son inculpation, l'auteur présumé de l'infraction ne peut plus être entendu dans le cadre de la garde à vue à laquelle il doit être mis fin. Il doit être conduit sans délai devant le procureur de la république qui décide de sa libération ou de son transfert dans un établissement pénitentiaire. »

Un ressortissant rwandais arrêté sur la frontière Kobero, province Muyinga

Joseph Gasana, un ressortissant rwandais, âgé de 32 ans, a été arrêté en date du 9 octobre 2016 par la police à Kobero, à la frontalière Burundo-tanzanienne. Accusé d'espionnage, il a été dépourvu de toutes ses pièces d'identités et argent avant d'être transféré au cachot de la PJ à Muyinga où ila été détenu. La PJ avait déjà terminé ses enquêtes mais aucun chef d'accusation n'avait été retenu à son égard. En date du 28 octobre 2016, la PJ attendait encore la décision du SNR à Muyinga pour statuer sur son sort, selon une source sur place.

Quatre cas de détentions et arrestations arbitraires en province Makamba

- En date du 3 octobre 2016, les nommés Jean Bosco Nduwayo et Tharcisse Nkurunziza, âgé de 45 ans, né à Gihongoro, commune et province Makamba, fils de Rukanka et Marie Nyandwi, cultivateurs et résidant à la même adresse, ont été arrêtés par le chef de colline accompagné par des Imbonerakure. Dans le registre des détenus, on n'avait pas mentionné celui qui les avait arrêtés et le motif de leurs arrestations. L'administration et les autorités policières interrogées sur ces cas de détentions arbitraires ont indiqué que c'était pour des raisons d'enquête en violation de l'article 32 du CPP burundais qui dispose que :

« …..***La garde à vue ne peut être effectuée que par un Officier de Police Judiciaire bien identifié dans le procès-verbal et qui en assure le contrôle et en assume la responsabilité. »***

- Jean Bosco Sikubwabo, âgé de 28 ans, originaire de la commune Kibago, province Makamba, fils de Germain Ngendahayo, et de Sylvane Kabura a été arrêté par la police le 23 octobre 2016. Le motif de son arrestation n'était pas mentionné en violation de l'article 35 du CPP burundais qui dispose que :

« Tout placement en garde à vue doit faire l'objet d'un procès-verbal de garde à vue dressé par un Officier de Police Judiciaire. Celui-ci doit y mentionner, outre ses nom, prénom ,fonction et qualité, l'identité de la personne gardée à vue, les jour, heure et lieu de son interpellation, la nature et les motifs de la garde à vue, les conditions dans lesquelles la personne retenue lui a été présentée qu'elle a été informée de ses droits et mise en mesure de les exercer, les jour et heure de la fin de la garde à vue et la durée de celle-ci, ainsi que la mesure prise à son issue. Le procès-verbal doit également indiquer le ou les lieux où s'est effectuée la garde à vue. »

- En date du 27 octobre 2016, Amrani Barutwanayo, chauffeur à l'inspection provinciale de l'enseignement, à Makamba, était détenu au cachot de police à Makamba accusé de posséder un imperméable de la police. Des sources sur place ont indiqué que cet imperméable avait été laissé dans son véhicule par un AT d'un officier de police qu'il transportait.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Le nommé Oswald Nshimirimana, habitant de la 11ème avenue n°70, en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura, a été arrêté, en date du 25 octobre 2016, par des militaires après une fouille perquisition opérée sur son domicile. Selon des témoins, il a été conduit à la position militaire située à la 10ème avenue puis conduit au cachot de police situé au chef-lieu de la zone vers12 heures 15 minutes. Il était accusé d'avoir participé aux manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Les mêmes sources ont indiqué qu'au cours de ce même mois, il avait été arrêté par un Imbonerakure de la zone urbaine de Kamenge et gardé au commissariat municipal avant d'être relâché.

Onze cas de détentions arbitraires en province Rutana

- En date du 17 octobre 2016, un détenu du nom d'Eric Irankunda était encore au cachot de poste de police de Gihofi alors que son dossier avait été clôturé depuis le 14 octobre 2016**.** Ceci viole l'article 37 du CPP burundais qui dispose que :

« Dès que l'enquête a établi à l'encontre d'une personne gardée à vue des indices graves et concordants de nature à motiver son inculpation, l'auteur présumé de l'infraction ne peut plus être entendu dans le cadre de la garde à vue à laquelle il doit être mis fin. Il doit être conduit sans délai devant le Procureur de la République qui décide de sa libération ou de son transfert dans un établissement pénitentiaire. »

- En date du 20 octobre 2016, dix détenus étaient encore au cachot de poste de police de Rutana alors que leurs dossiers avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au parquet entre les dates du 22 août et 8 octobre 2016. Parmi ces détenus, il y avait Pontien Niyongabo, âgé de 17 ans, accusé de V.Q et Violette Ndayishimiye, âgée de 17 ans, accusés d' « atteinte à la sûreté interieure de l'Etat » qui étaient sous une ordonnance de placement dans une maison de

rééducation des mineurs de Ngozi pour la fille et Ruyigi pour le garçon. A cause du manque de déplacement, ces derniers n'avaient pas pu s'y rendre. Ces deux mineurs passent bientôt 2 mois au cachot au lieu d'être soit transférés, soit relaxés, selon des sources sur place.En principe, c'est une violation flagrante de l'article 229 du CPP burundais qui dispose que :

« Lorsque la nature et la gravité de l'infraction rendent inévitable la détention préventive du mineur, celui-ci ne peut être détenu que dans un établissement de rééducation ou dans un quartier spécial d'une prison habilitée à accueillir des mineurs. »

Trois personnes arrêtées et retenues arbitrairement au cachot de la PJ de Muyinga

- Bertrand Munezegwa, âgé de 20 ans, Eric Manirakoze, âgé de 18 ans, de la même colline Ruhehe, de la même zone Kigina et de la même commune Bugabira ont été arrêtés en date du 10 octobre 2016 par le conseiller collinaire, Emmanuel Ruhina en collaboration avec les Imbonerakure. Ils étaient accusés d'avoir volé des patates douces d'Emmanuel Ruhina. Ils ont été gardés au cachot de police en commune Bugabira avant d'être conduits au cachot de la PJ le14 octobre 2016 par le commissaire provincial, Jacques Nijimbere ;

- Claude Miburo, âgé de 34 ans, colline Kinyovu, zone Mugendo, commune Ntega, a été arrêté en date du 7 octobre 2016 par les Imbonerakure connus sous les noms de Miburo et Bimenyimana. Il a été incarcéré au cachot de poste de police Ntega avant d'être transféré au cachot du parquet en date du 16 octobre 2016. Il était accusé d'avoir battu sa femme. Ceci en violation de l'article 32 du CPP burundais qui dispose que :

« …..***La garde à vue ne peut être effectuée que par un Officier de Police Judiciaire bien identifié dans le procès-verbal et qui en assure le contrôle et en assume la responsabilité.»***

Quatre cas de détention arbitraire en province Ngozi

- En date du 5 octobre 2016, le nommé Michel Tuyisenge, né à Mubuga, commune et province Ngozi, âgé de 20 ans, a été arrêté par un agent de la police sur la colline Kinyami en commune et province Ngozi. Il l'a conduit directement au cachot de la P.J Ngozi où il était détenu, selon l'information parvenue à la ligue Iteka en date du 21 octobre 2016. Ce détenu était accusé de V.Q et affirmait qu'il n'avait pas encore comparu.

- Le nommé Désiré Kwizera, âgé de 29 ans, colline Musumba, commune Bukeye mais résidant dans le quartier Gabiro, a été arrêté par son employeur et conduit à la PJ Ngozi où il était détenu le 2 octobre 2016 en l'accusant de V.Q, selon les informations parvenues à la ligue Iteka le 21 octobre 2016. Son dossier se trouvait au niveau du parquet. Depuis son arrestation, il n'avait pas encore comparu devant le magistrat.

- Les nommés Zacharie Nzisabira, âgé de 24 ans, colline Shikiro et Felix Mbarushimana, âgé de 25 ans de la colline Kinyami, ont été arrêtés par la police le 24 septembre 2016 dans le quartier Kigarama accusés d'outrages contre les forces de l'ordre. Ils ont été détenus au cachot de la PJ Ngozi, selon les informations parvenues à la Ligue Iteka le 21 octobre 2016. Les victimes n'avaient pas encore comparu à cette date et les délais de la garde à vue étaient de loin en dépassement.

Deux cas d'arrestations et de détentions arbitraires en province Muyinga

Les nommés Etienne Mayunga, âgé de 33 ans et Léonard Ngendakumana, âgé de 30 ans, tous originaires de la colline Rutyazo, commune Mwakiro ont été arrêtés par la police le 3 octobre 2016 au chef-lieu de la commune Mwakiro. Soupçonnés de « PBA » par les autorités locales, pour avoir passé trois semaines sans être vus dans leur localité, ils ont été libérés dans la matinée du 14 octobre 2016 après 11 jours de détention au cachot du commissariat de la police judiciaire, en province Muyinga.

Un cas de rétention arbitraire en province Cankuzo

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 21 octobre 2016 a révélé que François Bwirabure, originaire de la colline Gisoro, commune Cendajuru, venait de passer 27 jours au cachot de police de cette commune sans dossier et il n'était enregistré nulle part. L'OPJ sur place indiquait que le détenu avait été arrêté sur l'ordre de l'administrateur communal qui lui accusait d'avoir pris des boissons prohibées et qu'il avait manqué l'amende de trois cent mille francs (300 000 fbu) que cet administrateur Béatrice Nibaruta lui avait infligée.

Une journaliste américaine, son collaborateur burundais et leur chauffeur arrêtés en Mairie de Bujumbura

Julia Steers et son guide burundais GildasYihundimpundu, tous deux journalistes, ont été arrêtés le matin du 23 octobre 2016 par des militaires à la 8ème avenue du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Ils effectuaient un reportage sur les maisons en ruine et inhabitées de ce quartier contestataire, depuis le début des manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Des sources sur place ont indiqué que Julia Steers, journaliste indépendante basée à Nairobi au Kenya, disposait d'une accréditation du CNC lui permettant de travailler au Burundi, portant le numéro 066/2016 et signée en date du 18 octobre 2016 par le vice-président du CNC, Gabriel Bihumugani. Cette autorisation devrait prendre fin le 17 novembre 2016. Julia a été relaxée le même jour tandis le journaliste burundais et le chauffeur ont été relâché le lendemain après avoir passé une nuit au cachot du SNR.

Un jeune homme arrêté en commune Mabanda, province de Makamba

Un jeune prénommé Olivier, originaire de la commune Mugamba, province Bururi, a été arrêté le 20 octobre 2016 en commune Mabanda, province de Makamba par le chef de poste de Mabanda en compagnie du commandant du camp de Mabanda. Selon des sources sur place, ce jeune était poursuivi pour avoir participé dans les manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Une personne arrêtée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 19 octobre 2016, Marcel Bigirimana, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté sur la colline Musenyi, commune Rugombo, province Cibitoke, par des policiers accompagnés d'Imbonerakure. Selon nos sources, il a été conduit au cachot de la commune Rugombo. Le responsable provincial du FNL, aile d'Agathon Rwasa, a parlé d'une véritable chasse à l'homme et avait demandé une libération immédiate de leur militant.

Trois personnes dont deux militaires ex-Fab arrêtés en province Rumonge

Trois personnes dont 2 ex-FAB, ont été arrêtées par la police le 21 octobre 2016 et conduites au cachot de police de la commune Burambi, province Rumonge. Les habitants de la localité ont dénoncé des arrestations arbitraires qui visent des militaires ex-FAB.

Quatorze personnes arrêtées en province de Rumonge

Quatorze personnes du mouvement d'action catholique scout, dont 10 garçons et 4 filles, ont été interpelées par la police et le SNR puis conduits au cachot de police de la province Rumonge le 20 octobre 2016, vers 19 heures. Accusés d'avoir établi un campement sans autorisation, elles ont été relâchées, vendredi vers 17 heures après l'arrivée du chef national du mouvement scout. Selon les représentants des scouts à Rumonge, ces jeunes scouts avaient obtenu l'autorisation de l'administrateur mais la lettre de l'accord de principe n'avait pas été encore cachetée.

Un tanzanien arrêté et retenu arbitrairement au cachot de la PSI Gitega

Un ressortissant tanzanien, Jackson Madialo Maswaba, âgé de 28 ans, originaire de Kagera-Ngara-Biharamuro, arrêté à Songa en commune et province Gitega, se trouvait au cachot de la PSI Gitega en date du 19 octobre 2016.Accusé d'être irrégulier sur le sol burundais, alors qu'il disposait de papiers de voyage, il déclarait être victime d'une situation politique burundaise à laquelle il n'est pas impliqué alors qu'il faisait son séjour chez son beau-frère. Il devrait être conduit à la frontière de son pays au lieu d'être incarceré.

Onze cas de rétentions arbitraires au cachot de la PJ, province Gitega

Lors de la visite des ODHs effectuée en date du 19 octobre 2016, onze retenus dont 3 femmes se trouvaient dans le cachot de la PJ en province Gitega. Ils avaient été arrêtés lors d'une rafle

policière effectuée en ville de Bujumbura et transférés dans ce cachot en attendant d'être conduits dans leurs communes d'origines. Ils disaient ne pas comprendre le motif de leur rétention.

Une personne arrêtée en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 13 octobre 2016, une personne prénommée Innocent, a été arrêtée à son domicile, sur la colline Gisovu, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, il a été accusé de détention illégale d'arme à feu. Les mêmes sources ont témoigné que la fouille perquisition organisée chez lui n'avait rien donné de compromettant. Innocent a été conduit au cachot de police en commune Kanyosha.

Cinq membres du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa arrêtés en province de Ruyigi

En date 12 octobre 2016, Deodette Nakagoma, Bernard Nduwimana et Léopold Sindihebura, tous membres du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa, ont été arrêtés par la police en province Ruyigi. Selon des sources sur place, ces trois personnes ont rejoint leurs collègues Eliezel Ndayishimiye et un prénommé Jean du même parti FNL au cachot du commissariat provincial de Ruyigi. Le commissaire provincial de la police, Edouard Mukoko a accusé les 5 personnes de distribution d'armes dans la commune Nyabitsinda durant la campagne électorale de 2015. Les détenus lui ont lancé à leur tour le défis d'en montrer les preuves et ont dit simplement être victimes de leur appartenance politique.

Neuf cas de rétentions arbitraires aux cachots de la PJ et de la PSI en province Gitega.

Trois personnes victimes d'arrestations et de rétentions arbitraires ont été enregistrées au cachot de la PJ en province Gitega au cours d'une visite effectuée en date du 13 octobre 2016. Eric Ndimurukundo, originaire de la commune Kayogoro, province Makamba, Jonas Ngendakumana, originaire de Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega et Eric Juma, originaire de Bugenyuzi, commune Bugenyuzi, province Karusi, étaient retenus dans ce cachot accusés d'être des irréguliers dans la province de Gitega alors qu'ils disposaient de leurs CNI. Une source policière a révélé que les victimes étaient soupçonnées d'être des rebelles, sans aucune preuve.

Au cachot de la PSI, 6 autres personnes y étaient retenues sans qu'aucune infraction dont elles étaient coupables, ne soit enregistrée dans le registre d'écrou.

Une journaliste de la radio Voix d'Amérique arrêtée en commune Bukemba, province Rutana

Fidélité Ishatse, journaliste de la radio Voix d'Amérique, a été arrêtée dans l'après-midi du 7 octobre 2016 en commune Bukemba, province de Rutana. Selon des sources sur place, la journaliste a été immédiatement conduite au bureau du poste de police de la commune Bukemba où elle a été auditionnée par le procureur de la république, en province de Rutana, Ferdinand Bigirindavyi accompagné du commissaire provincial à Rutana, OPC2 Donatien

Bizindavyi, avant d'être libérée. On lui a accusé de travailler sans permission de la part des autorités locales. Elle a été relâchée par la suite.

Deux personnes arrêtées et détenues au bureau du SNR en Mairie de Bujumbura

Prosper Bizimana, cameraman et Evelyne Izobiriza, tous employés au bureau du président du Sénat burundais, Révérien Ndikuriyo, ont été arrêtés le 6 octobre 2016, par Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu. Selon des sources sur place, les deux victimes ont été directement conduites aux cachots du bureau du SNR en Mairie de Bujumbura. Le motif de cette double arrestation est inconnu. Ceux qui connaissent Evelyne Izobiriza qui fut administrateur de la commune et province Muyinga, ont dit qu'elle a été très active au cours des dernières manifestations contre le rapport de l'ONU. Ils ont été transférés à la prison centrale de Mpimba.

Trente personnes arrêtées en zone urbaine Bwiza, Mairie de Bujumbura

Au moins trente personnes, tous de sexe masculin, ont été arrêtées sur l'avenue de l'imprimerie du quartier Jabe en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura en date du 5 octobre 2016. Selon les victimes, la police a procédé à la vérification des cahiers de ménages avant de les embarquer alors qu'ils étaient en situation régulière. Ils ont été sermonnés avant de les relâcher. Selon la police, elle voulait les informer d'une probable perturbation de la sécurité sur des faits déjà remarqués.

Quatre touristes arrêtés en commune Butaganzwa, province Ruyigi

Quatre touristes blancs à bord de 2 motos ont été arrêtés le 5 octobre 2016 au niveau de la colline Mukivumu en commune Butaganzwa, province Ruyigi. Selon des sources sur place, des Imbonerakure ont alerté l'administrateur communal et le gouverneur de province qui sont vite intervenus et les ont conduits au poste de police de Ruyigi pour interrogatoire. Les quatre blancs ont été par après libérés après que les autorités judiciaires aient constaté qu'ils ne constituaient aucun danger en tant que témoins de Jehovah.

Des observateurs de la scène ont dénoncé une peur panique qui atteint l'autorité publique burundaise face au contexte politique qui secoue le pays.

Quarante et un cas de détentions illégales au cachot de la police judiciaire en province Gitega

Sur 74 retenus qui étaient au cachot de la PJ en province Gitega le 5 octobre 2016, les infractions pour 3 retenus, sous la responsabilité de la PJ, n'étaient pas précisées dans le registre.

Sous la responsabilité du parquet de Gitega, se trouvaient 38 détenus tous majeurs dont 5 femmes. Tous ces détenus n'avaient pas de pièces judiciaires justificatives de leur détention. Pour 18 détenus, les noms des magistrats instructeurs n'étaient pas précisés dans le registre.

Pour 3 autres détenus, les infractions dont ils étaient accusés n'étaient pas précisées dans le registre. Pour 1 détenu, le délai de 15 jours de détention avait expiré.

Un mineur retenu illégalement au cachot de la PJ Karusi

En date du 5 octobre 2016, un mineur répondant au nom de Manirambona, originaire de la colline de Rusheri en commune de Mwakiro de la province de Muyinga était détenu au cachot de la PJ Karusi, province Karusi, le 2 septembre 2016. Travailleur domestique chez Egide Dusabe du site de Karusi, il a été accusé de lui avoir volé un téléphone portable qui n'était plus fonctionnel. C'est ainsi que l'OPJ Nimenya l'a arrêté et retenu sur une infraction de vol simple. Les délais de détention étaient de loin en dépassement.

Deux personnes arrêtées en province Muyinga

Les nommés Etienne Mayunga, âgé de 33 ans et Léonard Ngendakumana, âgé de 30 ans, tous originaires de la colline Rutyazo, commune Mwakiro, province Muyinga ont été arrêtés par la police le 3 octobre 2016 au chef-lieu de la commune Mwakiro. Ils étaient tous soupçonnés de « PBA » par les autorités locales, pour avoir passé trois semaines sans être vus dans leur localité. Selon les victimes, les autorités locales de leur colline ont ordonné aux membres de leurs familles de les contacter par téléphone pour qu'ils reviennent aussitôt que possible. Quand les deux personnes sont arrivées chez elles, ces autorités ont directement informé la police, qui les a ensuite arrêtées et conduites au cachot de la PJ de Muyinga.

Le représentant communal du parti au pouvoir en commune Mwakiro a été cité comme étant le principal instigateur de tous ces agissements contre eux. Les victimes ont affirmé avoir informé le chef de colline avant de partir à destination de l'Ouganda, l'un pour chercher du travail, l'autre pour les soins médicaux. Etienne Mayunga est membre du FNL pro-Rwasa et Léonard Ngendakumana était le chef des jeunes membres du parti au pouvoir sur la colline Rutyazo avant d'être remplacé pendant son absence.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

Oswald Nshimirimana, habitant de la zone Cibitoke, 11ème avenue n°70 a été arrêté par la police le 6 octobre 2016 à 15 heures à la 1ère avenue en zone Buyenzi puis conduit au BSR. Il fait partie de la famille Kiponda et selon nos sources, il était recherché par les services de la police et du SNR. Selon des sources sur place, cette famille était très menacée par la police qui y recherchait, depuis plusieurs jours, un nommé Mbaya qui était accusé d'avoir participé aux manifestations d'avril-mai 2015.

Une personne de nationalité congolaise arrêtée en commune Kiremba, province Muyinga

Fidèle Ndabunguye, un citoyen congolais de 31ans, de l'ethnie "Banyamulenge", originaire de Runywera, dans la province du Sud-Kivu en RDC, et un refugié du camp de Musasa, en commune Kiremba, province Ngozi, a été arrêté le 1er octobre 2016, accusés de « PBA », par l'administrateur du camp Kinama à Gasorwe, un prénommé Edmond.

Selon des sources policières sur place, cette personne avait disparue momentanément de ce camp de réfugiés de Musasa et était ensuite revenue physiquement handicapé, atteint de balles au niveau de ses cuisses. La police voulait savoir où et comment et dans quelles circonstances elle avait été fusillée. La victime avait déclaré avoir été arrêtée sans mandat et qu'elle ignorait la cause de son arrestation. Il avait affirmé aussi avoir été fusillé sur le territoire congolais, par des hommes armés qu'il n'a pas pu identifier. La police le suspectait de participer dans des manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza organisées en avril et mai 2015 en Mairie de Bujumbura. La victime a été transférée à la prison centrale de Muyinga, le 6 octobre 2016.

Deux personnes arrêtées en province Muyinga

- En date du 7 octobre 2016, Jacques Hakizimana, âgé de 45 ans, originaire de la sous-colline Rucikiri, colline Gakoni, commune Giteranyi, arrêté le 24 septembre 2016, était détenu au cachot de la PJ à Muyinga. La victime était accusée de n'avoir pas dénoncé les personnes qui exportaient clandestinement le riz et les pierres précieuses (wolfram) vers le Rwanda par Sahabu, chef de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, Imborerakure. Le dossier avait été transmis au parquet de Muyinga.

- A la même date du 7 octobre 2016, le policier Déo Karakura, âgé de 39 ans accusé de « désertion et de PBA » était aussi au cachot de la PJ Muyinga depuis le 22 août 2016. L'OPJ en charge de son dossier expliquait que des éléments non complets dans son dossier étaient à l'origine de la lenteur du traitement de son dossier.

Une personne arrêtée et détenue au cachot de police en commune Mishiha, province Cankuzo

Le nommé Cyrille Mudagi, de la colline Mugera, commune Mishiha était détenu depuis le 4 octobre 2016 au cachot de police de Mishiha. Selon des sources sur place, il avait été arrêté sur ordre du gouverneur de province Désiré Njiji, l'accusant de l'avoir insulté. La victime était détenue sans dossier. L'OPJ de Mishiha a affirmé ne pas avoir d'éléments à charges mais disait ne pas avoir le pouvoir de le libérer. Pour cet OPJ, c'est le gouverneur qui devrait décider de le libérer ou non. Les mêmes sources ont indiqué que Mudagi était victime d'une affaire de conflits fonciers en appel qui datait de 1991 avec un voisin. Le gouverneur exigeait à la victime de quitter la propriété conformément à une décision prise par la cour d'appel.

Huit personnes détenues arbitrairement en province Rutana

En date du 7 octobre 2016, huit détenus étaient encore au cachot de poste de police de Rutana alors que leurs dossiers avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au parquet entre les dates du 30 septembre et du 1er octobre 2016. Ce qui constitue une violation flagrante de l'article 37 du CPP.

Quatre cas de deténtions arbitrairement en province Ngozi

- Les nommés Eric Nduwayo, âgé de 25 ans et Claude Nkurunzima, âgé de 19 ans, tous de la colline Kigufi, commune Busiga, province Ngozi ont été arrêtés le 17 septembre 2016 et détenus à Mihigo avant d'être transférés à la PJ Ngozi le 23 septembre 2016 où ils ont été détenus jusqu'en date du 7 octobre 2016. Ils étaient accusés de V.Q. Leur dossier se trouvait au niveau du parquet.

- En date du 7 octobre 2016, le nommé Emmanuel Ngendahayo, âgé de 25 ans, de la colline Rwimbogo, commune Kiremba et Province Ngozi était au cachot de la PJ Ngozi depuis le 16 septembre 2016. Arrêté en date du 25 août 2016, par l'administrateur de la commune Kiremba et conduit au cachot de police de ladite commune avant d'être transferé à la PJ. Les délais de la garde à vue étaient de loin en dépassement. Le détenu était accusé de viol et son dossier trainait au niveau du parquet de la république de Ngozi.

- Le nommé Jean Ruberintwari, âgé de 23 ans, originaire de la colline Kibuye, commune Kiremba et province Ngozi, a été arrêté par des Imbonerakure et conduit respectivement au cachot de la commune Kiremba le 8 septembre 2016, au cachot de la zone Gakere le 9 septembre 2016 et au cachot de la P.J Ngozi le 16 septembre 2016 où il a été détenu jusqu'en date du 7 octobre 2016, accusé de viol. Son dossier se trouvait au niveau du parquet de la république de Ngozi.

Quinze personnes arrêtées en zone urbaine Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Quinze personnes ont été interpellées en zone urbaine de Cibitoke en Marie de Bujumbura au cours d'une fouille perquisition policière, en date du 6 octobre 2016. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites au chef-lieu de la zone où elles ont dû payer une rançon de 10.000 fbu pour être relaxées. La police disait être à la recherche de potentiels rebelles et mettait en garde les habitants de la localité en cas d'attaque.

SEPTEMBRE 2016

Deux personnes arrêtées l'un en province de Rutana, et l'autre en province de Makamba

La première personne nommée Jean-Paul Kagaba, de nationalité rwandaise, a été arrêtée dans la matinée du 30 septembre 2016, à son domicile situé en commune et province de Rutana à la suite d'une fouille perquisition policière opérée chez elle sur un mandat du procureur de la république, en province Rutana. Des sources sur place ont indiqué que des agents du SNR ont directement embarqué Jean Paul Kagaba vers Bujumbura. Selon des voisins interrogés, la victime travaillait dans un centre ophtalmologique depuis deux ans et a été victime de sa nationalité car rien de compromettant n'a été trouvé à son domicile.

La deuxième personne arrêtée le 29 septembre 2016 est un Ingénieur nommé Gervais Niyongabo, président du parti FEDES Sangira et membre du directoire du CNARED. Elle a été arrêtée alors qu'elle était en mission de travail en province de Makamba. Des agents du SNR l'ont embarquée à bord d'une camionnette double cabine plaque 26394, probablement de la présidence, après lui avoir présenté un mandat d'amener. Selon des informations recueillies sur place, M. Niyongabo a été malmené par des agents du SNR avant d'être embarqué vers Bujumbura. Le président du FEDES-Sangira travaillait à l'inspection générale de l'État. Il faisait partie d'une équipe de formateurs et accompagnait des administrateurs communaux. Il participait à un séminaire de formation à l'Hôtel East Africa de Nyanza-Lac.

Selon une source policière, son interpellation a eu lieu sur mandat du parquet général près la Cour d'appel de Bujumbura sous l'accusation de PBA. Il a été par la suite libéré, le 3 octobre 2016.

Selon des sources sur place, les agents du SNR détiennent plusieurs mandats d'arrêt, mandats d'amener et mandats de dépôts qui sont vierges mais signés et cachetés avec des sceaux des différents parquets de la république ou parquets généraux. Selon ces mêmes sources, dès que ces agents décident d'arrêter ou de faire disparaître une personne, ils n'ont qu'à compléter le nom de cette personne et l'infraction à sa charge. Ils brandissent alors le mandat d'amener/d'arrêt à la personne qui obéit aussitôt, croyant qu'elle va être conduite chez un magistrat du parquet. Après l'arrestation, la personne est directement conduite dans une chambre de torture dans un des bureaux du SNR. Certaines de ces personnes y passent plusieurs mois avant d'être transférées dans des prisons officielles, d'autres y sont exécutées puis jetés dans la brousse ou dans les rivières et d'autres sont carrément portés disparues, selon des sources au sein SNR.

Dix personnes, dont un journaliste, arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 2 octobre 2016, vers 18 heures, dix personnes dont un journaliste de la Radio de l'Eglise catholique « Maria », Salvator Nahimana, ont été interpellées par les militaires et les policiers à la 9ème avenue du quartier Mutakura, en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Elles ont été conduites au cachot de la commune avant d'être transférées au cachot du SNR tout proche de la Cathédrale Regina Mundi. Selon des sources sur place, ces personnes étaient des chrétiens catholiques qui étaient dans une réunion paroissiale. Le chef de quartier prénommé Adelin est à l'origine de cette arrestation injuste, selon les témoins des victimes.

Un homme d'affaires arrêté en Mairie de Bujumbura

Le nommé Gédéon Gihaga, âgé de 74 ans et souffrant d'hypertension, a été arrêté en date du 28 septembre 2016, puis détenu dans l'un des cachots du SNR, en Mairie de Bujumbura. Selon des témoins de la scène, il rentrait dans son véhicule à son domicile situé au quartier INSS en zone urbaine de Rohero. Au moment où il allait entrer dans sa parcelle, un véhicule

du SNR qui le poursuivait, lui a exigé de rebrousser chemin et de le suivre jusqu'au bureau du SNR, tout proche de la cathédrale Regina Mundi. Il a été liberé après paiement d'une rançon.

Des informations provenant du SNR ont indiqué que le Président Pierre Nkurunziza avait ordonné à ce service de trouver tous les moyens pour collecter de l'argent. Cet homme d'affaires de renommé avait donc été arrêté pour être forcé à céder une somme importante d'argent que des agents de ce service lui avaient exigé, selon ces mêmes sources.

Dans ce même plan d'extorquer de l'argent, des menaces pareilles avaient été adressées aux propriétaires des maisons de change à Bujumbura où chacun devait payer un montant de 220.000fbu chaque trois mois pour pouvoir continuer à travailler.

Cinq fidèles du FNL aile d'Agathon Rwasa arrêtés en province Rumonge

Les nommés Boniface Ndinzuruvugo alias Zoulou, Etienne Ntigirinzigo, Emmanuel Barutwanayo, Étienne Nzoza et Pierre Ntigirinzigo, tous membres fidèles du FNL aile d'Agathon Rwasa, ont été arrêtés dans l'après-midi du 26 septembre 2016, sur la colline Mayendi, zone Kigwena, commune et province Rumonge. Ils ont été détenus au cachot de la police de Rumonge, accusés d'avoir tenu une réunion illégale. Les victimes et les témoins ont affirmé cependant que ces personnes arrêtées s'étaient réunies autour d'une fête familiale. Les motifs politiques avaient été à la base de ces arrestations arbitraires, selon des sources policières et militaires.

Deux étudiants arrêtés au campus Mutanga, Mairie de Bujumbura

En date du 28 septembre 2016, des policiers ont été déployés, vers 1 heure du matin, dans le campus universitaire de Mutanga. Selon des sources sur place, ces policiers se sont dirigés directement vers une chambre abritant deux étudiants. Pris de panique, ces derniers n'ont pas ouvert tout de suite. C'est vers 9 heures du matin qu'ils ont fini par sortir. La fouille qui s'en est suivie n'avait rien trouvé de compromettant dans cette chambre. La police a néanmoins embarqué les deux jeunes qui ont, par la suite, été libérés le même jour.

Un officier de police arrêté en Mairie de Bujumbura

L'OPC1 Alexis Hakizimana, officier ex-FAB de la 26ème promotion de l'ISCAM, a été arrêté le 22 septembre 2016 par la police à son service à la direction générale de la police situé au quartier IX de la zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, en Mairie de Bujumbura. Sa femme a indiqué qu'une fouille perquisition avait été organisée le 20 septembre 2016, à son domicile situé au quartier Kinanira III, en commune Muha. Des sources sur place ont indiqué que la victime avait été mise au cachot du SNR et était poursuivie pour avoir collaboré avec des rebelles.

Une jeune fille arrêtée par les porteurs du flambeau de la paix en province Rutana

La nommée Violette Ndayishimiye a été incarcérée en date du 8 septembre 2016 au cachot de poste de police en commune et province Rutana. Cette jeune fille âgée de 17 ans est originaire de la commune Giharo, province de Rutana. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée par les porteurs du flambeau de la paix, projet initié par le pouvoir du Président Pierre Nkurunziza. Selon la police, elle était accusée d' « atteinte à la sureté intérieure de l'Etat ». Elle a été arrêtée pour s'être adressée aux marcheurs en suspectant ces derniers d' « assassins qui tuent les gens à Bujumbura ». Violette Ndayishimiye travaillait comme employée de maison dans l'une des habitations de la SOSUMO. Elle avait été interpelée non loin de son lieu de travail.

Un Officier de la FDN arrêté au centre-ville de Gitega

Une tentative d'arrestation violente d'un officier de la FDN ex-FAB par la police a causé le désordre dans le centre-ville de Gitega dans la journée du 27 septembre 2016. Ce militaire ex-FAB a résisté face à des policiers en nombre. Il a été torturé, malmené et humilié devant sa fille qui l'accompagnait. Ils ont été acheminés au commissariat provincial de la police avant d'être libérés car la victime n'avait commis aucune infraction. Des journalistes qui cherchaient à s'enquérir de la situation ont été eux aussi repoussés violemment par la police.

Deux personnes arrêtées dans l'enquête d'un triple meurtre en commune Mugamba, province de Bururi

La police a procédé en date du 19 septembre 2016 à deux arrestations sur la colline de Munini, en commune Mugamba, province Bururi. Huit autres personnes ont été également convoquées le 26 septembre 2016 par la police.

Des sources sur place ont indiqué que toutes ces personnes étaient des voisins d'une famille décimée à la grenade sur cette même colline. Ces arrestations étaient intervenues après celle du chef de la colline de Mubira, André Hajayandi. Il avait été convoqué par l'administrateur de la commune de Mugamba dans le cadre de la même enquête et avait été incarcéré au cachot de police de la commune. La police avait affirmé que des conflits fonciers étaient à l'origine du triple meurtre.

D'autres sources indépendantes ont indiqué que le chef de famille qui était un ex-FAB, collaborait avec des policiers dans la dénonciation et le harcèlement des jeunes contestataires du 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Il a été éliminé par des policiers dans le but d'effacer un témoin gênant, selon les mêmes sources.

Deux membres du FNL arrêtés et incarcérés au cachot de police, province Kirundo

Le président communal du FNL aile d'Agathon Rwasa à Busoni, Rémegie Uwizeyimana et Gaspard Mutabazi également représentant du FNL en zone de Murore, ont été détenus au

commissariat de police en province Kirundo, le 22 septembre 2016. Ils avaient été incarcérés au cachot de police de la commune de Busoni où ils avaient passé une semaine.

Selon le responsable des jeunes du FNL de la province Kirundo, les deux militants étaient poursuivis pour avoir échangé des SMS à propos des contributions au CNDD-FDD. Dans ces messages, M. Mutabazi demandait à son chef hiérarchique si leurs membres étaient tenus de donner de l'argent au CNDD-FDD. Uwimana lui avait répondu que les Banamarimwe (partisans du FNL) n'étaient pas dans l'obligation de verser cette contribution et avait tenu à préciser que la contribution pouvait être versée à condition que ce soit une contribution destinée à la construction de l'Université de Kirundo en cours. Ce dernier message a été découvert par un partisan du CNDD-FDD et a été à la base des ennuis pour les deux hommes. Les victimes avaent dit être victimes de leur appartenance politique et avaient regretté de ne pas être les seuls FNL, dans ce calvaire.

Une femme d'un militaire ex-FAB et deux autres militaires arrêtés en province Gitega

Le bloc VI, un immeuble d'appartements du quartier de Shatanya (centre-ville de Gitega) avait été ceinturé par la police à 2 heures du matin du 23 septembre 2016. Des témoins ont indiqué que la police avait bouclé les accès à l'immeuble et qu'elle était restée sur ses gardes. Une fouille perquisition avait été faite dans un ménage d'un militaire de grade de Capitaine en mission en Centrafrique. Des tenues militaires de travail ont été trouvées chez lui et sa femme, juge à la Cour d'Appel de Gitega, a été arrêtée. La situation avait créé une certaine inquiétude dans le quartier. Des habitants apeurés étaient restés cloîtrés chez eux.

En date du 21 septembre 2016, Adronis Niyongabo avait été interpellé sur la position militaire de Rweza, commune de Ryansoro, toujours en province de Gitega, où il était affecté. Jean Bosco Nduwamungu, instructeur au centre commando de Gitega avait aussi été arrêté sur la colline de Birohe province de Gitega.

Onze cas d'arrestation et de détentions arbitraires au cachot de poste de police de Rutana

En date du 23 septembre 2016, onze personnes étaient détenues au cachot de poste de police en province Rutana alors que leurs dossiers avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au Parquet de Rutana entre les dates du 22 août et du 19 septembre 2016. Ce qui constitue une violation flagrante de l'article 37 du Code de Procédure pénale.

Un cas d'arrestation et de détention arbitraires au cachot de police de la commune Kirundo

L'information parvenue à la Ligue Iteka le 23 septembre 2016, a indiqué que le nommé Anicet Niyonsenga, âgé de 30 ans, originaire de la colline Gatare Canzikiro, zone Nyagatovu, commune Vumbi, province Kirundo, était au cachot de police de la commune Kirundo. Il

avait été arrêté par des policiers le 19 septembre 2016, accusé de ne pas avoir les documents attestant sa libération de la prison de Ngozi.

Cinq cas d'arrestation et de détention arbitraires en province de Ngozi

- En date du 5 septembre 2016, le nommé Mathias Bukuru, né en commune Kiremba et province Ngozi, âgé de 30 ans, avait été transféré et retenu au cachot de la P.J Ngozi. Il avait été arrêté le 23 juillet 2016 par les agents de la police et incarcéré au cachot de la police à Gakere.Il était accusé de V.Q d'un vélo du prénommé Salvator de Cibitoke. Dans le registre d'écrou, il n'y avait pas d'autorité responsable de son dossier et il n'avait jamais comparu depuis sa détention.

- En date du 30 août 2016, le nommé Nestor Cishahayo, âgé de 25 ans, né à Kidasha, commune Kiremba et province Ngozi, a été arrêté par des agents de la police et conduit au cachot de la police à Gakere. Le 5 septembre 2016, il a été transféré au cachot de la P.J Ngozi.Son dossier se trouvait dans les mains du parquet de Ngozi sous le n° RMP 32.895/M.J. Il était accusé d'assassinat mais n'avait encore comparu devant le magistrat, le jour de la visite de cachot.

- En date du 6 septembre 2016, le nommé Emmanuel Bigirimana, résidant à Kanyami en commune et province Ngozi, a été arrêté sans mandat par un agent de police accompagné d'un Imbonerakure du nom de Manwangari après avoir opéré une fouille-perquisition dans sa maison. Dans le registre d'écrou, il n'était marqué aucune infraction à sa charge. Son dossier était dans les mains d'un O.P.J qui ne l'avait pas encore interrogé.

- En date du 26 juillet 2016, le nommé Trésor Nderetsi, âgé de 19 ans, de la colline Muhuzo, commune Marangara, province Ngozi, a été arrêté par les Imbonerakure et conduit au poste de police en commune Marangara où il a été retenu jusqu'au 15 août 2016, puis transféré au cachot de la P.J Ngozi où il était retenu jusqu'en date du 23 septembre 2016. Il était accusé d'incendie. Son dossier se trouvait au niveau du Parquet de Ngozi.

- En date du 6 septembre 2016, un agent de police APC Ildéphonse Hakizimana, matricule APN 00182, a été arrêté par ses collègues et conduit au cachot de la P.J Ngozi. Il était accusé d'avoir tiré en l'air avec son arme de travail alors qu'il était à son poste d'attache à la banque « ECOBANK » dans la ville de Ngozi pendant la nuit. Jusqu'en date du 23 septembre 2016, il était détenu au cachot de la P.J Ngozi et son dossier se trouvait devant un O.P.J, en violation duCPP en son article 34 qui stipule que :

« La garde à vue de Police Judiciaire, telle que définie à l'article 33, ne peut excéder sept jours francs, sauf prorogation indispensable décidée par l'Officier du Ministère Public ayant comme limite maximale le double de ce délai. »

Un cas d'arrestation et de détention arbitraires au cachot de la commune Kabarore, en province Kayanza

En date du 7 septembre 2016, Jean de Dieu Nduwayezu, âgé de 17 ans, originaire de la colline Rukere, zone Jene, commune de Kabarore, province Kayanza, a été arrêté par le chef de colline et a été détenu au cachot de la commune Kabarore. Il était accusé de vol d'une somme de 6.500 fbu appartenant à un certain Congera, commerçant de vin de banane. Il y avait un dépassement des délais de détention préventive. Selon l'OPJ, ce dépassement était dû au manque de moyens de déplacement des détenus vers le Cachot de transit du parquet de la République.

Neuf personnes arrêtées en province Kirundo

- Le nommé J.Berchmans Butoyi, 34 ans, originaire de la colline Kigoma, zone Gatare, commune Busoni a été arrêté, en date du 21 septembre 2016, par les Imbonerakure, connus sous le nom de Nzisabira et un autre sous le prénom de Vianney. La victime était accusée d'avoir démolie sa maison ;

- Ces mêmes Imbonerakure ont arrêté Mirongibiri, âgé de 54 ans, originaire de la colline Rusarasi, zone Gatare, commune Busoni à cette même date du 21 septembre 2016. Il était accusé d'avoir volé et vendu une porte d'une maison d'un voisin ;

- Macumi, âge de 22 ans, originaire de la colline Rusarasi, zone Gatare, commune Busoni, a été arrêté aussi en date du 21 septembre 2016, par les mêmes jeunes Imbonerakure, Nzisabira et Vianney, l' accusant d'avoir volé et vendu une porte de la maison de sa maman ;

- Le nommé Ismaïl Iradukunda, 16 ans, originaire de la colline Gatare, zone Gatare a été arrêté, en date du 16 septembre 2016, par les Imbonerakure de cette colline connus sous les noms de Sendegeya et Mutabazi. Il était accusé d'avoir brûlé une maison de Sendegeya ;

- J.Claude Ndayizeye, âgé de 19 ans, originaire de la colline et zone Murore, a été arrêté par les Imbonerakure en date du 21 septembre 2016, accusé d'avoir battu son père et sa mère ;

- En date du 16 septembre 2016, Tharcice Ntarataze, âgé de 43 ans, originaire de la colline Buhimba, zone Murore, a été arrêté par les Imbonerakure, Nizigiyimana et Sibomana accusé d'avoir volé un régime de banane ;

- Nyandwi Segahinja, 35 ans, colline Marembo, zone Gisenyi, a été arrêté par les Imbonerakure, accusé d'avoir battu son ex-épouse Agnès Kamurere ;

- Justine Ntakirutimana, âgé de 24 ans, colline Busenyi, zone Gikuyo, a été arrêté par le conseiller collinaire prénommé Moussa qui l'accusait de feu de brousse, chose qu'elle a nié ;

- Emmanuel Sindayigaya, âgé de 25 ans, originaire de la colline Ruhehe, zone Kigina a été arrêté en date du 19 septembre 2016 par les Imbonerakure dont le nommé Segahinja. Il a été arrêté suite à des rumeurs qu'il aurait un projet de tuer monsieur Segahinja.

Une personne arrêtée en commune Kabarore, Province Kayanza

Le nommé Etienne Mahoro, âgé de 30 ans, originaire de la colline Rukere, zone Jene de la commune Kabarore, a été arrêté le 13 septembre 2016 par des jeunes Imbonerakure de la même colline qui étaient sous le commandement d'un certain Ndayizeye. Il a été retenu au cachot de la commune Kabarore le même jour et a été entendu par l'OPJ le 19 septembre 2016. Il était accusé d'avoir battu sa femme.

Un cas d'arrestation et de détention illégale au cachot du commissariat de police en province Muyinga

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 septembre 2016 a indiqué qu'un policier du nom de Déo Karakura, âgé de 39 ans, était au cachot du commissariat de police à Muyinga depuis le 22 août 2016. Il était accusé de désertion et de PBA. L'OPJ en charge de son dossier a signifié aux ODHs que des éléments non complets dans son dossier sont à l'origine de la lenteur du traitement de son dossier.

Un cas de détention illégale province Muyinga

Le nommé Claude Niyonzima, âgé de 32 ans, originaire de la commune Giteranyi, a été arreté le 19 septembre 2016. Accusé de V.Q, il a été conduit au cachot du commissariat de police en province Muyinga. Lors de notre visite, le détenu était maladeet ne parvenait pas de se tenir debout.Il disait n'avoir pas eu accès aux soins de santé.

Une personne arrêtée en province Mwaro

En date du 22 septembre 2016, vers 13 heures, Jean Claude Ndikuriyo, âgé de 29 ans, originaire de la colline Benja, zone et commune Kayokwe, résidant au quartier II en zone urbaine de Ngagara, a été arrêté par le chef de poste de la commune Kayokwe. Après une journée de garde à vue, il a été remis au chef du SNR Mwaro.

Des sources de sa famille ont indiqué que Jean Claude Ndikuriyoétait allé à l'enterrement de son père et qu'il avait été arrêté à la morgue de l'hôpital de Kibumbu. La victime et les membres de sa famille ont dit que l'interrogatoire portait sur ce qu'il était en train de faire au Rwanda. Contacté à ce propos, l'OPJ enquêteur avait dit que le dossier était au parquet. Quant au parquet, le 1er substitut du procureur avait dit à son tour qu'il n'avait pas encore vu

le dossier. Par après, les ODHs de la province Mwaro ont appris que le chef du SNR Mwaro l'avait conduit au cachot de police à Gihinga, vers 13 heures. La victime a été mise au cachot de Gihinga, l'infraction inscrit dans le registre étant la rébellion.

Trois cas de détention arbitraires au cachot de la PSI en province Gitega

En date du 22 septembre 2016, trois détenus étaient incarcérés au cachot de la PSI en province Gitega. Parmi ces retenus, figuraient un ressortissant rwandais du nom de Vianney Nsengiyumva qui venait d'y passer plus de 2 mois, accusé d'être irrégulier sur le sol burundais. Ce dernier présentait des signes de déficience mentale. L'un des responsables de la police avec qui les ODHs s'étaient entretenus leur avait fait savoir que le transfert de ce retenu dans son pays natal posait problème à cause des mauvaises relations diplomatiques entre les deux pays. Selon des informations parvenues à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2016, Vianney Nsengiyumva a été relâché.

Un autre retenu du nom de Prosper Bizimana, originaire de la colline Bujondi, commune Kayogoro, province Makamba, avait été appréhendé au moment où il venait d'acheter de l'huile. La police l'avait accusée d'acheter de l'huile pour l'entretien des fusils ;

Un autre retenu du nom de Donatien Bizimana, originaire de Kinyinya, zone Mubuga, commune et province Gitega, a été arrêté le 21 septembre 2016 et présentait des signes de déficience mentale. Il n'avait personne pour le ravitailler en nourriture.

Quatre cas d'arrestations et de détentions arbitraires en province de cankuzo

En date du 22 septembre 2016, des cas d'irrégularités ont été observés aux cachots du commissariat de police et du parquet en province Cankuzo **:**

- Le nommé Jean- Marie Kizito, originaire de la colline et commune Cendajuru n'était inscrit dans aucun registre du cachot du commissariat de police de Cankuzo ;

- Léonard Nibigira, mineur orphelin de 16 ans, originaire de la colline Kabuga, de la commune de Cankuzo, était incarcéré dans ce cachot, accusé de tentative de vol. Des témoins ont affirmé que ce mineur avait été soupçonné parce qu'il était simplement proche d'un ménage dans lequel il travaillait comme domestique avant d'aller travailler ailleurs. Il a passé deux semaines au cachot sans que sa famille le sache car il avait été arrêté lors de son retour depuis la province de Ruyigi où il venait de passer 5 mois ;

- Deux femmes étaient détenues au cachot du parquet de Cankuzo, une le 21 septembre 2016, Béatrice Bucumi et l'autre le 22 septembre 2016, Josette Niyonzima. Cette dernière avait été arrêtée par une policière au marché lorsqu'elle allait chercher du sucre pour préparer la bouillie pour son enfant âgé d'un an et disait en gémissant que son enfant n'avait rien mangé depuis le matin. Cette femme a été libérée vers 17 heures après un plaidoyer des ODHs à l'endroit du juge qui avait ordonné l'arrestation de la femme.

Cinq cas d'arrestations et de détentions arbitraires au cachot de police, en commune Cendajuru, province Cankuzo

En date du 21 septembre 2016, des cas d'irrégularités ont été observés au cachot de police en commune Cendajuru, province Cankuzo.

Tous les 5 détenus qui étaient dans ce cachot n'étaient pas inscrits dans le registre et n'avaient pas de dossiers lors de la visite. Parmi eux, 2 femmes, une du nom de Léocadie Ndaruheneye et Anne-Marie Ntunguka. Selon l'OPJ, quatre détenus n'étaient pas enregistrés et n'avaient pas de dossiers, car tous ont été arrêtés en train de consommer une boisson prohibée connue sous le nom de « Muraha ». Ils ont été emmenés par l'administrateur communal car ils n'avaient pas pu payer une amende de trois cent mille francs burundais (300.000 fbu) exigée par cette autorité communale.

Il y avait aussi Félix Nsanzurwimo, chef de la sous colline de Najore, colline Twinkwavu qui avait été arrêté et détenu au cachot le 14 septembre 2016 parce que sa sous colline avait enregistré une grande masse de population qui avait fui vers la Tanzanie.

Une dizaine de personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 22 septembre 2016, la police a procédé le matin à des interpellations dans le quartier de Gitaramuka en zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura.

Un témoin a indiqué que les individus appréhendés ont été regroupés dans un lieu entre la 2ème et 3ème avenue de Musaga. Après vérification des cahiers de ménage, la police a embarqué une dizaine de personnes et a relâché les autres.

Un chef de colline arrêté en commune Mugamba, province de Bururi

André Hajayandi, enseignant à Gatwe et chef de la colline de Mubira, en zone de Nyagasasa, commune Mugamba, province de Bururi, a été arrêté, le 16 septembre 2016, par des agents du SNR. Selon des sources sur place, le SNR l'accusait de travailler avec les groupes rebelles.

Il a été arrêté alors qu'il répondait à une convocation de l'administrateur de la commune de Mugamba. Il avait été accusé d'avoir fait partie d'une attaque armée ayant coûté la vie à trois membres d'une même famille en date du 14 septembre 2016, sur la colline Munini, en zone de Kivumu dans la même commune de Mugamba. L'administration avait affirmé que l'attaque était liée à des conflits fonciers. Cependant, selon les habitants de la localité, André Hajayandi n'avait aucun lien avec cette famille et les auteurs présumés de l'attaque à la grenade étaient des militaires de la position Gatwe qui avaient l'intention d'effacer un témoin gênant, selon les mêmes sources.

Une personne arrêtée en commune Gihosha, Mairie de Bujumbura

En date du 16 septembre 2016, Ir. Cyrille Bizimana, directeur du centre de formation professionnelle se trouvant au quartier Kigobe en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura, a été arrêté sur son lieu de travail, vers 9 heures. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'avoir dans son établissement une personne recherchée par la police. L'identité de l'individu n'était pas connue, mais des enseignants du centre avaient affirmé qu'il s'agissait d'un ancien collègue. Il a été libéré le même jour après un long interrogatoire.

Trois policiers et deux militaires arrêtés en Mairie de Bujumbura

En dates des 14 et du 15 septembre 2016, des militaires et policiers ont été arrêtés en Mairie de Bujumbura. Ces policiers et militaires, tous ex-FAB sont en grande partie issus de la composante ethnique tutsi. Il s'agissait :

1. Brigadier de police principal de 1er classe, Innocent Girukwigomba[7], ex-FAB et aussi Officier de la Police Judiciaire, en zone urbaine de Musaga, arrêté le 14 septembre 2016. Il a été ligoté et conduit dans les cachots du SNR.

2. Ferdinand Masabo[8], militaire sous-officier ex-FAB, arrêté puis conduit au SNR le 14 septembre 2016. Ce sous-officier avait été appelé par son chef hiérarchique pour rejoindre sa position dans la réserve de Rukoko situé en commune Gihanga, province Bubanza.

3. OPP1 Claver Ndayizeye[9], ex-FAB, De Corps poste Rohero arrêté le 14 septembre 2016 et détenu au SNR Burundi

4. Adjudant Hermenegilde Ngirimana[10], ex-FAB camp Gatumba, arrêté jeudi 15 septembre 2016 par Joseph Mathias alias Kazungu. Il est actuellement détenu au SNR Burundi.

5. Basile Ndikuriyo[11] connu sous le sobriquet de Karegeya, arrêté et transféré au SNR par son commandant Alfred Museremu alors qu'il était de garde en date du 14 Septembre 2016.

---

[7] Enlevé et porté disparu le 14 septembre 2016, il a été retrouvé à la prison centrale de Ngozi (cf.Bulletin mensuel ITEKA N'IJAMBO n° 6).

[8] Enlevé et porté disparu le 14 septembre 2016, il a été retrouvé à la prison centrale de Ngozi (cf.Bulletin mensuel ITEKA N'IJAMBO n° 6).

[9] Enlevé et porté disparu le 14 septembre 2016, il a été retrouvé à la prison centrale de Ngozi (cf.Bulletin mensuel ITEKA N'IJAMBO n° 6).

[10] Enlevé et porté disparu le 15 septembre 2016, il a été retrouvé à la prison centrale de Ngozi (cf.Bulletin mensuel ITEKA N'IJAMBO n° 6).

Dix-neuf cas d'arrestations des opposants en commune Mutaho, province de Gitega

En date du 14 septembre 2016, dix neuf personnes ont été arrêtées en commune Mutaho, province Gitega. Sur les dix neuf personnes, 16étaient des fidèles d'Agathon Rwasa et trois des membres du parti FRODEBU.Elles ont été arrêtées après des affrontements qui les avaient opposés avec des jeunes Imbonerakure. L'incident s'était produit sur la colline de Kinyinya en zone de Rwisabe en commune de Mutaho, province de Gitega. Les membres du FNL arrêtés étaient Nelly, Audace, Denise, Gertrude, Pierre, Antoine, Claude, Omer, Elvis, Désiré, Alfred, Elie Masabo, Gérard Harimeshi, Jérémie, Fabien Kibinakanwa, Valentin Gakiza.

Pour le parti FRODEBU, ses membres arrêtés sur la colline Rurengera étaient Nestor, Privat et Salvator.

Selon des sources sur place, le chef de la colline Ferdinand Ndayikengurukiye avait été blessé en voulant séparer les 2 groupes. Le représentant local du FNL fidèle à Agathon Rwasa, Denis Ndacayisaba s'est dit très inquiet de cette situation d'injustice où seul un groupe a été arrêté alors que la bagarre était déclarée entre deux groupes. En plus, la bagarre avait été provoquée par les jeunes Imbonerakure pour avoir l'opportunité d'arrêter ces personnes qui ont refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD, selon les mêmes sources.

Une femme arrêtée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 17 septembre 2016, une femme prénommée Claudine a été arrêtée sur la colline Gitaramuka, zone Murago, commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, cette femme avait été interpellée après une fouille perquisition policière à son domicile. La police avait soupçonné que cette femme détenait des armes à feu. Cette fouille était la deuxième faite dans ce ménage et rien de compromettant n'avait été trouvé.

Quatre personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi

Dans la matinée du 17 septembre 2016, quatre personnes dont 3 jeunes, ont été arrêtées sur la colline Nyakigano, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi. Selon des sources sur place, la police avait encerclé les ménages vers 3 heures du matin puis vers 5 heures du matin, elle a intimé l'ordre aux occupants de sortir des maisons. Les 3 jeunes arrêtés étaient Évariste Ndayikengurukiye, élève de la 7ème année au Lycée Communal de Nyagasasa, Nkurunziza et Rémy. Ils ont été arrêtés sans mandat et ont été conduits au poste de police de

[11] Enlevé et porté disparu le 14 septembre 2016, il a été retrouvé à la prison centrale de Ngozi (cf.Bulletin mensuel ITEKA N'IJAMBO n° 6).

Mugamba. La 4ème personne arrêtée étaitPierre Nimpagaritse, père d'un des 3 jeunes alors qu'il allait s'enquérir de la situation de ces jeunes à la police.

Une personne arrêtée en commune Giharo, province Rutana

En date du 10 septembre 2016 vers 18 heures, Siméon Bamboneyeho, un ancien administrateur de la commune Giharo, a été arrêté sur la colline de Kabingo, zone Butezi, commune Giharo, province Rutana. Ilétaitaccusé par la police de traffic des êtres humains. Selon des sources sur place, l'administrateur qui était de la famille politique du CNDD-FDD, avait adheré à un autre parti politique, FNL aile d'Agathon Rwasa. Ila été conduit au cachot de poste de police de Rutana suite à un mandat d'amener délivré par le procureur de Rutana. Après avoir comparu devant le procureur, Siméon Bamboneyeho a été transféré à la prison centrale de Rutana, en date du 15 septembre 2016. La famille a crié à l'injustice et a dénoncé une détention arbitraire sur base des motifs politiques.

Neuf cas d'arrestation et de détentions arbitraires en province Rutana

En date du 16 septembre 2016, neuf détenus étaient encore au cachot de poste de police de Rutana alors que leurs dossiers avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au parquet entre les dates du 22 août et 12 septembre 2016. Ce qui constitue une violation flagrante de l'article 37 du CPP burundais.

Deux cas d'arrestation et de détentions arbitraires au cachot de la commune Kayanza, province Kayanza

- Une rwandaise du nom d'Erna Nyiramariza, âgée de 35 ans, présentant une anomalie mentale, était détenue avec son fils de 3 ans au cachot de la commune Kayanza, le 6 septembre 2016. Elle habitait en zone urbaine de Buterere, en Mairie de Bujumbura d'où elle venait d'être refoulée vers le Rwanda. La victime se trouvait au cachot de la commune Kayanza, en transit vers le Rwanda, selon une source policière.

- Jeannette Minani, âgée de 44 ans, habitant sur la colline Musave, zone et commune Kayanza, a été arrêtée et retenue au cachot de la commune Kayanza, le 18 août 2016. Selon la victime, du chanvre avait été trouvé dans sa parcelle lors d'une fouille perquisition organisée par la police ce jour-là. Mais, d'après Jeannette, ce chanvre appartenait à un certain Ntakirutimana, locataire de la même parcelle. La police avait ensuite perquisitionné le domicile de ce dernier et y avait effectivement trouvé du chanvre. La femme avait été arrêtée parce que le véritable coupable n'avait pas été trouvé par la police, ce qui est une violation des droits de la personne. On ne peut pas être accusé à la place d'une autre personne, la responsabilité pénale est individuelle. Son dossier a été transmis au parquet de Kayanza, le 15 septembre 2016.

Six cas d'arrestation et de détentions arbitraires au cachot de la PJ en province Kirundo

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 septembre 2016 a indiqué que :

- Sylvestre Nkurunziza, 44 ans, commerçant de la colline Marembo, commune Busoni, a été arrêté, le 11 septembre 2016, par le responsable provincial du SNR. Il transportait des peaux de bêtes en provenance de Kirundo, vers Marembo, pour alimenter son stock quitte à les livrer par après à la société AFRILEATHER Burundi pour laquelle, la victime disposait d'une attestation de fourniture. Le responsable du SNR lui exigeait une amende de 500.000fbu pour pouvoir le libérer ;

- J.Baptiste Rukemampunzi, 27 ans, colline Kigaga, commune Ntega, incarcéré d'abord au SNR le 6 septembre 2016, puis transféré au cachot de la PJ le 13 septembre 2016, n'avait pas encore comparu;

- J.Claude Karangwa, âgé de 18 ans et Elie Nimpagariste, âgé de 18 ans, tous de la colline Kabirizi, commune Vumbi en garde à vue depuis le 26 août 2016 après être refoulés de la Tanzanie étaient encore au cachot de la PJ. Ceci en violation de l'article 35 du CPP qui stipule que :

« Tout placement en garde à vue doit faire l'objet d'un procès-verbal de garde à vue dressé par un Officier de Police Judiciaire. Celui-ci doit y mentionner, outre ses nom, prénom, fonction et qualité, l'identité de la personne gardée à vue, les jour, heure et lieu de son interpellation, la nature et les motifs de la garde à vue, les conditions dans lesquelles la personne retenue lui a été présentée qu'elle a été informée de ses droits et mise en mesure de les exercer, les jour et heure de la fin de la garde à vue et la durée de celle-ci, ainsi que la mesure prise à son issue .»

- Xavier Shumbusho, âgé de 37 ans, de nationalité rwandaise, résidant au centre urbain de Kirundo, arrêté par le chef de la position militaire de Marembo le 25 août 2016, était encore au cachot. Il ignorait le motif de son incarcération. Il affirmait avoir comparu une fois;

- Mathias Nzoyihera, âgé de 43 ans, colline Nyamabuye, commune Bugabira, arrêté par des éléments de la ligue de jeunes Imbonerakure le 24 août 2016, avant d'être remis à la police, se trouvait encore dans ce cachot de la PJ. Il était accusé d'avoir été surpris avec un filet de pêche hors normes. D'après ses dires, il n'avait jamais été entendu ;

- Philibert Sibomana, âgé de 48 ans, colline Rufunda, placé en garde à vue le 15 août 2016 par le substitut du procureur était gardé au cachot de la PJ à la place de son fils Jean Marie Niyonkizo, âgé de 21 ans. Ce dernier était accusé d'avoir volé une chèvre 2 mois auparavant et n'avait pas pu payer une amende de 129.000 fbu que l'OMP lui avait infligé.

Quatre cas d'arrestations et de détentions arbitraires au cachot de la PJ, en province Ngozi

- En date du 31 août 2016, les nommés Samuel Nkunzimana et Yonakis Kamwenubusa, tous originaires de la colline Nyanza, commune et province Ngozi, ont été arrêtés et conduits par des policiers au cachot de la P.J Ngozi. Les victimes étaient accusées de vol de haricot appartenant à un certain Alexis, de la même localité et affirmaient n'avoir jamais comparu devant l'O.P.J. Jusqu'en date du 16 septembre 2016, ils étaient retenus au cachot de la P.J Ngozi ;

- En date du 6 septembre 2016, un agent de la Police APC Ildefonse Hakizimana, matricule APN 00182, a été arrêté par ses collègues et conduit au cachot de la P.J Ngozi. Il était accusé d'avoir tiré en l'air avec son arme de travail alors qu'il était à son poste d'attache à l'ECOBANK dans la ville de Ngozi, pendant la nuit. Jusqu'en date du 16 septembre 2016, il était retenu au cachot de la P.J Ngozi et son dossier se trouvait devant l'O.P.J ;

- En date du 26 juillet 2016, le nommé Trésor Nderetsi, âgé de 19 ans, de la colline Muhuzo, commune Marangara, province Ngozi, a été arrêté par des Imbonerakure et conduit au poste de police en commune Marangara où il a été détenu jusqu'au 15 août 2016, puis transféré au cachot de la P.J Ngozi où il était retenu jusqu'au 16 septembre 2016. Il était accusé d'incendie. Son dossier se trouvait au niveau du Parquet de Ngozi. Les délais de la garde à vue étaient de loin en dépassement.

Vingt personnes arrêtées en commune et province Gitega

En date du 9 septembre 2016, vingt jeunes gens qui étaient dans un bus de transport en commun ont été appréhendés par la police, en commune et province Gitega. Ces jeunes gens interrogés affirmaient qu'ils se rendaient en province Makamba pour chercher du travail. Ils ont été retenus au cachot de police de Gitega connu sous l'appellation de « Boman ». La police avait précisé que les déplacements à l'intérieur du pays, à la recherche de l'emploi étaient interdits et avait révélé que ces détenus allaient être transportés de force dans leurs provinces d'origine.

Une personne arrêtée en commune et province Makamba

Une personne du nom d'Emmanuel Bizindavyi, a été arrêtée le 10 septembre 2016, en commune et province Makamba, par des agents de la garde du gouverneur de province de Makamba, Gad Niyukuri. Selon des sources sur place, la victime avait été interpelée au cours d'une réunion que le gouverneur tenait à l'intention des pompistes sur la question du carburant. Elle a été accusée dans un premier temps d'enregistrer l'allocution du gouverneur et de détenir des fichiers audio de Radio Humura et Inzamba en deuxième temps. La victime avait été transférée au cachot du SNR à Makamba, selon des sources sur place. Les ODHs

avaient dénoncé cette arrestation injuste parce que la victime n'avait commis aucune infraction et n'avait violé aucune loi du pays.

Sept personnes arrêtées en commune Rugombo, province Cibitoke

Sept personnes de la ligue des jeunes Imbonerakure ont été arrêtées, dans la nuit du 6 au 7 septembre 2016, dans le secteur de Mparambo, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon des sources sur place, ces jeunes gens se rendaient en RDC pour vendre des sacs de petits poissons appelées « Indagara ». Les mêmes sources ont indiqué que ces sacs allaient traverser la rivière Rusizi à destination du groupement Luvungi, dans la zone d'Uvira, avant d'être acheminé vers le Rwanda. Selon des sources policières, ces jeunes Imbonerakure travaillaient avec des commerçants et percevaient une somme de 20.000fbu par sac de poissons de Ndagara. Ces mêmes sources avaient précisé que ces Imbonerakure ont par la suite été relaxés.

Deux partisans de parti FNL, aile d'Agathon Rwasa, arrêtés et torturés en commune Marangara, province de Ngozi

Les nommés Stany Mpawenayo et Rubagaza, tous membres du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa, ont été arrêtés, le 4 septembre 2016, en commune Marangara, province Ngozi. Selon des sources sur place, des agents du SNR en compagnie des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD ont fouillé leurs domiciles, les ont ensuite torturés, avant de les embarquer vers le cachot du commissariat de police, au chef-lieu de la province de Ngozi. Les victimes étaient soupçonnées de détention illégale d'armes alors que ces armes n'avaient pas été trouvées.

Quinze personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi

En date du 7 septembre 2016, vers 13 heures, 15 personnes en majorité des jeunes, ont été arrêtés, par la police, sur la colline Nyamugari, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi. Des sources sur place ont précisé que la police avait surpris ces personnes en train de partager une boisson locale. Elle les avait conduites au cachot de police se trouvant au chef-lieu de la commune les accusant d'être des rebelles qui avaient attaqué les positions de police et de l'armée. Huit d'entre elles ont été libérées après avoir payé des rançons mais sept autres ont été gardées par la police qui les avait transférées à l'un des cachots du SNR en Mairie de Bujumbura.

Treize cas d'arrestation et de détentions arbitraires en province Ruyigi

Quatre femmes et 3 enfants, originaires de la colline Kabanga, commune Kinyinya, province Ruyigi, ont été arrêtés, la nuit du 6 septembre 2016, par le chef de leur colline en compagnie des jeunes Imbonerakure, au moment où ils se rendaient en Tanzanie. Les enfants ont été contraints de regagner les domiciles respectifs au moment où leurs mamans ont été acheminées au cachot de police du chef-lieu de la commune Kinyinya.

Célestin Vyamungu, Prosper Tuyizere et Déo Bamporubusa, tous originaires de la colline Muriza, province Ruyigi étaient détenus au cachot de police de la commune Ruyigi. Ils ont été arrêtés, le 1er septembre 2016, par le Commissaire provincial de police qui les soupçonnait de connaître les auteurs d'un crépitement d'armes qui avait été entendu la nuit du 31 août 2016. Ils ont été arrêtés après une fouille perquisition dans leurs maisons alors qu'aucun objet compromettant n'avait été trouvé.

D'autres personnes détenues sans motifs étaient Térence Cishahayo, arrêté chez lui par le chef de poste Muriza, Elie Nitunga, originaire de la colline Nyabazimu, en province Rutana, arrêté par le commissaire provincial dans la localité de Muriza le 31 août 2016, Boas Ntirandekura, élève en 9ème à l'ECOFO de Bubanza. Ce dernier était connu à Muriza pour y avoir étudié. Il était venu rendre visite à ses parentés et s'était vu arrêté par le commissaire provincial, le 31 août 2016 sans aucun motif.

Trois hommes, originaires de la province et commune Gitega ont été arrêtés sur la colline Kigangabuko entre le 23 et le 29 août 2016 alors qu'ils se rendaient en Tanzanie. Ils disaient fuir le pays pour des motifs de guerre imminente et de famine.

Cinquante-cinq cas d'arrestations en province Gitega

Au cachot de la PSI, en date du 8 Septembre 2016, cinq détenus étaient enregistrés. Parmi ces détenus, figurait le ressortissant rwandais du nom de Vianney Nsengiyumva qui venait d'y passer plus d'un mois, accusé d'être irrégulier sur le sol burundais. L'un des responsables de la police qui s'était entretenu avec les ODHs sur ce cas, leur avait fait savoir que le transfert de ce détenu dans son pays natal posait problème à cause du mauvais climat qui règne dans les relations diplomatiques entre le Burundi et le Rwanda. Trois de ces retenus étaient accusés de vente de boissons prohibées. Ils avaient été retenus pour être contraints de payer une amende de 100.000fbu chacun et aucun dossier n'avait été ouvert à leur charge.

En date du 8 Septembre 2016, le cachot de la PJ comptait 50 détenus dont deux femmes et un mineur. Vingt-deux retenus, tous de sexe masculin dont un mineur étaient sous la responsabilité de la PJ. Ce mineur s'appelle Jean de Dieu Kwizera, originaire de Kirimbi, commune Bugendana, province Gitega, arrêté le 1er septembre 2016, accusé d'escroquerie par l'OPJ prénommé Térence. Parmi ces détenus, le délai de 7 jours de détention préventive avait expiré pour 2 détenus.

Sous la responsabilité du parquet, étaient enregistrés 28 détenus dont 2 femmes. Ces détenus n'avaient aucune pièce judiciaire justifiant leur état de privation de liberté. Pour 2 détenus parmi les 28, le délai de 15 jours de détention était expiré tandis que 11 d'entre eux, les noms des magistrats instructeurs n'étaient pas précisés dans le registre. Pour 5 détenus, les infractions pour lesquelles ils étaient poursuivis n'étaient pas précisées dans le registre.

Quatre cas d'arrestation et de détention arbitraire en province Cankuzo

Lors de la visite de cachots par les ODHs, le 7 septembre 2016, les cas d'irregularité suivants ont été relevés :

Osil Akimana, originaire de la zone urbaine de Kamenge, en Mairie de Bujumbura, était détenu depuis le 13 août 2016, au cachot du commissariat de police de Cankuzo. Il avait été arrêté par le sous commissaire PAFE à la frontière de Gahumo, en commune Mishiha lorsqu'il rentrait en provenance de la Tanzanie où il venait de passer deux ans pour des raisons de travail. Ce détenu était au cachot du commissariat de police de Cankuzo sans dossier.

Les nommés Côme Bimbururwanko et Joseph Ntaconayigize, tous originaires de la colline de Kabeza, commune Cankuzo, étaient détenus au cachot du commissariat de police en province Cankuzo depuis le 31 août 2016, accusés de ne pas avoir de CNI. Ils n'avaient jamais comparu et n'avaient pas de dossiers ouverts à leur charge.

Le nommé Augustin Karengera était au cachot du commissariat de police de Cankuzo depuis le mois de mars 2016, c'est-à-dire 6 mois, alors qu'il devrait comparaitre devant le juge dans les délais légaux de 15 jours. Il était accusé d'avoir volé une vache.

Quatre cas d'irrégularité et de détentions illégales au cachot de poste de police en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 6 septembre 2016, quatre détenus étaient dans le cachot de police, en commune Gisagara, province Cankuzo. Ils n'avaient pas de dossiers et n'étaient inscrits nulle part.

Il s'agissait de Nestor Nakumuryango, originaire de la colline Gitanga, commune Gisagara, province de Cankuzo. Il a été mis au cahot par l'administrateur communal de Gisagara l'accusant de concubinage.

Juvénal Kazoya et Vincent Harerimana, tous de la colline Kagoma, commune de Gisagara, ont été attrapés en flagrant délit de consommation de boissons prohibées appelées communément en Kirundi « Kanyanga » et ont été arrêtés par l'administrateur communal.

Josué Barutwanayo, originaire de la colline de Gisoko et commune de Gisagara a été arrêté par l'administrateur communal, accusé de consommer et de faire le commerce de la boisson prohibée appelée en Kirundi « umuraha »,en violation de l'article 41 du CPP burundais qui stipule que :

« Toute personne trouvée en état d'ivresse manifeste dans les lieux publics peut être conduite, par l'Officier de Police Judiciaire compétent, dans le local de rétention le plus proche ou dans le centre de soins le plus proche à ses propres frais, pour y être gardée jusqu'à ce qu'elle ait recouvré la raison. Cette rétention ne peut excéder vingt-quatre

heures au maximum et doit, en tout état de cause, cesser avec l'état d'ivresse de la personne retenue.»

Cinq cas d'arrestations et de détentions arbitraires en province Rutana

En date du 9 septembre 2016, cinq détenus étaient au cachot du commissariat de police de la province Rutana en violation flagrante de l'article 37 du CPP burundais qui stipule que :

« Dès que l'enquête a établi à l'encontre d'une personne gardée à vue des indices graves et concordants de nature à motiver son inculpation, l'auteur présumé de l'infraction ne peut plus être entendu dans le cadre de la garde à vue à laquelle il doit être mis fin. Il doit être conduit sans délai devant le Procureur de la République qui décide de sa libération ou de son transfert dans un établissement pénitentiaire.»

Leurs dossiers avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana entre les dates du 22 et 31 août 2016 et transférés en même temps que les retenus au parquet de Rutana.

Treize burundais refoulés de la République rwandaise arrêtés et retenus à la PJ en province Kirundo

Le commissaire provincial, Jacques Nijimbere en compagnie du chef provincial SNR en province Kirundo, prénommé Olivier, ont arrêté en date du 6 septembre 2016, à la frontière du côté de la localité de Gasenyi, 13 burundais refoulés de la République rwandaise. Toutes ces personnes ont été retenues à la PJ Kirundo. Il s'agit de :

- Rashid Ndagijimana, âgé de 29 ans, originaire de la colline Bigera, zone Bigera, commune Gashoho, province Muyinga ;
- Joachim Hatungimana, âgé de 20 ans, colline Nonwe, commune Giteranyi, province Muyinga ;
- Claver Manirambona, âgé de 42 ans, colline Kirimbi, zone Kiremba, commune Gasorwe, province Muyinga ;
- Ndike Ntahombarira, âgé de 34 ans, colline et commune Butihinda, province Muyinga ;
- Jean Rugamba, âgé de 22 ans, colline Mukoni, zone Mugano, commune Giteranyi, province Muyinga
- Lazare Iradukunda, âgé de 17 ans, colline Kiremba, zone Masasu, commune Gasorwe, province Muyinga ;
- Fred Mugisha, âgé de 20 ans, colline Bisiga, zone Kivura, commune Marangara, province Ngozi ;
- Cyriaque Mbonimpa, âgé de 25 ans, colline Rugina, zone Rugari, commune Muyinga, province Muyinga ;
- Ramazani Ndihokubwayo, âgé de 16 ans, colline Ryabihira, zone Rugari, commune Muyinga, province Muyinga ;

- Aloys Tinyimana, âgé de 54 ans, colline Ruhongore, zone Gatabo, commune Gashikanwa, province Ngozi ;
- Asmani Nzitunga, âgé de 29 ans, colline et commue Giteranyi, province Muyinga ;
- Alexandre Sanzimana, âgé de 32 ans, colline Kinanira, zone Tura, commune Giteranyi, province Muyinga ;
- Evariste Bizimana, âgé de 48 ans, colline et zone Masaka, commune Giteranyi, Province Muyinga.

Tout cela en violation de l'article 31 du CPP burundais qui stipule que :

« La rétention est le fait de retenir, pour une cause et pendant une brève durée déterminée par la loi, une personne quelconque sur le lieu même de son interpellation ou dans un local de police ou de sûreté. »

Huit cas d'arrestation et de rétention arbitraire en province Ngozi

Huit personnes étaient au cachot de la P.J Ngozi en date le 5 septembre 2016. Dans le registre d'écrou, ni les responsables, ni l'infraction n'étaient mentionnés. Ces personnes avaient été arrêtées au cours d'une patrouille policière, à Mubanga, en commune Tangara, province Ngozi. Il s'agit de :

- Ephrem Ciza, âgé de 20 ans, originaire de la commune Nyamurenza, province Ngozi ;
- Léonidas Ntacobakimvuna, âgé de 25 ans, originaire de Tangara, province Ngozi ;
- Isaac Mpawenayo, âgé de 22 ans, originaire Kiremba, province Ngozi ;
- Gérard Sindayigaya, âgé de 26 ans, originaire de Tangara, province Ngozi ;
- Zabulon Ndayiragije, originaire de Tangara, province Ngozi ;
- Bosco Nsavyimana, âgé de 31 ans, originaire de Ruhororo, province Ngozi ;
- Philibert Nimbona, âgé de 25 ans, originaire de Tangara, province Ngozi ;
- Nestor Habimana, âgé de 22 ans, originaire de Tangara, province Ngozi.

Ils sont déténus sans titre et ceci viole de la loi en son article 112 du CPP burundais qui stipule que :

« Aucune affaire ne peut être fixée avant que la procédure de contrôle de la régularité de la détention ne soit épuisée. La mainlevée de la détention préventive est d'office prononcée par le Juge en cas d'irrégularité de la détention.»

Trois personnes arrêtées et retenues en province Muyinga, accusées de venir du Rwanda

En date du 9 septembre 2016, trois personnes étaient retenues au cachot de police du commissariat en province Muyinga le 6 septembre 2016. Elles étaient accusées de rentrer du Rwanda où les victimes affirmaient avoir séjourné pendant un certain temps. Il s'agit de :

- Siméon Ndaruzaniye, âgé de 35 ans, originaire de la colline Butihinda, zone Bugwana, commune Gitobe, province Muyinga, arrêté par des jeunes Imbonerakure dans la localité de Kubaniro. Le commissaire provincial, Jacques Nijimbere lui avait pris injustement un montant de 60.000 fbu ;

- Ezéchiel Sinzumunsi, âgé de 16 ans, originaire de la colline Nyasebeyi, zone Tangara, commune Gashikanwa, province Ngozi, arrêté aussi par des jeunes Imbonerakure alors qu'il rentrait du Rwanda ;

- Richard Rwasa, âgé de 21 ans, colline et zone Ntega, province Kirundo, arrêté également par des jeunes Imbonerakure sur ordre de leur chef, le prénommé Félix. La personne arrêtée, venait aussi de la République rwandaise.

Ils ont été détenus sans titre, ce qui viole la loi en son article 112 du CPP burundais qui stipule que :

« Aucune affaire ne peut être fixée avant que la procédure de contrôle de la régularité de la détention ne soit épuisée. La mainlevée de la détention préventive est d'office prononcée par le Juge en cas d'irrégularité de la détention.»

Quatre personnes arrêtées en commune et province de Muyinga

L'information parvenue à la Ligue Iteka, en date du 9 septembre 2016, a indiqué que le nommé Denis Kawawa, enseignant à l'EP de Munagano, commune et province Muyinga, avait été arrêté en date du 31 juin 2016. Au même moment, trois autres personnes avaient été aussi arrêtées à savoir, Claude Bimenyimana, âgé de 19 ans, originaire de la colline Kwibuye, commune Muyinga, province Muyinga, Omar Bonane, âgé de 39 ans, originaire de la colline Munagano, commune et province Muyinga et Saidi Ndihokubwayo, âgé de 17 ans.

Les trois derniers retenus étaient accusés de vouloir rejoindre les rebelles en Tanzanie tandis que l'enseignant qui exercait le service de taxi moto pendant ses vacances, était accusé de déplacer les personnes vers la Tanzanie pour rejoindre les groupes rebelles. Des accusations qu'il niait catégoriquement en dénonçant de faux renseignements obtenus par le SNR. Ces personnes ont été libérées le 7 septembre 2016 pour manque de preuves.

Une personne arrêtée en commune Vumbi, province Kirundo

En date du 25 août 2016, Rwasa Semidende, âgé de 52 ans, a été arrêté sur la colline et commune Vumbi, province Kirundo. Selon des sources sur place, il avait été arrêté par des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure qui l'accusaient de battre sa femme.

Ceci viole l'article 1 du CPP burundais qui précise ceux qui la loi confere la compétence en ces termes :

« Les Officiers de Police Judiciaire ou les personnes auxquelles des lois spéciales confèrent les pouvoirs de police judiciaire exercent leurs missions sous la surveillance du Parquet Général de la République. »

Les jeunes de la Ligue Imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD sont des civiles comme tant d'autres et ne devraient pas se substituer aux Officiers de police judiciaire pour arreter les concitoyens.

Deux militants du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa arrêtés en commune Marangara, province de Ngozi

Deux militants du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa, Stany Mpawenayo et Rubagaza, directeur d'une école primaire ont été arrêtés, le 4 septembre 2016, sur la colline Nyamugari, commune Marangara, province de Ngozi. Selon des témoins de la scène, des agents du SNR ont arrêté ce directeur alors que celui-ci se trouvait dans une église. Des sources sur place ont indiqué que ces deux personnes sont des membres influents du parti FNL qui étaient restés fidèles au député Agathon Rwasa.

Deux détenus de la prison centrale de Mpimba transférés et incarcérés au cachot du SNR, en Mairie de Bujumbura

Deux détenus de la prison centrale de Mpimba ont été transférés, le 3 septembre 2016, au cachot du SNR, en Mairie de Bujumbura, où ils ont été détenus. Selon des sources sur place, au cours de la nuit de cette date, un chargeur de fusil de type Kalachnikov contenant 24 cartouches a été glissé dans leur cellule. La police du SNR s'était présentée sur ce lieu et avait récupéré le chargeur avant d'embarquer les deux occupants de la cellule vers le cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Régina Mundi. Les mêmes sources ont indiqué qu'il s'agissait d'un montage contre ces deux détenus qui avaient refusé de collaborer avec le SNR dans des dossiers de criminalité.

Une personne arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 septembre 2016 a indiqué qu'en date du 28 août 2016, vers 19 heures, le nommé Richard Bigirimana, âgé de 35 ans, a été arrêté sur la colline Kinyovu, zone et commune Rusaka, en province de Mwaro. Selon des témoins, la police l'avait accusé de détention illégale d'arme après une fouille perquisition chez lui qui n'avait abouti à aucun résultat. Au cachot de la commune Rusaka où il était retenu, il avait toujours des menottes.

Huit cas de détentions illégales dans la province de Rutana

En date du 2 septembre 2016, huit personnes étaient détenues illégalement au cachot de poste de police de Rutana en violation de l'article 37 du CPP burundais. Les dossiers de ces détenus avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au parquet de Rutana entre les dates du 10 et 25 août 2016.

Quatre-vingt-six personnes retenues illégalement en province Gitega

- Un mineur du nom de Janvier Irakoze, âgé de 16 ans, originaire de Kwibuye, commune et province Muyinga, était au cachot de la PSI Gitega, en date du 29 août 2016. Il était accusé d'être irrégulier dans la province Gitega, car, n'ayant pas de CNI. Il y avait aussi un rwandais du nom de Vianney Nsengiyumva[12] qui venait d'y passer plus d'un mois et qui présentait des signes d'une dépression mentale ;

- En date du 31 août 2016, au même cachot se trouvait une femme du nom de Vestine Irankunda, arrêtée à Kamenge en Mairie de Bujumbura, lors des rafles policières opérées dans la capitale de Bujumbura. Elle avait été libérée mais réclamait des frais de transport pour sortir du cachot et rejoindre sa colline natale, en province de Kirundo. Au cachot de la PJ, en date du 31 août 2016, il y avait un certain Astère Ngiriyabandi, âgé de 43 ans, résidant à Rukoba, commune et province Gitega, fonctionnaire de l'Etat à Bujumbura, qui avait été arrêté à 4 heures du matin du 29 août 2016. Il disait ne pas connaitre les motifs de son arrestation. Il y avait également 62 personnes arrêtées au cours des rafles policières dans les provinces Gitega, Makamba et Bujumbura-Mairie. Pour la province de Gitega, ces personnes étaient au nombre de 40, pour la Mairie de Bujumbura 2 et pour la province Makamba 20. Ces personnes étaient composées en grande partie de commerçants ambulants, de mendiants et de chômeurs ;

- Sous la responsabilité du parquet de Gitega, se trouvaient 20 retenus dont un mineur Eric Dusabamahoro, âgé de 16 ans, originaire de Gahinda, commune Burambi, province Rumonge, arrêté pour des raisons d'enquête sur la PBA. Il déclarait qu'il avait été arrêté avec son compagnon à Makebuko au moment où ils revenaient de la Tanzanie où ils s'étaient réfugiés. Parmi ces retenus, 3 avaient déjà dépassé le délai de 15 jours de retention, pour les 14 autres, les noms des magistrats instructeurs n'étaient pas précisés dans le registre, pour les 2 autres encore, les infractions dont ils étaient accusés n'étaient pas précisés dans le registre. Suite à la surpopulation carcérale dans ce cachot, les conditions d'hygiène deviennent de plus en plus précaires. Il y a aussi risque de maladies contagieuses et la plupart des retenus souffraient de la faim.

[12] Déjà cité dans les cas précedents

Trois cas d'irrégularités au cachot de police au chef-lieu de la commune Ruyigi

En date du 31 août 2016, trois femmes dont une congolaise du camp de réfugiés de Bwagiriza du nom de Maombi, étaient dans le cachot de police de Ruyigi. Cette dernière avait été arrêtée le 30 août 2016, accusée de sortir du camp sans autorisation. Elle a été libérée le même jour après le plaidoyer fait par les ODHs.

L'autre femme était une burundaise originaire de la colline Gahemba, en commune et province Ruyigi. Elle avait été arrêtée pour n'avoir pas payé la totalité d'argent qu'elle devait donner comme amende après que ses chèvres eurent dévasté le champ de son voisin.

La troisième était Merveille Jaribu, originaire de la colline Rubaragaza, en commune Butezi. Elle avait été arrêtée le 17 août 2016 en commune Gisuru puis transférée en province Ruyigi le 18 août 2016, pour avoir voulu se rendre en Tanzanie.

Ceci en violation de l'article 31 du CPP burundais qui stipule que **:**

« La rétention est le fait de retenir, pour une cause et pendant une brève durée déterminée par la loi (maximum 24 heures), une personne quelconque sur le lieu même de son interpellation ou dans un local de police ou de sûreté. »

Neuf cas de retentions illégales dont un cas de torture au cachot de la commune Kayanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 septembre 2016 a indiqué que :

- Aloys Sindihebura, âgé de 40 ans, originaire de la colline Cukiro, commune Kayanza, province Kayanza, était au cachot de police au chef-lieu de la commune depuis le 13 août 2016. Il était accusé d'avoir volé et vendu 4 porcelets. Son dossier était dans les mains de l'OPJ et les délais de détention étaient de loin en dépassement en violation de l'article 37 du CPP ;

- Simon Miburo, âgé de 28 ans, originaire de la colline de Murago, commune et province Kayanza, accusé de vendre du chanvre, était au cachot de police de Kayanza, le 22 juillet 2016 alors que la chambre de conseil de la TGI Kayanza avait déjà confirmé sa détention ;

- Daniel Nahimana originaire de la zone urbaine de Kinama en Mairie de Bujumbura, âgé de 26 ans, était au cachot de police en commune Kayanza le 22 juillet 2016, accusé d'escroquerie;

- Arthémon Mahinja , originaire de la colline Nyanzatubiri, commune Busiga, province Ngozi, âgé de 28 ans , était au cachot de la police en commune de Kayanza le 6 juillet 2016 pour complicité dans le vol de café à l'usine de café de Kayave, en commune de Kayanza. Il y avait dépassement des délais de détentions préventives alors que la chambre de la TGI avait déjà confirmé sa détention à la prison centrale de Ngozi ;

- Le nommé Côme Sendegeya, âgé de 37 ans, habitant de la zone Kamenge, Bujumbura-Mairie, accusé de trafic de chanvre, était détenu au cachot de police en commune de Kayanza depuis le 4 août 2016. Son dossier était au parquet de la république en province Kayanza ;

- Malachie Ntamwuzuro, de la colline Nyanzatuburi, commune Busiga, province Ngozi, âgé de 37 ans, accusé de participation dans le vol de café à l'usine de Shikankoni, en commune de Kayanza, était détenu au cachot de police en commune de Kayanza le 6 juillet 2016. Son dossier était dans les mains du parquet de la république de Kayanza ;

- Etienne Ntahomvukiye, âgé de 72 ans, ex-veilleur à l'usine de Shikankoni, était détenu au cachot de police, en commune de Kayanza le 4 juillet 2016, pour complicité dans le vol du café à l'usine de Shikankoni en commune Kayanza ;

- Gaspard Nyabenda de la colline de Gitwe en commune de Matongo, âgé de 39 ans, était détenu au cachot de police en commune de Kayanza depuis le 8 août 2016. Au moment de son arrestation en date du 7 août 2016, il avait été torturé par le chef de la colline Gitwe, Balthazar Ndabitunzentyo et présentait des cicatrices sur ses bras issues des cordes utilisées pour le ligoter ;

- Juma Bizimana, âgé de 32 ans, originaire de la colline Nyarusange, en commune Rango, a été arrêté le 22 août 2016 et mis au cachot de police en commune Rango. Il a été transféré au cachot de la commune de Kayanza le 23 août 2016. Il était accusé de rébellion et avait été arrêté par la police sans mandat d'arrêt. Son dossier était au parquet de la république de Kayanza.

Dix cas d'arrestations et détentions illégales au commissariat provincial en province Kirundo

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 septembre 2016 a indiqué que :

- Faustin Kubwayo, âgé de 37 ans, représentant provincial du FRODEBU Nyakuri, a été arrêté le 1er septembre 2016, chez-lui au quartier Rupfunda, centre urbain de Kirundo. Le commissaire provincial de la police, Jacques Nijimbere, l'a arrêté muni d'un mandat d'arrêt émis par le procureur de la république, Gérard Niyokindi. Il était accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. La victime était au cachot du parquet Kirundo et déclarait sans faux fuyant être victime de son appartenance politique ;

- Georges Niyorugaba, représentant communal du FRODEBU Nyakuri, en commune Busoni, a été arrêté le 1er septembre 2016 et placé en garde à vue au cachot du poste de police de Busoni. Comme son compagnon de lutte, il avait été, lui aussi, arrêté sur injonction du procureur ;

- Le nommé Athanase Habyarimana, âgé de 38 ans, colline Butezi, commune Gahombo, province Kayanza, a été arrêté le 28 août 2016 par le responsable provincial du SNR. Il avait été refoulé du Rwanda ;

- Marcel Nkunzimana, âgé de 21 ans, colline Kigoma, commune Bugabira, a été arrêté le 31 août 2016 par le prénommé Emmanuel, responsable communal de la ligue des jeunes Imbonerakure. Il était rentré d'exil le 21 août 2016 et était suspecté de recruter des combattants rebelles ;

- Jérôme Ntakarutimana, âgé de 22 ans, originaire de la colline Nyabikenke, commune Vumbi, province Kirundo, a été arrêté le 18 août 2016 par le responsable provincial du SNR. Il rentrait du Rwanda et n'avait pas encore été interrogé ;

- Xavier Shumbusho, de nationalité Rwandaise, originaire de la province de l'Est, dans la localité deBiharage-Kamabuye, résidant au quartier Rufunda, centre urbain de la province Kirundo depuis 2 ans, a été arrêté à Marembo, en commune Busoni, le 25 août 2016, par le chef du détachement militaire de Marembo sur demande du responsable provincial du SNR. La victime ignorait le motif de son arrestation mais pensait que c'est à cause de sa nationalité ;

- Le nommé Mathias Nzoyihera, âgé de 43 ans, colline Nyamabuye, commune Bugabira, a été arrêté le 24 août 2016 par un groupe de jeunes Imbonerakure conduit par un certain Niyoyitungiye. Il était suspecté d'avoir tenté d'utiliser un filet hors normes pour pêcher dans le lac Cohoha ;

- Le nommé Evrard Bukuru, âgé de 24 ans, colline Kigina, commune Bugabira, province Kirundo, a été arrêté le 22 août 2016, par des Imbonerakure. Il était poursuivi pour détention illégale d'armes à feu. Selon des sources sur place, il aurait été trouvé en possession d'une cartouche mais il avait rejeté catégoriquement en être le propriétaire. Evrard Bukuru avait suspecté des Imbonerakure d'avoir glissé cette cartouche dans sa malle pour pouvoir l'arrêter ;

- Emmanuel Nsavyumuganwa, âgé de 30 ans, colline Monge, commune Ntega, province Kirundo, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure, le 27 août 2016, sous l'ordre du chef de colline Nsabimana. Cette personne n'avait pas été informée du motif de son arrestation ;

- Isaïe Majambere, âgé de 32 ans, colline Kumana, commune Busoni, province Kirundo, a été arrêté par l'administrateur communal, alors que la victime apportait de la nourriture à son épouse incarcérée dans le cachot de police de Busoni pour trafic de chanvre. L'administrateur communal avait suspecté Isaïe Majambere d'être complice avec sa femme dans ce trafic, ce que ce dernier avait catégoriquement nié.

Ceci viole l'article 31 du Code de procédure pénal burundais qui stipule que :

« La rétention est le fait de retenir, pour une cause et pendant une brève durée déterminée par la loi (maximum 24 heures), une personne quelconque sur le lieu même de son interpellation ou dans un local de police ou de sûreté. »

Deux cas d'arrestations arbitraires dans la province de Ngozi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 septembre 2016 a indiqué que :

- En date du 11 août 2016, le nommé Angelo Barutwanayo, âgé de 25 ans, originaire de la colline Bitambwe, commune Busiga, province Ngozi, a été arrêté par les Imbonerakure, qui l'ont battu et qui lui ont volé son téléphone portable, puis l'ont conduit au poste de police Mihigo où il a été retenu accusé de LCVG. Le 17 août 2016, il a été transféré au cachot de la PJ Ngozi. Il n'avait jamais comparu devant le magistrat pour décider de sa détentionou sa mise en liberté ;

- En date du 20 août 2016, le nommé Evariste Nyandwi, un jeune enfant de la rue, originaire de la colline Gikingo, commune Nyamurenza, a été arrêté par la police dans la ville de Ngozi. Il a été conduit et retenu au cachot de la P.J Ngozi, accusé de ne pas avoir de la CNI. Depuis le jour de son arrestation, il n'avait pas comparu devant le juge.

AOUT 2016

Cinq personnes arrêtées sur la colline Vugizo, commune Mutimbuzi, province de Bujumbura rural

En date du 31 août 2016, cinq personnes ont été arrêtées par la police sur la colline Vugizo, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province de Bujumbura rural. Elles ont été remises aux militaires de la position de Vugizo. Selon des sources sur place, les personnes arrêtées ont été conduites au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura. Parmi elles, figuraient des militaires déserteurs de l'armée. Un berger témoin de la scène avait été victime de séquestration.

Trois personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi

En date du 29 août 2016, Clovis, Nimubona et Mwarabu, originaires de la colline Mugendo-Ruko et Nyakigano ont été arrêtées par la police en commune Mugamba, province Bururi. Les victimes étaient toutes des motards qui avaient été accusés de travailler avec des groupes armés rebelles. Elles avaient été appréhendées au centre commercial de Nyagasasa alors qu'elles vaquaient à leurs occupations habituelles et conduits au cachot de la brigade Bururi. Des sources sur place ont indiqué que ces retenus n'avaient pas eu le droit de visite et disaient craindre pour leur sécurité. Des policiers interrogés avaient affirmé ne pas détenir de preuves des accusations portées contre eux.

Soixante personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 31 août 2016, quinze personnes ont été arrêtées au quartier Kinanira II de la zone urbaine de Musaga. Selon des sources sur place, la police avait rassemblé au moins une centaine de personnes au cours d'une fouille perquisition. Elle en avait arrêté 15 personnes et les avait conduites au cachot de la zone urbaine de Musaga. La police avait aussi arrêté 45 personnes au quartier Kamesa, zone Musaga, Mairie de Bujumbura, après une même opération de fouille perquisition.

Plusieurs arrestations au chef-lieu de la province de Cankuzo

Des fouilles perquisitions ont été opérées par la police au chef-lieu de la province de Cankuzo, dans le quartier de Kigwati les 22 et 23 août 2016. Selon des sources sur place, aucune arme n'avait été saisie mais plusieurs personnes sans CNI avaient été arrêtées et libérées après avoir payé des amendes de 10.000 fbu par personne. Les victimes avaient déploré cette façon détournée de l'administration communale qui ne visait que la collecte des fonds au détriment d'une population en proie à une pauvreté grandissante.

Un militaire de grade de Capitaine arrêté en province de Gitega

Un capitaine de l'armée nationale, le prénommé Elie du Camp Mwaro, en province Mwaro, a été arrêté par la police et conduit manu militari au cachot du commissariat de police en province Gitega. Selon des sources sur place, cet officier de l'armée venait de faire objet d'une attaque armée. Il avait été blessé à la jambe dans la nuit du 27 août 2016, par des individus non identifiés munis de couteaux, sur la 3ème avenue du quartier Nyamugari, en commune et province Gitega. Pour se défendre, il avait tiré en l'air pour disperser ses adversaires afin de sauver sa vie. La police était intervenue très rapidement, avait désarmé l'officier et l'avait incarcéré au commissariat provincial pour être interrogé.

D'après des analystes avisés, un capitaine de l'armée ne peut être traité de cette manière par la police. Cette arrestation a été interprétée et dénoncée comme allant dans la logique de répression contre des militaires qui sont soupçonnés de ne pas soutenir le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Selon des sources sur place, les hommes armés de couteaux qui avaient attaqué ce militaire étaient des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure impliqués dans le complot contre des militaires ex-FAB présumés ne pas soutenir le régime.

Douze personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Au moins 12 personnes ont été arrêtées au cours d'une fouille perquisition effectuée à la 7ème, 8ème et 9ème avenue du quartier Mutakura, de la zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura, en date du 25 août 2016. Des sources sur place ont indiqué que la police et l'armée faisaient le contrôle des cahiers de ménage. Les retenus avaient été rançonnés pour bénéficier de la libération.

Trois personnes arrêtées en commune Gihinga, province Mwaro

Le 22 et 28 août 2016, trois personnes retenues au cachot de la commune Gihinga, province Mwaro**,** ont été contraintes par des policiers de cette position de payer une rançon de 100.000 fbu chacune en vue de bénéficier de la libération. Elles avaient été raflées par cette même police sous l'accusation de boire et de vendre de boissons prohibées. Ce comportement de rançonnement de la population devient de plus en plus une habitude policière qui fait fi de toute logique allant dans le sens des règles et lois de la république burundaise.

Ceci en violation de l'article 31 du CPP burundais en ces termes :

«La rétention est le fait de retenir, pour une cause et pendant une brève durée déterminée par la loi (maximum 24 heures), une personne quelconque sur le lieu même de son interpellation ou dans un local de police ou de sûreté. »

Quatre personnes arrêtées en commune Giteranyi, province Muyinga

Les nommés Amedée Niyonkuru, âgé de 20 ans, Pacifique Bizimana, âgé de 18 ans, Fabien Muhiziwintore, âgé de 49 ans et Etienne Kadeso, âgé de 21 ans, respectivement originaires des communes Marangara, Busoni,Vumbi et Kirundo, en province de Kirundo, ont été arrêtés en commune Giteranyi, province Muyinga, le 19 août 2016. Ils étaient accusés d'irrégularité dans le pays. Selon des sources sur place, ils ont été incriminés parce qu'ils venaient du pays voisin le Rwanda. Ces personnes venaient de passer une année au Rwanda à la recherche des moyens de subsistance. Ils disposaient de leurs CNI et criaient à l'injustice.

«La rétention est le fait de retenir, pour une cause et pendant une brève durée déterminée par la loi (maximum 24 heures), une personne quelconque sur le lieu même de son interpellation ou dans un local de police ou de sûreté.»

Onze personnes arrêtées sur la chaussée du peuple Murundi près du pont Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 26 août 2016, vers 17 heures, 11 personnes ont été arrêtées sur la chaussée du peuple Murundi, tout près du pont Ntahangwa, qui sépare le centre et le nord de la Mairie de Bujumbura. Selon des témoins sur place, des policiers accompagnés de la ligue des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD procédaient à une opération de saisi de tout vélo qui y passait. Les 11 personnes qui n'avaient pas été identifiées avaient été arrêtées au cours de cette opération dont les motifs n'avaient pas été révélés.

Au moins dix personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Au moins 10 personnes ont été arrêtées, en date du 25 août 2016, au quartier Gasekebuye, en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place ont précisé que les victimes étaient pour la plupart des travailleurs domestiques. La police les avait conduites au

poste de police du chef-lieu de la zone Musaga où elles avaient été interrogées. Certains avaient été rançonnés avant d'être libérés.

La hantise d'une rébellion camouflée dans les quartiers de la Mairie est le motif de toutes les arrestations arbitraires monnaie courante dans la capitale de Bujumbura, selon des analystes avisés. Les cahiers de ménages instaurés par l'administration policière et administrative est un moyen de maîtriser le mouvement de la population, selon le Maire de la ville de Bujumbura.

Une personne arrêtée en commune Kinyinya, province Ruyigi

En date du 23 août 2016, le vice-président de la coalition Amizero y'Abarundi en commune Kinyinya, province Ruyigi, a été arrêté par la police. Selon des sources sur place, il avait été accusé d'inciter la population à prendre le chemin d'exil. Sa famille politique avait dénoncé un montage développé pour contraindre les militants de cette coalition à venir sur leurs idées politiques et d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Sept militants du FNL, aile d'Agathon Rwasa, victimes d'arrestations arbitraires en commune Kinyinya, province de Ruyigi

Sept militants du FNL, aile d'Agathon Rwasa dont un certain Nicolas Bigirimana ainsi que deux infirmiers de cette localité ont été arrêtés arbitrairement en date du 26 août 2016, en commune Kinyinya, province Ruyigi. Selon des témoins sur place, le commissaire provincial de police, Edouard Mukoko, avait intimé l'ordre de les arrêter prétextant que ce parti n'est pas connu par la loi, une manière d'intimider toute personne qui ne veut pas adhérer au parti CNDD-FDD, selon cette même source.

Cinq cas de retentions illégales au cachot de la PSI en province Gitega

Lors d'une visite de cachot effectuée en date du 25 août 2016, cinq personnes étaient incarcérées abusivement au cachot de la PSI en province de Gitega. Sur les 11personnes qui se trouvaient dans ce cachot, il y avait une femme avec son enfant de 3 ans et une autre femme de plus de 60 ans du nom de Variette Mbonimpa, originaire de la commune Bisoro, en province Mwaro qui y était retenue depuis plus de deux semaines. Un autre retenu était un ressortissant rwandais du nom de Vianney Nsengiyumva. Il venait de passer au moins deux semaines dans ce cachot. Il y avait aussi le cas d'un démobilisé ex-FAB du nom de Félix Ndereyimana, 34 ans, résidant à Mugano, zone Mahonda, commune Buraza, province Gitega, arrêté, le 23 août 2016 alors qu'il revenait de la Tanzanie où il était incarcéré depuis 2009, accusé d'irrégulier.

Cinquante-huit cas de rétention illégale au cachot de la PJ en province de Gitega

Au cours d'une visite effectuée en date du 25 août 2016, cinquante-huit retenus étaient en état d'irrégularité au cachot de la PJ en province Gitega. Sous la responsabilité de la PJ se trouvaient 26 retenus majeurs dont une femme. Parmi ces retenus, deux avaient déjà dépassé le délai de rétention de 15 jours.

Sous la responsabilité du parquet, il y avait 33 retenus dont deux cas avaient déjà dépassé le délai de 15 jours de rétention. Un parmi ces cas avait déjà atteint un mois de rétention. Tous ces retenus n'avaient pas de pièces de rétention justifiant leur état.

Six retenus n'avaient pas d'infraction à leur charge et pour 11 retenus d'entre eux, les noms des magistrats instructeurs n'avaient pas été précisés dans le registre d'écrou. Dans ce cachot, il y avait plusieurs personnes arrêtées lors des rafles opérées aussi bien dans le centre-ville de Gitega que dans d'autres villes comme Bujumbura et Makamba qui transitaient dans ce cachot, en attendant d'être interrogées. Certaines avaient été libérées et conduites chez elles au moment où d'autres ont été transférées en prison. Il y avait également dans ce cachot 8 mineurs arrêtés dans une maison de cinéma au quartier Swahili, en date du 24 août 2016. Ces derniers avaient été libérés en date du 25 août 2016 après avoir payé une amende de 5.000 fbu chacun.

Ces personnes souffraient de la faim car elles n'avaient personne pour les ravitailler en nourriture.

Six cas de rétentions illégales au cachot de police du chef-lieu de la province Ruyigi

Des cas d'irrégularités ont été constatés, en date du 23 août 2016, au cachot de police du chef-lieu de la province Ruyigi. Les nommés Aloys Haziyo, Cyprien Nzoyisaba, tous originaires de la colline Mubira, commune Butezi, avaient dit avoir été arrêtés par l'administrateur de Butezi, en date du 22 août 2016, suspectés de se rendre en Tanzanie. Les autres cas étaient ceux de Nourdine Bigirimana de la colline Gasanda, Ferdinand Ciza de Bisinde, Timothée Ndayizeye de Dutwe qui avaient dit avoir été arrêtés par la police sans que celle-ci les ait informés sur le motif de leurs arrestations.

Merveille Jaribu de la colline Rubaragaza en commune Butezi se lamentait à son tour d'avoir été arrêté et battu le 17 août 2016, par des Imbonerakure qui l'accusaient d'avoir tenté de se rendre en Tanzanie à la recherche du travail.

Trois cas de détentions et deux cas de rétentions illégales au cachot du commissariat de police de Cankuzo

Une femme rwandaise âgée de 58 ans du nom de Pascasie Musaniwabo et Marie Chantal Kamariza, originaire de la commune et province Cankuzo, étaient retenues au cachot du parquet respectivement le 30 juillet 2016 et le 20 août 2016. Ces deux femmes étaient au cachot sans dossier et n'étaient enregistrées nulle part dans tous les registres.

D'autres détenus étaient Venant Nimbeshahose et Denis Bigirimana, tous originaires de la colline Shinge, commune Kigamba et province de Cankuzo. Ils étaient accusés de meurtre et venaient de passer plus de 8 mois au cachot de la police de Cankuzo. Le nommé Anicet Niyungeko, un élève âgé de 23 ans, était au cachot de la police au chef-lieu de la province Cankuzo le 25 juillet 2016, poursuivi pour une affaire d'assassinat au cours d'une tentative de vol dans un ménage. Il était cité dans un dossier d'assassinat, lié au banditisme, qui aurait été

commis par un autre élève du nom d'Innocent Ndayisenga, son cohabitant, tué sur le lieu du vol dans un quartier du chef-lieu, la nuit du 2 juillet 2016. Ce détenu n'avait pas encore comparu lors de notre visite alors que les délais de la garde à vue étaient largement dépassés.

Un journaliste arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Le nommé Gisa Stève Irakoze, de nationalité rwando-burundaise et journaliste de la Radio Buja FM, a été arrêté, en date du 19 août 2016, au bar « Tam Tam » situé à Kajaga, colline Kinyinya I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Il a d'abord été détenu au cachot de police en zone Gatumba avant d'y être conduit par des agents du SNR à l'un des cachots du SNR, en Mairie de Bujumbura. Le porte-parole de la police avait indiqué que ce journaliste était poursuivi pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Sa famille disait craindre pour sa sécurité et sa santé du fait de son état diabétique. Il a été relaxé le 25 août 2016.

Six personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 17 août 2016, tôt le matin, une fouille perquisition a été opérée par la police et l'armée à la 11ème avenue n°30 et au n°60. Six personnes ont été arrêtées et conduites au poste de police, de la zone urbaine de Cibitoke, puis relâchées après versement d'une somme d'argent qui n'a pas été connue.

Deux médecins arrêtés sur leurs lieux de travail, en Mairie de Bujumbura

En date du 17 août 2016, vers 11 heures, le Docteur Audace Ntijimana, employé du Ministère de la santé publique, a été arrêté par le chef du SNR au bureau du département de la planification qui se trouve en face du stade Prince Louis Rwagasore, dans l'immeuble Peace House. Selon des témoins sur place, ce docteur d'une soixantaine d'années, avait été conduit dans l'un des cachots du SNR. Il a été relâché à la fin de la journée après avoir subi un long interrogatoire.

Dans l'après-midi de ce même jour du 17 août 2016, Willy Nivyimana, Médecin Kinésithérapeute à l'hôpital Roi Khaled situé en Mairie de Bujumbura, a été lui aussi arrêté par des agents du SNR. Selon des informations recueillies, ce jeune médecin, originaire de la zone Shanga, commune Musongati, province Rutana, avait été accusé d'avoir facilité l'évasion d'un prisonnier alité à cet hôpital, auteur présumé du trafic d'armes. Selon des sources sur place, ce médecin avait été transféré dans la prison de Rumonge, en province Rumonge, le lendemain.

Cent trente-sept personnes retenues au cachot de la PSI en province Gitega

En date du 17 août 2016, cent trente-sept personnes ont été arrêtées et conduites au cachot de la PSI puis au cachot de la PJ où elles ont passé la nuit du 17 au 18 août 2016. Selon des

sources sur place, la majorité des personnes raflées était des marchands ambulants, des mendiants, des enfants de la rue et des prostitués. Ces rafles ciblaient les hôtels et les autres places fréquentées par les personnes ci-hauts citées. La police leur a fait payer une amende de 20.000fbu. Ceux qui ont payé cet argent avaient été libérés.

Parmi les 137 personnes retrouvées au cachot de la PJ Gitega se trouvaient également 25 personnes arrêtées en ville de Bujumbura dans les mêmes circonstances. Elles étaient logées dans ce cachot en attendant leur transfert dans leurs communes natales, selon des sources policières sur place.

En date du 18 août 2016, des camions de police ont débuté les opérations de transfert forcé de ces retenus en direction de leurs provinces d'origine. Le 19 août 2016, le transfert s'était focalisé sur des retenus en provenance des provinces Ngozi, Kirundo et Muyinga.

Un secrétaire communal de la Croix Rouge arrêté en commune Cendajuru, province Cankuzo

Le nommé Aloys Kitaburaza, secrétaire communal de la Croix Rouge en commune Candajuru, province Cankuzo, a été arrêté dans la nuit du 17 août 2016, vers 21heures, à son domicile situé au chef-lieu de la commune, par des Imbonerakure accompagnés par des policiers commandés par l'administrateur communal de Cendajuru. Ce dernier l'accusait d'avoir fait la distribution des vivres à la communauté Batwa sans son aval. Selon des sources sur place, ces vivres avaient été apportés par le PAM qui exigeait que ce soient les volontaires de la Croix Rouge de la localité sous la coordination du secrétaire communal de la Croix Rouge qui devraient procéder à leur distribution. Lors de l'annonce de l'activité, l'administrateur était en mission de travail. C'est son conseiller chargé des affaires sociales et administratives qui avait signé le sous-couvert pour le déroulement de l'activité. Après les contacts entre le secrétaire provincial de la Croix-Rouge et le gouverneur, ce dernier a donné l'ordre à l'administrateur communal de libérer le secrétaire communal de la Croix-Rouge mais a dû payer une amende de 30.000 fbu pour sortir du cachot.

Au moment où la victime s'apprêtait à sortir du cachot, un groupe de personnes de la communauté Batwa est survenu au cachot réclamant sa libération sans condition. Ces manifestants scandaient des slogans dénonçant l'administrateur communal comme étant insensible aux souffrances de cette communauté. Ce qui a fait monter la colère de ce dernier qui a téléphoné le gouverneur pour demander de maintenir l'agent de la Croix Rouge au cachot. Aloys Kitaburaza avait été maintenu au cachot accusé cette fois ci d'avoir provoqué le soulèvement de la population. Il a été libéré en date du 20 août 2016.

Une personne arrêtée en commune Mishiha, province Cankuzo

Une personne prénommée Jean Marie a été arrêtée le 18 août 2016 en commune Mishiha, province Cankuzo. Elle a été directement conduite au cachot du commissariat provincial de Cankuzo. Ligotée, les bras et les jambes liées, la personne arrêtée disait être originaire de la

province Gitega. Par la suite, un véhicule double cabine de couleur blanche vitres teintées est venu la récupérer. Selon des sources sur place, le retenu était accusé d'avoir volé de l'argent mais par après il a été accusé d'être en complicité avec des bandes armées.

Le sous commissaire PJ à Cankuzo, interrogé sur ce cas, avait précisé que la personne en question était accusée de vol d'un gros montant de six millions de francs burundais(6.000.000 fbu) à la commune de Mutaho, en province de Gitega, où elle était comptable communal. Il avait ajouté que le présumé voleur a été transporté par le véhicule de l'Inspection générale de la police de Gitega.

Trois cas de rétentions arbitraires au cachot du parquet Makamba

En date du 10 août 2016, des retenus croupissaient dans le cachot du parquet de Makamba en violation de l'article 37 du CPP. Certains avaient déjà fait plus d'un mois dans ce cachot et n'avaient jamais comparu.Gilbert Nshimirimana, âgé de 30 ans, fils de Jérôme Ntungumburanye et de Joséphine Nijimbere, originaire de la colline Mubanga, zone Gitaza, commune et province Rumonge, a été arrêté en date du 5 août 2016 en zone Bukeye, commune Kibago, au domicile de ses parentés par deux policiers sans mandat. Il a été conduit au cachot de police au chef-lieu de la commune Kibago, puis transféré au cachot du parquet de Makamba. Son accusation n'était pas mentionnée dans le registre d'écrou mais il disait avoir été entendu par le responsable du SNR Makamba.

Le deuxième cas était celui de Jacques Butoyi, âgé de 57ans, fils de Modeste Nduwimana et de Thérèse Nsengiyumva (rwandaise), marié et père de 7 enfants. Il faisait le petit commerce de poissons et résidait au quartier Songa, à la 9ème avenue n°20 en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura. Il a été arrêté le 3 août 2016 au marché de Nyanza-Lac mais son nom ne figurait nul part dans le registre des retenus.

Le troisième est Dieudonné Hakizimana, arrêté en zone Buga, commune Kayogoro par des Imbonerakure lorsqu'il se rendait en Tanzanie pour chercher du travail.Il avait été retenu au cachot de police du chef-lieu de Kayogoro depuis le 3 juillet 2016 jusqu'au 3 août 2016 puis transféré au cachot du parquet à Makamba.Il était poursuivi d'appartenir aux groupes armés qui combattent le pouvoir du Président Pierre Nkurunziza, sans aucune preuve à l'appui, selon ses dires.

Deux cas d'arrestations arbitraires en province Ruyigi

En date du 15 août 2016, vers 15 heures, le nommé Oscar Kubwimana, âgé de 25 ans, employé d'IRC, en Mairie de Bujumbura, en congé sur sa colline natale de Gasenyi, commune Bweru, province Ruyigi, a été arrêté par le commissaire provincial de Ruyigi, l'accusant d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Des sources de sa famille et des ODHs ont dénoncé une arrestation abusive et arbitraire d'autant plus que le commissaire n'avait aucune preuve de ces accusations.

Emelyne Ntahimpera, âgée de 26 ans, originaire de la colline Murehe, à plus au moins 2 km de la ville de Ruyigi, a été arrêtée par des Imbonerakure de sa colline, aux environs de 18 heures, en date du 16 août 2016. La victime a été accusée d'avoir partagé le repas avec deux hommes dont elle n'avait pas pu dire les noms. Elle a été conduite,à bord d'une voiture, au cachot de police du chef-lieu.

Dix cas de rétention illégale en province de Rutana

Durant cette période, 10 cas de rétention illégale ont été observés au cachot de police au chef-lieu de la province Rutana. Des ODHs ont rapporté que les dossiers de ces 10 retenus avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au Parquet entre le 10 et le 17 août 2016 mais que ces retenus étaient encore dans ce cachot, en violation de l'article 37 du Code de Procédure Pénale.

Ceci viole l'article 37 du CPP burundais qui stipule que :

« Dès que l'enquête a établi à l'encontre d'une personne gardée à vue des indices graves et concordants de nature à motiver son inculpation, l'auteur présumé de l'infraction ne peut plus être entendu dans le cadre de la garde à vue à laquelle il doit être mis fin. Il doit être conduit sans délai devant le Procureur de la République qui décide de sa libération ou de son transfert dans un établissement pénitentiaire ».

Deux personnes arrêtées en commune Giharo, province Rutana

Dans la matinée du 17 août 2016, J.Baptiste Ntawuyamara et son frère J.Pierre Ndayisaba, tous membres du FNL pro-Rwasa, ont été victimes d'arrestation après une fouille perquisition policière organisée sur leurs domiciles se trouvant sur la colline de Butezi, commune Giharo, province Rutana. Les victimes ont été accusées de détention illégales d'armes à feu et de ravitaillement de rebelles alors que la fouille n'avait abouti à aucun résultat. Elles avaient été conduites au cachot de la commune Giharo où elles avaient passées trois heures avant d'être libérées.

Trois personnes détenues illégalement au cachot du parquet en province Rumonge

Au moment où le tribunal avait déjà rendu son jugement, les nommés Jérôme Sibomana, Pascal Barumwete et Edouard Hakizimana, sous le même dossier RMP 15741/NY F/NK.Létaient encore au cachot du parquet de Rumonge, selon des sources sur place. Ils devraient en principe et conformément à la loi, être transférés à la prison.

Douze personnes arrêtées en commune Giteranyi, province Muyinga

Onze personnes, dont 7 originaires de Giteranyi en province Muyinga et 4 autres originaires de la province Kirundo ont été tous arrêtées le 15 août 2016 aux environs de 6 heures du matin sur la colline Kinanira, commune Giteranyi, province Muyinga. Elles ont été détenues au cachot du commissariat de police Muyinga soupçonnées de PBA. Dix d'entre elles ont été

libérées après interrogatoire par le responsable du SNR à Muyinga. Seul un certain Jean Claude Nyabenda, 30 ans, originaire de Giteranyi avait été transféré au cachot de la PJ Muyinga pour d'amples enquêtes. Tous étaient en possession de leurs CNI et affirmaient vouloir aller en Tanzanie pour chercher du travail dans les champs de manioc et de tabac.

Une autre personne nommée Patrice Ntiruziyumwe, 55 ans, originaire de la commune Giteranyi, a été arrêtée le même jour. Elle était dans le même bus que les 11 personnes qui se rendaient en Tanzanie mais plaidait en disant avoir demandé un "Lift" au chauffeur dudit minibus pour se rendre à Rugari vaquer à ses activités quotidiennes. Il ignorait donc la destination de tous les passagers à bord. Il a été arrêté par le responsable du SNR à Muyinga deux jours après l'arrestation des passagers dudit minibus.

Un ancien étudiant de l'Université du Burundi arrêté en commune Giteranyi, province Muyinga

Diomède Ndagijimana, âgé de 39 ans, originaire de la commune Giteranyi, ancien étudiant de l'UB qui avait fui le pays, a été arrêté à son domicile le 14 août 2016, aux environs de 11 heures et conduit au cachot du commissariat de la police à Muyinga avant d'être transféré au cachot de la PJ à Muyinga, le soir du 18 août 2016. Il a été arrêté deux jours après son retour du camp de réfugiés burundais de Mahama au Rwanda. Ceci viole l'article 43 du CPP burundais en ces termes :

« La vérification d'identité peut être assortie d'une mesure de rétention ordonnée par un Officier de Police Judiciaire qui en assure le contrôle et en assume la responsabilité. La rétention pour vérification d'identité n'emporte pas restriction à la liberté de communiquer. La durée de la rétention pour vérification d'identité doit être limitée au temps strictement nécessaire au contrôle ou à l'établissement de l'identité de la personne retenue. Elle ne peut en aucun cas excéder vingt-quatre heures.»

Une personne arrêtée en province Muyinga

David Ntezicimpa, âgé de 22 ans, originaire de la commune Muhanga, province Kayanza, a été arrêté dans l'après-midi du 18 août 2016 devant la résidence du gouverneur de la province Muyinga. Il était accusé d'irrégularité alors qu'il était venu rendre visite à son frère travaillant comme travailleur domestique chez le gouverneur, selon ses dires. En plus, il était en possession de sa CNI.

Un Major ex-FAB du camp DCA arrêté sur sa position militaire, à l'Aéroport International de Bujumbura

En date du 21 août 2016, le Major Emmanuel Nzigamasabo, ex-FAB du camp militaire DCA, a été arrêté après sa garde vers le matin, sur une position militaire située à l'Aéroport International de Bujumbura. Selon des sources sur place, il a été conduit et retenu au cachot de la PM. Les mêmes informations ont indiqué que le Major Emmanuel Nzigamasabo, avait prévenu sa femme d'une convocation par cette même police.

Trois jeunes hommes arrêtés en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 10 août 2016, trois jeunes garçons ont été arrêtés à la 10ème avenue du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke en Mairie de Bujumbura. Les trois garçons étaient accusés d'être inscrits dans le cahier de ménage en dessous des signatures. Selon leur sœur Aline Riziki, deux d'entre eux ont été libérés après paiement d'une rançon de 150.000 fbu et le 3ème qui n'avait pas encore eu cet argent était resté au cachot de la zone Cibitoke. La famille était rassurée qu'aussitôt la somme trouvée, il allait lui aussi être relâché. Notre source a préféré garder secret l'identité des victimes pour ne pas les exposer aux rançonneurs.

Cinq personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Cinq personnes dont deux femmes ont été arrêtées à la 13ème avenue du quartier Mutakura, en date du 13 août 2016. La police les a accusées de ne pas avoir de CNI et de ne pas être inscrites dans les cahiers de ménages. Elle les a conduites au cachot du chef-lieu de la zone Cibitoke. Les ODHs sur place avaient tenté de faire le suivi de ces cas en vain. Ils se lamentaient de ne pas avoir accès aux postes de police ou aux chefs-lieux des zones urbaines pour faire le suivi de ces cas.

Des arrestations massives en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Dans la matinée du 12 août 2016, la zone urbaine de Musaga, était la cible d'arrestations massives. Selon des sources sur place, des jeunes gens ont été raflés et ont été conduits à la position de police situé au chef-lieu de la zone.

Une personne arrêtée en commune Gihinga, province Mwaro

En date du 10 août 2016, vers 1 heure du matin, le procureur de la république et le chef SNR en province Mwaro ont arrêté le nommé Muhamed Shabani, âgé de 20 ans, originaire de la commune Mukaza, zone urbaine de Buyenzi qui était à l'Hôpital Kibumbu, commune Gihinga, province Mwaro. Muhamed Shabani a été vite conduit au cachot de cette commune accusé d'être un rebelle.

Selon des sources sur place, ce jeune homme était un convoyeur d'un camion et parlait difficilement le Kirundi. Il a été soupçonné d'être un malfaiteur pour n'avoirpas pu présenter son identité aux deux autorités qui l'avaient appréhendé.

Quatre personnes arrêtées et retenues en province Ruyigi

Le nommé Karim Harimana, âgé de 25 ans, originaire de la colline Buhevyi en commune Itaba, province Gitega, a été arrêté au cours du chemin vers son domicile. Selon des sources sur place, il venait à vélo, du marché de Muriza, en commune Butaganzwa où il avait acheté 40 kg de haricots, en vue de les revendre ultérieurement. Il a été dépouillé de cette marchandise et de ses 2 pneus neufs. Il a été retenu au cachot de la zone Muriza le 31 juillet 2016 avant d'être transféré à Ruyigi, le 7 août 2016.

Félicien Kanani, originaire de Migege en commune Rusengo, Sandrique Bucumi, Yassin Ndayizeye arrêtés en date du 9 août 2016, pour des motifs inconnus, ont été également victimes de l'arrestation arbitraire.

Seize personnes arrêtées et détenus illégalement au cachot de police de Rutana, province Rutana

En date du 12 août 2016, des détentions illégales ont été observées au cachot de police en province Rutana:

Les dossiers de seize détenus avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au Parquet entre les dates du 21 juillet et le 10 août 2016. Voici la liste de ces détenus : Samuel Ntiringaniza, âgé de 33 ans, accusé d'enlèvement des bornes , Eric Sindayigaya, âgé de 39 ans, accusé de viol, Elias Harerimana, âgé de 29 ans, accusé de détention d'une menotte et usurpation de fonction publique, Léonard Nzokirantevye , âgé de 42 ans, accusé de recel frauduleux, Guillaume Ndayiragije, âgé de 46 ans, accusé de refus de comparution, Emmanuel Nsengiyumva, âgé de 31 ans, accusé de V.Q , Célestin Misigaro, âgé de 39 ans ,accusé de V.Q , Joseph Manirafasha, âgé de 39 ans, accusé de V.Q, Ernest Nyawenda, âgé de 32 ans, accusé de V.Q, Nestor Ciza accusé de V.Q, Thérence Baranyimba, âgé de 41 ans, accusé de V.Q, Alphonse Ntahomvukiye, âgé de 51 ans, accusé de V.Q, Sabin Sibomana, âgé de 29 ans, accusé de Tentative de V.Q, Jean Ndayirorere âgé de 26 ans, accusé d'incendie des maisons, Hajayandi, âgé de 16 ans, accusé d'incendie des maisons, Oscar Bukuru, âgé de 22 ans, accusé de participation à des bandes armées, Elias Niyonzima, âgé de 32 ans, accusé de participation à des bandes armées, Vénuste Niyonzima, âgé de 28 ans accusé de participation à des bandes armées, Vital Bavumiragiye, âgé de 52 ans, accusé de viol, Vyingiri, âgé de 25 ans, accusé de V.Q , Thélesphore Fikiri, âgé de 36 ans, accusé de Tentative de V.Q.Il s'agissait en principe d'une violation de l'article 37 du CPP.

Un commissaire de police arrêté et détenu en province Cankuzo

Le sous-commissaire OPC2 Eric Niyonkuru, chargé de la protection civile, a été accusé d'attentat à l'assassinat du responsable du SNR à Cankuzo, Nicaise Mugande et du commissaire provincial OPC1 Barandereka à Cankuzo. Il a été détenu au cachot du commissariat de police en province Cankuzo le 3 août 2016. Des sources sur place ont indiqué que son emprisonnement avait suscité des interrogations. Le détenu disait être victime d'un montage de la part du responsable du SNR dans cette province. Selon lui, il était détenu injustement et n'avait jamais comparu devant les juridictions alors qu'il avait déjà dépassé les délais légaux de la garde à vue. Il avait exprimé son indignation devant le chef SNR, Nicaise Mugande qui lui avait, plutôt surpris en date du 2 août 2016 et lui avait arraché le pistolet avant de simuler une attaque. Pour la victime, c'était un complot mené contre lui par ce qu'il est issu du mouvement rebelle FNL. Les mêmes sources ont indiqué qu'il avait bénéficié de la liberté provisoire, en date 21 août 2016.

Neuf cas de détentions et 3 cas de rétentions arbitraires au cachot de la commune et province Ruyigi

Au cachot de la commune Ruyigi, le 10 août 2016, la population carcérale était de 28 détenus dont un mineur de 15 ans, employé pour cuisinier de ménage au quartier Sanzu, arrêté pour avoir volé 8 kg de riz. Sur les 28 détenus, 12 avaient dépassé le délai de 7 jours.

Un autre mineur de huit ans était détenu à ce cachot de la commune Ruyigi depuis cette même date du 10 août 2016. Il avait été arrêté en date du 9 août 2016 en compagnie de deux congolaises dans la localité de Nyamutobo accusés d'avoir quitté le camp Kavumu sans autorisation. Les trois retenus partaient en direction de Bujumbura.

Une personne arrêtée en commune Kigamba, province Cankuzo

Pierre Gasange, âgé de 46 ans, originaire de la colline Humure II, commune Kigamba, province de Cankuzo avait été détenu depuis le 30 juillet 2016 au cachot de la commune Kigamba et transféré par la suite le 9 août 2016 au cachot du commissariat de police de Cankuzo. Le détenu était sans dossier et n'avait pas encore comparu devant le juge ou l'OPJ lors de notre passage. Il était accusé d'abus de confiance parce qu'il n'avait pas été à mesure de payer sa dette de 19.000 fbu à son employeur.

Une personne arrêtée en commune et province Cankuzo

En date du 7 août 2016, alors qu'il allait rendre visite à un détenu, du nom d'Emmanuel Nikiza, au cachot de police en province Cankuzo, le prénommé Edmond, a été menacé et arrêté par le sous commissaire PJ, Henri-Frère Manisha. Ce dernier a confisqué le téléphone du visiteur avant de le faire rentrer dans le même cachot. La victime a été libérée le lendemain après avoir récupéré son appareil téléphonique. Le comportement du sous-commissaire a été désavoué et dénoncé par les ODHs qui craignaient que ce terrorisme pourrait réduire le nombre des visites aux détenus alors que ces derniers en ont besoins pour assistance. Les détenus ont dénoncé cet OPJ Manisha qui fait des interrogatoires sous menaces de tortures.

Un enseignant arrêté et détenu au cachot communal de Mishiha, province Cankuzo

Un enseignant du nom de Gabriel Nyandwi, résidant sur la colline Mugera, commune Mishiha, province Cankuzo, a été arbitrairement arrêté et détenu au cachot de la commune par l'administrateur communal, Anaclet Bizimana le 7 août 2016. La victime était accusée d'avoir injurié ce chef au cabaret.

Selon des sources sur place, l'OPJ qui avait le dossier avait estimé cette arrestation et détention d'injustes et avait tenté de libérer la victime mais l'administrateur lui avait intimé l'ordre de le garder au cachot en signifiant qu'il jugerait lui-même le temps opportun de le libérer. Cet enseignantétait détenu sans dossier et n'était pas inscrit dans le registre d'écrou.

Cinq personnes arrêtées et détenues en province de Ngozi

- En date du 8 août 2016, une travailleuse à l'Hôpital Mivo, nommée Léonie Niyonzima, originaire de la zone Kigwena, province Rumonge, a été arrêtée par la police munie d'un mandat d'arrêt signé par le procureur de la république en province de Ngozi. Elle a été directement conduite au cachot de la PJ Ngozi. Elle n'avait pas été interrogée et aucune charge contre elle n'avait été mentionnée dans le registre d'écrou ;

- En date du 8 août 2016, un jeune garçon de 16 ans du nom de Fiston Ndikumana originaire de la province Kayanza mais résident dans le quartier Rubuye en commune Ngozi, a été arrêté par un policier dans un cabaret aux environs de 19 heures. Il a été conduit au cachot de la PJ Ngozi où il a été détenu. Dans le registre d'écrou, aucune infraction n'avait été mentionnée .Il n'avait pas été interrogé ;

- En date du 10 juillet 2016, le nommé François Ndayizeye, né à Mivo, commune et province Ngozi, mais résidant au quartier Kinyami, âgé de 42 ans, a été conduit au cachot de la P.J Ngozi par un certain Firmin de la colline Kinyami, commune et province Ngozi. Selon des sources sur place, ce dernier était propriétaire d'un vélo volé qu'il disait avoir récupéré dans les mains de François Ndayizeye. Dans le registre d'écrou, il était accusé de V.Q. Il était détenu au cachot de la P.J Ngozi alors que son dossier se trouvait au parquet de Ngozi ;

- François Nkebunkande, 42 ans, propriétaire d'un bar sur la colline Mukenke, zone Mukenke, commune Bwambarangwe, province Kirundo a été arrêté et détenu le 10 août 2016 par le chef du SNR prénommé Olivier. Il avait été accusé d'avoir déplacé la photo du Président de la république, dans le coin du bar où elle se trouvait ;

- Nsengiyumva, 24 ans, originaire de la colline Kirungu, zone Kindanyi, commune Marangara, province Ngozi a été arrêté par le responsable du SNR et détenu en date du 8 août 2016. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'avoir voulu traverser la frontière pour se rendre en république rwandaise accusée par le pouvoir du CNDD-FDD d'abriter des rebelles.

Une personne arrêtée en commune Buhinyuza, province Muyinga

Le nommé Vianney Ndizeye, âgée de 20 ans, originaire de la colline Nyarunazi, zone et commune Buhinyuza, province Muyinga, a été arrêté par des Imbonerakure et détenu en date du 9 août 2016 au cachot de la commune. Il avait été accusé de rentrer du Rwanda et son argent aété emporté par ces jeunes Imbonerakure.

Onze personnes arrêtées en zone, commune et province Muyinga

Onze personnes Diogène Barabwiriza, âgé de 43 ans, originaire de la colline Karemera, commune et province Muyinga et ses 10 employés ont été arrêtées, en date du 8 août 2016,

dans la localité de Kibogoye en commune et province Muyinga. Les 10 employés étaient tous originaires de la commune Bukinanyana, province Cibitoke. Selon des sources sur place, toutes ces personnes avaient été arrêtées par des jeunes Imbonerakure, membres du parti au pouvoir qui les ont soupçonnées de constituer une bande armée. Au cachot du commissariat de police en province Muyinga où elles avaient été amenées, ces personnes ont été inculpées de PBA. L'employeur, Diogène Barabwiriza, lui-même en état d'arrestation, avait affirmé les avoir embauchés dans des travaux d'extraction de l'or, dans la zone Kamaramagambo, commune Butihinda. Les 10 employés ont par la suite été mis en liberté, en date du 9 août 2016 mais leur employeur est resté en détention. Le responsable du SNR qui avait le dossier en ses mains disait continuer les investigations pour en savoir plus sur ce dernier détenu Diogène Barabwiriza.

Cinq personnes arretées et détenues en province Kirundo

- Le nommé J.Bosco Nsavyimana, âgé de 16 ans, originaire de la colline Gihosha, zone et commune Kirundo, a été arrêté, le 9 août 2016, sur sa colline. Des Imbonerakure et des policiers, commandés par le responsable du SNR prénommé Olivier l'ont conduit au cachot du commissariat de police de cette province où il était détenu sans motif indiqué ;

- Innocent Ndacayisaba, âgé de 16 ans, originaire de la colline Rungazi, zone et commune Gitobe, province Kirundo a été arrêté, le 10 août 2016, par des éléments de la ligue des jeunes Imbonerakure en collaboration avec des policiers. Il était accusé d'avoir volé une bouteille de bière primus vide ;

- Elias Haringanji, âgé de 48 ans, colline Gasura, zone Vumbi, province Kirundo a été arrêté en date du 5 août 2016 par des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD dont le nommé Evariste Hakizimana, chef de quartier. Il était accusé d'escroquerie ;

- Sylvestre Ndayizeye, âgé de 34 ans, colline Gasura, zone Vumbi, a été arrêté en date du 5 août 2016 par des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD dont le nommé Evariste Hakizimana, chef de quartier. Il était aussi accusé d'escroquerie ;

- Le nommé Macumi, âgé de 58 ans, colline Kiziba, zone Nyamisagara, a été arrêté, en date du 9 août 2016, par des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD dont le nommé Nkeshimana. Il était à son tour accusé de vol d'un régime de banane mais ignorait quand et où ce vol avait été commis.

Trois personnes détenues illégalement au cachot de la PSI en commune et province Gitega

Trois personnes dont un ressortissant tanzanien, un mineur et un étudiant de l'Institut Supérieur de Santé de Gitega ont été arrêtés et incarcérés au cachot de la PSI en province

Gitega. Arrêté le 21 juillet en commune Gishubi de cette même province, le ressortissant tanzanien Julias John était accusé d'irrégulier parce qu'il n'avait pas de documents d'identification. Il était encore au cachot en date du 10 août 2016.

Dans ce même cachot se trouvait également un étudiant de l'ISS de Gitega qui était accusé d'injures envers les agents de la police. Il a été libéré le même jour suite au plaidoyer des ODHs.

En date du 11 août 2016, dans le même cachot se trouvait un mineur de 14 ans nommé Cédric Niyongabo, originaire de la colline Kivoga, commune Gihogazi, province Karusi, résidant à Nyamugari en commune et province Gitega, accusé de V.Q.

Une femme arrêtée en commune Gihogazi, province Karusi

En date du 2 août 2016, une rwandaise du nom de Christine Mukankuri, a été arrêtée en commune Gihogazi, province Karusi. Elle a passé la nuit dans le cachot de cette commune. Selon des sources sur place, cette femme avait été interpellée par des Imbonerakure puis remise aux responsables administratifs, suspectée de procéder à la reconnaissance du terrain et de collaborer avec la rébellion.

Un commerçant arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Dans la nuit du 1er août 2016, un commerçant du nom de Jean Bosco Kiyange, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure en commune Kayogoro, province Makamba. Des témoins ont affirmé qu'il avait été accusé par ces Imbonerakure d'avoir participé dans les manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Ce commerçant a été conduit au cachot du SNR au chef-lieu de la province, selon des sources de la police.

Au moins cent personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Au moins 100 personnes ont été arrêtées, à la 3ème avenue de la zone urbaine de Musaga au cours d'une fouille perquisition opérée par la police et des jeunes Imbonerakure, dans la matinée du 1er août 2016.Toutes ces personnes ont été sorties de leurs parcelles et ont été sommées de montrer et d'acheter les cahiers de ménages avant d'être relaxées. Des sources sur place ont indiqué que cette localité est sous contrôle policier quotidien du fait de son emplacement proche de la résidence du ministre de la sécurité publique Alain Guillaume Bunyoni. Des interpellations policières quasi quotidiennes se déroulentdans cette partie de la Mairie de Bujumbura.

Cinq jeunes hommes arrêtés en commune et province Rutana

Les nommés Oscar Riyazimana, âgé de 25 ans, élève en seconde scientifique au L.CO Buhiga, Jérôme Nduwamahoro, âgé de 20 ans , élève de la 9ème à l'ECOFO Kiganda, J.Bosco Mugisha, âgé de 19 ans, Gérard Kezubumwe, âgé de 25 ans et Fabrice Niyomuremyi, âgé de

19 ans, ont été relaxés après avoir passé 4 jours au cachot de la police au chef-lieu de la province Rutana. Ces personnes avaient été arrêtées, en date du 30 juillet 2016, vers 11heures, sur la colline Mwayi, commune et province Rutana alors qu'elles avaient montré leurs CNI.

Des sources policières ont indiqué que ces jeunes avaient été soupçonnés d'être des rebelles qui voulaient rejoindre la rebellion arrêtés en commune et province Rumonge. Originaires de la colline Muyange, commune de Bugenyuzi, en province de Karusi, ces détenus disaient revenir à pied de la province Makamba où ils s'étaient rendus pour chercher du travail et gagner de l'argent.

Des sources sur place ont indiqué que ces jeunes avaient été récupérés par un véhicule dépêché par l'administrateur de leur commune d'origine, le 3 août 2016, pour les faire retourner chez eux.

Deux cas de détentions illégales en province de Ngozi

- Le nommé Eric Habyarimana, âgé de 25 ans, originaire de la colline Muramba, commune Marangara et province Ngozi, a été détenu au cachot de la P.J Ngozi le 18 juillet 2016. Il était accusé d'abus de confiance et n'avait pas encore comparu depuis le jour de sa détention ;

- L'autre détenu illégal était le nommé Martin Hakizimana, âgé de 29 ans, originaire de la colline Gishoka, commune Tangara, province Ngozi mais résidant au quartier Shikiro de la ville de Ngozi. Il avait été arrêté le 17 juillet 2016, mis en garde à vue d'abord au cachot du poste de police de Tangara et ensuite transféré au cachot de la P.J Ngozi accusé de V.Q d'une moto. Son dossier se trouvait dans les mains du parquet de Ngozi.

Pour tous ces deux cas, les délais de la garde à vue étaient de loin en dépassement en violation de l'article 34 du CPP.

Dix-sept personnes détenues illégalement en province de Rutana

- En date du 4 août 2016, des détenus dont les dossiers avaient été clôturés depuis le 2 août 2016, étaient encore dans le cachot de Police de Giharo, province Rutana. Il s'agissait d'Alphonse Ntahomvukiye, âgé de 51 ans, accusé de V.Q, Térence Baranyimba, âgé de 41 ans, accusé de V.Q , Sabin Sibomana, âgé de 29 ans ,accusé de V.Q,Télesphore Fyinkiri, âgé de 36 ans, accusé de V.Q, ,Vyingiri, âgé de 26 ans, accusé de V.Q, Joachim Ntakarutimana, âgé de 25 ans, accusé de V.Q Sylvère Kabavamukanwa, âgé de 51 ans, accusé de L.C.V.G, Vital Bavumiragiye, âgé de 51 ans ,accusé de viol, Elie Niyonzima, âgé de 31 ans, accusé de recrutement des mouvements rebelles et Vénuste Niyonzima, âgé de 28 ans, accusé de recrutement des mouvements rebelles.

Selon des sources sur place, l'OPJ, a informé le procureur mais ce dernier lui a rétorqué que le véhicule du parquet était en panne et qu'il n'était pas à mesure de déplacer ces détenus ;

- En date du 5 août 2016, la même situation de détention illégale s'observait au cachot de police de Rutana. Les dossiers des nommés Louis Kazokura, âgé de 62 ans, accusé de détention de chanvre , Samuel Ntiranganiza, âgé de 33 ans, accusé d'enlèvement de bornes, Eric Sindayigaya, âgé de 39 ans, accusé de viol, Elias Harerimana, âgé de 29 ans ,accusé de détention d'une menotte et usurpation de fonction publique, Léonard Nzokirantevye, âgé de 42 ans, accusé de recel frauduleux, Nepomuscène Hitimana, âgé de 36 ans ,accusé de L.C.V.G et Guillaume Ndayiragije, âgé de 46 ans , accusé de refus de comparution avaient été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au Parquet depuis respectivement le 19,21,28 juillet, 1,2 et le 2 août 2016. En principe, c'est une violation fragrante de l'article 37 du CPP.

Une femme arrêtée au quartier Mutakura, en zone urbaire de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Dans la matinée du 5 août 2016, une rwando-burundaise du nom de Claudine Umutesi, a été arrêtée dans le quartier de Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura. Elle a été interpellée lors d'une fouille perquisition organisée chez elle. Selon des sources sur place, elle a été conduite dans le cachot de police au chef-lieu de la zone Cibitoke, avant d'être transférée au cachot du SNR, situé tout près de la Cathédrale Regina Mundi. Sa double nationalité était le principal motif de son arrestation.

JUILLET 2016

Un responsable du parti UPRONA aile de Charles Nditije, arrêté en commune et province Bururi

En date du 26 juillet 2016, Michel Nahisubije, conseiller technique de l'administrateur de la commune Bururi et secrétaire du parti UPRONA non reconnu par le pouvoir, a été arrêté par des agents du SNR en commune et province Bururi. Selon des sources sur place, il a été interpellé alors qu'il se trouvait au cimetière de Taba où il préparait l'enterrement de son grand père. Au même moment, sa moto de travail qui était garée dans sa parcelle, a été saisie par la police. La victime a été conduite à l'un des cachots du SNR en Mairie de Bujumbura. Les mêmes sources avaient indiqué que l'administrateur de la commune Bururi ainsi que le Gouverneur de province étaient derrière cette arrestation. La victime n'avait commis aucune infraction, selon les mêmes sources sur place.

Au moins trente personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Au moins 30 personnes dont des jeunes gens en majorité, ont été arrêtées au quartier Kinanira en zone urbaine de Musaga, très tôt le matin du 29 juillet 2016, au cours d'une rafle policière

et militaire. Ces derniers entraient dans les maisons en demandant les CNI et les cahiers de ménage. Certaines personnes qui avaient été arrêtées alors qu'elles étaient en ordre, ont été conduites au bureau de police du chef-lieu de la zone.

Un militaire ex-FAB arrêté en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 25 juillet 2016, un militaire ex-FAB de grade de Capitaine, Directeur de l'ETSO Bubanza, le nommé Daniel Naramba, a été arrêté chez lui en zone urbaine de Kanyosha. Selon des sources de ses collègues, il a été conduit et détenu au cachot de la PM. Cette arrestation rentre dans le cadre d'un complot contre des ex-FAB accusés d'être contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza, selon ces mêmes sources. Celles-ci ont indiqué en plus que ce militaire, connu par ses pairs comme un homme intelligent et brave, était craint par ses chefs de l'Etat-Major. Ces derniers auraient voulu se débarrasser de ce militaire parce qu'ils redoutaient de sa capacité d'organiser les autres dans des actions de subversion.

Dix personnes arrêtées au chef-lieu de la province Rumonge

En date du 29 juillet 2016, dix personnes proches de la famille de l'ancien député du parti CNDD-FDD, Saleh Mpawenimana, ont été arrêtées par la police et conduites au bureau de police en province Rumonge. Ces arrestations ont été faites après une fouille perquisition opérée dans la parcelle du député. Lors de cette fouille-perquisition, 1 bottine et des tenues policières ont été découvertes. Selon des sources sur place, ces tenues policières appartenaient à un policier qui habitait cette même parcelle mais cela n'a pas empêché qu'une dizaine de personnes soit mobilisée pour expliquer cela. Les mobiles de ces interpellations n'ont pas été clarifiés mais l'opinion a pensé que ce député, absent pendant cette fouille, avait des charges qui pèsent sur lui.

Cinquante jeunes arrêtés en commune et province Rumonge

Cinquante jeunes à bord de 3 bus de transport de type Hiace, ont été arrêtés par la police le 28 juillet 2016, en commune et province Rumonge. Les sources policières et administratives ont indiqué que ces jeunes étaient des rebelles qui étaient déployés par leur base arrière se trouvant à Bujumbura pour déstabiliser la province. La police dit avoir saisi des armes et des tenues policières et militaires d'une quantité non négligeable. Ainsi, 4 fusils de type Kalachnikov, des grenades et plus de 100 cartouches, plus de 100 tenues policières, 60 tenues militaires ont été saisies, selon la même source. Des sources indépendantes ont affirmé néanmoins que ces jeunes dont l'identité n'a pas été révélée étaient des Imbonerakure du CNDD-FDD. Le complot avait été orchestré pour des mobiles politiques non avoués, selon ces mêmes sources.

Onze cas de détentions illégales en province de Rutana

- En date du 5 juillet 2016, dans le cachot de police de la commune Gitanga, province de Rutana, le nommé Régis Niyonambaza, âgé de 18 ans, était encore détenu dans ce cachot.

Accusé de tentative d'assassinat, son dossier avait été pourtant clôturé depuis le 3 juillet 2016 ;

- En date du 8 juillet 2016, les nommés Protais Ndayiziga, âgé de 23 ans, accusé de V.Q, Protais Baranderetse, âgé de 22 ans, accusé de V.Q , Sylvestre Bizimana, âgé de 38 ans, accusé d'assassinat, Jérôme Niyonambaza, âgé de 27 ans, accusé d'abus de confiance, Benjamin Habarugirimana, âgé de 16 ans, accusé de V.Q, Fulgence Sinamuziga, âgé de 18 ans, accusé de V.Q, Simon Baragahorana, âgé de 45 ans, accusé de V.Q , Edouard Barandikiye, âgé de 52 ans, accusé de V.Q, Delphine Barihuta, âgé de 37 ans, accusé de V.Q et J. Marie Misigaro, âgé de 18 ans, accusé de la PBA étaient encore au cachot de police de Rutana. Leurs dossiers avaient pourtant été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au parquet depuis respectivement le 29, 30, 30, 2, 4,4, 4, 4 et 5 juillet 2016. En principe, c'est une violation flagrante de l'article 37 du CPP.

Un chauffeur de bus de transport Mayuyu-Mukike arrêté en province Bujumbura rural

En date du 11 juillet 2016, le nommé Havyarimana, chauffeur de bus de transport de la ligne Mayuyu-Mukike, en province Bujumbura rural, a été arrêté dans la localité de Mayuyu. Le Commandant du Camp Mujejuru, Major Marius Gahomera, était à l'origine de cette arrestation. Selon des sources sur place, le chauffeur arrêtéa été relâché par après.

Sept personnes arrêtées en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

Dans la matinée du 11 juillet 2016, sept personnes ont été arrêtées dans la zone urbaine de Nyakabiga II, Mairie de Bujumbura, à la suite d'une fouille perquisition menée par la police à partir de la 12ème à la 14ème avenue. Selon des témoins sur place, ces personnes ont été arrêtées alors que la police n'avait rien trouvé chez elles. Elles ont été accusées d'abriter des combattants et conduites manu militari au bureau de police se trouvant au chef-lieu de la zone. Après que chacune d'entre elles ait passé une séance d'interrogatoire, elles ont toutes été relâchées dans l'après-midi.

Un jeune officier de l'ISCAM arrêté en voyage de fin d'études, en province Kayanza

En date du 12 juillet 2016, Thérence Bizoza, un jeune officier de grade de Sous- Lieutenant de l'Académie Militaire, 42ème promotion ISCAM, a été enlevé alors qu'il se déplaçait avec ses collègues dans un voyage de fin d'études. Selon des sources sur place, un message a été lancé en son endroit par le G2 de l'Armée au moment où le cortège des voyageurs d'études arrivait au niveau de la province Kayanza. Le message ordonnait que ce jeune officier soit descendu du véhicule pour être directement acheminé vers Bujumbura. Il a été acheminé au cachot du service de renseignement de la PM, selon des sources sur place.

Un employé de l'association PARCEM arrêté en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Méthode Hakizimana, un employé de l'ONG locale PARCEM, a été arrêté, en date du 13 juillet 2016, en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Il a été interpellé très tôt le matin par des policiers et des militaires qui faisaient une patrouille dans cette zone urbaine de Musaga en proie à des violences policières depuis les manifestations contre le 3ème mandat de Pierre Nkurunziza. Il avait été pris pour un combattant rebelle puis conduit au bureau de la zone Musaga où il a pu convaincre les policiers de son innocence, avant d'être relâché le même jour.

Deux femmes arrêtées au centre-ville de la Mairie de Bujumbura

Accusées de prendre les photos et de diffuser sur les réseaux sociaux la scène de torture que la garde du ministre de la sécurité publique, Alain Guillaume Bunyoni, infligeait à un chauffeur de bus tout près de l'ex-Hôtel Novotel au centre-ville de Bujumbura , deux femmes ont été arrêtées, le 14 juillet 2016, vers 8 heures 30 minutes, juste au moment de l'incident. Elles ont été conduites et retenues au commissariat municipal de Bujumbura. Les ODHs ont dénoncé cette arrestation qui constituait une violation flagrante du droit à la liberté de rechercher, recevoir et de répandre des informations (art. 19 du PIDCP).

Diffuser sur les réseaux sociaux des photos d'un incident et d'une violence policière qui s'en est suivie et qui avait impliqué le cortège du ministre de la sécurité publique, Alain Guillaume Bunyoni, ne constituait pas une infraction et toute arrestation doit être précédée parune présentation d'un mandat d'arrêt dûment complété et justifiant le motif de cette arrestation (**Article 338 CPP :** ***« Le mandat d'arrêt est un titre de détention signé par un magistrat du parquet au cours de l'instruction pré-juridictionnelle, mais nécessairement après l'inculpation de l'auteur présumé d'une infraction, lorsque celle-ci est punissable d'une peine de servitude pénale d'au moins une année »).***

Un élève arrêté en commune Rutovu, province Bururi

Le nommé, Jean de Dieu Irakoze, alias Cadeau, élève en 1ère lettres modernes au Lycée de Rutovu, a été arrêté par la police, le 12 juillet 2016 sur la colline Musenyi, zone Kajondi, province Bururi. Le père de l'élève, un ex-FAB à la retraite, avait indiqué que son fils a été victime d'injustice policière qui le taxait d'être auteur de l'assassinat du Frère directeur de ce Lycée. Il avait précisé que son fils était à la maison au moment des faits. Pour lui, cette arrestation illégale et injuste rentrait dans la logique de l'oppression contre les ex-FAB et leurs familles que le pouvoir accuse, à tort, d'être derrière la rébellion.

Un agent d'un CDS arrêté en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Un agent du CDS Kazirabageni, le nommé Méthode Fikasi, arrêté le 4 juillet 2016, par le responsable du SNR en province Makamba, était à l'origine de la grève organisée par le

personnel médical, le 11 juillet 2016. Ce personnel de la commune Nyanza-Lac, province Makamba, réclamait la libération de leur collègue qui pour lui, était accusé injustement d'avoir refusé de vacciner un enfant dont la mère portait un T-shirt du CNDD-FDD. Selon des informations fournies par certains membres de ce personnel, l'accusation n'était pas du tout fondée. Les grévistes exigeaient la libération de leur collègue faute de quoi ils juraient de ne pas retourner au service.

Un militaire du grade de sous-lieutenant arrêté en commune Gihosha, Mairie de Bujumbura

En date du 22 juillet 2016, le Sous-Lieutenant Eric Ndayishimiye, alias Gicu, candidat de la 43ème promotion de l'ISCAM, a été arrêté par des agents du SNR et embarqué à bord d'une camionnette double cabines à vitres teintées. Les sources sur place avaient indiqué qu'il se trouvait devant les enceintes de l'hôpital militaire de Kamenge où il était venu se faire soigner.

Un démobilisé ex-FAB arrêté en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

En date du 20 juillet 2016, des agents du SNR commandés par Mathias Joseph Niyonzima, alias Kazungu, ont arrêté le prénommé Placide Niragira, ex-FAB, résidant au quartier Nyakabiga II, en zone urbaine de Nyakabiga. Cet ex-FAB arrêté, avait été accusé d'être parmi ceux qui attaquaient les positions policières après les manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza fortement réprimées par l'armée et la police burundaise. Des témoins proches de la victime ont affirmé que Placide avaient été ciblé dans le cadre d'un plan de complot contre les anciens FAB en activité ou en retraite. Ce complot a effectivement déjà fait des victimes dans le camp des anciens militaires FAB. Les sources sur place ont indiqué que Placide Niragira avait été conduit au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura.

Cent cinquante personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 18 juillet 2016, la police a arrêté au moins 150 personnes au quartier Kinanira II, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, toutes ces personnes ont été contraintes de rejoindre le bureau de police situé au chef-lieu de ladite zone. Il a fallu l'intervention du chef de quartier pour faciliter la libération de ces personnes retenues mais certaines avaient dû payer des rançons pour être libérées.

Quatre personnes arrêtées en province Makamba

En date du 18 juillet 2016, vers 18 heures, 4 hommes, originaires de la commune Vugizo, province Makamba, ont été arrêtés par des policiers en compagnie des Imbonerakure. Les sources sur place ont indiqué que les victimes se trouvaient dans un bar au moment de leur arrestation. Ils étaient accusés d'appartenir à une bande de voleurs et avaient été tabassés, puis ligotés avant d'être embarqués dans un véhicule de police, selon des témoins sur place. La

scène s'était déroulée sous la supervision du gouverneur de la province Makamba, Gad Niyukuri.

Trois personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 20 juillet 2016, trois personnes dont un ex-FAB, Théodore Nsengiyumva, élu local, Emmanuel Nibaruta, représentant du MSD dans cette localité et Gérard Nsabimana, un pasteur, tous originaires de la zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, ont été arrêtés par des policiers qui n'avaient aucun mandat d'arrêt. Ils ont été vite transférés au cachot de police en province de Bubanza, le 21 juillet 2016. Les raisons de ces arrestations n'avaient pas été révélées par la police mais des sources sur place ont indiqué qu'ils étaient accusés de collaborer et de participer dans des attaques rebelles.

Une personne arrêtée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 22 juillet 2016, Evariste Rugerinyange, chef adjoint d'une station de lavage de café à Kinyota, commune Gitaramuka, province Karuzi, s'est vu notifier le chef d'accusation par le chef du SNR provincial, de collaborer avec les membres du CNARED. Les sources sur place ont indiqué qu'au moment de son arrestation en date du 13 juillet 2016, il était accusé d'avoir écouté des chansons du FPR à partir de son téléphone mobile.

Au moins une trentaine de personnes détenues dans un container en commune Shombo, province Karuzi

En date du 19 juillet 2016, les habitants de la commune Shombo, province Karuzi ont dénoncé la détention de plusieurs personnes dans un container. Ce dernier n'avait aucune fenêtre pour aération. L'administrateur communal, Espérance Nahimana, avait fait savoir que les détenus y avaient été transférés parce que le cachot n'avait pas de porte. Cet administrateur a affirmé, en plus, qu'elle n'avait pas le pouvoir de décaisser de l'argent pour réparer cette porte. Ces détenus ont rejoint le cachot réparé le 22 juillet 2016.

Huit personnes détenues arbitrairement en province Rutana

En date du 22 juillet 2016, le cachot de poste de police de Rutana comptait plusieurs cas de détentions illégales.

En effet, les dossiers des nommés Sylvestre Bizimana, âgé de 39 ans , accusé d'assassinat, Pierre Nduwimana, âgé de 48 ans, accusé d'escroquerie , Naphtalie Ntiranyibagira, âgé de 20 ans, accusé d'être irrégulier, Olivier Nibigira, âgé de 25 ans, accusé de violences domestiques, Alexis Serehe, âgé de 28 ans, accusé de Violences domestiques, Louis Katazokura, âgé de 62 ans, accusé de détention de chanvre , Dieudonné Niyonkuru, âgé de 17 ans, accusé de V.S et Egide Ndikumagenge, âgé de 18 ans, accusé de V.Q, avaient déjà été clôturés aux différents postes de police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au Parquet depuis respectivement le 30 juin,08,16, 18,18,19,19 et 19 Juillet 2016. Mais lesdits détenus étaient

encore au cachot de poste de police de Rutana, ce qui constitue une violation flagrante de l'article 37 du Code de Procédure pénale qui stipule que :

« Dès que l'enquête a établi à l'encontre d'une personne gardée à vue des indices graves et concordants de nature à motiver son inculpation, l'auteur présumé de l'infraction ne peut plus être entendu dans le cadre de la garde à vue à laquelle il doit être mis fin. Il doit être conduit sans délai devant le Procureur de la République qui décide de sa libération ou de son transfert dans un établissement pénitentiaire. »

Un juge du TGI Kirundo arrêté en province Kirundo

Ildephonse Ndikumwami, juge du TGI de Kirundo, était détenu à la prison centrale de Ngozi, le 3 juillet 2016. Il était accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat par le procureur général de la république à Ngozi, Gérard Niyokindi. Avant d'être transféré dans cette prison de Ngozi, il avait été arrêté par la police sur ordre du responsable provincial des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir, prénommé Abel Ahishakiye. Ceux qui l'ont vu, reconnaissent qu'il avait été torturé par la police et des Imbonerakure lors de son arrestation le 2 juillet 2016 vers 20 heures. Après son arrestation, il a été embarqué vers la prison du parquet de Kirundo, accusé de distribuer des tracts dénonçant le pouvoir du Président Nkurunziza. Le procureur général de la république à Ngozi, Gérard Niyokindi, l'a inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et a ordonné son transfert vers la prison centrale de Ngozi.

Les sources en provenance de Kirundo ont indiqué plutôt que cet emprisonnement cachait d'autres mobiles. Ildephonse Ndikumwami, juge du TGI Kirundo, était connu par ses collègues et ses voisins pour être intègre et apolitique. Selon les mêmes sources, il avait acquitté un des employés de l'hôtel appartenant à l'opposant Jean Minani, accusé de détention d'armes illégales. L'hôtel de Jean Minani, opposant contre le régime du Président Pierre Nkurunziza, avait été vandalisé par des inconnus.

Au moins dix-sept personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Deux personnes dont un jeune homme et une femme ont été arrêtées par des policiers et des militaires à la 1ère avenue, en zone urbaine de Musaga, très tôt le matin du 30 juin 2016. Selon des sources sur place, des policiers et militaires lourdement armés, avaient été déployés depuis la 1ère jusqu'à la 5 ème avenue de cette zone. D'après les informations recueillies sur place, ces policiers en compagnie des Imbonerakure, avaient rassemblé les habitants dans les rues obligeant ces derniers de dénoncer les malfaiteurs. Une femme avait été arrêtée accusée de prendre des photos tandis qu'un jeune homme avait été accusé d'être un rebelle. La veille, huit jeunes gens avaient été arrêtés et acheminés au cachot de police de cette même zone de Musaga.

Au cours d'une autre opération policière et militaire similaire en date du 27 juin 2016, au moins 7 personnes ont été interpellées au même endroit. Ces personnes avaient été tirées

d'une centaine d'habitants de la localité de Gasekebuye, séquestrée dans leurs maisons, accusées de cacher des malfaiteurs. Rappelons que celles qui avaient bénéficié de libération avaient été contraintes de payer des rançons aux policiers et militaires visiblement en colère contre des habitants de la composante sociale Tutsi, selon des sources sur place.

Un ex-FAB arrêté à Murago, commune Matana, province Bururi

En date du 27 juin 2016, le nommé Ferdinand Soferi, ex-FAB, âgé de 68 ans, a été arrêté à son domicile à Murago, commune Matana, province de Bururi, par la police qui l'avait détenu à la Brigade de Matana avant de le transférer au cachot du SNR, en Mairie de Bujumbura, le 1er juillet 2016. Selon des sources sur place, une fouille perquisition avait été organisée chez lui mais rien n'avait été trouvé de compromettant, ce qui n'a pas empêché qu'il soit arrêté.

Quatorze personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi

En date du 26 juin 2016, quatorze jeunes ont été arrêtés par des agents du SNR à bord d'un véhicule pick-up sur la colline Mugendo-Ndengo, commune Mugamba, province de Bururi. Ils ont été retenus au cachot de police du chef-lieu de la commune Mugamba.

Un enseignant arrêté en commune Ndava, province Mwaro

Dédith Niyongere, enseignant de l'ECOFO Muramba, commune Ndava, province de Mwaro a été arrêté, le 27 juin 2016, par des agents du SNR. Il était accusé d'avoir été, pendant quelques jours, en république rwandaise, selon des sources sur place.

Un élève arrêté en commune Gihanga, province de Bubanza

Bertrand Niyonkuru, élève du Lycée communal de Buringa, commune Gihanga, province de Bubanza, a été arrêté, le 27 juin 2016, vers 17 heures, par des hommes à bord d'un véhicule de police aux vitres teintées, selon des sources sur place.

Six membres du MSD arrêtés en commune Ndava, province Mwaro

La police avait arrêté le 28 juin 2016, six membres du MSD lors d'une fouille perquisition sur la colline Buziracanda, commune Ndava, province de Mwaro. Ils ont été retenus au cachot de police de Ndava, selon les sources sur place.

Au moins deux cent personnes arrêtées au centre-ville en Mairie de Bujumbura

Au moins 200 personnes ont été arrêtées, le 29 juin 2016, par la police au centre-ville de la Mairie de Bujumbura. Elles ont été rassemblées à l'ex-bar Montana et transférées par la suite dans leurs zones respectives pour y être interrogées. Selon le Maire de la ville, ces arrestations ont été faites dans le but de diminuer la mendicité au centre-ville.

Huit personnes arrêtées en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

Huit personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition opérée, dans la matinée du 29 juin 2016 au quartier Kajiji, en zone urbaine de Kanyosha. Selon des sources sur place, le sort de deux d'entre elles, Léon et Hakizimana est resté inconnu.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Mutakura, Mairie de Bujumbura

Lors d'une fouille perquisition opérée en date du 30 juin 2016, en zone urbaine de Mutakura, une personne a été arrêtée par la police. Elle a été accusée de ne pas détenir de cahier de ménage. Beaucoup d'autres personnes ont été relâchées après avoir payé des rançons à ces policiers et militaires. Selon des sources sur place, les arrestations arbitraires sont devenues des moyens pour certains policiers et militaires de se procurer à boire et à manger, d'autres pour s'enrichir sur le dos de ceux qui sont accusés d'être des opposants au 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

JUIN 2016

Arrestation de cinq élèves du Lycée communal de Mukike, province Bujumbura rural

En date du 1er juin 2016, vers le matin, la police a arrêté 5 élèves du Lycée communal de Mukike, province de Bujumbura rural. Selon les témoins sur place, ces élèves étaient en pleine classe lorsque des policiers avaient débarqué dans la cour de l'école. Les 5 élèves ont été interpellés et ont été forcés de monter dans un véhicule de police avant d'être conduits à la brigade de Mayuyu, accusés de détention d'armes à feu.

Arrestation et détention arbitraire de 7 partisans du FNL aile d'Agathon Rwasa, en commune Mutumba, province Karusi

En date du 2 juin 2016, vers le soir, Jean Butoyi, un élu collinaire de Bibara, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa, et Hilaire Banyansekera, secrétaire du même parti dans la province de Karuzi, ont été arrêtés sur la colline Bibara, zone Mutumba, province Karuzi. Ils ont été appréhendés après la visite de leur leader Agathon Rwasa, pour avoir mobilisé la population à se rendre massivement à l'accueillir. Les victimes ont par la suite été relaxées le lendemain.

Le 3 juin 2016, vers 8 heures du matin, la police avait organisé une fouille perquisition sur une autre colline de la même commune. Elle a arrêté 5 autres partisans du parti FNL aile d'Agathon Rwasa. Il s'agissait deFrançois Minani, Jean Paul Nshimirimana, Marc Hatungimana, Jérôme Nkurunziza et Jean Claude Minani. Aucun objet suspect n'avait été pourtant trouvé dans leurs maisons, selon des sources sur place. Les personnes arrêtées étaient également accusées d'avoir accueilli leur leader, Agathon Rwasa.Après interrogatoire, elles ont été relâchées le même jour.

Au moins deux cents personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Au moins deux cent personnes ont été arrêtées dans la matinée du 4 juin 2016, dans la zone urbaine de Musaga, précisément dans les environs du quartier Gasekebuye de la même zone. C'était à la suite d'une explosion de grenade qui a été lancée dans la localité par des personnes non identifiées, mais sans faire de dégâts. La population sur place avait dénoncé cet incident comme étant une tactique de la police qui aurait créé une situation d'insécurité avant de procéder à des rafles des jeunes gens du quartier accusés d'avoir participé dans les manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Ré arrestation d'un enseignant en commune Ndava, province de Mwaro

Denis Ninteretse, enseignant vivant dans la commune Ndava, province Mwaro, a été de nouveau arrêté par le SNR, très tôt le matin du 4 juin 2016. Il était accusé d'avoir été complice dans une attaque armée du 24 mai 2016, qui avait fait 2 morts dans cette même commune. Il a été arrêté le 27 mai 2016, soupçonné d'avoir des informations sur cette attaque. Le Tribunal venait de le relâcher, après avoir reçu une lettre du chef de colline et des notables dans laquelle 22 signataires avaient témoigné l'innocence de la victime : « il était dans son cabaret au moment des faits », ont-ils souligné. Au moment où le samedi est un jour férié, des agents du SNR avaient dit que le parquet voulait l'interroger de nouveau. Il a été alors embarqué à bord d'une voiture immatriculée D3977A. Les sources sur place ont indiqué que Denis Ninteretse était poursuivi, à cause de son appartenance politique au parti MSD.

Un policier arrêté en commune Matana, province Bururi

Le policier nommé Jean Paul Nimubona, de grade de brigadier, affecté au poste de police au chef-lieu de la commune Burambi, a été arrêté en date 2 juin 2016. Il a été arrêté en commune Matana, province Bururi, accusé d'enregistrer dans son téléphone un discours du ministre de la sécurité publique, Alain Guillaume Bunyoni qui tenait une réunion dans cette commune à l'intention des représentants de la police œuvrant dans la région sud. Sa famille a dénoncé une détention illégale dans la mesure où le policier ne connaissait même pas l'infraction pour laquelle il était poursuivi et en plus, les délais de la garde à vue a été largement dépassés en violation de l'article 34 du Code de Procédure Pénale Burundais qui stipule que :

« La garde à vue de Police Judiciaire, telle que définie à l'article 33, ne peut excéder sept jours francs, sauf prorogation indispensable décidée par l'Officier du Ministère Public ayant comme limite maximale le double de ce délai. »

Un militaire arrêté à l'Aéroport International de Bujumbura

Le matin du 5 juin 2016, Adjudant Major Godefroid Hicuburundi du 31ème bataillon AMISOM, a été arrêté par le SNR dès son arrivée à l'Aéroport International de Bujumbura. Il a été incarcéré dans le cachot de la PM, selon les sources sur place.

Un journaliste arrêté en province Cibitoke

En date du 6 juin 2016, Egide Ndayisenga, un journaliste de la radio Bonesha FM, a été arrêté par le SNR, sans mandat et conduit au cachot de la province Cibitoke. Il était accusé de transmettre des informations aux journalistes burundais en exil, selon des sources sur place.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura

Le nommé Frédéric Nshimirimana, président de l'association des travailleurs domestiques de la Mairie de Bujumbura dénommée « Urunani twitezimbere », a été arrêté lorsqu'il tenait une réunion avec des membres de cette association, le 9 juin 2016. Il a été détenu au cachot de la zone Gihosha, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Il était soupçonné de vouloir révolter les travailleurs domestiques contre le pouvoir du CNDD-FDD.

Cinq enseignants d'origine rwandaise arrêtés en commune Kigamba, province Cankuzo

Une vague d'arrestations de personnes accusées d'être des rwandais aété opérée en commune Kigamba, province Cankuzo. Les nommés Alfred Ngendanzi, 52 ans et Pierre Célestin Safari, 50 ans, tous enseignants à Kigamba et natifs de la colline Rusagara, commune Kigamba,ont été arrêtés le 30 mai 2016 par le sous commissaire de la PAFE, Jothan Nikora. Les victimes ont été d'abord incarcérées au commissariat de police en province de Cankuzo accusées « d'être des irréguliers au Burundi », avant d'être remis au SNR Kirundo, le 6 juin 2016, pour être refoulés vers leur pays, le Rwanda.

Par la suite, le nommé Athanase Ugirashebuja, également enseignant a été arrêté le 3 juin 2016 lorsqu'il était dans la réunion du DCE de Kigamba. Cet enseignant de l'EP de Bugendajoro et père de 4 enfants a été également remis au SNR de Muyinga en date du 5 juin 2016 avant d'être transféré au SNR à Kirundo.

Deux autres Rwandais Athanase Kalisa et Innocent Nyandwi ont été arrêtés dans la même commune de Kigamba, en date du 6 juin 2016. Ils sont passés au cachot de la commune avant d'être transférés au commissariat de police de Cankuzo.

Dix personnes arrêtées en province Rumonge

Cinq personnes ont été arrêtées sur la sous colline Gisagazuba, colline Maramvya en commune de Burambi, en date du 7 juin 2016.Les cinq personnes ont été détenues au cachot de police du chef-lieu de la commune Burambi. Des policiers s'étaient déployés en grand nombre sur cette colline. Ces personnes ont été arrêtées chez elles sans que le motif de leurs arrêstations leur soit notifié. Les personnes arrêtées étaient Sylvestre Simbavimbere, Gérard, Marcien Irantije et deux ouvriers. Les familles des personnes arrêtées avaient dénoncé une arrestation arbitraire car ces personnes avaient été arrêtées pour leurs convictions politiques.

En date du 5 juin 2016, cinq autres personnes dont une jeune fille ont été arrêtées sur la colline Midodo en zone de Minago, commune et province Rumonge. Ces personnes étaientdes membres du parti FNL ailed'Agathon Rwasa et elles ont été détenues au cachot de la police à Rumonge.

Trois jeunes hommes arrêtés en commune Gihanga,province Bubanza

Trois jeunes hommes, Nestor Rivuzimana, son frère Elvis et Olympe ont été arrêtés en date du 11 juin 2016, vers le matin, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza. C'est le commissaire provincial de la police qui avait procédé à la triple interpellation en accusant ces personnes d'avoir insulté le chef de zone Buringa, selon des sources sur place.

Deux personnes arrêtées en commune Mugamba, province de Bururi

En date du 9 juin 2016, vers le matin, Jean Berchmans Shabandi, un militaire pensionné ex-FAB et Augustin Nkunzimana, directeur de l'EP de Ruko, ont été arrêtés par la police. Ils étaient soupçonnés de complicité avec les groupes armés, selon les sources sur place.

Vingt deuxpersonnes détenues en province de Muyinga, accusées d'être des combattants rebelles

Parmi les 111 personnes soupçonnées de rebelles et arrêtées en province Muyinga le 3 juin 2016, au moins 22 d'entre elles ont été gardées par la police. Selon des sources sur place, le SNR Bujumbura avait dépêché un supposé ex-rebelle qui s'était rendu et qui avait « reconnu » 11 parmi les personnes arrêtées, d'être effectivement des rebelles qui étaient avec lui. Les mêmes sources avaient indiqué, cependant, que les personnes reconnues comme rebelles n'avaient pas reconnu l'envoyé du SNR, un certain Clovis alias Désiré. Quatre-vingt-neuf jeunes hommes parmi elles avaient été relâchés, le 9 juin 2016. Ils venaient de passer 6 jours d'incarcération dans ces cachots de la province de Muyinga. Toutes ces personnes avaient affirmé avoir été en Tanzanie où elles travaillaient dans les champs de tabac. En rentrant au pays natal, elles ont été interceptées au niveau de la localité de Kabanga en Tanzanie, près de Kobero au Burundi par des policiers tanzaniens qui avaient été inquiétés par leur nombre et les avaient remises aux autorités burundaises, en province Muyinga.

Seize personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi

La police a arrêté, en date du 18 juin 2016, au moins six personnes en commune de Matana, province de Bururi. A la tête de ces arrêstations se trouvaient le commissaire provincial de police prénommé Laurent, le commissaire régional surnommé « Japonais », le nommé Alain Ndayiziga chargé des finances au SNR et un Imbonerakure qui a la fonction de directeur du collège Gishiha dans cette même commune.

En date du 16 juin 2016, dix autres personnes ont été arrêtées, sur les collines Ntega et Sakinyonga, zone de Gasibe, et conduites au cachot de la même commune de Matana. Toutes

ces personnes arrêtées, ont été accusées, selon des sources sur place, d'être contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Fulgence Bizoza, un commerçant de charbon a été arrêté le 13 juin 2016, vers 7 heures, par des agents du SNR, au quartier Kinanira, zone urbaine de Musaga. Il a été conduit au cachot de la zone urbaine Kanyosha. Le motif de cette arrestation n'avait pas été révélé à ses proches.

Vingt personnes arrêtées en zone Kanyosha, province Bujumbura rural

Vingt personnes ont été arrêtées par la police, le 16 juin 2016, en commune Kanyosha de la province de Bujumbura. Elles ont été conduites à la station d'essence du quartier Kibenga où elles avaient passé quelques heures avant d'être embarquées.

Un jeune homme arrêté en commune Mugamba, province Bururi

Le nommé Emery Irakoze a été arrêté par des militaires et conduit à la position militaire de Gihinga, zone Nyagasasa, commune Mugamba de la province Bururi. Il était accusé de collecter des vivres pour des combattants, selon des sources sur place.

Deux personnes arrêtées en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

Les prénommés Egide et Richard ont été arrêtés par la police, sans mandat, à la 16ème avenue du quartier Nyakabiga I, zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, cette arrestation était liée aux mobiles politiques.

Une personne arrêtée sur la colline Bigomba, zone Shore, commune Gitobe, province Kirundo

Elias Rukundo, âgé de 25 ans, de la colline Bigomba, zone Shore, commune Gitobe, province Kirundo a été arrêté le 11 juin 2016, par des Imbonerakure de la zone Gisenyi quand il transportait des peaux d'animaux domestiques pour les vendre au Rwanda.

Quarante-trois personnes arrêtées en province de Muyinga

Une quarantaine de personnes dont 7 mineurs en provenance de la Tanzanie ont été arrêtées par le responsable du SNR Muyinga et conduites au centre des jeunes, situé au chef-lieu de la province Muyinga. Le premier groupe était composé de 38 personnes arrêtées le 13 juin 2016. Le deuxième groupe composé de 5 personnes avait été arrêté le 16 juin 2016. Selon des sources sur place, 11 d'entre elles avaient affirmé avoir été relâchées de la prison, en Tanzanie, après avoir purgé leur peine de 6 mois de détention dans ce pays, pour cause d'irrégularité en Tanzanie.

Dix jeunes gens arrêtés en commune Mugamba, province Bururi

Dix jeunes de la colline Mugendo-Ndengo, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province de Bururi ont été arrêtés le 25 juin 2016, lors d'une fouille perquisition organisée par des policiers et des militaires dans cette commune. Des sources sur place ont affirmé qu'aucune arme n'avait été trouvée mais ces jeunes gens avaient été tout de même emmenés par ces policiers, sans motif valable.

Deux jeunes étudiants arrêtés en Mairie de Bujumbura

En date du 24 juin 2016, vers 11 heures, 2 jeunes étudiants nommés Rumenge Sengoro et Félicien Serugo vivant à Mutakura 2ème avenue, ont été arrêtés par des agents du SNR, en rentrant de l'UEA et ont été conduits au cachot du SNR.

Cinquante personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Cinquante personnes ont été arrêtées par la police en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura, dans la matinée du 24 juin 2016. Elles avaient été regroupées à la paroisse Sainte Anne et beaucoup d'entre elles avaient été relâchées après avoir payé des rançons à la police. Des sources sur place avaient indiqué que 4 jeunes, dénoncés par des personnes supposées être des combattants qui s'étaient rendus à la police, ont été acheminés à la zone de Musaga où ils ont été détenus avant d'être conduits au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Régina Mundi.

Deux leaders du FNL aile d'Agathon Rwasa arrêtés dans les provinces Bururi et Ngozi

Le nommé Bernard Gatore, ex-président du FNL aile d'Agathon Rwasa a été arrêté le 23 juin 2016, en commune Matana, province Bururi. Il a été interpellé par la police le matin, après une fouille perquisition organisée à son domicile situé dans cette même commune. Aucun objet suspect n'avait été découvert chez lui. Il a été détenu au cachot de la police de Matana et avait été libéré le même jour du 23 juin 2016, vers le soir.

En date du 22 juin 2016, la police a arrêté Zacharie Barekayo, président du parti FNL aile d'Agathon Rwasa en zone Gasezerwa, commune Tangara, province de Ngozi. Il avait été appréhendé, vers midi, par le chef de la zone alors qu'il rentrait chez lui. Des sources sur place ont indiqué que Zacharie Barekayo était victime de son appartenance politique.

Sept détenus dont deux accusés de viol sur une victime inconnue et cinq autres de destruction de l'environnement en province de Cankuzo

Les nommés Gilbert Nahayo et Jules Munezero, tous originaire de la zone Bwagiriza ont été arrêtés le 20 juin 2016 par la police et détenus au cachot du commissariat provincial en province de Cankuzo. Ils étaient accusés de viol collectif mais la victime de ce viol n'avait pas été révélée par la police. Des sources sur place avaient indiqué que ces deux personnes ont étédétenues illégalement, affirmant que la victime de ce viol est restée inconnue.

Cinq autres personnes étaient détenues dans ce même cachot, accusées de destruction de l'environnement.Il s'agissait de Serges Nkunzimana, Marius Nibogora, tous mécaniciens au chef-lieu de la province Cankuzo, Elie Ntamamiro, Déo Nkima, Longin Nahimana, tous vendeurs de pierres de construction. Pourtant, toutes ces personnes jouissaient de l'autorisation de la commune. Des sources sur place avaient indiqué que d'autres mobiles non avoués étaient derrière ces détentions.

Une personne arrêtée sur la colline Gatare, commune et province Ngozi

En date du 22 juin 2016, le nommé Eric Ndayisaba, âgé de 20 ans, originaire de la colline Mivo, commune et province Ngozi, a été arrêté par un Imbonerakure surnommé DJ sur la colline Gatare, de la commune et province Ngozi. Il était en visite chez un ami prénommé Philippe. Il a été immédiatement conduit au cachot de la PJ Ngozi. Dans le registre d'écrou, il était marqué qu'il est détenu pour des raisons politiques.

Une personne arrêtée par un chef de colline en commune Gasorwe, province Muyinga

Le nommé Nestor Ndacayisaba, âgé de 25 ans, aété arrêté à son domicile situé sur la colline Kagurwe, zone et commune Gasorwe, en date du 21 juin 2016. Il était accusé par son chef de colline de «destruction méchante». Accompagné par des Imbonerakure, ce chef de colline avait conduit ce citoyen à la PJ Gasorwe et l'avait présenté à l'OPJ qui, à son tour, l'avait immédiatement mis au cachot.

Cinq personnes arrêtées en province Kirundo dont quatre accusées d'aller ou de venir du Rwanda

- Anne Marie Ndayikengurukiye, âgée de 25 ans, originaire de la colline et commune Mutaho, en province Gitega, a été appréhendée en date du 21 au 22 juin 2016 par Abel Ahishakiye, le responsable provincial de la ligue des jeunes Imbonerakure à Kirundo. La victime se rendait au Rwanda et se plaignait d'avoir été dépouillée de 35.500 frwet de son téléphone portable ;

- Le nommé Innocent Nsengiyumva, âgé de 25 ans, originaire de la colline Kinyangurube, commune Kirundo, a été appréhendé par des militaires de la barrière de Mushasha située dans cette même commune et province Kirundo. Des sources sur place avaient indiqué que cette personne se rendait au Rwanda, munie d'un laissez-passer mais des militaires de cette position l'avaient accusée de ne pas avoir en sa possession un billet de sortie du chef de colline, une exigence non conforme à la loi ;

- Le nommé Emmanuel Ndihokubwayo, âgé de 22 ans, originaire de la colline Busasa, commune Gashoho, province Muyinga, a été mis au cachot de la police le 22 juin 2016. Il rentrait du Rwanda et a été placé en garde à vue par le responsable provincial du SNR ;

- Mudende, âgé de 32 ans, originaire de la colline Bihogo, en commune Gasorwe, province de Muyinga rentrait également du Rwanda et a été arrêté le 21 juin 2016 à Kirundo, à la frontière de Gasenyi par le SNR.

- Louis Nsabimana, âgé de 28 ans, originaire de la colline Kumana, commune Busoni, province Kirundo, a été refoulé du Rwanda et avait été placé en garde à vue par le responsable du SNR. Au moment des faits, il ignorait le mobile de son incarcération.

Cette interdiction de circuler des citoyens burundais se fait en violation de la Constitution burundaise en son article 33, qui dispose que :

« Tous les citoyens burundais ont le droit de circuler et de s'établir librement n'importe où sur le territoire national, ainsi que de le quitter et d'y revenir.»

Cinq cas de détentions illégales au cachot de la commune Kayanza, province Kayanza

- En date du 11 mai 2016, Vianney Ntakirutimana, originaire de Mpandamigege était au cachot de police. Il était accusé de tentative de vol du café à l'usine de Butegana. Les délais de détention dans ce cachot étaient également dépassés.

- En date du 31 mai 2016, le nommé Menard Nahayo, était au cachot de la commune Kayanza. Accusé de possession de faux billets de banque, les délais légaux de détention au cahot étaient de loin dépassés. Les sources sur place avaient indiqué que son dossier se trouvait chez le substitut du procureur. Selon des sources proches de la victime, les raisons de cette détention étaient autres que celles présentées par la police ;

- En date du 4 juin 2016, Vianney Mpawenayo, originaire de la colline Musave, commune et province Kayanza, était détenu au cachot de la commune de Kayanza. Son dossier était déjà au parquet. Il a été arrêté par la population qui l'accusait deV.Q. Les délais de détention au cachot étaient de loin dépassés le jour de notre visite ;

- Longin Sibomana, âgé de 22 ans, originaire de la colline de Kinga, commune et province de Kayanza était au cachot de police de la commune Kayanza le 31 mai 2016 pour vol de café à l'usine de Butegama. Il avait comparu au parquet en date du 23 juin 2016 mais était retourné dans ce cachot alors que les délais de détention au cachot étaient dépassés ;

- Pierre Minani, âgé de 35 ans, originaire de la colline de Nkonge de la commune de Muruta avait passé plus d'un mois au cachot de police de la commune Kayanza accusé d'avoir volé du haricot. Il s'était déjà présenté une fois au parquet. Aucune décision n'avait été encore portée à son dossier.

Pour tous ces cas de détentions dans le cachot de la commune Kayanza, le constat est que les délais de la garde à vue étaient de loin en dépassement en violation des articles 34 et 111 alinéa 3 du CPP qui stipulent que :

Article 34 : **« *la garde à vue ne peut excéder 7 jours comptés d'heure à heure sauf prolongation indispensable décidée par le Ministère public mais ayant comme limite maximum le double de ce délais.* »**

Article 111 alinéa 3 ***: « la comparution devant le juge ne doit avoir lieu au plus tard dans les 15 jours de la délivrance du mandat d'arrêt provisoire ».***

Quatorze personnes arrêtées à Mugendo-Ndengo, commune Mugamba, province Bururi

En date du 26 juin 2016, quatorze jeunes gens ont été arrêtés par les agents du SNR à bord d'un véhicule pick-up sur la colline Mugendo-Ndengo, commune Mugamba, province de Bururi. Ils ont été détenus au cachot de police de Mugamba.

MAI 2016

Quatre vingt-huit personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, en Mairie de Bujumbura

- En date du 2 mai 2016, vers 10 heures du matin, 8 jeunes gens du quartier Musaga ont été arrêtés à la 1ère avenue, zone Musaga, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la police avait comme prétexte que les personnes arrêtées étaient des fumeurs de chanvres et buveurs de boissons prohibées. Des sources sur place avaient indiqué que la police avait changé de stratégie pour justifier les bavures dans les quartiers contestataires du 3èmemandat du Président Pierre Nkurunziza ;

- Dans la matinée du 5 mai 2016, la police a arrêté au moins 80 personnes qui avaient été par la suite acheminées au cachot de la zone Musaga. C'était à la suite d'une attaque perpétrée par des hommes armés au quartier Gitaramuka de la même zone, dans la nuit du 4 mai 2016. Un jeune homme qui était un Imbonerakure avait été blessé et acheminé à l'hôpital. Certaines personnes avaient été relaxées après avoir payé des rançons, d'autres ont été conduites aux cachots du SNR, selon des sources sur place.

Un leader du parti MSD arrêté en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

Egide Niyubahwe, leader du parti MSD a été arrêté le 30 avril 2016 à la 6ème avenue du quartier Nyakabiga II, en Mairie de Bujumbura. Des policiers en uniformes accompagnés des jeunes Imbonerakure l'avaientembarqué à bord d'un véhicule de la police. La victime était recherchée pour avoir été très actif pendant les manifestations contre le 3èmemandat du Président Pierre Nkurunziza.

Trois jeunes gens arrêtés et torturés par les agents de l'API en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 12 mai 2016 vers 18 heures, des policiers de l'API ont tiré des coups de feu et défoncé le portail se trouvant au quartier Vn°43 en zone urbaine de Ngagara. Ils ont torturé trois jeunes qui s'y trouvaient, Robin Ngingo, Jean Shingiro et Janvier Niyonkuru, avant de les embarquer vers le SNR. Leurs familles avaient passé des jours sans leur nouvelle. Quelques jours après, ils ont été transférés à la prison centrale de Mpimba.

Un encadreur du Lycée Tora arrêté en commune de Mugamba, province Bururi

Un encadreur du Lycée Tora en commune Mugamba, nommé JosephNdayisaba, aété arrêté par le SNR le matin du 14 mai 2016. La victime se trouvait sur une longue liste de personnes qui devaient être arrêtées par le SNR en commune de Mugamba, selon des sources sur place. Elle a été relaxée par la suite après avoir payé une rançon dont le montant n'a pas été connu.

Un enseignant arrêté en pleine classe en commune Mugamba, province Bururi

Le nommé Prime Ndayishimiye, représentant du syndicat CONAPES et membre du MSD a été arrêté en pleine classe au Lycée communal Mugamba, dans la journée du 12 mai 2016. Il était poursuivi pour avoir participé dans les manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza et a été conduit par le SNR vers une destination inconnue. Lors de l'opération d'arrestation de cet enseignant, la police du SNR avait créé un désordre à l'école où les cours avaient été suspendus pendant un long moment. Le directeur de cette école était visiblement en complicité avec la police, selon des sources sur place.

Au moins 300 personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Au moins 300 jeunes gens dont des élèves du Lycée municipal de Musaga, ont été arrêtés en dates du 11 et 13 mai 2016, à la 1ère et à la 2ème avenue de la zone urbaine de Musaga ainsi que dans le quartier de Gitaramuka. Les attaques armées qui avaientciblé la localité de Gitaramuka, successivement le 28 avril et le 4 mai 2016, étaient à l'origine de ces arrestations. Selon les personnes arrêtées, les policiers les insultaient et les traitaient de déchets « imicafu». Pour être libérés, certains jeunes avaient dû payer des rançons et d'autres avaient été conduits au cachot du SNR. Selon le Maire de la ville interrogé, les opérations avaient l'objectif de « chercher à maîtriser les mouvements de la population ».

Au moins 150 personnes arrêtés en commune de Mugamba, province de Bururi

La police burundaise a procédé à une rafle sur la colline Gakaranka, en commune de Mugamba, province de Bururi, le 13 mai 2016. Plus de 150 personnes ont été arrêtées. Certains avaient dû payer une rançon de 10.000 fbu pour être relaxés pendant que d'autres avaientété conduits aux cachots du SNR à Bujumbura, selon des sources sur place.

Un étudiant de l'Université Lumière de Bujumbura arrêté en commune Musaga, Mairie de Bujumbura

Le nommé Fabrice Nkunzimana, étudiant de l'Université Lumière de Bujumbura et joueur de l'équipe Muzinga, a été arrêté en date du 12 mai 2016 au cours d'une rafle policière pendant laquelle plus de 200 personnes ont été conduites au chef-lieu de la zone de Musaga. La victime a été retirée de la masse et conduite au cachot du SNR.

Cinq élèves arrêtés en commune de Burambi, province de Rumonge

Les nommés Dieudonné Ndayikengurukiye, Désiré Nkurunziza, Alphonse Bayemere, Larson Nimubona et Hypax Mugenzi tous, élèves du Lycée Dama, situé en ville de Rumonge étaientau cachot de la police le 10 mai 2016. Ils étaient soupçonnés d'avoir participé à l'attaque qui avait coûté la vie de deux militaires ex-FAB de la colline de Gishiha en commune de Burambi, province Rumonge. C'était dans la nuit du 9 au 10 mai 2016. Leurs familles ne comprenaient pas une telle accusation sur des jeunes enfants qui avaient des relations familiales avec les victimes de cette attaque et pensaient plutôt que c'était une manière de brouiller les enquêtes qui avaient été commanditées par le chef de zone Maramvya et exécutées par des policiers, selon les familles des victimes.

Sept personnes arrêtées dans les provinces Kirundo, Kayanza et Ngozi

- Des Imbonerakure ont arrêté le nommé Mathias Ndayiragije, âgé de 28 ans de la colline Rambo, commune Kirundo en date du 10 mai 2016. Les ordres pour arrêter cette personne étaientvenus du président des Imbonerakure de la colline Nyange Bushaza, du nom de Nkurunziza ;

- Des Imbonerakure ont arrêté Frédéric Nzabumukiza, âgé de 38 ans de nationalité rwandaise en date du 7 mai 2016, à Buhoro dans la commune Bwambarangwe, province de Kirundo, lorsqu'il se rendait chez son beau-père. Il était accusé d'être Rwandais ;

- En date du 10 mai 2016,le président provincial des Imbonerakure, Abel Ahishakiye avait ordonné l'arrestation de Déo Gasana, âgé de 32 ans de la colline Runanira III, zone Kirundo centre, commune Kirundo;

- Nkurunziza, président des Imbonerakure de la colline Nyange-Bushaza avait ordonné en date du 8 mai 2016, l'arrestation d'un jeune homme nommé aussi Nkurunziza, âgé de 19 ans de la colline Kireka, commune Kirundo;

- En province Ngozi, en date du 9 mai 2016, le nommé Sylvestre Ntirandekura de la colline Muremera, commune et province Ngozi, a été arrêté par des Imbonerakure dont un surnommé « Colonel ». Il était accusé de la vente des boissons prohibées alors qu'il n'y avait aucun objet de preuve à l'appui, selon des membres de sa famille. Il avait été détenu au cachot de la PJ Ngozi ;

- Une dame du nom de Mireille Manirabaruta, âgée de 23 ans, née à Tonda, commune Kabarore, province Kayanza mais résidant au centre-ville de Kayanza, a été arrêtée par la police le 10 mai 2016, en province Ngozi. Elle a été conduite au cachot de la PJ de Ngozi. Sur sa CNI se trouvait un reçu de paiement des médicaments en provenance du dispensaire de Kayanza dénommée « Eden » où elle s'était fait soigner. Au verso de ce reçu était marqué « Butare-Rwanda ». Cette indication avait suffi pour qu'elle futsoupçonnée par la police qui la contrôlait, d'être de nationalité rwandaise et par conséquent irrégulière sur le sol burundais. Elle a été détenue au cachot de la PJ Ngozi ;

- La police a arrêté en province de Kayanza, le 11 mai 2016, dans les enceintes de l'Hôtel« Amis Plus », vers 19 heures 30minutes, un homme du nom de Ndayisaba Faustin, originaire de la commune Mubimbi, province Bujumbura. Cette personne avait été mise au cachot du commissariat de police de Kayanza.

Une femme arrêtée en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

Une femme du nom de Mathilde Hatungimana a été arrêtée le 12 mai 2016 par des policiers, à son domicile situé au quartier V de Ngagara. Elle a été conduite au cachot du SNR, selon des sources sur place.

Deux personnes arrêtées par des Imbonerakure en province Cankuzo

Aboubakar Ndaruzaniye et Diomède Nduwimana, tous originaires de la colline Mishiha, zone Munzenze, commune Mishiha dans la province Cankuzo, ont été arrêtés en date du 5 mai 2016 par des Imbonerakure de la même colline et conduits au cachot de la commune. Ils étaient sans dossiers et n'avaient subi aucun interrogatoire lors de notre visite. Ils avaient été accusés par des Imbonerakure d'avoir fait des rondes nocturnes.

Une personne détenue illégalement au cachot de police en commune Musongati, province Rutana

En date du 12 mai 2016, dans le cachot de police de Musongati se trouvait une détenue du nom de Joselyne Ntirubagwango, âgée de 39 ans dont le dossier avait été clôturé depuis le 9 mai 2016. Elle était poursuivie pour assassinat. Le chef de poste de police disait qu'il avait manqué un moyen de déplacement pour emmener cette détenue devant le parquet en province de Rutana.

Une personne arrêtée arbitrairement en commune Gisagara, province de Cankuzo

Le nommé Audace Nduwimana, originaire de la sous colline Gahongoro, colline Murago, de la commune de Gisagara, province de Cankuzo, a été arrêté le 14 mai 2016 par le responsable du SNR à Cankuzo du nom de Nicaise Mugande, qui était accompagné par Honorable Anglebert Ngendabanka, élu dans la circonscription de Cankuzo et en même temps président provincial du parti CNDD-FDD dans cette même province.

Ce député avait déjà opéré plusieurs arrestations arbitraires dans cette province. La famille d'Audace Nduwimana avait cherché ce dernier dans tous les cachots de la province Cankuzo mais ne l'a pas trouvé. Des informations recueillies sur place avaient indiqué que la victime avait été directement conduite au bureau du SNR de Gitega après son arrestation et avait été incarcérée au commissariat de la police, dans cette province, selon des sources sur place.

Les mêmes sources avaient précisé que des Imbonerakure de la même colline qu'Audace Nduwimana, avaient été à l'origine de cette arrestation. Ils avaient informé le député Anglebert Ngendabanka qu'Audace Nduwimana venait souvent de Bujumbura où il travaillait et était une source d'insécurité. Pourtant, ses proches avaient indiqué que ce dernier ne faisait que rendre visite à sa famille.

Deux agents de GB Telecom, arrêtés dans un Guest House, en province de Makamba

Deux agents de GB Telecom, les nommés Daniel Bucankura et Théogène Ntakarutimana ont été arrêtés, le matin du 21 mai 2016 par le chef provincial du SNR à Makamba, Samuel Bapfumukeko. C'était après une fouille perquisition opérée dans le Guest house «Akaruhuko». Les victimes ont été conduites au cachot du commissariat provincial de Makamba. Les sources sur place avaient indiqué qu'aucune arme n'avait été trouvée dans cet hôtel.

Deux personnes arrêtéesen commune Mukike, dans la province de Bujumbura rural

Deux jeunes gens, Claude Nibizi et Eddy Surwavuba, qui habitaient dans une même maison sur la sous colline Rurambira, colline Kivumu, commune Mukike ,province Bujumbura rural, ont été arrêtés par la police en date du 17 mai 2016, vers 5 heures 30 minutes. Les victimes étaient accusées d'être des rebelles. Les sources sur place ont indiqué que les victimes avaient été libérées en date du 20 mai 2016, après que leurs familles aient payé des rançons.

Quatre cas de détentions arbitraires dans les cachots de la commune Mishiha, en province de Cankuzo

Les cas de détention arbitraire repris ci-dessous ont été relevés dans les cachots de la commune Mishiha, province Cankuzo au cours de la période sous observation. C'étaient des cas qui ne figuraient pas dans le registre d'écrou :

- Deux femmes, Renée Nyabenda et Pascasie Berahino de la colline Musemo, en commune Mishiha ont été détenues au cachot de ladite commune, le 15 mai 2016. Elles étaient sans dossiers et étaient non inscrites dans le registre d'écrou. Elles s'accusaient mutuellement d'avoir incendié respectivement leurs maisons ;

- Un mineur de 17 ans du nom d'Emmanuel Bizoza, de la colline Rukwega, commune Mishiha, a été détenu au cachot de cette commune, sans dossier, accusé de vol ;

- Frédéric Nzeyimana, de la colline Ruramba, commune Gisagara, a été arrêté en date du 17 mai 2016, en commune Mishiha et détenu au cachot de la commune Mishiha, sur injonction de l'administrateur communal. Cet homme était accusé de sorcellerie par la population de la colline Ruramba et il était détenu sans dossier. D'autres personnes détenues sans dossier, dans ce cachot de la commune Mishiha, étaient accusées de commercialisation de boissons prohibées (Kanyanga et Umuraha).

L'administration et la police disaient qu'elles allaient être libérées après avoir payé une amende variant entre 100.000fbu et 200.000fbu, à la commune.

Un jeune lauréat de l'ETB arrêté en commune de Mugamba, province Bururi

En date du 23 mai 2016,vers le matin, dans la commune de Mugamba , province de Bururi, un jeune du nom d' Edmond Mugisha, lauréat de l'ETB, a été arrêté sur la colline Gitara, zone Mwumba, commune Mugamba, province de Bururi. Les militaires de la position de Muyange l'avaient arrêté sans mandat, selon les sources sur place. Il a été conduit au poste de police de Mugamba pour y subir un interrogatoire.

Un élève arrêté enzone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 23 mai 2016, des agents du SNR ont arrêté le nommé Polycarpe Mpundu, élève en 10ème année au collège communal de Nyabisaka, en commune Mukike, province de Bujumbura rural. Ce jeune homme a été appréhendé à la 6ème avenue n°38 en zone urbaine de Cibitoke. Selon des sources sur place, il était venu à Bujumbura le 22 mai 2016, pour se faire soigner. La police l'avait d'abord arrêté et l'avaitemmené ensuite au cachot de la zone de Cibitoke, où il estresté peu de temps, puis un véhicule du SNR immatriculé H 3838 A, estvenu le prendre, selon des sources sur place.

Deux personnes arrêtées en commune Buyengero, province Rumonge

Gaspard Mfashimana, ancien directeur de l'EP de Kwishwi et Arthémon Akeza, un enseignant de l'EP de la colline de Mujigo, ont été arrêtés par la police en commune Buyengero, province Rumonge. La police avait découvert un imperméable et une paire de bottines militaires au domicile de l'un de ces enseignants. Ces derniers étaient soupçonnés de tenir des réunions clandestines. Pourtant, aucun document en rapport avec ces prétendues réunions n'avaitété trouvé.

Trois personnes arrêtées en commune Ndava, province Mwaro

Trois personnes ont été arrêtées par le SNR, le matin du 27 mai 2016, à 5 heures 30 minutes dans la commune Ndava, province Mwaro. Il s'agissait d'un professeur de l'ECOFO prénommé Denis, membre du MSD, et de deux de ses voisins, Claude et son père Marc.

Tous les trois étaient soupçonnés d'avoir des informations sur l'attaque survenue le 24 mai 2016 dans un bar de Ndava, qui avait fait 2 morts dont 1 policier. Ils ont été emmenés au commissariat de police Mwaro. Après l'interrogatoire, la police avait relaxé Claude et son père Marc mais avait gardé Denis. Les proches de ce dernier ont pensé que c'était à cause de son appartenance politique que la police le harcelait. La population de la localité réclamait plutôt des enquêtes sérieuses, sur cette attaque. Les sources sur place ont pointé du doigt des jeunes Imbonerakure comme étant à l'origine de ces arrestations. Ces derniers dénonçaient abusivement ceux qui étaientcontre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza ou ceux qui n'étaient pas du CNDD-FDD, selon les mêmes sources.

Au moins 500 personnes arrêtées en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

Au moins 500 personnes ont été arrêtées par la police dans une fouille perquisition menée en date du 28 mai 2016, vers le matin, dans la zone urbaine de Bwiza, en Mairie de Bujumbura. Plusieurs personnes dont la majorité était constituée de jeunes gens, ont été sommées de monter dans des camions de police et ont été conduites à l'EP de Bwiza où certaines ont dû payer des rançons avant d'être relâchées, selon des victimes de cette rafle.

Un jeune homme arrêté en commune Gisagara, province Cankuzo

Shadrack Nduwimana, de la colline, zone et commune Gisagara a été arrêté le 31 mai 2016 à son domicile par un policier nommé Claver Nzikoruriho, l'accusant d'avoir dénoncé deux hommes détenus pour avoir commis un vol. Ce policier agissant sous l'influence de deux détenus accusés de vol, a mis au cachot Shadrack Nduwimana à l'insu de l'OPJ mais il a été libéré 3 heures après l'intervention d'un membre de la société civile.

Quatre jeunes gens arrêtés en commune Cendajuru, province Cankuzo

Cyriaque Yamuremye, âgé de 19 ans, Innocent Nijimbere, âgé de 17 ans, Adrien Sindayigaya, âgé de 16 ans, tous originaires de la colline Bujiji, commune Mwakiro, province Muyinga, et Déo Ntakarutimana, âgé de 36 ans, de la colline Nyambuye, commune Bukirasazi, province Gitega,ont été appréhendés en commune Cendajuru et détenus au commissariat de Cankuzo, dans la semaine du 24 mai 2016, quand ils se rendaient en Tanzanie. Ils étaient accusés de vouloir rejoindre la rébellion, mais eux disaient qu'ils se rendaient en Tanzanie à la recherche de l'emploi. Les 3 premiers ont été libérés le 31 mai 2016, mais Déo Ntakarutimana estresté au cachot pour des raisons de protection car il avait des problèmes mentaux, selon la police.

Sept personnes détenues illégalement en province de Rutana

En date du 20 mai 2016, au cachot de la police de Rutana, des cas de détentions illégales ont été relevés. Il s'agissait des dossiers des personnes suivantes : Elias Kijigo âgé de 17 ans accusé de LCVG, Désiré Nduwimana, âgé de 32 ans, accusé de vente des stupéfiants , Donatien Niyongabo âgé de 20 ans accusé de viol, Fyiri âgé de 31 ans accusé de VQ et destruction méchante, Aline Sikubwabo, âgé de 26 ans accusé de VQ ,Thaddée Nitunga âgé de 20 ans accusé de VQ et Eric Niyongabo âgé de 19 ans accusé de Viol.

Les dossiers de ces derniers ont été clôturés au niveau de la police de Rutana et transférés en même temps que les retenus au parquet depuis respectivement le 14 avril, 10 mai, 13 avril, 13 mai, 15 mai, 15 mai et 15 mai 2016 mais n'ont pas été traités dans les délais.

En principe, c'est une violation flagrante de l'article 37 du Code de Procédure pénale qui stipule que :

« Dès que l'enquête a établi à l'encontre d'une personne gardée à vue des indices graves et concordants de nature à motiver son inculpation, l'auteur présumé de l'infraction ne peut plus être entendu dans le cadre de la garde à vue à laquelle il doit être mis fin. Il doit être conduit sans délai devant le Procureur de la République qui décide de sa libération ou de son transfert dans un établissement pénitentiaire. »

Selon le procureur, les irrégularités signalées ci-haut,étaient dues au manque du personnel.

Seize personnes refoulées du Rwanda et arrêtées par le SNR en province de Kirundo

Seize personnes refoulées par le Rwanda ont été arrêtées, le 18 mai 2016, au poste frontalière de Gasenyi par le SNR après leur refoulement par les autorités rwandaises. Au lieu d'être mis dans un centre de transit, ils ont été mis au cachot du SNR à Kirundo. Il s'agissait de:Emanuel Twagiramukama, 28 ans, colline Mukoni, commune Muyinga, province Muyinga, ShabanNdacayisaba, 18 ans, colline Nyamirambo, commune Muyinga, province Muyinga, Edouard Ndayikengurutse, 25 ans, colline Gitwenzi, commune Ntega, province Kirundo, Richard Niyonkuru, 23 ans, colline Muyumpu, commune Bugabira, province Kirundo, Elie Bizimana, 20 ans, colline Marembo, commune Busoni, province Kirundo, Faustin Minani, colline Murore, commune Busoni, province Kirundo, Juvénal Bintunimana, 24 ans, colline Yaranda, commune Kirundo, Nestor Barakamfitiye, 23 ans, colline Gahosha, commune Gitobe, province Kirundo, Anicet Nduwayezu, 37 ans, colline Kiremera, commune Kiremba, province Ngozi, Jean Nsengiyumva, 18 ans, colline Gicumbi, commune Marangara, province Ngozi, Pascal Manirambona, 27 ans, colline Kinanira, commune Giteranyi, province Muyinga, Moise Tuyisenge, 17 ans, colline Nyabibuye, commune Butaganzwa, province

Kayanza, J.MarieNdacayisaba, 29 ans, colline Mafu, commune Tangara, Province Ngozi, Benjamin Mayagugwa, 30 ans, colline Nyando, commune Tangara, province Ngozi, Emma Niyomugenzi, colline Nyarunazi, commune Kirundo, province Kirundo, Nsengiyumva, 24 ans, colline Kirungo, commune Tangara, province Kirundo.

Une personne arrêtée par le chef de zone Ngozi et détenue au cachot de la PJ Ngozi

En date du 24 mai 2016, vers 13 heures, le nommé Vincent Nsabimana de la colline Gahwazi, commune et province Ngozi, aété arrêté par le chef de zone Ngozi. La personne arrêtée était avec un ami dans une buvette de la bière locale. Elle aété directement conduite au cachot de la PJ Ngozi. Dans le registre d'écrou, ni la date d'entrée ni l'infraction n'était mentionnée.

Quatre personnes arrêtées par des Imbonerakure en province de Kirundo

- Audace Bunani âgé de 28 ans, vivant sur la colline Gatare en commune Busoni, a été arrêté le 20 mai 2016 par un Imbonerakure prénommé Damascène ;

- Innocent Nkunzimana, 26 ans, colline Murama, commune Kirundo a été arrêté par un Imbonerakure du nom de Niyonzima ;

- Oscar Nduwayezu, 35 ans, colline Rugero II, a été arrêté par des Imbonerakure le 21mai 2016;

- Pascal Bizimana, 23 ans, colline Kireka, commune Kirundo, a été arrêté par un certain Ndayisaba, membre du parti du pouvoir.

Toutes ces personnes ont été remises par après au SNR qui les a mises dans le cachot sans aucune charge à leur endroit.

Une personne arrêtée en province de Kayanza

En date du 23 mai 2016, Gabriel Ndarugirire, habitant de la colline Nyamiyogoro, zone et commune Muruta, province de Kayanza, a été arrêté par la population de la même colline. Il était accusé par cette dernière d'avoir insulté le chef de colline et d'avoir vendu deux porcs qu'il a reçus du PRODEFI. Il a été ensuite incarcéré au cachot de la commune Muruta le même jour.

Un militaire arrêté par des policiers en province Cankuzo

Dans la nuit du 28 mai 2016, un militaire qui était en campement tout près du stade de Cankuzo pour les exercices militaires, a été arrêté et mis au cachot par des policiers de Cankuzo. Il allait pourtant rendre visite à sa famille, à quelques mètres du site de campement. Il a été libéré la même nuit sous pression de ses collègues.

Trois personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi

Trois personnes accusées d'avoir transporté des rebelles ont été arrêtées et détenues par la police, dans la soirée du 30 mai 2016, en zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi.

Un chauffeur de la compagnie de voyage Volcano arrêté en province Kayanza

Un chauffeur rwandais du nom de Ramadhan Barayanyatse de la compagnie de transport Volcano a été arrêté au chef-lieu de la province Kayanza par des agents du SNR, le 30 mai 2016. Il a été relâché après avoir passé la nuit au cachot du SNR Kayanza, le lendemain de son arrestation. La personne arrêtée n'avait pas été informée du motif de son arrestation. Selon des sources sur place, les rwandais sont la cible d'arrestations parce que le

gouvernement du Burundi accuse le Rwanda de vouloir déstabiliser le pays et de donner main forte aux mouvements rebelles.

AVRIL 2016

Le Pasteur Ephrem Masabarakiza arrêté et liberé en Mairie de Bujumbura

Le Pasteur Ephrem Masabarakiza, aumônier militaire de l'Eglise Méthodiste Unie du Burundi et ex-FAB, a été arrêté le 18 avril 2016 et conduit directement au cachot du SNR, en Mairie de Bujumbura. La victime a par la suite relaxée après quelques pressions des amis de la famille qui sont dans la sphère du pouvoir CNDD-FDD.

Un rwandais arrêté en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 6 avril 2016, Placide Biraboneye, un rwandais vivant au Burundi, distributeur du produit Kinju, aété arrêté au marché « City Market »dit chez Sion, par des personnes à bord d'une Toyota Carina avec des vitresteintées. Ce véhicule appartenait au SNR, selon les gens qui avaient assisté à la scène.

Un jeune homme arrêté par la police en province de Makamba

Des Imbonerakure ont été à l'origine de l'arrêstation du jeune homme Ferdinand Irabandutira, en province de Makamba, le 6 avril 2016.Il venait de terminer ses études dans une école paramédicale. La victime était accusée de soigner des rebelles. Elle a été appréhendée au moment où elle passait son test pour avoir un permis de conduire.

Un ex-FAB en retraite arrêté et torturé en province de Rutana

En date du 9 avril 2016, le nommé Hilaire Sindayigaya, pensionné militaire, âgé de 49 ans, a été arrêté et battu par le chef de poste de police sur la colline de Munyika en commune deMpinga-Kayove de la province de Rutana. Le chef de poste accusait ce retraité militaire de détenir des armes à feu. Le policier lui a retiré l'imperméable militaire qu'il portait avant de le mettre dans le cachot de la commune. La victime libérée aporté plainte devant l'OPJ de poste de police de Mpinga-Kayove pour qu'elle soit rétablie dans ses droits.

Huit personnes dont deux ex-FAB arrêtées en commune deBurambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka au cours du mois d'avril a indiqué qu'en commune de Burambi, province de Rumonge, 8 personnes ont été arrêtées consécutivement à une attaque des hommes armés sur une position de police, selon des sources sur place. Parmi elles, une femme prénommée Eugénie, deux ex-FAB, Alfred Dusengimana âgé de 14 ans et Thierry Ndayizeye de 17ans, fils d'un retraité ex-FAB, le nommé Côme Niyongabo. Les familles des anciens FDN ont été la cible de ces arrestations arbitraires. Les observateurs soupçonnaient la mise en oeuvre du plan de répression contre les militaires de la FDN et les opposants du 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

MARS 2016

Une personne arrêtée et torturéeen commune et province Kirundo

En date du 25 mars 2016 vers 19 heures, dans la zone, commune et province Kirundo, un nommé Eric Uwizeyimana, âgé de 20 ans, a été arrêté par des Imbonerakure. Il a été torturé par ces derniers. Il était accusé de transporter les gens qui lançaient des grenades à Bujumbura. Selon les sources sur place, Eric Uwizeyimana était un motard à Bujumbura, natif de la commune de Kirundo. Il s'était rendu à Kirundo pour une fête de levée de deuil partiel. Il a été conduit au cachot de la PJ Kirundo par des Imbonerakure dont le prénommé Fabrice, un motard à Kirundo.

Deux personnes dont un élève de 8ème année, arrêtées en province de Mwaro

Deux personnes ont été arrêtées le 26 mars 2016 dans la commune Gisozi, province de Mwaro. Il s'agissait d'un jeune élève de la classe de 8ème année du nom de Clovis Mfuranzima et d'un homme connu sous le sobriquet de « Gendarme ». Les deux personnes ont été conduites au cachot de la police de Fota, commune Ndava en province Mwaro.

Une personne arrêtéeen commune Ntega, province Kirundo

En date du 30 mars 2016 vers 19 heures, dans la province Kirundo, commune Ntega, zoneMugendo, Jean Claude Uhagaze, âgé de 24 ans a été arrêté par des Imbonerakure, sous l'ordre de leur président, Ngaruyinka. Il était accusé de vouloir se rendre auRwanda et se joindre au mouvement rebelle qui se trouverait au Rwanda. Selon les sources sur place, Jean Claude Uhagaze travaillait dans un Hôtel Marhanatan au centre deKirundo au moment où il rentrait chez lui dans la commune de Ntega. Son diplôme et ses habits ont été saisis par ces Imbonerakure. Il a été conduit au bureau du SNR de la région pour interrogatoire.

Ambassadeur Jacques Bihozagara de nationalité rwandaise arrêté et mort à la prison centrale deMpimba

Ambassadeur Jacques Bihozagara, ancien Ministre et ex-Ambassadeur du Rwanda en France et en Belgique, est mort en date du 30 mars 2016, dans les enceintes de la prison centrale deMpimba où il était détenu depuis 4 mois. Il était accusé d'espionnage par le pouvoir de Bujumbura. Selon des sources de la prison centrale de Mpimba, le disparu disait avoir un malaise dans l'avant midi et il est allé se faire soigner au dispensaire de la prison. Quelques minutes après, tout le monde a été alerté par sa mort subite, ce qui a fait penser à un assassinat par empoisonnement. Cette méthode avait été dénoncée depuis quelques temps dans les prisons du Burundi.L'Ambassadeur Jacques Bihozagara avait été arrêté le 4 décembre 2015 par le SNR. Le défunt vivait au Burundi depuis plusieurs années et il y avait même résidé durant sa jeunesse.

Une personne arrêtéeet torurée en zone Gisenyi commune Busoni, province de Kirundo

En date du 12 mars 2016, vers 13 heures, Désiré Nduwimana, originaire de la commune Mutimbuzi, province de Bujumbura rural, a été arrêté par les Imbonerakure, en zone Gisenyi, commune Busoni, en province de Kirundo. Il a été conduit dans la forêt pour subir des tortures. Selon les informations recueillies sur place, Désiré Nduwimana venait de passer un mois en république rwandaise et rentrait au Burundi. Il a été conduit au cachot de la PJ de Kirundo par Jacques Nijimbere, commissaire provincial de la PSI.

Une personne arrêtée en commune et province Kirundo

En date du 14 mars 2016 vers 13 heures 30 minutes,sur colline Busenyi, en zone Kirundo rural, commune et province Kirundo, Martin Rutayisire, a été arrêté par les Imbonerakure, jeunes affiliés au parti CNDD-FDD, sous les ordres du chef collinaire, Moussa Rukerandanga. Selon les informations recueillies sur place, on l'accusait de semer la terreur à la population de la colline Busenyi. Selon les mêmes informations, Martin Rutayisire était de retour du Rwanda. Il était accusé de faire partie des rebelles qui se trouveraient en république rwandaise. Il aété conduit au cachot de la PJ de Kirundo par le commissaire provincial de la PSI, Jacques Nijimbere.

Une personne arrêtée en commune et province Kirundo

En date du 16 mars 2016,dans la zone, commune et province Kirundo vers 9 heures, J. Paul Mahigwa Mbonimpa a été arrêté par les Imbonerakure, jeunes affiliés au CNDD-FDD, parti au pouvoir. Il était accusé de vouloir franchir les frontières et de se rendre au Rwanda pour rejoindre le mouvement rebelle qui se trouverait au Rwanda. Selon ses propos, il est de nationalité congolaise vivant au camp des réfugiés congolais de Gasorwe.

Deux personnes arrêtées et torturées en commune Busoni, province Kirundo

En date du 17 mars 2016, vers 12 heures, les nommés Ernest Ntezukwigira et Régis Niyomukiza, originaires de la province Muyinga, commune Gasorwe, ont été arrêté par les Imbonerakure en commune Busoni, province Kirundo. Selon des informations recueillies sur place, ils ont été conduits dans la forêt pour subir des tortures. Ils ont été conduits au cachot de la PJ Kirundo par le commissaire provincial de la PSI, Jacques Nijimbere. Ils étaient accusés de vouloir franchir les frontières et se rendre au Rwanda pour rejoindre le mouvement rebelle, selon le même commissaire.

Seize personnes arrêtées en commune Busoni, province de Kirundo

En date du 12 mars 2016 vers 12 heures 30 minutes, 16 personnes, membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtées par la police sur la colline Burara, zone Murore, commune Busoni, province Kirundo. Il s'agissait de Remy Sindayigaya, président de la région Bweru-Buyogoma, Mathias Bukuru , Oscar Nizigiyimana, président du Parti FNL en province Kirundo, Jean Baptiste Rugemintwaza, Clémence Mukaruzima, Remegis Uwizeyimana,

Emmanuel Murasandamvyi, Clément Rurihosi, Athanase Nyabenda, Gaspard Mutabazi, Alphonse Ruti, Bernard Nzobakinga, Joseph Miburo, Issa Rugumyamiheto, Abdoul Niyonzima et Domitien Nkezabahizi. Ils ont été accusés par la police de tenir une réunion sans autorisation de l'administration locale. Selon les informations recueillies auprès de ces personnes, elles ont affirmé qu'elles se rendaient dans la commune de Bwambarangwe pour rendre visite à leur membre qui était malade.

Deux jeunes hommesarrêtésen commune Ruhororo, province Ngozi

En date du 11 mars 2016, le nommé Claver Masabo, âgé de 20 ans, de la colline Buganuka, commune Ruhororo et province Ngozi, a été arrêté en possession de sa photo en tenue militaire sur laquelle apparaissait également un certain Pascal Nkurunziza, âgé de 21 ans, de la même colline. Ce dernier a été arrêté le 12 mars 2016 pour la même cause. Les deux étaient des civils et étaient détenus au cachot de la PJ Ngozi. Dans le registre d'écrou, aucune infraction n'était à leur charge et il était marqué que leur dossier se trouvait dans les mains du SNR à Ngozi.

Deux personnes arrêtéesen commune et province Muyinga

Renilde Ntirampeba, originaire de Sanzwe, zone Munagano, commune et province Muyinga, a été arrêtée le 11 mars 2016, accusée de complicité sur la détention illégale d'arme. Elle était détenue avec son enfant de 2 ans. Son mari avait été arrêté et mis au cachot de la PJ, accusé de détention de 2 fusils de type Kalashnikov.

Une personne arrêtée en commune Busoni, province de Kirundo

En date du 13 mars 2016, vers 8 heures, Sandrine Ndayishimiye, originaire de la zone Kinama, quartier Carama a été arrêtée par le chef de SNR prénommé Olivier sur la colline Burara, zone Murore, commune Busoni, en province Kirundo. La victime a été conduite au cachot de la PJ de Kirundo après interrogatoire. Le motif de son arrestation était qu'elle avait participée dans les manifestions qui avaient eu lieu à Bujumbura. Selon nos enquêtes, elle était venue rendre visite à son fiancé, Donatien Kabuhungu qui travaillait à Busoni.

Trois personnes arrêtéesen commune Gisozi, province Mwaro

En date 26 mars 2016, trois personnes ont été arrêtées sur la colline Kibimba, commune Gisozi, province Mwaro. Selon des sources policières, les victimes ont été accusées de propager des tracts contre le pouvoir du CNDD- FDD. Leurs dossiers ont été traités à la PJ Mwaro. Il s'agissait de Clovis Mfuranzima, élève en 8ème à Nyagasasa, Jean Claude Hatungimana, étudiant à l'Université du Burundi, Célestin Niyongabo, agriculteur.

Dix étudiants arrêtés en commune Kiremba, province Bururi

En date du 16 mars 2016, une dizaine d'étudiants de l'UGL Campus Kiremba, province Bururi ont été arrêtés et conduit au parquet de la république à Bururi. Après interrogatoire, ils

ont été relâchés mais le parquet de Bururi avait exigé leur comparution chaque fois que de besoin.

Deux personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi

En date du 10 mars 2016, deux personnes Laurent Ndayisaba, travailleur domestique, originaire de la colline Mugano, commune Matana et Ezéchiel Nkeshimana, travaillant chez Simbakwira, originaire de la commune Buhiga province Karusi, ont été arrêtées par la police sur la colline Mubira, site de Gatwe, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi. Le commissaire provincial, justifiait ces arrestations en disantque des armes avaient été saisies sur cette colline. Quatre fusils dont 3 de type kalachnikov et un autre de type L4 ont été trouvés dans les bananeraies appartenant à Simbakwira, une dame âgée de plus de 80 ans, employeur des deux victimes.

FEVRIER 2016

Quatre jeunes arrêtées en commune et province Rumonge

En date 24 février 2016, quatre jeunes gens dont deux étudiants d'université, ont été arrêtés par des jeunes Imbonerakure en patrouille sur la colline de Mutambara en commune et province Rumonge. Ces jeunes hommes ont été soupçonnés par des jeunes Imbonerakure de faire partie d'un groupe armé. Les informations recueillies sur place ont indiqué que ces 4 jeunes avaient été arrêtés vers 1 heure du matin sur la colline Mutambara alors qu'ils voulaient se rendre à Matana. L'identité de ces 4 jeunes hommes n'était pas connue car ils n'étaient pas originaires de la commune Rumonge, selon des sources sur place. Ces personnes ont été remises cette même nuit au responsable du SNR à Rumonge, selon les mêmes sources.

Deux personnes arrêtées en commune Muhuta dans la province de Rumonge

En date 18 février 2016, deux personnes dont un enseignant a été arrêté par la police sur la colline Gasange de la commune de Muhuta dans la province de Rumonge. La personne arrêtée était un enseignant qui portait le prénom de Jean-Berchmans de l'ECOFO Gasange ainsi qu'un autre jeune homme qui était hébergé par lui. La police avait accusé cet enseignant d'avoir hébergé un présumé rebelle. Ces deux personnes étaient détenues au cachot de la police à Muhuta.

Deux semaines après leur arrestation,ils ont été transférés à la direction générale du SNR à Bujumbura, selon des témoins. Ces personnes étaient Désiré Bizombera, un membre du parti MSD résidant sur la colline de Busebwa en commune de Rumonge et Dieudonné Bizimana arrêté à Buyengero en possession d'un fusil pistolet, selon des sources policières. Ces personnes ont été arrêtées le 18 février 2016.

Huit personnes arrêtées en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 16 février 2016, trois femmes, 1 fille et 4 garçons dont deux étudiaient en 2ème et 2 autres en 4ème primaire, encore mineurs, ont été appréhendés par les jeunes Imbonerakure sur la colline Murago en commune Gisagara, province Cankuzo au moment où ils se rendaient en Tanzanie.Ils ont été conduits au cachot de police de Gisagara.

JANVIER 2016

Un militaire arreté en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Un militaire ex-FAB du nom d'Innocent Manirambona, un sous-officier du camp Gakumbu, a été arrêté en date du 9 janvier 2016, au quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, Mairie de BujumburaIl a été conduit dans le cachot de la PM, selon des sources sur place.

Trois personnes arrêtées et torturées en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

Trois personnes Richard Ndereyimana, Joseph et une autre connue sous le sobriquet de Musani, ont étéarrêtées par les policiers de la BAE en date du 5 Janvier 2016, au quartier Jabe de la zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura. Elles ont été torturées avant d'être embarquées.

Une femme arrêtée en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

Une femme a été arrêtée par des policiers de l'API en date du 4 janvier 2016 vers 11 heures du matin, au marché de COTEBU, en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura. Elle se dirigeait vers la place où on vendait des poissons. Cette femme qui n'a pas été identifiée, a été brutalisée et contrainte de céder son téléphone portable. La foule qui était là, avait manifesté une certaine résistance pour que cette femme soit libérée,en vain. Ces policiers ont par après signifié à la population que cette femme était arrêtée pour vol d'une somme de 150.000.000 fbu.

Onze jeunes arrêtésdont un torturé en commune Mugamba, province Bururi

En date du 1er Janvier 2016, onze jeunes garçons ont été arretés par des hommes en tenue policière et militaire dans un bar de Ndego de la zone Nyagasasa commune Mugamba, province Bururi. Les noms de ces jeunes enlevés étaient Masabo, Muhimpundu, Felix Bigirimana, jean Paul Irakoze, Rwenya, Thadée Nkeshimana. Ils ont été emmenés au poste de police Mugamba. Après deux jours de détention, 9 de ces jeunes, ont été relâchés. Jean Paul Irakoze, Félix Bigirimana et Masabo sont restés détenus et ont été relâchés 5 jours après. En date du 13 janvier2016, aux environs de 22 heures, un jeune nommé Lionel du quartier Gasanda, commune et province Rumonge a été battu, ligoté coudes joints en arrière par des Imbonerakure. Ils lui ont demandé d'avouer de gré ou de forceêtre en possession de 3 fusils et de les amener. Son visage étaitcouvert de plaies et il se plaignait de douleur sur tout

le corps. Selon la victime, il ne servirait à rien d'engager un procès contre eux, de peur d'être persécuté.

DECEMBRE 2015

Douze personnes arrêtées en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 29 décembre 2015, des éléments de la BAE ont arrêté plusieurs jeunes entre les rues Ntega et Ndava lors d'une fouille-perquisition au quartier VI de la zone urbaine de Ngagara. Les habitants de ce quartier faisaient état d'au moins 12 jeunes hommes arrêtés par des éléments des forces de l'ordre sans aucune raison apparente, selon la population. Ces habitants de la zone ont affirmé qu'ils ont été emmenés au cachot de la zone de Cibitoke par des pick-up de l'armée. Les forces de l'ordre disaient avoir saisi des effets militaires (armes, munitions et accessoires), ce qui n'apas convaincu les habitants du quartier. Parmi les personnes arrêtées, étaient cités les noms : Hypax Sebahizi qui travaillait au ministère du commerce, Raoul Hakizayezu qui travaillait à la REGIDESO, E.Patience (Defa) Niyonkuru, Morand Gasamagera, agent de l'IRC, Prosper Nteze (Madudu), Derrick Nikuze et Athanase.

Deux jeunes gens arrêtés et torturés en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Un policier connu sous le sobriquet de «Mwarabu» semait la terreur à Mutakura, dans la zone urbaine de Cibitoke et participait dans l'arrestation de jeunes. En date du 28 décembre 2015, il a arrêté 2 jeunes à la 15ème avenue puis les aligotés et les a conduits à Gikotoro puis au SNR où ils ont été torturés.

Trois jeunes hommes arrêtés en zone urbaine de Musaga, Mairie Bujumbura

En date du 8 décembre 2015, trois jeunes gens Léopold Niyomukiza, Emmanuel Ndatabaye et Dieudonné Bizoza, habitant à Kinanira, ont été arrêtés à la 24ème avenue en zone urbaine de Musaga par le chef de poste de police de Musaga. L'un d'entre eux était un militant du parti MSD.Selon certaines sources, ces jeunes ont été embarqués dans un véhicule immatriculé BA 7526. D'après les sources proches de leurs familles, ces jeunes arrêtés ont été incarcerés dans le cachot du SNR.

Deux étudiants de l'ISCAM arrêtés en Mairie de Bujumbura

En date du10 décembre 2015, Olivier Ndihokubwayo et Epaphrodite Ntakarutimana, deux sous-lieutenants étudiants à ISCAM ont été arrêtés par la PM. Un message sur whatsApp a été à l'origine de leur arrestation comme l'a rapporté les autres étudiants.

Un docteur ex-FAB arrêté à Kigobe, Mairie de Bujumbura

Le Docteur Ntasumbumuyange, un ancien officier de l'armée burundaise aété arrêté par les agents de l'API et des militaires dans la journée du 11 décembre 2015. L'arrestation s'est passée devant son domicile à Kigobe, il a été relâché par après.

Un jeune arrêté en zone urbaine urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Le nommé Oscar Armel Ntwari, a été arrêté le 12 décembre 2015 en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Il a été conduitau cachot du SNR.

Cinquante jeunes gens arrêtés en zone urbaine deNyakabiga, Mairie de Bujumbura

Cinquante jeunes résidant dans les quartiers contestataires du 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza, ont été arrêtés massivement, dans la journée du 11 décembre 2015. Les habitants de Nyakabiga ont parlé d'une cinquantaine et d'autres ont déclaré qu'il était impossible de connaitre lenombre exact des jeunes arrêtés. Parmi ces derniers, il y avait un surnommé « Doggy », basketeur de l'équipe Urunani, arrêté le 11 décembre 2015 par les policiers de l'API. Certains membres de sa famille se demandaient s'il était encore en vie ou pas puisque la police l'accusait de détenir des armes.

Une personne arrêtée en commune Ntega,province de Kirundo

En date du 20 décembre 2015, vers 15 heures, enzone Mugendo, commune Ntega,province Kirundo, une personne venant du Rwanda aété arrêtée et était accusée d'avoir franchi les frontières burundaises. Elle a été conduite au cachot de la PJ Kirundo par le chef du SNR, Bonaventure Niyonkuru. Selon les sources sur place, cette personne présentait des déficiences mentales.

Quatre personnes arretées en commune Bugabira, province de Kirundo

En date du 21 décembre 2015, vers 20 heures, sur la colline Gitwe, commune Bugabira, province Kirundo, 4 personnes ont été arrêtées par des Imbonerakure. Ces personnes arrêtées ont passé une nuit au cachot du poste de police de la commune avant d'être conduites au cachot de la PJ de Kirundo par le chef du SNR, Bonaventure Niyonkuru. Trois personnes étaient originaires de la Province de Kirundo, commune Bugabira et l'autre personne était originaire de la province Muyinga, commune Mwakiro.

Huit personnes arrêtées en zone urbaine Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 2 novembre 2015, huit personnes ont été arrêtées en zone urbaine de Kanyosha, commune urbaine de Muha, Mairie de Bujumbura. Ces personnes arretées s'y étaient rendues le matin, pour enterrer un jeune élève tué à Mutakura, le27 octobre 2015. Parmi ces personnes arrêtées se trouvaient le père de l'élève tué, un grand et un petit frère, le chauffeur et le convoyeur du véhicule qui a conduit les personnes jusqu'au cimetière de Kanyosha. Elles ont

été accusées d'avoir enterré dans « un endroit ennemi », dans le cimetière qui ne serait pas le sien, selon des sources sur place. La famille a opté d'enterrer le leur à Kanyosha par peur de se diriger à Mpanda où une attaque sanglante venait d'être opérée par la police sur des personnes qui venaient d'un enterrement d'une personne tuée au quartier Mutakura. Elles ont passé une journée au chef-lieu de la zone urbaine de Kanyosha avant d'être relaxées.

III.1.5. VIOLATION DU DROIT A UNE JUSTICE EQUITABLE

Les violations du droit à une justice équitable est l'une des conséquences graves de la politique de répression contre les présumés opposants politiques du parti CNDD-FDD au pouvoir. La justice et la police sont instrumentalisées par le pouvoir.Pour preuve, face à une même infraction, les opposants politiques sont poursuivis par la justice alors que les alliés du pouvoir sont maintenus en situation d'impunité. Beaucoup d'illustrations ont été dénoncées dans différents bulletins de la Ligue ITEKA.

Ce rapport de la Ligue Iteka revient souvent sur des cas de violations du droit à une justice équitable avec des cas emblématiques qui illustrent la situation.

NOVEMBRE ET DEBUT DECEMBRE 2016

Un procès truqué à des fins politique en faveur du commissaire Désiré Uwamahoro

En date du 2 décembre 2016, le procès en audience publique de l'ancien commandant de la BAE, le commissaire Désiré Uwamahoro, connu pour son rôle dans la répression meurtrière des présumés opposants au 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza, s'est déroulé au TGI en province Bubanza. Pendant ce jugement en itinérance par la cour d'appel de Bujumbura, le ministère public a requis une condamnation d'une année de prison ferme et une amende d'un million de fbu au commissaire Désiré Uwamahoro, accusé dans une affaire d'escroquerie. La même peine a été requise aux deux policiers qui étaient chargés de garder le Syrien Ahmed Kassim Issa R. qui se plaint d'avoir été escroqué. Le ministère public parle de vol de 250 milles dollars dans une affaire de vente d'or.

A la barre se trouvait également 5 prévenus d'origine congolaise (RDC) qui étaient accusés de complicité dans ce cambriolage. Parmi eux des commerçants, des vendeurs de métaux précieux, des prétendants travailleurs dans le système des Nations-Unies et une personne qui avait un contrat avec Issa, la victime de vol. Le ministère public a requis pour eux une peine de 5 ans de servitude pénale et le paiement d'amende de 1.100.000 fbu chacun. Le 9ème délinquant accusé dans ce dossier est le chauffeur qui conduisait l'homme d'affaire syrien durant tout son séjour dans la ville de Bujumbura dans toutes ses affaires jusqu'à son départ. C'est lui qui a averti le commissaire Désiré Uwamahoro du départ précipité d'Issa, le Syrien. A ce dernier, le ministère public a requis 5 ans de prison et 1.100.000 fbu d'amende. Ce procès a été largement suivi par beaucoup d'agents de sécurité, hautement gardé et la police triait les assistants, et interdisait le port de téléphone portable.

Le procès a duré au moins 6 heures de temps et a été mis en délibéré. Les prévenus ont été assistés par deux avocats et la partie civile était absente. Le jugement est attendu le 2 février 2017 et les assistants contactés par Bonesha FM affirment que le ministère public a été plus doux envers les policiers parmi lesquels le commissaire Désiré Uwamahoro.

Selon un analyste juriste sous l'anonymat, ce procès est truqué. « Comment se fait-il qu'il soit qualifié de flagrance alors qu'il y a plus d'un mois que les prévenus sont incarcérés. Encore plus, la douceur du ministère public envers le commissaire Désiré Uwamahoro, récidiviste car déjà condamné dans une autre affaire criminelle impunie, montre que ce procès est un moyen de chercher à le libérer le plus vite possible pour continuer ses actes criminels.

Des détenus victimes d'un procès non équitable à la prison centrale de Muramvya

En date du 11 novembre 2016, quatre présumés auteurs de l'assassinat de la députée de l'EALA, Hafsa Mossi, assassiné le 13 juillet 2016, Channel Mfuranzima, Jean Baptiste Ntirandekura, Ernest Sinzinkayo et le sous-lieutenant Eric Nshimirimana, ont comparu devant le procureur général près la cour d'appel de Bujumbura dans l'audience publique organisé en itinérance dans la prison centrale de Muramvya. Depuis leur arrestation, leur dossier a été caractérisé par des irrégularités.

D'un côté, la police les avaient accusés gratuitement en déclarant même que la voiture utilisée par ces personnes avaient une immatriculation tanzanienne. Ce qui a été rejeté par les présumés auteurs demandant à la police de révéler ces numéros d'immatriculation.

De l'autre côté, la police avait déclaré que ces présumés ont avoué le meurtre. Ceci a été également rejeté par les présumés auteurs indiquant s'être vus pour la première fois en prison. Des magistrats réunis en chambre de conseil ont auditionné les suspects après trois semaines de détention, avant de décider leur maintien en prison.

Les familles des présumés auteurs de l'assassinat de la députée Hafsa Mossi, se disent très inquiètes du sort des leurs, alors que la police les a déjà condamnés sans procès. Depuis leur arrestation, aucune preuve n'a été présentée.

Des ODHs regrettent une arrestation et un emprisonnement arbitraires qui n'ont comme but que de détourner l'attention sur les véritables auteurs et sur un crime d'Etat organisé.

Rappelons que la défunte avait elle-même dénoncé des intimidations et des menaces de mort dont elle avait subies de la part du ministre de la sécurité publique, le commissaire Alain Gullaume Bunyoni.

OCTOBRE 2016

Deux membres du FNL, aile d'Agathon Rwasa, transférés à la prison centrale de Gitega

Edouard Nzambimana, un colonel démobilisé du FNL en commune Bugendana et Ladislas Sabokwigura, arrêtés en date du 17 octobre 2016, ont été transférés à la prison centrale de Gitega après avoir comparu au parquet. Ils étaient accusés de tendre des embuscades contre des véhicules et de recruter des rebelles. Selon des sources policières, le parquet n'a montré aucune preuve pour justifier ce transfert des deux détenus. Les autres militants du FNL de cette localité ont dénoncé l'injustice et ont précisé qu'Edouard Nzambimana et Ladislas Sabokwigura sont simplement victimes de leur appartenance politique.

Cinq personnes d'une même famille arrêtées et jugées en province Mwaro

En date du 25 octobre 2016, les nommés Léonidas Niyongabo, Pascal Havugimana, Dismas Hakizimana, Régine Ntibahezwa et Béatrice Sabiyumva, ont été arrêtés par la police en province Mwaro. La police les a accusés de rébellion, de lésions corporelles et menaces d'attentat. Ils ont été condamnés d'une peine allant de 2 à 10 ans. Les deux femmes ont écopé d'une peine de 2 ans et les trois hommes ont écopé une peine de 10 ans de servitude pénale, jugement prononcé le 28 octobre 2016. Selon des témoins, les cinq personnes s'étaient opposées à l'exécution d'un jugement relatif au bornage d'une propriété et n'ont pas eu droit à la défense.

Violation du droit à une propriété foncière

La population de la commune Songa, zone Muheka, colline Nyabitanga, province Gitega, est dans une situation difficile après une mesure d'expropriation pour cause d'utilité publique, par le gouvernement burundais, survenue il y a 3 ans. Les mêmes informations ont indiqué que la population expropriée n'a pas été indemnisée. Leurs champs de cultures, leurs maisons et leurs terres ancestrales, ont été saisis et endommagés lors de la construction du barrage de Jiji-Murembwe dans cette localité. Pour le moment la population vit dans une misère totale et sollicite au gouvernement de tout faire pour qu'elle soit indemnisée car en temps normal, l'indemnisation précède l'expropriation.

Violations des procédures judiciaires contre des militaires et policiers ex-FAB

Arrêtés au mois de juillet 2016, cinq militaires ex-FAB, le Capitaine Daniel Naramba, le Lieutenant Mélance Havugiyaremye,1er Sergent Major Nizigiyimana, 1er Sergent Major Havyarimana et 1er Sergent Bizindavyi, tous militaires ex-FAB de la composante sociale Tutsi, ont passé 3 mois au cachot de la PM en Mairie de Bujumbura.

L'infraction pour laquelle ils sont poursuivis a changé, au cachot de la police militaire, l'infraction était « trahison au rang de l'armée », et au bureau du SNR, l'infraction est devenue « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et détention illégale d'armes.»

Depuis leur arrestation, des violations de la procédure ont été signalées. Au lieu d'être interpelés étant libres pour répondre aux charges qui pesaient sur eux conformément à l'article 110 du CPP burundais qui stipule que ***« La liberté étant la règle et la détention l'exception »,*** ils ont été conduits au cachot de la PM où ils ont passé plus de trois mois en violation de l'article 34 du CPP burundais qui stipule que :

« La garde à vue de la Police Judiciaire, ne peut excéder sept jours francs, sauf prorogation indispensable décidée par l'Officier du Ministère Public ayant comme limite maximale le double de ce délai ».

Au lieu d'être transférés à l'auditorat militaire en charge de la justice militaire ou au parquet en cas de complicité avec des civils, les 5 militaires ont été transférés au SNR, une police attachée à la présidence, alors que les deux polices en ont la même compétence en violation de l'article 37 du CPP burundais qui stipule que :

« ***Dès que l'enquête a été établi à l'encontre d'une personne gardée à vue des indices graves et concordants de nature à motiver son inculpation, l'auteur présumé de l'infraction ne peut plus être entendu dans le cadre de la garde à vue à laquelle il doit être mis fin. Il doit être conduit sans délai devant le Procureur de la République qui décide de sa libération ou de son transfert dans un établissement pénitentiaire.»***

Malgré toutes ces irrégularités qui constituent une violation de la procédure et qui donnent lieu à l'application de l'article 112 du CPP burundais qui stipule que ***«Aucune affaire ne peut être fixée avant que la procédure de contrôle de la régularité de la détention ne soit épuisée. La mainlevée de la détention préventive est d'office prononcée par le Juge en cas d'irrégularité de la détention »,*** ils ont été transférés en prison centrale de Rumonge.

Un autre dossier pour cette période concerne cinq militaires et deux policiers qui ont comparu les 10 et 11 octobre 2016 dans le procès RPC 466, RMPG 704/ MPC sur l'assassinat du Lieutenant Général Adolphe Nshimirimana**,** en audience publique au TGI de Ntahangwa siégeant en itinérance au TGI de Gitega. Le dossier date du 2 août 2015 et les prévenus restent en détention préventive.

Les prévenus poursuivis dans ce dossier et qui avaient tous comparu sont Mathias Miburo, policier, Ernest Nyabenda, militaire, J. Claude Muhimpundu, militaire, Alexis Sebahene, militaire, Philibert Niyonkuru, policier, Rénovat Nimubona, policier, Cadeau Bigirumugisha, militaire et Patrick Nsengiyumva, militaire.

Ces prévenus étaient assistés de leurs conseils, Maître Désiré Nduwimana, Maître Ysé Ndihokubayo et Maître Fernand Dior Remesho.

Après avoir entendu les accusations de l'OMP et les moyens de défense des prévenus, le siège a pris la cause en délibéré.

Signalons que l'OMP avait basé ses accusations sur des témoignages mais que ses témoins n'avaient pas comparu. L'OMP a fait comprendre au tribunal qu'ils ont eu peur pour leur sécurité. Il a ainsi remis au tribunal un élément sonore en indiquant que les voies étaient celles de ces prévenus lorsqu'ils se vantaient dans un cabaret du quartier Buyenzi en Mairie de Bujumbura, qu'ils venaient de mettre fin à la vie d'Adolphe Nshimirimana. Le tribunal a également écouté les témoins des prévenus.

Les prévenus qui ont nié tout en bloc, ont récusé l'audio et ont pensé que l'OMP n'a carrément pas de témoins.

L'autre dossier sous la responsabilité du TGI Ntahangwa, concerne 18 militaires arrêtés en date du 14 septembre 2016 et transférés les unes, en date du 22, d'autres en date du 27 septembre 2016 à la prison centrale de Ngozi, accusé de PBA au moment où ils ont été arrêtés à leurs services. Ces détenus sont dans le même dossier que l'adjudant Eddy Claude Nyongera, assassiné dans les bureaux du SNR, en Mairie de Bujumbura.

Les ODHs s'étonnent de voir que le code pénal militaire qui stipule que les militaires doivent être jugés dans des juridictions militaires, n'ait plus de place dans ce secteur. Ce code pénal militaire stipule que les militaires peuvent être poursuivis devant les juridictions ordinaires uniquement lorsqu'ils ont commis une infraction en complicité avec des civils. Dans les deux cas bien précis, il n'y a aucun civil impliqué pour justifier le fait que les dossiers de ces militaires soient traités par des juridictions civiles. Ces irrégularités de procédures laissent planer le doute sur la détention des preuves objectives à la base de ces différentes détentions.

Des sources indépendantes affirment que ces militaires et policiers ex-FAB constituent une cible privilégiée par le pouvoir du CNDD-FDD qui craint une rébellion invisible contre le régime et qui a l'intention de se venger contre les ennemis d'hier qui les ont combattus quand le mouvement était encore au maquis.

Un plan de déstabilisation, d'intimidation et d'exécution des ex-FAB est en exécution depuis le début du 3ème mandat contesté du Président Pierre Nkurunziza et les conséquences de ce plan sont désastreuses. Plusieurs ex-FAB ont été exécutés, d'autres torturés et emprisonnés.

SEPTEMBRE 2016

Un dossier qui traîne en commune et province Rutana

Violette Ndayishimiye, une travailleuse domestique incarcérée depuis le 8 septembre 2016 était toujours en prison le 2 octobre 2016. Elle est détenue pour atteinte à la sûreté intérieure de l'État après avoir être accusée d'avoir insulté des porteurs du « flambeau de la paix », un projet initié par le Président Pierre Nkurunziza.

Selon des informations en provenance du parquet de Rutana l'affaire a divisé les magistrats. C'est le procureur qui avait pris le dossier en main pour traitement. Le premier magistrat était disposé à relâcher Violette, faute de charges. Alors que sa patronne avait prétendu qu'elle était mineure (17 ans), le procureur avait plutôt exigé, de son côté, un extrait d'acte de naissance qui l'attestait pour la relâcher. Pourtant, la raison de libérer cette fille ne devait pas résulter de son âge mais de la présomption d'innocence, selon un magistrat qui avait traité le dossier.

Neuf militaires et neuf policiers victimes de manipulation de justice en province de Ngozi

En date du 30 septembre 2016, neuf militaires et neuf policiers arrêtés après l'assassinat de l'Adjudant Eddy Claude Nyongera et détenus à la prison centrale de Ngozi, Adjudant-Chef Albert Kitaburaza, Brigadier Anicet Bigirimana, Adjudant Thadée Gahungu, Adjudant Ferdinand Masabo, Brigadier Innocent Girukwigomba, Adjudant Herménégilde Ngirimana, Brigadier Claver Ndayizeye, 1er Sergent Francois Ngendakumana, Caporal-Chef Célestin Nsabimana, Caporal-Chef Pascal Nshimirimana, Agent de Police Eric Manirakiza, Agent de police Révérien Mayoya, Agent de police Felix Nyandwi, Agent de police Basile Ndikuriyo, Agent de police Christophe Ciza, un policier Pontien Ndayikunda, Adjudant Adronis Nduwayo et un Sous-Officier Jean de Dieu Nduwumwami, tous accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, participation à des bandes armées et possession illégale d'armes, ont été signifiés à la dernière minute que leur procès a été reportés pour des raisons non expliquées.

Ils devaient être auditionnés le 30 septembre 2016, dans les enceintes de la prison de Ngozi par des juges de la Cour suprême de Bujumbura. Cela a suscité des inquiétudes de manipulation de la justice. "L'audience n'a pas eu lieu car nous n'avons pas encore eu le temps de rencontrer nos clients et de consulter leur dossier", a précisé l'un des avocats de la défense. L'affaire a été ajournée au 5 octobre 2016. Les prévenus sont des agents de sécurité. Ils avaient été appréhendés le 14 septembre 2016 sur leur lieu de travail dans la capitale Bujumbura puis conduits à la prison de Ngozi. L'adjudant Eddy Claude Nyongera avait été arrêté le même jour. La police avait annoncé sa mort quelques heures après son arrestation.

Les interpellés étaient au nombre de 23 dont 15 militaires de catégorie sous-officiers et hommes de troupes ainsi que 8 policiers. Cinq autres d'entre eux étaient détenus au SNR.

Neuf membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa victime d'une justice expeditive

Neuf opposants politiques membres du FNL, aile d'Agathon Rwasa, étaient au cachot de la PJ en province Gitega, dans une affaire de confrontation avec les jeunes Imbonerakure de la commune Mutaho en province de Gitega. Selon des témoins sur place, ces Imbonerakure étaient les premiers à attaquer leurs rivaux qu'ils accusaient de ne pas vouloir adhérer à leur parti.

En effet, en date du 22 septembre 2016, neuf personnes, originaires de la commune Mutaho, province Gitega étaient détenues au cachot de la PJ en province Gitega. Elles étaient accusées

d'avoir battu le chef de zone Rwisabi au cours d'une altercation entre partis politiques FNL et CNDD-FDD. Ces détenus tous issus du FNL ont crié à l'injustice, soutenant que l'acte dont ils étaientaccusés, a été posé par un membre de la ligue des jeunes Imbonerakure de la localité. Ce dernier s'était trompé au moment où il voulait porter un coup de gourdin à une autre personne du camp des opposants du FNL. Il n'aurait donc pas pu l'atteindre et ce coup a atteint le chef de zone qui faisait partie du groupe des jeunes du CNDD-FDD qui s'attaquait à eux. Ils ne comprenaient pas pourquoi ils ont été les seuls arrêtés alors que la confrontation se déroulait entre les deux groupes. Pour ces détenus, le mobile de leurs arrestations était politique car ces membres du parti CNDD-FDD de leur localité les avaient expressément provoqués pour arriver à ce but, selon des sources sur place.

Une affaire de viol arrangée à l'amiable avec la complicité de l'administration, du TGI et du parquet en province Cankuzo

En province Cankuzo, une jeune fille a été torturée, violée par un secrétaire de la permanence du parti CNDD-FDD après un enlèvement par l'auteur accompagné des policiers. Au lieu de faire des enquêtes et de sanctionner cet auteur présumé, le TGI et le parquet ont arrangé l'affaire à l'amiable avec des menaces envers la victime.

Pour des observateurs du contexte politique et sécuritaire burundais, l'impunité dont jouissent les jeunes Imbonerakure et les proches du parti au pouvoir CNDD-FDD est un précédent dangereux pour la sécurité générale du pays. Le pays est exposé à des violences potentiellement plus graves si des mesures contre des crimes impunis ne sont pas prises dans les brefs délais.

AOUT 2016

Huit personnes membres d'un groupe WhatsApp arrêtées en Mairie de Bujumbura

Huit personnes, membres d'un groupe WhatsApp baptisé « RPA », ont été arrêtées en date du 22 août 2016 alors qu'elles se trouvaient dans un bar au centre-ville de la Mairie de Bujumbura. Selon des témoins, la police avait interpellé au total 46 personnes qu'elle avait contraint de monter dans des camions militaires. Après des enquêtes, elle a gardé huit personnes, membres d'un réseau social WhatsApp qui ont vite été accusées d'imputation dommageable, de calomnie et de diffamation contre les autorités ou institutions étatiques et conduites directement à la prison centrale de Mpimba. Des ODHs ont dénoncé une atteinte grave à la liberté d'expression et ont parlé d'un blackout final sur l'accès à l'information, au Burundi, après la destruction méchante des radios communautaires indépendantes, en mai 2015.

JUILLET 2016

Des élèves gardés en détention alors que d'autres sont relaxés pour la même accusation de gribouillis sur la photo du Président Pierre Nkurunziza

Au moment où des élèves de l'ECOFO arrêtés et détenus pour gribouillage de la photo du Président Pierre Nkurunziza se trouvant dans le livre scolaire, avaient été libérés, pour la plupart, bénéficiant ainsi de la clémence de la justice burundaise, des élèves accusés de la même infraction en province Ruyigi étaient restés privés de leur liberté.

En date du 26 juillet 2016, au cours de la réunion sécuritaire tenue au cabinet du gouverneur de Ruyigi, en échangeant sur le sort des 4 élèves du Lycée communal de Cankuzo détenus au cachot de police de Cankuzo, le gouverneur Désiré Njiji, a donné des ordres au procureur Léonard Sindayigaya de transférer ces élèves à la prison centrale de Ruyigi. Selon des sources sur place, le procureur, appuyé par le commissaire provincial de police, OPC1 Donatien Barandereka, ont tenté de proposer leur libération en évoquant le plaidoyer fait par les députés de l'Assemblée nationale, mais en vain. Ils ont plutôt reçu l'ordre de les transférer sans tarder à la prison centrale de Ruyigi, ce qui a été exécuté juste après la réunion. Les délais de la garde à vue étaient déjà dépassés et cette détention était déjà illégale en violation des articles 34 et 111 al.3 qui stipulent que:

Art.34 : «*La garde à vue ne peut excéder 7 jours comptés d'heure à heure sauf prolongation indispensable décidée par le Ministère publique mais ayant comme limite maximum le double de ce délais*» ;

Art. 111 al.3 : « *La comparution devant le juge ne doit avoir lieu au plus tard dans les 15 jours de la délivrance du mandat d'arrêt provisoire. »*

Précisons que tous les enfants ont finalement été tous libérés.

Un juge emprisonné pour n'avoir pas cédé à des pressions du parti au pouvoir dans une affaire jugée politique

Ildephonse Ndikumwami, juge au TGI Kirundo, arrêté le 2 juillet 2016, a écopé une peine de 5 ans de prison et une amende de 100.000 fbu, peine prononcée le 6 juillet 2016. Le parquet de Kirundo l'avait poursuivi pour « atteinte à la sûreté intérieure et outrage envers le chef de l'Etat », pour le dépôt de tracts au centre urbain de Kirundo. Des sources indépendantes ont affirmé cependant que le Juge a été victime de n'avoir pas cédé à des pressions politiques du CNDD-FDD qui l'empêchaient de libérer une justiciable accusée injustement dans une affaire d'un Hôtel appartenant à un opposant du régime. Ildephonse Ndikumwami a été jugé en violation de la procédure.

Des Imbonerakure surpris en flagrant délit de détention illégale d'armes jouissant de l'impunité en province Mwaro

Des Imbonerakure ont été relaxés le 18 juillet 2016 dans un dossier de détention d'armes illégales en commune Ndava, province Mwaro. Cependant, les rapports précédents avaient fait état d'autres citoyens, surtout taxés d'opposants politiques, plutôt réprimés très sévèrement, pour une infraction similaire. Les trois jeunes Imbonerakure ont été relaxés alors qu'ils avaient été surpris en flagrant délit de détentions d'armes à feu. La police du chef-lieu de la commune Ndava avait reçu une information selon laquelle il y avait trois grenades et un fusil qui étaient en circulation entre les Imbonerakure de la zone Buziracanda et elle a ainsi fait ses investigations.

En date du 15 juillet 2016, le chef de ces Imbonerakure, Gilbert Ndayisenga a remis une grenade au chef de poste de police Ndava. Il a expliqué qu'il possédait la grenade depuis 4 jours et qu'il l'avait reçue de son camarade Damien Ntakarutimana qui, à son tour, a dit qu'il avait la grenade depuis 7 jours et qu'il avait eu peur de la remettre au chef de poste. C'est ainsi que ce dernier a décidé de mettre les deux personnes et un certain Thaddée Ndabihawenimana, qui faisait partie du groupe, au cachot pour des raisons d'enquêtes. L'OPJ a constitué le dossier et l'a transmis au parquet le 16 juillet 2016. Néanmoins, ces Imbonerakure avaient été relaxés le 18 juillet 2016. La population et la police de Ndava n'avaient pas compris pourquoi ces présumés coupables avaient été relaxés et ont dénoncé cette justice de deux poids, deux mesures.

JUIN 2016

Des cas des dossiers civils et pénaux non suivis régulièrement

Au moins 100 dossiers pénaux des prévenus de la prison de Muramvya restent sans traitement. Selon le président du TGI Mwaro, la dernière audience publique datait du 3 décembre 2015 pour les dossiers pénaux en province de Muramvya. Les dossiers civils arrivaient à plus de 700 qui nécessitaient des descentes sur terrain pour vérifications ou constats. Le manque du véhicule et du carburant sont les principaux obstacles pour servir la population, selon des sources de la TGI Mwaro.

Une victime non dédommagéen province de Ruyigi

Un soudeur prénommé Pie, vivant au quartier Gasanda, province Ruyigi, victime de tirs policiers se lamentait de n'avoir pas été dédommagé par un policier nommé Nzabampema. Ce dernier l'avait blessé au niveau du tibia. Le 24 juin 2016, le siège du TGI a requis une peine de 4 ans de servitude pénale. La victime a eu droit au remboursement des soins de santé sans dédommagement en violation de l'article 258 du CCLIII qui stipule que : **«** *Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. »*

MAI 2016

Trois détenus du SNR transférés dans la prison de Mpimba, en Mairie de Bujumbura, après une arrestation illégale et en violation des procédures légales

Robin Ingingo, Jean Shingiro et Janvier Niyonkuru ont été transférés, le 17 mai 2016, à la prison de Mpimba après avoir passé 5 jours au cachot du SNR à Bujumbura. Ces personnes ont été arrêtées le 12 mai 2016 dans le quartier V n°43, dans la zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, par des policiers, qui ont défoncé la porte de leurs maisons avant de s'y introduire. La police n'a rien trouvé de compromettant dans cette maison. Ces jeunes hommes ont été auditionnés par l'OMP avant d'être transférés en prison, sans aucune autre forme d'enquête et sans garanties de défense, en violation de l'article 14, alinéa 3 literat b du PIDCP, de l'article 38 de la constitution qui garantit le droit à un procès équitable et l'article 39 qui protège contre la privation de liberté en violation de la loi et le droit de la défense.

AVRIL 2016

Un ex-prisonnier gracié et réarrêté arbitrairement en province Ngozi

En date du 28 avril 2016, le nommé Nestor Baryamwabo de la colline Ruhongore, commune et province Ngozi, a été réarrêté par des agents de la police au chef-lieu de la zone Mugomera,pour le même motif d'assassinat comme indiquait le registre d'écrou alors qu'il avait bénéficié de la grâce présidentielle par décret n° 100/152 du 27 juin 2014 portant mesure de grâce d'une servitude pénale subsidiaire de 5 ans. Il était sorti de la prison centrale de Ngozi en date du 10 octobre 2014.

Quatre militaires arrêtés pour assassinat du Général de Brigade Athanase Kararuza, victimes d'un procès expéditif

Après l'assassinat du Général de Brigade Athanase Kararuza, le 25 avril 2016, quatre militaires dont 2 ex-FAB et 2 ex-PMPA, ont été arrêtés. Ils ont été victimes d'un procès expéditif par le parquet de la République à Bujumbura, en violation des normes d'un procès équitable.En effet, les 4 militaires ont été transférés à la prison centrale de Mpimba le lendemain sans qu'il y ait des enquêtes objectives sur les faits. Il s'agissait du caporal-chef Prosper Nikoyagize, caporal-chef Leonidas Bibonimana, caporal-chef Roger Gateretse et caporal Viateur Nduwimana. Les deux derniers étaient chargés de la sécurité chez Général Fabien Nzisabira qui habite non loin du lieu du crime et étaient victimes d'avoir suivi le déroulement de cette attaque, selon des sources sur place.

Procès expéditif contre des prisonniers de la prison de Rumonge

En date du 29 avril 2016, huit détenus de la prison de Rumonge ont été condamnés après avoir blessé grièvement 2 policiers lors d'une tentative d'évasion. Parmi eux, 2 détenus qui avaient blessé ces policiers ont été condamnés à une peine de 30 ans et une amende de

100.000fbu chacun. D'autres ont été condamnés par le TGI de Rumonge à une peine de 10 ans pour tentative d'assassinat, détention illégale d'armes à feu et destruction méchante.

En outre, ces prisonniers ont réussi à prendre un fusil dont ils se sont servis pour tirer sur des positions de la police dans leur tentative d'évasion. Selon des sources policières sur place, ces prisonniers étaient en possession de deux grenades. Une fois capturée, les gardiens de la prison les ont sérieusement tabassés avant de les livrer au TGI Rumonge pour être jugés en flagrance.

Le nouveau Code de Procédure pénale protège pourtant le droit à un procès équitable dans la section 6 sur les droits de l'inculpé et de la partie civile durant la phase pré juridictionnelle, article 14 du PIDCP qui stipule que **:**

«***…. Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal compétent, indépendant et impartial, établi par la loi, qui décidera soit du bien- fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle, soit des contestations sur ses droits et obligations de caractère civil…*».**

Pour un procès expéditif d'une journée, leurs garanties n'étaientpas assurées.

MARS 2016

Révolte des prisonniers originaires de Cankuzo dans la prison de Ruyigi pour le non accès à la justice

En date du 27 mars 2016, les détenus de la prison de Ruyigi originaires de la province Cankuzo se sont révoltés pour cause principale de non accès à la justice. Ils ont lancé des pierres dans la RN 13 et la circulation a été momentanément bloquée. Le lendemain matin du 28 mars 2016, le gouverneur, le procureur et le commissaire se sont rendus à la prison deRuyigi pour s'entretenir avec ces prisonniers.

Le 30 mars 2016, le procureur et le président du TGI ont affirmé avoir convaincu leur personnel d'aller siéger à Ruyigi sans frais de mission. Habituellement, les substituts et les juges de la province Cankuzo se rendaient en province Ruyigi moyennant les frais de mission et carburant octroyés par la CTB et autres organisations comme APRODH.

III.1.6. DU TRAFIC DES ETRES HUMAINS AU BURUNDI

Un trafic transcontinental notamment de filles a été dénoncé au Burundi pendant cette période du rapport. Il s'est accentué au mois de juin 2016,plus de 100 filles burundaises ont été victimes de ce trafic vers les pays de l'Afrique de l'Est, en Arabie Saoudite et au Moyen-Orient, selon des sources bien informées.

Atitre illustratif, en date du 7 juin 2016, des témoins ont rapporté que le vol ET 806 d'Ethiopian Airlines à destination d'Addis-Abeba via Kigali a emporté 18 jeunes filles burundaises qui allaient à Muscat en Oman. Le même jour à 9 heures 55 minutes, le vol KQ 448 de Kenya Airlines avait emporté 20 autres jeunes filles, originaires de la province Rumonge, vers Oman. La veille, avait confirmé la même source, un vol d'Ethiopian Airlines a emporté 40 jeunes filles à destination de l'Arabie Saoudite. Au moins 15autres jeunes filles étaient déjà parties avec Kenya Airlines. Ce trafic est organisé, selon des sources bien informées, par des responsables administratifs en collaboration avec des responsables du parti au pouvoir le CNDD-FDD.

En province de Cankuzo, 24 chômeurs avaient déjà été recensés dont 12 filles et 12 garçons et attendaient leur tour. On leur avait promis de leur chercher des visas pour aller chercher du travail à l'étranger. Selon des sources du parti CNDD-FDD dans la province de Cankuzo, le parti a décidé d'y inclure également des hommes pour cacher le caractère purement féminin du trafic comme en témoigne le président du FOCODE, Pacifique Nininahazwe.

La ligue Iteka a continué à enregistrer des cas de trafic des êtres humains. Après le trafic des êtres humains vers les pays arabes, notre organisation a enregistré des cas de trafic des enfants vers des familles urbaines qui les exploitent économiquement et des cas aussi de trafic des jeunes gens vers la Tanzanie où ils sont exploités dans des champs de manioc et de tabac.

Un tanzanien surpris en flagrant délit de trafic des êtres humains en province Muyinga

Le nommé Malichadesi Rwalangire, un Tanzanien de 42 ans, originaire de la région de Karenge, Kagera en République Unie de la Tanzaniea accepté cette infraction de trafic d'êtres humains. Il a été arrêté, le 27 juillet 2016, par la police en commune Mwakiro, province Muyinga lorsqu'il tentait d'amener avec lui une victime mineure du nom de Nestor Iradukunda, âgée de 16 ans. Au cachot du commissariat de police en province Muyinga, le parquet lui reprochait d'avoir voulu emmener 16 personnes y compris des mineurs pour travailler en Tanzanie. Le présumé trafiquant s'est entretenu avec des ODHs. Il n'a pas nié les accusations mais pensait le faire légalement. Il s'expliquait en disant qu'il possédait tous les papiers officiels nécessaires, provenant des services de migration en Tanzanie.

Trafic de deux jeunes filles mineures en province Kayanza

Deux jeunes filles mineures de la classe de 5ème à l'EP de Murago, Irakoze âgée de 13 ans, fille de Tite Bujude, Espérance Nininahazwe, âgée de 14 ans, fille de Romuald Ngendabanka ont été victimes de trafic humain. Selon des sources sur place, Lazare Bagayuwitunze, le père de Tite Bujude et grand père d'Irakoze avait reçu 10.000 fbu pour livrer sa petite fille qui vivait chez lui. Ces deux jeunes filles ont été remises à leurs parents le 3 août 2016 par l'administration en collaboration avec la police qui avait été vite saisie par les parents.

Les enquêtes avaient abouti à l'arrestation de deux hommes connus respectivement sous les noms d'Adélin Niyondiko et Lazare Bagayuwitunze de la colline Ruhande, zone Nyabihogo,

de la commune Kayanza, accusés d'avoir livré ces deux jeunes filles à une personne inconnue qui serait originaire de la localité de Musenyi en commune Mpanda, province Bubanza. Ce dernier allait les employer dans les travaux domestiques de son ménage. Les mêmes sources ont précisé que les deux petites filles avaient été examinées à l'hôpital de Kayanza et qu'elles étaient en bonne santé.

Les parents de ces enfants ont été satisfaits par l'intervention de l'administration dans la récupération de leurs enfants mais les prévenus ont été libérés sans aucune sanction.

Trafic des jeunes en province Rutana

En date du 17 juillet 2016, sur la colline Muyombwe, zone Butare, commune Bukemba, province de Rutana, Naphtalie Ntiranyibagira, âgé de 20 ans , a été arrêté et battu par la population de cette localité l'accusant de faire le recrutement de jeunes de cette colline pour les conduire en Tanzanie. Selon des sources sur place, dix jeunes gens avaient été déjà recrutés et étaient prêts à se rendre en Tanzanie pour travailler dans des champs de manioc. Ces jeunes recrus étaient Vianney Munezero , âgé de 16 ans, Joël Sabumukiza , âgé de 18 ans, Yves Irakoze, âgé de 18 ans, Gamaliel Bayisabe, âgé de 18 ans, Yves Ndizeye, âgé de 15 ans, William Nizigiyimana, âgé de 17 ans, Léonard Ndayizeye, âgé de 15 ans, Emery Ndibanje, âgé de 16 ans, Claver Bikorimana, âgé de 15 ans et Désiré Hakizimana, âgé de 20 ans.

Suite à une intervention policière, le présumé auteur du trafic a été arrêté ainsi que les présumés victimes du trafic. Ils ont été directement conduits au cachot de poste de police de Rutana par le commissaire provincial de Rutana. Après deux jours, les dix jeunes ont été relaxés mais le présumé auteur du trafic humain est resté au cachot de poste de police.

Une femme surprise en flagrant délit de trafic de jeunes filles en province Muyinga

Laetitia Nsanganiyumukama, âgée de 23 ans, a été arrêtée le 9 octobre 2016 par la police et conduite au cachot du commissariat de police en province Muyinga. Elle est accusée d'avoir rassemblé des petites jeunes filles pour ensuite les emmener en Mairie de Bujumbura pour, dit-elle, travailler dans des ménages. Sur renseignement de la population locale, deux jeunes filles Zainabu Nkeshimana, âgée de 13 ans et Estella Muhoza, âgée de 12 ans, ont été secourues par la police devant les bureaux d'une agence de voyage « Mémento » au centre-ville de Muyinga avant d'être embarquée à destination de Bujumbura par Laetitia Nsanganiyumukama. Selon des sources sur place, cette dernière avait déjà acheté deux tickets de voyage pour ces deux jeunes filles. Ces enfants ont été remis aux familles respectives.

Un cas de retour en catastrophe d'une victime de trafic des êtres humains en Oman

Au mois de novembre 2016, la Ligue Iteka a rapporté un cas malheureux d'une fille qui est retournée d'Oman où elle avait été vendue. Ce cas concerne une certaine V. N. Cette dernière est arrivée à l'Aéroport International de Bujumbura en date du 24 novembre 2016, vers 11 heures, en état physique de paralysie.

Selon des sources sur place, la mère de la fille s'est rendue chez l'administrateur de Muhuta du nom de Diomède Ndimurugohe, pour lui annoncer que sa fille était de retour d'Oman. Au cours de l'entretien que cette mère a confié à l'une de notre source, c'est l'oncle paternel prénommé Rénovat alias Mayenzeri qui habite en Mairie de Bujumbura, qui a vendu cette fille. Pour convaincre la famille de la victime lors de la transaction, Rénovat avait affirmé que ses enfants étaient déjà partis aussi à Oman.

Au mois de septembre 2016, en zone Gitaza, commune Muhuta, il y avait eu des inscriptions faites par les membres du parti CNDD-FDD des filles qui voulaient aller à Oman pour chercher du travail et l'administrateur de cette commune était lui-même impliqué dans ce travail. La fille s'est rendue à Oman ce mois même de septembre 2016, selon des sources fiables. Maintenant, la victime est en état critique de santé mentale et physique, elle ne peut plus distinguer ni son père ni sa mère, ni même ses frères.

III.1.7. DU DROIT A LA LIBERTE DE REUNION ET D'ASSOCIATION

Le pouvoir du CNDD-FDD a décidé de faire taire toute voix discordante qui ne va pas dans le sens voulu par ce pouvoir. Ainsi, les partis politiques de l'opposition, les medias indépendants et les ONG nationales et internationales ont été balayées et interdites de travailler au Burundi. Des militants des partis politiques ont été tués, d'autres arrêtées et emprisonnées pour la simple raison qu'ils n'ont pas accepté de changer de parti pour adhérer au parti CNDD-FDD. C'est le cas des militants du FRODEBU, du FNL aile d'Agathon Rwasa et du MSD. Des DDHs des ONGs nationales et des médias ont été contraints à l'exil. Parler des droits de l'homme au Burundi est devenu un crime du fait que les auteurs règnent en « Maîtres absolus ». Des OSC ont été radiées d'autres suspendues. Au niveau des partis politiques, seuls le parti CNDD-FDD au pouvoir et ses acolytes ont le droit de se réunir et d'organiser des manifestations publiques.

OCTOBRE 2016

Des organisations de la société civile radiées et d'autres suspendues.

En date du 19 octobre 2016, cinq OSC ont été radiées de la liste des organisations de la société civile agrées du Ministère de l'intérieur. Les organisations visées par l'ordonnance du 19 octobre 2016 sont le FORSC, le FOCODE, l'APRODH, l'ACAT et le RCP. Le motif avancé dans cette ordonnance du ministre burundais de l'intérieur Pascal Barandagiye est que «… les associations susvisées se sont écartées de leurs objectifs consignés dans leurs statuts et

s'activent plutôt à ternir l'image du pays et à semer la haine et la division au sein de la population burundaise ». Une autre ordonnance du même ministre datée du 24 octobre 2016 suspend les activités de cinq autres organisations de la société civile et les accuse de « mener des activités qui ne sont pas en conformité avec leurs objectifs consignés dans leurs statuts mais qui sont plutôt de nature à perturber l'ordre et la sûreté de l'État ».

Ces organisations dont des responsables agissent à partir de l'exil sont COSOME, CB-CPI, UBJ, Ligue Iteka et SOS torture Burundi. Cette dernière n'était pourtant pas enregistrée au sein du ministère de l'intérieur.

Selon des DDHs, ces organisations sont victimes de dénoncer les dérives autoritaires du pouvoir du Président Pierre Nkurunziza et les violations graves de droits de l'Homme dont il est responsable.

JUIN 2016

Interdiction de la tenue d'une réunion à Rumonge par des membres du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa

En date du 26 juin 2016, Juvénal Bigirimana, gouverneur de la province de Rumonge a interdit toute réunion du parti FNL pro-Agathon Rwasa en disant que Amizero y'abarundi ne pouvait pas continuer à fonctionner en tant que coalition après les élections, selon la constitution burundaise.

Cette interdiction est intervenue en date du 26 juin au moment où des militants du parti FNL pro-Agathon Rwasa s'étaient réunis dans leur permanence sise dans la ville de Rumonge. Un des responsables du parti FNL pro-Agathon Rwasa a indiqué que cela constitue une violation flagrante des droits civils, politiques et démocratiques pour conclure que cette décision traduit la volonté du gouvernement de museler les partis de l'opposition afin que tous les Burundais se retrouvent dans un seul parti, CNDD-FDD. Précisons que cette interdiction est généralisée dans toutes les provinces du pays.

MARS 2016

Interdiction de la tenue d'un atelier des OSC par le gouverneur de Cankuzo

Le gouverneur de la province Cankuzo, Désiré Njiji a interdit, en date du 28 mars 2016, la tenue d'un atelier des OSC impliquées dans le projet « Amahoro Arama », à l'intention des comités mixtes de sécurité dans le cadre d'un programme d'appui institutionnel pour une paix durable. Il a exigé la présentation du budget et la gestion conjointe de ce dernier au moment où les représentants de ces organisations allaient annoncer cette activité chez lui. Il proposait aux organisateurs de l'activité de l'impliquer ou carrément de lui donner de l'argent pour qu'il le fasse lui-même. Il menaçait de suivre de près les activités des OSC et proclamait que toute organisation qui voudrait faire une activité devra d'abord lui faire le budget à utiliser. Les représentants de ces organisations au niveau local ont préféré suspendre l'activité.

III.1.8. NEGATION DU DROIT A L'INFORMATION, DE LA LIBERTE D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE AU BURUNDI

Suite à la destruction des radios indépendantes, les burundais et la communauté internationale dénoncent une violation flagrante du droit à l'information du public. Une cinquantaine de journalistes ont été contraints à l'exil après le 13 mai 2016 lors de la tentative de coup d'Etat contre le Président Pierre Nkurunziza et les menaces graves d'assasinats à leur endroit. Une peur panique gagne les journalistes burundais après la disparition du journaliste Jean Bigirimana du Journal IWACU. Ceux qui resistent et tentent de continuer leur métier en toute indépendance sont ménacés de mort et injustement arrêtés. Les cas les plus récents concernent quatre journalistes qui ont été brutalement arrêtés. Deux d'entre eux ont été incarcérés au cachot du SNR pour avoir tenté d'investiguer sur une affaire judiciaire impliquant un commissaire de police du nom de Désiré Uwamahoro. Un journaliste étranger a été pourchassé et empêché de faire son travail dans le pays.

Deux journalistes de la radio Bonesha FM arrêtés en Mairie de Bujumbura

Le journaliste León Masengo, rédacteur en chef et directeur a.i de la radio Bonesha FM, a été arrêté par des agents du SNR dépendant de la présidence de la république. Il était en compagnie de son technicien de la même radio du nom d'Innocent Muryango. Selon des sources sur place, les deux journalistes ont été arrêtés le matin du 11 novembre 2016 alors qu'ils se rendaient au parquet pour couvrir la comparution de l'ex- commandant de la BAE, Désiré Uwamahoro, cité dans une affaire d'escroquerie et connu dans des actes d'arrestation et d'assassinat des manifestants anti-troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. Après plusieurs heures d'interrogatoire au bureau du SNR sur leurs relations avec les magazines Humura de la RPA et Inzamba, les deux journalistes ont été relâchés dans la soirée de la même journée du 11 novembre 2016.

Signalons que la radio Bonesha FM, est l'une des stations indépendantes du pays brulées lors du putsch manqué du 13 mai 2015 et que cette radio n'émet plus depuis lors. Ces intimidations des journalistes au Burundi ne sont pas du tout isolées, beaucoup d'autres journalistes en ont été la cible ces derniers temps, sur leurs lieux de travail.

Un journaliste indépendant belge chassé du territoire burundais par le CNC

Marc Hoogsteyns, journaliste belge œuvrant dans la région des grands lacs, a été chassé du pays le 4 novembre 2016. Selon des sources sur place, ce journaliste était entré dans le pays le 31 novembre 2016, avec la première mission de faire un reportage sur la situation au Burundi et la seconde était de de former les journalistes du journal IWACU sur le reportage et camera. Selon les mêmes sources, il était surveillé par des agents du SNR depuis son hôtel et ce n'est qu'au moment où il se rendait au bureau du CNC pour chercher une accréditation et après avoir payé 300 dollars des frais d'accréditation que Marc Hoogsteyns a été intimidé par le vice-président du CNC, Gabriel Bihumugani l'intimant l'ordre de quitter le sol burundais dans les 24 heures, sous peine de voir sa sécurité menacée. Marc Hoogsteyns a quitté le pays sans

être remboursées de ses 300 dollars qu'il avait payé et n'a pas compris cette interdiction alors qu'il avait tous les documents nécessaires.

Le correspondant de la radio Isanganiro arrêté en province Karusi

Blaise Pascal Kararumiye, correspondant de la radio Isanganiro a été arrêté le 2 novembre 2016 puis relâché après 2 heures d'interrogatoire par le commissaire provincial de police en province Karusi. Selon des témoins sur place, il a été accusé de propager des mensonges dans un reportage qu'il avait effectué sur la violence dont des jeunes Imbonerakure sont responsables dans cette province. Il avait en effet mentionné le fait que des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD se substituent aux forces de l'ordre. Le directeur de la radio Isanganiro, Samson Maniratunga, a dénoncé cette interpellation intempestive des journalistes qui n'a d'autres visées que de les déstabiliser et de les intimider. Il serait mieux d'approcher les instances au cas où un individu n'est pas satisfait de l'information diffusée au lieu de recourir à la force, ajoute Samson Maniratunga. Au moment de son interpellation, le correspondant de la radio Isanganiro, était avec la journaliste de la radio VOA, Raïssa Lilliane Inamahoro et une stagiaire Elsa Digne Kagwiza, de la même radio. Ce commissaire a intimé l'ordre à ces deux journalistes de la VOA de quitter cette province avant 24 heures.

Un journaliste arrêté en zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke

En date du 1er novembre 2016, Jackon Bahati, correspondant du groupe de presse Iwacu et collaborateur de la radio Isanganiro dans la province Cibitoke, a été arrêté par le chef de zone en compagnie de la police. Il a été relâché après interrogatoire par le chef de poste de Buganda.

Les journalistes constituent une cible du pouvoir CNDD-FDD qui ne supporte pas que la vérité sur la situation politico-sécuritaire soit connue de la communauté nationale et internationale.

Huit personnes membres d'un groupe WhatsApp arrêtées en Mairie de Bujumbura

Huit personnes, membres d'un groupe WhatsApp baptisé « RPA », ont été arrêtées en date du 22 août 2016 alors qu'elles se trouvaient dans un bar au centre-ville de la Mairie de Bujumbura. Selon des témoins, la police avait interpellé au total 46 personnes qu'elle avait contraint de monter dans des camions militaires. Après des enquêtes, elle a gardé huit personnes, membres d'un réseau social WhatsApp qui ont vite été accusées d'imputation dommageable, de calomnie et de diffamation contre les autorités ou institutions étatiques et conduites directement à la prison centrale de Mpimba. Des DDHs dénoncent une atteinte grave à la liberté d'expression et parlent d'un blackout final sur l'accès à l'information au Burundi après la destruction méchante des radios communautaires indépendantes en mai 2015.

III.1.9. DU DROIT A L'EDUCATION

Deux faits majeurs ont été observés dans le secteur de l'éducation burundais. Il s'agit de l'exclusion d'un grand nombre d'enfants ainsi que les arrestations et emprisonnements pour gribouillage de la photo du Président Nkurunziza dans le livre scolaire.

Au moins 80.000 élèves ont été exclus du système éducatif burundais à partir de cette année scolaire 2016-2017 pour avoir échoué aux différents tests nationaux de la 9ème année de l'ECOFO et de 10ème de l'ancien système scolaire qui vient de fermer ses portes.

Dans l'esprit du nouveau système ECOFO, ces enfants sont supposés avoir terminé leur cursus scolaire pour rejoindre les métiers qu'ils n'ont malheureusement pas suivi dans le système.

Depuis le début de l'introduction de ce système ECOFO, les parents et les experts en éducation n'ont cessé d'émettre des critiques dénonçant la « précipitation et la l'impréparation du système ». Aujourd'hui, au terme du nouveau cursus scolaire, non seulement les enfants n'ont pas la maturité et les compétences pour affronter la vie professionnelle mais aussi les enfants qui ont eu la chance de poursuivre le système n'ont pas d'enseignants et du matériel didactique approprié.Les parents et les analystes scolaires burundais se lamentent que le deuxième cycle de l'ECOFO manque tout ce qui est nécessaire pour bien continuer le système.

Un analyste a demandé au gouvernement de donner des opportunités à ces enfants pour reprendre l'année aussi bien en 9ème et en 10ème années. Pour réduire le nombre d'enfants qui ont échoué en 10ème année, le gouvernement devrait permettre aux enfants de reprendre les études en créant des classes spéciales de redoublement dans des écoles secondaires, a-t-il indiqué.

Quant au gribouillage de la photo du président de la république dans les manuels scolaires de science de la 8ème, malgré la mesure de clémence de la ministre de l'éducation, suite au phénomène de gribouillage de la photo du président Pierre Nkurunziza dans le manuel de la 8ème année, des élèves étaient restés gardés par la police, à la fin de juillet 2016.

En date du 26 juillet 2016, au cours de la réunion sécuritaire tenue au cabinet du gouverneur de Ruyigi, en échangeant sur le sort des 4 élèves du Lycée communal de Cankuzo, détenus au cachot de police de Cankuzo, le gouverneur Désiré Njiji, a donné des ordres au Procureur Léonard Sindayigaya de transférer ces élèves à la prison centrale de Ruyigi. Ces 4 élèves étaient restés en prison au moment où tous les autres ont été libérés.

Des élèves en province de Rumonge étaient également restés incarcérés par la police. Au courant de la semaine du 19 au 26 juin 2016, des élèves du Lycée communal de Rukinga, du Lycée Rumonge, du Lycée communal de Buyengero et du Lycée communal de Cashi en commune de Bugarama étaient encore dans les cachots de la police en province de Rumonge. Au total, 26 élèves dont 2 du Lycée communal de Buyengero, 16 du Lycée de Rumonge et 8

du Lycée communal de Cashi en commune de Bugarama, avaient été arrêtés au cours de la semaine du 19 au 26 juin 2016. Ils ont été accusés d'avoir gribouillé la photo du président de la République du Burundi se trouvant dans 10 manuels scolaires et ont été conduits au cachot de la police de Rumonge. La tranche d'âge de ces élèves arrêtés variait entre 14 et 19 ans.

Les parents ne cessaient de demander à la police de relaxer leurs enfants dont la plupart étaient des mineurs. Trois mineurs qui n'avaient pas encore atteint l'âge pénalement responsable, étaient détenus au cachot de la police. Il s'agissait de Robert Emerusabe âgé de 14 ans, Denda Miguelle Akimana, agée de 14 ans et Kelvin Irakoze, âgé de 14 ans. Les parents de ces élèves dénonçaient une arrestation et détention arbitraire car ces enfants n'avaient pas encore atteint la majorité pénale et ils n'étaient donc pas responsables des actes posés au regard de la loi. Au-delà de la violation de la loi burundaise, en l'occurrence le code pénal, le droit à l'éducation des enfants arrêtés et détenu abusivement étaient du même coup privés du droit à l'éducation car ils n'assistaient plus aux cours.

Au moins 17 élèves, âgés pour la plupart de 15 à 18 ans, étaient en prison après avoir été accusés d'avoir gribouillé la photo du Président Pierre Nkurunziza dans des manuels scolaires. Certains étaient incarcérés depuis plus d'un mois et attendaient leur procès pour « Outrage au chef de l'Etat.»

Le phénomène de gribouillage sur la photo du Président Pierre Nkurunziza dans des manuels scolaires avait commencé à se faire remarquer au mois de mai 2016 dans une école fondamentale en Mairie de Bujumbura. Il avait par la suite été repéré dans plusieurs autres écoles du pays. Des centaines d'élèves ont été provisoirement exclus de leurs écoles et d'autres ont été sommés de payer pour remplacer les manuels abîmés. Au moins 44 élèves ont été arrêtés et incarcérés dans différentes provinces dont certains ont été vite envoyés en prison notamment dans les prisons de Muramvya et Ruyigi.

Ces jeunesétaient poursuivis pour « Outrage au chef de l'Etat » et risquaient une condamnation prescrite dans le Code Pénal, article 379 qui dispose que :

« ***L'outrage commis envers le Chef de l'Etat est puni d'une servitude pénale de six mois à cinq ans et d'une amende de dix mille francs à cinquante mille francs »***.

Ce qui violerait l'article 29 du Code Pénal qui stipule que :

« Lorsque l'auteur ou le complice d'une infraction est un mineur de quinze ans révolus et moins de dix-huit ans au moment de l'infraction les peines sont prononcées ainsi qu'il suit:

1° S'il devait encourir la peine de servitude pénale à perpétuité, il est condamné à une peine de cinq à dix ans de servitude pénale principale ;

2° S'il a encouru une condamnation à temps ou une peine d'amende, les peines pouvant être prononcées contre lui ne peuvent dépasser quatre ans.»

Des DDHs ont regretté que ces enfants ne soient pas placés dans les centres de rééducation pour mineurs et avaient constaté que certains d'entre eux manifestaient un état de dépression mentale.

Tous ces enfants ont, en définitive, été tous relaxés vers la fin de juillet 2016 mais la Ligue Iteka a encore rapporté un cas d'arrestation en octobre 2016.

NOVEMBRE 2016

Non accès au test national à quinze élèves aveugles du Lycée notre dame de la sagesse de Gitega

Quinze élèves aveugles de la classe de 10ème année au Lycée Notre Dame de la Sagesse, en province de Gitega, n'ont pas pu passer leurs examens de test de fin du tronc commun de 10ème organisés pour cette année scolaire 2015-2016. Cet établissement public avait pourtant été choisi par l'Etat burundais pour accueillir ces élèves en état d'handicap. Au moment de la préparation du test national, l'Etat burundais a omis de prévoir des professeurs qui devraient rédiger et corriger ce test. Alors que ces élèves avaient régulièrement été aux cours durant toute l'année scolaire, ils n'ont pas eu la chance de passer le test au même titre que les autres élèves, ce qui constitue une violation flagrante du droit à l'éducation pour ces élèves handicapés. Sont-ils obligés de reprendre l'année ou vont-ils bénéficier de manière particulière ce test national ? Le ministère de l'éducation devrait répondre à ces questions pour remédier à la situation.

Par ailleurs, les personnes en situation d'handicap sont abandonnées à elles-mêmes au Burundi car aucune politique de protection n'est envisagée par le pouvoir burundais. Les infrastructures sociales sont inadaptées à leur handicap. Les victimes réclament que la construction des écoles et d'autres infrastructures sociales soient construites en tenant compte de l'existence des personnes handicapées qui en auront le besoin d'accès.

OCTOBRE 2016

Un jeune élève arrêté en province de Kayanza

Fiston Uwizeyimana, âgé de 17 ans, élève de 8ème année à l'ECOFO Muhanga, province Kayanza, détenu le 3 octobre 2016 au cachot de police en commune Muhanga, province Kayanza. Il a été accusé par la police et l'administration de son école d'avoir falsifié la photo du Président de la République.

JUIN 2016

Arrestation d'élèves au Lycée communal de Muramvya, province Muramvya suivie de perturbation sécuritaire

Le 3 juin 2016, onze élèves du Lycée communal de Muramvya, en province Muramvya ont été arrêtés et conduit directement à la prison de Muramvya, accusés de griffonnage de la photo du Président Pierre Nkurunziza.

Des policiers du SNR sont arrivés à l'école à la 2ème heure des cours, pour arrêter 6 élèves qui étaient déjà enfermés dans la direction par le directeur de l'établissement, ce qui a provoqué la colère des autres élèves dudit Lycée qui sont vite descendus dans la rue pour manifester contre ces arrestations. Les policiers ont tiré en l'air pour les disperser en vain.

Le chef de la documentation de Muramvya est venu en renfort avec un grand nombre de policiers qui atiré des balles réelles sur les manifestants. Le nommé Darcy de la 10ème année et un motard qui étaient là par hasard ont été touchés par les balles et ont été évacués à l'hôpital de Muramvya pour y subir des soins. Dix-huit élèves dont les 6 qui étaient enfermés dans la direction ont été appréhendés par la police et ont été conduits à l'interrogatoire.Par après, 7 élèves ont été relâchés. Les 11 élèves restants ont été par la suite conduits à la prison de Muramvya. Les autres élèves ont été contraints de rentrer à la maison pour revenir avec leurs parents.

De l'avis des parents, l'emprisonnement de ces élèves est injuste car, compte tenu de leur âge, certains sont pénalement irresponsables selon l'article 28 du code pénal burundais qui stipule que :

« ***Les mineurs de moins de 15 ans sont pénalement irresponsables. Les infractions commises par ces derniers ne donnent lieu qu'à des réparations civiles.***»

Neuf élèves arrêtés et relaxés par la suite en commune Kayogoro, province de Makamba

En date du 18 juin 2016, à l'ECOFO Kayogoro, 9 élèves ont été arrêtés par la police accusés de gribouillis sur la photo du Président Pierre Nkurunziza dans le livre scolaire de Sciences Humaines de la 8ème année. Après, ils ont tous été relaxés car leurs parents sont des membres du parti CNDD-FDD, selon des sources sur place. Ce qui explique l'inégalité dans le traitement de cette question.

Deux cent trente-neuf élèves de l'école renvoyés, 3 autres arrêtés et emprisonnés en province de Ruyigi

En date du 13 juin 2016, après une réunion entre l'administrateur communal de Gisuru, le DCE, le directeur de l'ECOFO Gahinga et les enseignants, une décision de renvoyer 239 élèves de la 8ème A et B, 9ème A et B à l'ECOFO Gahinga, en commune Gisuru, province de

Ruyigi, a été prise. Ces élèves étaient accusés d'avoir gribouillé la photo du Président de la République.

Dans la même commune, au Lycée Communal Nyabitare, 3 élèves dont 2 de la 8ème et 1 de la 9ème ont été arrêtés le 15 juin 2016, vers 14 heures, pour être détenus au Centre de rééducation des Mineurs de Ruyigi suite à ce phénomène de gribouillage.

Quatre élèves du Lycée communal de Cankuzo en province Cankuzo arrêtés soupçonnés d'avoir gribouillé la photo du Président de la République

Quatre élèves de la 9ème année dont une fille ont été arrêtés au Lycée communal de Cankuzo, le matin du 14 juin 2016, par le procureur, le commissaire provincial et le responsable provincial du SNR en province Cankuzo et ont été mis au cachot de la commune Cankuzo. Il s'agissait de Shalom Haragakiza âgé de 19 ans, Cédric Ntiranyuhura âgé de 20 ans, Grace-Divine Rukundo âgée de 19 ans et Faustin Sinzobatohana de la même classe. D'autres élèves dont Richard Ndihokubwayo de la 8èmeont préféré prendre la fuite de peur d'être emprisonnés comme leurs camarades de classe.

Le député Anglebert Ngendabanka, le commissaire provincial de police Donatien Barandereka, le responsable du SNR, Nicaise Mugande, le sous commissaire PJ Henri-Frère Manisha, le gouverneur Désiré Njiji, le procureur Léonard Sindayigaya, ont fait une décente dans cette école et ont exigé aux élèves d'écrire sur un bout de papier les élèves qui avaient falsifié ces photos. Sur les 20 livres disponibles à cette école, la photo du Président a été soit trouée, soit déchirée, soit falsifiée dans au moins 16 livres.

Selon des informations recueillies sur place, les élèves dont leurs noms sont inscrits sur les livres ont eu peur et ne fréquentaient plus l'école mais des observateurs ont indiqué que cela n'est pas une preuve qu'ils sont auteurs de ces gribouillis étant donné que le livre est collectif.

Certains directeurs d'écoles qui n'ont pas signalé ces cas de falsification de ces livres ont été pointés du doigt par l'autorité qui les accusait de complicité. Ils ont également peur des représailles par les élèves et leurs parents qui ont considéré que leurs enfants ont été injustement arrêtés. Selon un des directeurs d'école, deux élèves lui ont soufflé que ces livres ont été falsifiés au moment du putsch manqué du 13 mai 2016.

Quatre-vingt-deux élèves chassés de l'école en commune Mugamba, province de Bururi

Le 17 juin 2016, quatre-vingt-deux élèves de l'école secondaire de Kibezi, commune Mugamba de la province Bururi, ont été chassés pour avoir griffonné la photo du Président Pierre Nkurunziza qui se trouve dans les manuels scolaires de la 8ème année à l'ECOFO.

Quatre élèves arrêtés en province de Karusi

Quatre élèves dont le délégué de la 8ème année, le vice-délégué et deux autres élèves ont été arrêtés au Lycée Buhiga, province Karusi, le 16 juin 2016. Ils ont été accusés d'avoir falsifié la photo du Président Pierre Nkurunziza.

Six élèves arrêtés en commune Gihanga, province Bubanza

Six élèves, un garçon et cinq filles, du Lycée communal de Gihanga, province de Bubanza, ont été arrêtés. Parmi eux, cinq ont été arrêtés en date du 24 juin 2016, un autre le matin du 25 juin 2016. Ils ont été transférés au cachot de la police de Bubanza. Ils étaient tous accusés d'avoir gribouillé la photo du Président Pierre Nkurunziza dans les manuels scolaires ci-haut indiqués.

Dix-sept élèves du Lycée communal de Rumonge arrêtés en province Rumonge

Seize élèves du lycée communal de Rumonge ont été arrêtés et incarcérés au cachot de la police de Rumonge le 24 juin 2016. Ils étaient accusés aussi d'avoir gribouillé la photo du Président Pierre Nkurunziza. Selon des sources sur place, ils ont rejoint un autre élève du Lycée de Muzenga, détenu dans le même cachot depuis le 20 juin 2016.

Sept élèves détenus au PJ de la province Karusi accusés de gribouillis sur la photo du Président Nkurunziza dans le livre scolaire des élèves de 8ème année

Parmi les détenus trouvés au cachot de la PJ Karuzi en date du 23 juin 2016, deux étaient des élèves du Lycée communal de Gihogazi, en 8ème année et le 3ème était du Lycée de Buhiga à savoir Claude Nkurunziza, âgé de 17 ans, originaire de la colline Munanira, arrêtés le 17 juin 2016, Thacien Nkurunziza, âgé de 17 ans, originaire de la colline de Munanira également, arrêté la même date du 17 juin 2016 et Boaz Irambona, âgé de 17 ans, originaire de la colline de Buhiga en commune Buhiga, arrêté le 20 juin 2016. Les trois élèves étaient détenus pour des raisons d'enquêtes sur le gribouillage de la photo du chef de l'Etat Pierre Nkurunziza.

Au cachot de la PJ Karusi, deux élèves y étaient le 21 juin 2016. Il s'agissait de Billy Franck Iteriteka, âgé de 18 ans et Richard Bikombe. Alors qu'ilsavaient été arrêtés le 20 juin 2016, ils ont été relaxés le 23 juin 2016. Deux autres élèves filles arrêtées le même jour pour les mêmes raisons ont été relaxées le même jour.

Inquiétude au sujet de l'isolement d'une jeune élève accusée de gribouillis dans le cachot du parquet de Cankuzo

Selon des sources sur place en province de Cankuzo, les substituts du procureur, les juges, la société civile et les parents avaient des inquiétudes sur la sécurité de la jeune fille Grâce-Divine Rukundo, âgée de19 ans, élève de la classe de 9ème année au Lycée communal de Cankuzo, détenue au cachot du parquet de Cankuzo suite à l'affaire de gribouillage de la

photo du Président Pierre Nkurunziza. Cette jeune fille était détenue seule dans un cachot isolé et était gardée par des policiers de sexe masculin.

Onze élèves arrêtés et détenus au cachot de la commune Bweru, province Ruyigi

Onze élèves dont 10 de l'ECOFO Nzobe, 1 de l'ECOFO Mubavu, en commune Bweru, province Ruyigi,ont été arrêtés et détenus le 17 juin 2016 au cachot de cette commune Bweru, accusés d'avoir griffonné la photo du Président Pierre Nkurunziza. A l'issue de l'interrogatoire du 23 juin 2016, ils ont été relâchés. Il faudrait signaler que des élèves de la classe de 9ème année au Lycée Communal de Ruyigi ont fait une grève et ont refusé de faire les examens le 23 juin 2016, exigeant que leurs condisciples détenus soient libérés.

Après les échanges entre le représentant du gouverneur et celui de la DPE avec ces élèves, ces derniers ont accepté de commencer les examens le 25 juin 2016.

Au cours d'une réunion des chefs de service provinciaux, tenue le 22 juin 2016 autour de la question des élèves détenus suite au gribouillage de la photo du Président Pierre Nkurunziza, le gouverneur et commissaire provincial de la police Donatien Barandereka ont proposé de libérer les élèves mais d'introduire une poursuite judicaire à l'endroit des professeurs de ces classes car, pour eux, c'étaient ces enseignants qui étaientcoupables. La question est plus politique que judiciaire, selon des observateurs qui analysent la situation de la question au Burundi.

D'autres cas similaires de gribouillis sur la photo du Président de la République avaient été signalés en Mairie de Bujumbura où des élèves avaient été momentanément chassés de leurs écoles en mai 2016.Trois cent élèves de l'ECOFO Ruziba en zone urbaine de Kanyosha ont été temporairement renvoyés de l'école. D'autres en zone urbaine Musaga et Cibitoke étaient contraints de payer des amendes et des frais pour le remplacement des livres dont des pages contenant la photo du Président avaient été déchirées.

III.1.10.DES CAS DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Les VBG sont le lot quotidien des burundais en général et des burundaises en particulier. Les cas que nous relevons ici ne sont donnés qu'à titre illustratif car la Ligue Iteka ne dispose plus d'un service qui s'occupe exclusivement de cet aspect. Il n'y a donc pas de monitoring des VBGs qui sont malheureusement une triste réalité et d'une ampleur non négligeable dans ce pays.

NOVEMBRE 2016

Deux cas de viol en province Kayanza

Deux cas de viol ont été enregistrés en date du 9 novembre 2016 lors de la visite du cachot de police en commune Kayanza.

En date du 27 octobre 2016, une mère a surpris un vieil homme de 58 ans qui allait commettre un crime de viol sur une fillette de 6 ans. Après expertise médical, le résultat a montré que l'enfant avait été à plusieurs reprises victime de viol. La scène s'est passée sur la colline Rugamba, commune Muhanga, province Kayanza. Le présumé violeur en la personne de Thomas Habimana a été arrêté et détenu au cachot de la commune Muhanga puis transféré au cachot de la commune Kayanza, le 31 octobre 2016.

En date du 28 octobre 2016, un autre cas a été découvert sur la colline Murita, zone et commune Muruta. Une fille de 15 ans a été violée par deux garçons Dieudonné Nduwimana, âgé de 16 ans et Emmanuel Mvuyekure, âgé de 18 ans. Ils l'ont prise par force lorsqu'elle gardait les porcs sur la colline le soir. L'expertise médicale a révélé effectivement que la fille avait été violée. Les deux jeunes ont été arrêtés et détenus au cachot de la commune Muruta avant d'être aussi transférés au cachot de police de la commune Kayanza.

OCTOBRE 2016

Une femme tuée par son mari en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 1er octobre 2016, Nestor Misago, un militaire en fonction a tué par machette sa femme du nom de Chadia Wacawaseme, sur la colline Wabake, en commune Butaganzwa, province Ruyigi. Le militaire a été sauvé par des policiers qui sont vite intervenus juste au moment où il allait être lui aussi tué par une foule en colère.

SEPTEMBRE 2016

Une fillette violée en province Kayanza

En date du 6 septembre 2016, vers 16 heures, une fillette du nom de J.N, âgée de 14 ans, originaire de la colline Mwendo, zone et commune Kayanza, a été violée par un certain Léonard Nijimbere, âgé de 21 ans. Cet auteur présumé a été détenu au cachot de la commune Kayanza.

Selon des sources sur place, la victime a reçu les soins médicaux nécessaires à l'hôpital de Kayanza tandis que l'expertise médicale a été remise en date du 8 septembre 2016 à l'OPJ instructeur.

AOUT 2016

Une fillette violée en commune Bugenyuzi, province Karusi

En date du 28 août 2016, une fillette de 7 ans, originaire de la colline de Gishikanwa, commune Bugenyuzi, province Karusi a été violée lors d'une fête. L'auteur présumé répondant au nom de Jérôme Gahungu, âgé de 21 ans, avait disparu pendant un moment pour aller violer l'enfant, selon des sources sur place. Jérôme Gahungu a été arrêté et traduit en justice.

Une justiciable victime de complicité du tribunal envers son employé en commune Gitanga, province Rutana

En date du 28 août 2016, vers 18 heures, sur la colline de Kazeba, commune Gitanga, province Rutana, Frédiane Izerimana, âgée de 24 ans, a été expulsée de son domicile par l'OPJ de Gitanga en exécution de la décision du Tribunal de Résidence de Gitanga. Cette décision concernait une affaire en justice au sein de ce même tribunal entre cette femme en union libre avec son mari, Éphrem Misago, greffier au tribunal de Gitanga. Orientée vers le procureur, celui-ci a convoqué le greffier Éphrem Misago et l'a obligé d'accorder à sa femme illégitime une pension alimentaire pour la survie du bébé d'un mois qu'ils ont eu en union libre.

Deux cas de violences sexuelles en commune Ndava, province Mwaro

- En date du 26 août 2016, V. âgée de 13 ans, originaire de la colline Muyogoro, commune Ndava, province Mwaro a été victime de viol. Selon des sources sur place, l'auteur présumé du viol est un certain Jean Marie Ndayizeye, âgé de 38 ans, de la même colline. Il a conduit la petite fille dans une plantation d'arbre avant de passer à l'acte. Les sources policières ont indiqué que la fille présentait des signes de débilité. L'auteur présumé a nié les faits. Il a été détenu au cachot de police de Gihinga ;

- En date du 27 août 2016, A.N, âgée de 20 ans, originaire de la colline Gitaba, commune et zone Ndava, a été victime de violences sexuelles. Selon des sources sur place, l'auteur présumé est Domitien Manirabona, âgé de 18 ans. En effet, c'était vers 21 heures quand la fille venait de rendre visite à la famille de l'auteur présumé. Ce dernier l'a accompagné et en cours de route, il l'a prise par force et l'a violée. L'auteur présumé a confirmé les faits mais disait que la fille était sa fiancée. Il a été incarcéré au cachot de Gihinga.

Une élève du secondaire battue par son père pour avoir résisté contre un mariage forcé, en province Mwaro

En date du 25 août 2016, vers 7 heures du matin, Belyse Iradukunda, âgée de 23 ans, élève en 2nde LM à l'ECOFO Gihinga et originaire de la colline Kigarama, zone et commune Ndava, province Mwaro**,** a été grièvement blessée à la suite des coups de serpette et de houe. Selon des sources de la victime et des voisins, le père voulait contraindre sa fille à un mariage forcé que la victime refusait de manière catégorique, ce qui a occasionné un conflit familial. Elle a été hospitalisée au CDS de la Croix Rouge en province Mwaro. Elle avait des douleurs au niveau des articulations. Selon des sources sur place, elle a été battue par son père Boniface Ntahimpera en complicité avec sa 2ème femme. Les mêmes sources ont dénoncé une évasion de l'auteur présumé du crime qui était déjà dans les mains de la police à la PJ Mwaro. Des policiers auraient été derrière cette fuite.

Une femme victime de violences domestiques en commune Muruta, province Kayanza

Une femme du non de N .Francine de la colline Muhurazi, en commune de Muruta, province Kayanza, a dénoncé le laxisme et l'inertie des autorités administratives et policières pour l'arrestation de son mari après avoir failli l'assassiner, dans la nuit du 31 juillet 2016. Son mari du nom d'Emmanuel Nizigiyimana a pris une deuxième femme et a voulu chasser sa première épouse. Elle a refusé d'être chassée et pendant la nuit du 31 juillet 2016, son mari l'a battue et a tenté de la tuer en l'étouffant avec une corde, ses enfants ont crié au secours et les voisins l'ont sauvée. N. Francine a porté plainte, en vain. Son mari était sous la protection de son parti et de l'administration locale, car il était un des responsables des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD. La femme s'est confiée aux ODHs pour le suivi de son dossier et a dénoncé le non accès à la justice.

Une femme victime de violences domestiques en commune et province Kirundo

La nuit du 31 juillet 2016, Claudine Kabirori, résidant sur la colline Mutara, commune et province Kirundo, a été violemment battue par son ex-époux, Paul Miburo parce qu'elle réclamait la pension alimentaire en faveur d'un enfant qu'ils avaient eu avant leur séparation. Elle présentait plusieurs cicatrices au visage et au niveau des mâchoires. L'auteur de l'acte n'a pas été inquiété.

Une tentative d'assassinat d'une femme par son mari en commune Busoni, province Kirundo

En date du 1er août 2016, Esperance Mukeshimana a failli être tuée par son mari, Melchiade Sindabizera sur la colline Renga, zone Gisenyi, commune Busoni, province Kirundo. Ses deux bras ont été amputés. Elle a été hospitalisée à l'hôpital de Kiremba où les médecins ont tenté de soigner la victime. L'auteur présumé du crime a réussi à prendre le large.

JUIN 2016

Une fille violée à Munyinya II, commune Rugombo, province de Cibitoke

En date du 15 juin 2016, une fille de 7 ans du secteur Munyiya II, commune Rugombo, province Cibitoke a été violé par un homme de 35 ans.

Une femme tuée par son mari sur la colline Musenga de la commune Butaganzwa, province Ruyigi

En commune Butaganzwa, colline Musenga, Ntamakuriro avait bousculé sa femme le 5 juin 2016 au cours d'une dispute entre époux. La victime est tombée par terre et est morte sur le champ. L'auteur a été transféré à la prison de Ruyigi, le 6 juin 2016.

Une femme tuée par son mari en état d'ivresse sur la colline et commune Mishiha, province Cankuzo

Une femme enceinte répondant au nom de Valérie Kwizera, originaire de la sous colline, colline et commune de Mishiha, province de Cankuzo a été tuée par son mari du nom de Lazare Minani dans la soirée du 5 juin 2016.Celui-ci était sous l'emprise de l'alcool car il avait consommé la boisson prohibée communément appelée Kanyanga, selon des témoins sur place et de source policière. La même source a indiqué que l'auteur de l'assassinat avait passé la journée dans une localité où l'on fabriquait cette boisson.

En rentrant chez-lui, Lazare Minani serait rentré avec une bouteille pleine de Kanyanga. A son arrivée, son épouse Valérie Kwizera, âgée de 35 ans et mère de 7 enfants, avait interdit à son mari d'entrer dans la maison avec cette bière tout en essayant de lui expliquer que la fabrication et la consommation des boissons prohibées étaient strictement interdites par la loi, qu'il n'était donc plus question d'introduire cette bière dans leur maison.

Cette femme avait même dit à son mari qu'elle allait le dénoncer aux autorités administratives et policières d'où elle a été immédiatement tuée avec un gourdin. La source administrative et policière a fait savoir que l'auteur de cet assassinat a été arrêté pour être jugé conformément à la loi.

MAI 2016

Un écolier violé en commune Gisagara, province Cankuzo

N.O, un écolier de l'école primaire de Gitwenge en commune Gisagara, province Cankuzo, âgé de 11 ans, orphelin de père et de mère, a été violé en date du 5 mai 2016, à 10 heures pendant la récréation. L'auteur de ce viol a été décrit par cet élève mais la police n'a rien fait pour arrêter l'auteur présumé. Selon les sources proches de l'enfant, ce dernier a été conduit à l'hôpital pour subir des soins médicaux. L'expertise médicale a eu lieu et les résultats étaient entre les mains de la police judiciaire à Gisagara,province Cankuzo.

Une femme battue en commune Bukemba, province Rutana

Rosalie Niyonzima, âgée de 27 ans, a été battue et renvoyée chez elle par son mari légal avec ses deux enfants respectivement âgés de 5 ans et 3 ans. La scène s'étaitdéroulée en date du 17 mai 2016, vers 21 heures sur la colline de Gihofi, commune de Bukemba en province de Rutana, selon les sources sur place. D'après la victime, son mari avait une concubine qu'il voulait à tout prix amener au lit conjugal. La victime avait saisi le tribunal de résidence pour demander la pension alimentaire des enfants.

Un homme blessé en commune Kabarore, province Kayanza

Estella Himirimana a poignardé son mari sur la colline Yandaro, zone Jene, commune Kabarore, province de Kayanza en date du 21 mai 2016. La victime a été vite évacuée et

hospitalisée au CDS de Jene. La dame en état d'ivresse est rentrée tardivement. Elle a été arrêtée et emprisonnée dans le cachot de la commune Kabarore.

Une femme battue et blessée en commune Giharo, province de Rutana

En date du 5 mai 2016, vers 22 heures, sur la colline de Nyembuye en zone Muzye de la commune de Giharo en province de Rutana, Renée Banyiyezako, âgée de 35 ans et mère de 7 enfants, a été battue et blessée au niveau du visage et des bras par son mari légal, Sylvère Nikoyandemye, âgé de 40 ans. La victime était accusée de vouloir empoisonner une concubine d'où elle a été rouée de coups de bâton et subi des coups de couteau. La victime s'est dirigée directement à l'hôpital de Gihofi pour se faire soigner au moment où son mari a été conduit devant l'OPJ du poste de police de Giharo pour l'ouverture de son dossier pénal.

Une personne tuée en commune Giharo, province Rutana

En date du 10 mai 2016, vers 21 heures, sur la colline de Ngomante, zone Gakungu en commune de Giharo, province de Rutana, Joas Ntibamirikana âgé de 35 ans a poignardé le nommé Ngira âgé de 49 ans et père de 12 enfants, mari de sa concubine. Ce dernier est mort sur le champ. Le parquet de Rutana s'est saisi d'office pour la flagrance en date du 13 mai 2016 et le TGI Rutana l'a condamné à une peine de 20 ans de servitude pénale pour meurtre et a acquitté l'épouse qui faisait objet de dispute.

MARS 2016

Une élève engrossée et tuée en commune Bukirasazi, province Gitega

En date du 27 mars 2016, Ndayikeza Isidonie, âgée de 22 ans, élève au Lycée Communal de Kayero en commune Mpinga-Kayove, province Rutana, a été assassinée par une personne non encore identifiée en commune Bukirasazi, province Gitega. Son cadavre a été retrouvé dans une toilette à l'EP de Gwinyana. Cette jeune fille est originaire de la commune Buraza mais passait ses vacances chez ses parentés à Bukirasazi.

La veille de sa mort, elle avait reçu plusieurs appels téléphoniques mais n'a pas révélé à ses proches l'identité de son correspondant. Le matin du 27 mars 2016, elle disait qu'elle retournait à l'école, à Kayero. En cours de route, elle avait rencontré un voisin à qui elle a demandé de la transporter sur son vélo.

Après quelques temps de voyage, elle lui avait demandé de lui prêter son téléphone pour appeler quelqu'un. Cette personne appelée avait dit à la fille de la rejoindre près de l'EP de Rwinyana. Ainsi, elle s'est dirigée vers cet endroit et son compagnon de route a continué son chemin. Le même jour à 15 heures, cette jeune fille a été retrouvée morte.

Selon les informations recueillies auprès des proches de la victime, l'auteur de la victime est un professeur qui l'avait engrossée. Il a commis cet acte dans le but d'échapper à une poursuite judiciaire.

Une adolescente violée par un Imbonerakure en zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura

En date du 1er Janvier 2016, un jeune Imbonerakure du nom de Joseph Nininahazwe a violé une jeune fille de 15 ans du nom de R.Nen zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura.

NOVEMBRE 2015

Une enseignante de l'ECOFO décapitée en commune et province Gitega

En date du 26 novembre 2015, Générose Nahimana, enseignante à l'ECOFO Nyakibingo, a été enlevée, violée puis décapitée par des personnes non identifiées au quartier Rango, commune et province Gitega.

III.1.11. DU DROIT A LA SECURITE ALIMENTAIRE

Consécutivement à la crise liée au mandat controversé du Président Pierre Nkurunziza, la population est en proie à une crise alimentaire sans précédent. Le pays est classé le premier sur la liste de 25 pays qui produisent le moins de richesses selon le PIB par tête dans le monde entier avec 315.2 dollars, selon le classement du FMI de 2015. La situation s'est certainement détériorée en 2016 avec l'accentuation de la crise, selon un analyste économique.

La famine touche actuellement des milliers de ménages burundais dont certains ont été contraints de quitter leurs résidences à la recherche de la survie. Au moins 4500 ménages de la province Kirundo ont vidé les lieux depuis août 2016 tandis que plus de 7000 ménages ont besoins d'assistances dans cette même province, selon les estimations du PAM. Comme le malheur ne vient jamais seul, cette population à la frontière avec le Rwanda, privée de transactions commerciales avec ce pays, s'est heurtée avec un manque de pluie qui a ajouté le mal au mal.

L'isolement économique du pays a des conséquences néfastes sur la survie alimentaire de la population burundaise qui assiste impuissamment à la montée vertigineuse des prix des denrées de première nécessité.

Selon une étude rendue publique le 17 novembre 2016, le PAM relève 10.826 ménages burundais qui ont déserté leurs domiciles suite à la faim dans les provinces Rutana, Kirundo, Muyinga et Cankuzo, estimant environs 3 millions de burundais en besoin d'assistance alimentaire, l'année prochaine. Malgré ces problèmes économiques que le pays est incapable de gérer seul, les dirigeants sont préoccupés par leur maintien au pouvoir et rejettent toute coopération avec les partenaires économiques évoquant « son autosuffisance » et « son indépendance », observe l'analyste ci-haut évoqué.

La production alimentaire a été frappée suite à l'insécurité et aux changements climatiques. Les prix des produits de première nécessité ont grimpé et la famine s'est installée dans des milliers de ménages burundais.

Dans moins de six mois, des produits vivriers consommés par beaucoup de familles burundaises ont passé du simple au double. Le haricot localement appelé « kirundo » qui constitue un aliment de base s'achète actuellement à 1.500 fbu alors qu'il était à moins de 800 fbu le kilo.

Le haricot jaune en provenance de la Tanzanie qui se vendait à 1.300 fbu coûte entre 2.000 à 2.500 fbu le kilo. Le riz local est passé de 1.200 à 1.800 fbu le kilo, celui importé de la Tanzanie qui était à 1.800 fbu se vend à 2.400 francs le kilo. Le prix du sucre SOSUMO a également grimpé, un kilo s'achète entre 2.200 à 2.400 fbu le kilo, le prix fixé par le ministère ayant le commerce dans ces attributions étant de 1.900 fbu.

Les commerçants rencontrés expliquent cette hausse de prix par la loi de l'offre et de la demande. Des haricots sont devenus rare à cause du changement climatique, certaines récoltes sont dévastées par la pluie, dans des provinces du Nord comme Kirundo.Cette province qui était jadis appelée « le grenier du Burundi », a été marquée par l'absence presque totale des pluies » se lamentent des commerçants grossistes des haricots au marché chez Sion. En plus de ces raisons, nos interlocuteurs parlent de crise socio-politique liée au 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza qui a entrainé l'insécurité d'une grande partie de la population laborieuse qui a pris le chemin d'exil. Il y a aussi l'enfermement économique du pays par ses propres dirigeants qui mettent en avant leurs intérêts personnels au détriment de l'intérêt général.

Des consommateurs se disent préoccupés par cette flambée des prix de ces produits «la vie devient de plus en plus difficile dans ce pays, les prix montent alors que beaucoup de burundais croupissent dans la misère, certains burundais ont perdu leurs emplois, des entreprises ont fermé, même ceux qui travaillent ne sont plus capables de joindre les deux bout du mois »se lamentent certains habitants de la capitale Bujumbura qui demandent au gouvernement de briser le silence et de trouver une solution.

Ces habitants demandent avec insistance au gouvernement d'assainir le climat politico-sécuritaire afin de restaurer la confiance des partenaires financiers.

La situation économique précaire dans laquelle croupissent des ménages burundais est aggravée par l'instauration des taxes abusives et des contributions excessives forcées imposées par le pouvoir du CNDD-FDD dans presque toutes les provinces du pays.

III.1.12. VIOLATION DU DROIT A LA PROPRIETE FONCIERE

Depuis le changement intervenu à la tête de la CNTB, la résolution des conflits fonciers entre les rapatriés et ceux qui sont restés au pays avait pris une allure de revanche. Le président Sérapion qui venait de remplacer à la tête de cette commission Astère Kana, avait adopté une politique de revanche et non de réconciliation, ce qui avait causé des remous qui ont fait reculer le pouvoir du Président Pierre Nkurunziza qui mettait en avant son combat pour son 3ème mandat illégal.

Après au moins une année de silence, la CNTB se réveille avec la même politique de Sérapion Bambonanire, selon des sources de cette commission. Elle reprend la chasse à l'homme comme du temps de Sérapion Bambonanire, se lamente notre source.

Deux familles respectivement d'Antoine et de Charles Rugombo, qui résident depuis des années sur la colline de Bugiga, en commune Bukemba, province Rutana, ont été expulsées à la surprise de tous, de leurs propriétés pour céder celles-ci à des rapatriés. En date du 16 novembre 2016, vers 10 heures, la police en compagnie des membres de la CNTB ont surgi sur cette colline pour contraindre les deux familles à vider les lieux en faveur de deux autres familles rapatriées de Charles Mbonabuca et de Bitahinkamye. Cette décision a été prise en l'absence d'une des deux familles résidentes. Ils ont fermé leurs maisons et intimidé tous les habitants de la localité. Pourtant, les conflits entre rapatriés et résidents sont connus et ne concernent pas seulement les deux familles, un forcing violent comme tel ne fait qu'aggraver la situation et renforcer les divisions entre les deux groupes, affirme un observateur.

III.2.DES FAITS SECURITAIRES

Les violations et allégations des droits humainssont marquées par le phénomène des cadavres non identifiés et des attaques armées souvent perpétrées par des hommes armés en uniformes militaires et policiers. Il faudrait souligner que ces attaques armées ont été menées soit sur des domiciles ciblés ou soit sous formes d'embuscades ou alors d'explosions de grenades.

III.2.1. LE PHENOMENE DES CADAVRES AU BURUNDI

Au moins 154 cadavresont été répertoriés par la Ligue burundaise des droits de l'Homme ITEKA depuis le mois de novembre 2015 jusqu'au mois de novembre 2016.

NOVEMBRE 2016

Un cadavre décapité retrouvé en commune Cendajuru, province Cankuzo

En date du 21 novembre 2016, le cadavre décapité du nommé Sekigunu, âgé de 60 ans, a été retrouvé non loin de son domicile situé sur la colline de Busyana, en commune Cendajuru, province Cankuzo. La victime était accusée par la population d'être un « faiseur de pluie » et qu'elle avait empêché la pluie de tomber.Personne n'a été arrêté pour ce cas de meurtre.

Deux corps sans vie retrouvés et enterrés dans les jonctions de la rivière Rusizi et le lac Tanganyika

En date du 25 novembre 2016, deux corps sans vie ont été retrouvés et enterrés dans les jonctions de la rivière Rusizi et le lac Tanganyika. L'un a été reconnu sous le surnom de Maisha et était motard habitant de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources fiables, ce motard était dans les mains de la justice, il y avait deux mois au cachot du commissariat municipal ancien BSR, accusé de participer dans les enlèvements des personnes en zone Gatumba. Un agent de la PNB du nom de Martin

Niyonzima, frère de Jérôme Nzokirantevye, directeur de la RTNB, avait plaidé pour la libération de Maisha, en vain. Il a été lui aussi emprisonné.

Un corps sans vie retrouvé en commune Matongo, province Kayanza

Un corps sans vie d'une fille de 25 ans du nom de Marie Boyabo, originaire de la colline Munyinya, commune Matongo, province Kayanza, a été retrouvé dans la matinée du 14 novembre 2016. Selon des témoins, la victime avait passé la soirée du 13 novembre 2016 dans un bar avec deux individus avec qui elle partageait de la bière.

Un cadavre retrouvé et amené dans la morgue de l'hôpital de Rumonge en province Rumonge

En date du 20 novembre 2016, le cadavre de Thierry Irakoze, âgé de 18 ans, fils de Nimbona et Nikundana, originaire de la colline Kirika, commune Bisoro, province Mwaro, a été retrouvé dans la morgue de l'hôpital de Rumonge. Les responsables ont cherché pendant un moment les parents de la victime pour récupérer le corps en vue de l'inhumer dignement.

Un cadavre retrouvé dans un champ de manioc en commune Mugwi, province Cibitoke

En date du 13 novembre 2016, un cadavre d'une personne du nom de Jérémie Havyarimana, âgé de 54 ans, a été découvert, sur la colline Ngoma, commune Mugwi, province Cibitoke. Selon des sources sur place, Jérémie a été retrouvé poignardé dans un champ de manioc avec des blessures au visage. Un conflit foncier serait à l'origine de ce crime. La population avait demandé des enquêtes urgentes pour pouvoir démasquer les auteurs de ce crime.

Un corps sans vie retrouvé dans une vallée, commune Nyabikere, province Karusi

En date du 31 octobre 2016, un corps d'un homme a été découvert dans une vallée située sur la colline Mazita,commune Nyabikere, province Karusi. Après identification de la dépouille mortelle, il s'est avéré que c'était le corps de Joachim Hatungimana, originaire de la commune Nyabikere, province Karusi. Les sources sur place ont révélé que la victime travaillait au CDS Rabiro, depuis 1990 jusqu'en 2013, avant d'embrasser la carrière de construction des adductions d'eau potable. Son corps ne présentait aucune blessure. La dernière fois que sa famille l'avait vu, il se rendait sur sa colline natale pour voir ses parentés. Son corps a été inhumé le 31 octobre 2016.

OCTOBRE 2016

Un corps non identifié découvert au bord de la rivière Kanyaru, côté province Kirundo

Un corps sans vie et emballé dans un sac a été découvert, en date du 19 octobre 2016, au bord de la rivière Kanyaru sur la colline Kagaga, commune Ntega, province Kirundo. Ceux qui ont vu ce cadavre en décomposition ont indiqué qu'il avait été jeté par des hommes à bord d'un véhicule de la police. Ce qui a beaucoup inquiété les habitants de cette localité. Des sources

en commune Ntega ont fait savoir que ce corps a été découvert par des gens qui se rendaient dans les champs dans la matinée du 19 octobre 2016. Les habitants de cette localité ont indiqué que le corps était dans la boue au bord de la rivière Kanyaru et en décomposition.

Ceux qui avaient amené le corps avaient prévenus les Imbonerakure de la localité d'intimer l'ordre à la population de s'enfermer dans leurs maisons, nous a révelé nos sources.

L'administrateur de la commune Ntega, Philippe Ngabonziza contacté, s'est réservé de tout commentaire.

Un corps sans vie retrouvé dans le secteur de Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke

Un corps sans vie d'Oscar Ntibaziyandemye a été découvert le matin du 19 octobre 2016, dans le secteur de Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke. Selon nos sources, le cadavre se trouvait dans un champ de haricots, portait des traces de nombreuses blessures. L'homme était originaire de la colline Muyebe, commune Musigati, province Bubanza. Les autorités ont procédé à son enterrement. La famille de la victime n'a pas eu droit de voir le cadavre.

Un corps sans vie retrouvé en province Kayanza

En date du 15 octobre 2016, vers le soir, un corps sans vie d'un homme appelé Ménard Ndikuriyo, âgé de 31 ans, originaire de la colline Ruhengeri, a été retrouvé sur les rives de la rivière Ruvubu.

Un corps sans vie découvert dans le lac Cohoha, secteur Kayonza, sous-colline Mamfu, commune Bugabira, province Kirundo

En date du 16 octobre 2016, un cadavre d'un militaire du camp Mutwenzi, a été découvert dans le lac Cohoha, secteur Kayonza, sous-colline Mamfu, commune Bugabira, province Kirundo. Accusé d'être en possession de la carte sim de la compagnie de télécommunication MTN-Rwanda, il a été arrêté par le chef des Imbonerakure de la commune Bugabira connu sous le prénom d'Emmanuel, le surnommé Gabogabo, chef des Imbonerakure de la colline Kayonza, en compagnie avec Bucumi, responsable du parti CNDD-FDD de la même colline et Ruhwemu qui fut membre du conseil collinaire au CNDD-FDD, selon les sources sur place. L'administrateur communal a intimé l'ordre d'enterrer le cadavre avant son identification.

SEPTEMBRE 2016

Un corps d'un homme retrouvé dans les eaux de la rivière Ruvyironza, province de Gitega

Un corps sans vie de Jean Pierre Nimubona connu sous le surnom de Baracco a été découvert, tôt le matin du 26 septembre 2016, flottant dans les eaux de la rivière Ruvyironza à

Nyambirigi. La victime était native de Buhogo en commune Nyabihanga de la province de Mwaro. Le corps portait une trace de balle au niveau du cœur. C'était le 9ème corps repêché depuis mi-août dans les eaux des rivières, Mubarazi, Rusizi et Ruvyironza.

Deux corps sans vie retrouvés dans la province de Rumonge

En date du 26 septembre 2016, le premier corps sans vie a été repéré dans un champ de thé sur la colline de Gisenyi, en commune Burambi, en province Rumonge. Il était en état de décomposition.

L'autre cadavre se trouvait sur la colline de Murambi, zone de Buruhukiro, province Rumonge. Le corps a été découvert le 24 septembre 2016. Il a été directement inhumé par l'administration sans aucune forme d'expertise médicale, selon une source locale.

Une personne retrouvée morte en commune Gisozi, province Mwaro

Dans la matinée du 22 septembre 2016, le corps sans vie de Jean Claude Nshimirimana, âgé de 28 ans, a été retrouvé dans sa maison sise sur la colline Kiyange, zone Nyakararo en commune de Gisozi, province Mwaro. Les sources administratives et policières ont indiqué, sans que même des enquêtes soient faites, que la victime s'est suicidée à l'aide d'une corde. Le jeune commerçant originaire de la colline Ruhinga, commune de Mukike, selon cette source policière, s'est suicidé parce qu'il avait des dettes envers d'autres commerçants. Selon des sources sur place, la police et l'administration, au lieu de faire des enquêtes approfondies, se sont contentées de déclarer un cas de suicide. Des membres de sa famille ont dit que la victime ne montrait aucun signe qui pouvait l'amener à se suicider. Ils ont pensé plutôt que le leur a été tué.

Ce commerçant avait été accusé par l'administration, la police et les Imbonerakure d'approvisionner les rebelles, selon des sources sur place.

Un corps découvert dans la rivière Mubarazi, en province de Muramvya

Un corps sans vie a été retrouvé en date du 20 septembre 2016, dans la rivière Mubarazi entre les collines de Busimba et de Burambana, commune et province Muramvya. Ce cadavre a été repéré à un kilomètre et demi de l'endroit où deux autres corps sans vie avaient été découverts au mois d'août 2016. Des témoins ont confirmé qu'il s'agissait d'un cadavre d'un homme. La dépouille en décomposition présentait des blessures au niveau de la jambe droite et au cou. L'homme avait probablement été étranglé à l'aide d'une corde. La dépouille a été enterrée par les autorités locales en présence de représentants policiers, d'un membre de la CNIDH ainsi que du procureur de la république de la province.

L'administrateur de la commune de Muramvya, Dieudonné Nsabimana, a indiqué que le corps a probablement été charrié par la pluie. Pour lui, l'endroit où le corps a été repéré n'est pas l'endroit où il a été tué. Les gens y passaient tous les jours, donc cette personne n'avait pas été assassinée sur place. L'administrateur communal Dieudonné Nsabimana a appelé les

habitants du secteur à surveiller l'endroit pour éviter que des personnes mal intentionnées n'y déposent des cadavres. Il a confirmé que le corps a été enterré parce qu'il était en état de décomposition.

Une personne retrouvée morte dans la rivière Waga, en commune Ryansoro, province Gitega

En date du 8 septembre 2016, vers 9 heures, le corps sans vie de Hagerimana, originaire de la colline Ntunda, en commune Ryansoro, a été retrouvé dans la rivière Waga, du côté de la frontière avec la commune Bisoro, en province Mwaro. Les auteurs présumés ont été appréhendés et se trouvaient au cachot de police de Gihinga.

Eric Ndikuriyo a accepté les faits et a dit qu'il a eu une somme de 100.000 fbu de la part d'Yves pour tuer Hagerimana. Les deux sont incarcérés ensemble mais Yves a nié les faits. Les autres détenus avaient des conflits fonciers avec le défunt. L'affaire se trouvait au niveau du parquet. La victime venait du marché de Mwaro et l'auteur présumé qui avait accepté les faits, a dit qu'ils avaient tendu une embuscade à Hagerimana sur le pont Waga. Après le crime, son corps sans vie a été jeté dans la rivière.

Cinq corps sans vie retrouvés dans la rivière Rusizi, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 15 septembre 2016, cinq cadavres ont été perçus dans la rivière Rusizi en zone Gatumba du côté du lac Tanganyika.

Deux corps sans vie retrouvés dans la rivière Rusizi, commune Rugombo, province Cibitoke

Deux corps sans vie dont celui d'une femme ont été découverts en date du 6 septembre 2016, dans la rivière Rusizi, du côté du secteur Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon des sources sur place, les deux corps sans vie avaient été aperçus dans cette partie de la rivière. Une unité spécialisée de la police a été déployée tardivement en date du 8 septembre 2016 mais a pu extraire seulement un corps d'un homme tandis que celui d'une femme avait déjà été emporté par le courant d'eau. La police a inhumé immédiatement le corps en état de décomposition. En un espace de temps de quatre mois seulement, 7 cadavres ont été recensés par la population environnante, qui a dénoncé une recrudescence de la criminalité.

AOUT 2016

Un corps sans vie retrouvé en commune Gisagara, province Cankuzo

Un corps sans vie, en décomposition de Dionise Sakabande, âgé de 16 ans, originaire de la sous colline de Bugoyi, colline de Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, a été retrouvé dans la brousse sur la sous-colline Gitongo, colline et commune Gisagara, province Cankuzo en date du 25 août 2016. Selon des sources sur place, le cadavre a été identifié par

la famille Sébastien Sakabande, qui avait en effet perdu de vue leur fils depuis le 11 août 2016.

La victime s'était rendue au marché de Gitongo pour acheter des chèvres afin de commencer le commerce de ce petit bétail. Le corps en état de décomposition portait une corde au cou, ce qui avait fait penser qu'il avait été tué. Il a été découvert non loin de ce marché. Les parents l'avaient reconnu de par la culotte et un T-shirt de la compagnie de télécommunication Leo qu'il portait.

Ce sont des secouristes de la Croix-Rouge qui ont ramassé le corps de la victime après pulvérisation. Les auteurs de cet assassinat n'ont pas été identifiés car aucune enquête n'a été diligentée.

Deux corps sans vie retrouvés en commune Mpanda, province de Bubanza

Deux corps sans vie ligotés, les mains au dos, ont été retrouvés en date du 21 août 2016 sur la colline Gifurwe, commune Mpanda, province Bubanza. Des sources sur place ont indiqué que les deux personnes dont l'identité n'avait pas été connue, avaient visiblement été tuées ailleurs et jetés à cet endroit.

Un corps sans vie retrouvé en commune Muhuta, province Bujumbura rural

Le cadavre de Stéphane, habitant de la colline Gasange, zone Gitaza, commune Muhuta, a été découvert dans la matinée du 20 août 2016, tout près d'une rivière de la place. Selon des témoins sur place, le cadavre portait des blessures sur la tête et était visiblement victime d'assassinat.

Un corps sans vie retrouvé en commune Ntega, province Kirundo

Un cadavre en état de décomposition a été découvert, le 15 août 2016, sur les rives de la rivière Kanyaru, colline Rutaraga, commune Ntega, province Kirundo. L'identité de la victime n'a pas été connue.

Un cadavre retrouvé dans le lac Cohoha, commune Busoni, province Kirundo

En date du 16 août 2016, le cadavre de Ngendakumana, originaire de la colline Mukegwa, commune Busoni, province Kirundo a été retrouvé dans le Lac Cohoha du côté de la colline Renga, dans cette même entité communale. Selon certaines sources, le défunt se serait suicidé mais d'autres sources disaient que la victime a été tuée.

Un corps sans vie retrouvé au bord de la piscine d'un bar en Mairie de Bujumbura

Un corps sans vie d'une personne nommée Maurice Habimana a été retrouvé en date du 10 août 2016, au bord de la piscine d'un bar chez un député au quartier Kigobe, zone urbaine Gihosha, en Mairie de Bujumbura. Selon des sources de ses proches, la victime présentait une

petite blessure sur le front, ce qui a fait penser à un assassinat. Les auteurs, le mobile ainsi que les circonstances de cet assassinat restent inconnus.

Un cadavre retrouvé dans la rivière Mubarazi, commune et province Muramvya

En date du 7 août 2016, un corps sans vie a été découvert dans la rivière Mubarazi, commune et province Muramvya. Selon des sources sur place, le cadavre a été retenu par des pierres et un buisson. La victime avait été ligotée avant d'être tué et jeté dans cette rivière.

Un corps sans vie retrouvé dans la rivière Ruvyironza, commune Giheta, province Gitega

En date du 9 août 2016, un corps sans vie a été découvert dans la rivière Ruvyironza, commune Giheta, province Gitega. Ce cadavre avait les mains ligotées derrière le dos. La police et l'administration locale se sont empressées de l'enterrer avant son identification.

JUILLET 2016

Une personne retrouvée étranglée en zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura

Un cadavre a été découvert le 5 juillet 2016, dans le quartier Buterere, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, une voiture est venue tard dans la nuit du 4 juillet 2016, les phares éteints et a déposé le cadavre à l'endroit où il se trouvait. Ceux qui ont vu ce cadavre ont affirmé que la victime était un jeune homme âgé entre 20 et 25 ans et que des signes d'étranglement étaient visibles sur son cou. Il a été emmené à la morgue par les autorités de cette zone.

Un cadavre d'un jeune homme retrouvé en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura

Un cadavre d'un jeune homme a été retrouvé dans la nuit du 9 juillet 2016, vers 20 heures, tout près du Lycée municipal de Gikungu, à l'avenue Nyankoni, quartier Mutanga Nord en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime avait été étranglée. Le corps dont l'identité n'avait pas été connu par les habitants, a été évacué vers l'hôpital Roi Khaled de Bujumbura.

Un cadavre retrouvé en commune Itaba, province Gitega

En date du 12 juillet 2016, un corps sans vie d'un vieil homme surnommé Gafune, âgé de 70 ans, a été découvert sur la colline Buhinda, commune Itaba, province Gitega. L'administrateur de la commune Itaba pensait que cet assassinat était lié à une affaire de sorcellerie. Le fils de la victime qui venait de perdre son enfant a été suspecté.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 20 juillet 2016, un corps sans vie a été découvert au quartier Kajaga, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. La victime était emballée dans un sac et n'avait pas été identifiée, selon des sources sur place.

JUIN 2016

Un corps sans vie retrouvé à Kirundo

En date du 26 juin 2016, un corps sans vie portant des lésions corporelles a été découvert devant des kiosques au centre urbain de Kirundo.

Un cadavre retrouvé à Muyange, commune Buraza, province Gitega

Le 1er juin 2016, Anicet Ndabaneze, 57 ans, résidant sur la colline Muyange, commune Buraza, province Gitega, a été trouvé mort, poignardé, au bord de la route. Les auteurs de ce crime n'ont pas été identifiés.

Un corps sans vie retrouvé sur la colline Kibiri, commune et province de Gitega

Dans l'après-midi du 6 juin 2016, un cadavre d'un homme a été retrouvé dans la rivière Ruvyironza. Il a été repêché dans la rivière au niveau de la colline Kibiri, commune et province de Gitega. La victime n'a pas été identifiée.

Un cadavre d'une femme retrouvée à Gabiro-Ruvyagira, zone Cibitoke, commune Rugombo, province de Cibitoke

Un cadavre d'une femme a été découvert à Gabiro-Ruvyagira, zone et commune Rugombo de la province Cibitoke, la nuit du 31mai au 1 juin 2016. Le cadavre n'a pas été identifié car il était déjà en décomposition.

Un cadavre d'un jeune homme retrouvé à Rukoko, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza

Un cadavre d'un jeune homme a été retrouvé le matin du 9 juin 2016 dans la forêt de la Rukoko, colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza**.** La victime avait des blessures au niveau de la tête. Le chef de secteur a intimé l'ordre de l'enterrer sans qu'il soit identifié.

Deux corps sans vie retrouvés à Rukoko, province de Bubanza

En date du 11 juin 2016, deux corps sans vie ont été retrouvés dans la forêt de la Rukoko, province Bubanza. Les cadavres n'ont pas été identifiés.

Un corps sans vie retrouvé à Bumba, commune de Gisagara, province de Cankuzo

En date du 13 juin 2016, sur la sous colline de Muka, colline de Bumba, Commune de Gisagara et province de Cankuzo, une personne du nom de Paul Habonimana a été retrouvée morte. Les causes de sa mort n'ont pas été connues car aucune enquête sur ce cas n'a été faite.

Deux cadavres de femmes retrouvés en province Gitega

En date du 16 juin 2016, en province de Gitega, 2 cadavres de femmes ont été découverts successivement le 15 et le 16 juin 2016. La 1ère victime assurait la propreté au marché de Gitega. Elle était introuvable depuis la date du 15 juin 2016 après-midi. Son corps dénudé aété retrouvé le matin du 16 juin 2016 sur la colline de Rukoba, commune et province de Gitega. Selon des sources sur place, la victime a été violée avant d'être tuée. La 2ème victime du nom de Judith Nizigiyimana a été découverte en fin de journée du 16 juin 2016 sur la colline Rweza.

Un cadavre d'un jeune homme retrouvé sur la colline Kavumu, commune Mishiha, province de Cankuzo

En date du 17 juin 2016, un certain Pierre Nduwayo, originaire de la colline Kavumu, commune Cankuzo a été trouvé mort en commune Mishiha. D'après l'administrateur de la commune de Cankuzo contacté le 22 juin 2016, les circonstances de la mort de cette personne n'ont pas été connues.

Un corps sans vie retrouvé à Kirundo

En date du 26 juin 2016, un corps sans vie portant des lésions corporelles a été découvert devant des kiosques au centre urbain de Kirundo.

MAI 2016

Un cadavre d'une femme retrouvé en zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura

Le cadavre d'une femme tout nu surnommée Maman Kelly a été découvert le 1er mai 2016 entre la 3ème et 4ème avenue au quartier de Musama III, en zone urbaine de Kanyosha. Cette femme a été poignardée et ensuite achevée à coup de pierres. La victime habitait à la 7ème avenue de ce même quartier. Elle a été découverte complètement déshabillée et elle avait été violée avant son assassinat. Des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD ont été pointés du doigt comme étant les auteurs de ce crime, selon les sources sur place.

Un corps sans vie retrouvé sur la colline Bikingi, zone Bukoro, commune Nyarusange, province de Gitega

Le cadavre d'une personne tuée a été découvert le matin du 2 mai 2016 sur la colline de Bikingi, zone de Bukoro, en commune de Nyarusange, province de Gitega.

Un corps sans vie retrouvé à Murama, zone Rusabagi, commune Burambi, province de Rumonge

Le nommé Gatwa, originaire de la colline Gishiha a été retrouvé tué le 15 mai 2016, à Murara, zone Rusabagi, commune Burambi, province de Rumonge.

Un corps sans vie retrouvé en province de Cibitoke

Le 18 mai 2016, un cadavre a été retrouvé près de l'usine BUCECO, situé à au moins 2 kilomètres du centre de Cibitoke. Ceux qui ont reconnu la personne ont témoigné qu'elle venait de sortir de la prison centrale de Mpimba. Ces mêmes sources ont indiqué que la victime venait de bénéficier de la grâce présidentielle apres avoir été accusé de meurtre commis sur un commerçant. Des sources sur place ont ainsi indiqué qu'il s'agissait d'un règlement de compte.

Un corps sans vie retrouvé en commune Cendajuru, province de Cankuzo

Le nommé Bunani, originaire de la colline de Twinkwavu,en commune de Cendajuru, a été retrouvé mort étranglé, le 17 mai 2016. Le cadavre était dans une fosse où il a été jeté après l'assassinat, dans la nuit du 16 mai 2016, selon les sources sur place. Au niveau du parquet de Cankuzo, le procureur de la république a précisé que trois présumés auteurs de ce crime ont été déjà arrêtés pour des raisons d'enquêtes.

Un corps sans vie retrouvé en province de Bujumbura rural

Un cadavre a été découvert à Butuhurana, commune Isare, province de Bujumbura, le matin du 23 mai 2016. Les yeux de la victime ont été arrachés d'où elle n'a pas pu être identifiée.

Un corps sans vie retrouvé sur la colline Gisagara, commune Makebuko, province Gitega

En date du 23 mai 2016, vers le soir, un corps sans vie aété retrouvé sur la colline de Gasagara, commune de Makebuko, province de Gitega. Les sources sur place ont indiqué que la victime, Mathias Ruzobavako âgé de 55 ans a été poignardé. Il avait passé la soirée dans un bistrot de la place.

Un corps sans vie retrouvé à Kaboga, zone Mugomera, commune et province de Ngozi

Un cadavre d'un jeune homme aété retrouvé dans la matinée du 22 mai 2016, sur la colline Kaboga, zone Mugomera commune et province Ngozi. La victime était un motard de cette localité et avait été tué dans la nuit du 21 mai 2016. Sa moto a été volée, selon les informations recueillies sur place.

AVRIL 2016

Un cadavre retrouvé en commune de Gitega

Un corps sans vie d'un certain Gaspard Habarugira a été retrouvé le matin du 18 avril 2016 dans une petite brousse, tout près du cimetière des musulmans, en commune et province de Gitega. La victime était originaire de la commune de Bugenyuzi en province de Karuzi, frontalière avec la province de Gitega, au Nord.

Trois cadavres retrouvés en province de Rutana

En date du 13 avril 2016, Manirakiza Eric, originaire de la commune de Bisoro, province de Mwaro et enseignant à l'EP Murara, Commune de Giharo,province Rutana, a été retrouvé mort chez lui. Tous les biens de sa maison ont été volés. La victime avait eu auparavant des menaces à cause de son non appartenance au parti CNDD-FDD.

Un 2ème cadavre a été retrouvé dans la forêt de Gisikara en date du 14 avril 2016, sur la colline de Butambara de la commune et province de Rutana. Le nommé Nshimiye, un menuisier d'origine rwandaise habitant dans le site des rapatriés de Butare en commune deBukemba a été retrouvé suspendu sur un arbre et étranglé avec une corde. Ceux qui ont vu le cadavre ont constaté que c'était plutôt un crime qu'un suicide. Les motifs de ce crime n'ont pas été connus mais il pouvait avoir des liens avec son origine rwandaise, selon les sources sur place.

Un 3ème cadavre d'Eric Minani, âgé de 38 ans, assassiné chez lui, a été retrouvé en date du 15 avril 2016, sur la colline et commune Giharo en province de Rutana. Ce membre du FNL aile d'Agathon Rwasa, était accusé de faire partie de l'opposition et de constituer, pour cette raison, un perturbateur de l'ordre public.

Trois corps sans vie retrouvés dans une fosse commune découverte en province Ngozi

En date du 12 avril 2016, une fosse commune a été découverte dans la zone Mihigo, commune Busiga en province Ngozi. Elle contenait trois corps de sexe masculin, selon des sources sur place. Un véhicule avait déposé ces trois corps sur ce lieu avant de repartir, en date du 10 avril 2016, selon les mêmes sources. La fosse commune se trouvait non loin d'une position de police de la localité.

Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura

Abdul Karim Minani a été retrouvé mort dans un champ de riz en zone urbaine de Kinama en date du 10 avril 2016. C'était à quelques mètres de son domicile se trouvant dans le quartier Bubanza, à la 13ème avenue. Aucune enquête n'a été faite pour connaître les auteurs de ce crime mais des sources sur place ont indiqué que les auteurs étaient des policiers et des Imbonerakure qui l'ont enlevé à partir de son domicile après lui avoir exigé de céder tout son argent qu'il avait obtenu en vendant sa parcelle. Il a été abattu et son cadavre jeté dans un champ de riz.

MARS 2016

Une personne retrouvée morte sur la colline Burarana, commune et province Bururi

Un corps sans vie de Léonidas Ndayiragije a été retrouvé en date du 23 mars 2016 dans les marais sur la colline Burarana de la commune Bururi. La victime aurait été tuée pendant la nuit lorsqu'il rentrait chez lui.

Une personne retrouvée morte sur la colline Gasivya, commune Gihogazi, province Karusi

Un corps sans vie d'une personne répondant au nom de Salvator Ndayikengurukiye originaire de la colline Gasivya, commune Gihogazi, province Karusi a été retrouvé le 17 mars 2016 très tôt le matin dans la localité de Cimabare, colline Murambi, zone Buruhukiro commune Rumonge. Il avait sur lui une CNI. Selon le chef de colline Murambi, le corps de cette personne qui présentait des traces de balles a été jeté à cet endroit près de la route Bururi-Rumonge vers 23 heures par des personnes non encore identifiées qui étaient à bord d'un véhicule. Sur lui, on avait mis un fusil artisanal de type « Mugobore » et porté un béret militaire et une bottine.

FEVRIER 2016

Un jeune porté disparu, son corps retrouvé à la morgue de l'hôpital Roi Khaled, Mairie de Bujumbura

Dans l'avant-midi du 17 février 2016, un corps sans vie d'un certain Fabrice Nkurunziza a été déposé à la morgue de l'hôpital Roi Khaled. Selon des sources de sa famille, la victime avait été enlevée quelque temps avant.

Un corps sans vie découvert en zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura

Dans la matinée du 8 février 2016, un corps sans vie décapité a été retrouvétout près de la boulangerie Goshen Saint Michel, zone urbaine de Rohero**,** communeMukaza, Mairie de Bujumbura.

JANVIER 2016

Un corps sans vie retrouvé à Cibitoke,Mairie de Bujumbura

En date du 11 janvier 2016, un corps sans vie a été découvert dans le quartier Cibitoke à la 10ème avenue. Les habitants n'ont pas été autorisés d'approcher pour pouvoir identifier la victime. Au même moment, la police était en train d'arrêter des jeunes gens.

Un corps sans vie d'un homme retrouvé à Buterere, Mairie de Bujumbura

En date du 8 janvier 2016, un corps sans vie a été retrouvé à Buterere I,Mairie de Bujumbura. La victime n'a pas été identifiée.

Deux corps sans vie retrouvés dans la rivière Nyabagere,quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 6 janvier 2016, deux corps d'hommes emballés dans des sacs ont été retrouvé dans la rivière Nyabagere en zone urbaine de Cibitoke. Ainsi, 30 personnes ont été arrêtées dans le quartier de Mutakura notamment à Kinyankonge. Parmi les personnes arrêtées, il y avait un OPJ prénommé Evariste qui travaillait à Ngagara et habitant tout près de la rivière Nyabagere, une femme prénommée Gloriose travaillant à l'ONATEL, un certain Nizeye, agent de la CECAD, ainsi que 9 personnes qui extrayaient du sable dans la rivière Nyabagere, des conducteurs de taxis vélos et un vendeur des articles près de la rivière. Selon les informations recueillies sur place, ces personnes ont été conduites vers une destination inconnue. Certaines ont été tabassées, ventre à terre, avant d'être embarquées. Les mêmes sources ont indiquéqu'ellesont été transférées à la prison centrale de Mpimba en date du 12 janvier 2016.

Un corps sans vie retrouvé à Kinama, Mairie de Bujumbura

En date du 3 janvier 2016, un corps sans vie d'un certain william Nimubona a été retrouvé dans un caniveau du quartier Caramade la zone urbaine de Kinama. Il avait été égorgé puis fusillé. La victime n'a pas été identifiée. Le corps a été emmené à l'hôpital clinique Prince Louis Rwagasore.

Un corps sans vie retrouvé à Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 2 janvier 2015, un corps sans vie a été retrouvé à la 3ème avenue, vers la prison centrale de Mpimba de la zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura.

DECEMBRE 2015

Un corps sans vie retrouvé à Musaga, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 30 au 31 décembre 2015, un corps sans vie a été retrouvé à la 3ème avenue,vers la prison Mpimbade la zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura.zone Musaga, 3ème avenue.Selon des sur place, ce cadavre avait des signes qu'il a été fusillé.

Deux corps sans vie trouvés à Musaga, en Mairie de Bujumbura

Dans la matinée du 30 décembre 2015, deux corps sans vie de jeunes hommes ont été découverts par les habitants dans le quartier Kinanira II, en face de l'OTRACO en zone urbaine de Musaga, en commune Muha, Mairie de Bujumbura.

Deux corps sans vie retrouvés àMusaga, Mairie de Bujumbura

En date du 27 décembre 2015, deux corps sans vie de Nsengiyumva et Ernest ont été retrouvé au quartier Gikoto de la zone urbaine de Musaga, Commune Muha, Mairie de Bujumbura.Selon des sources sur place, ces deux personnes avaient été arretées par la police en date du 28 décembre 2015.

Un corps sans vie retrouvé à Nyakabiga,Mairie de Bujumbura

En date du 26 décembre 2015**,** un corps sans vie d'un certain prénommé Canut a été retrouvé à la 10ème avenue de la zone urbaine de Nyakabiza, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime était un employé à la station d'essence de Nyakabiga à la 14ème avenue.

Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 21 au 22 décembre 2015, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé au quartier Kinanira, zone urbaine de Musaga,Mairie de Bujumbura.

Deux corps sans vie retrouvés en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 21 décembre 2015, deux corps sans vie non identifiés ont été retrouvé au quartier de Mutakura, zone urbane de Cibitoke, commune de Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, les victimes avaient été arretées par la police en date du 20 décembre 2015.

Un corps sans vie d'un commissaire de police retrouvé à Bugarama, province de Muramvya

En date du 19 décembre 2015, un corps sans vie d'un certain Cyprien Nihorimbere, commissaire de police adjoint régional de la PAFE dans la région nord, a été retrouvéà Bugarama, province Muramvya. Selon des sources sur place, la victime avait été enlevée, quelques jours avant, de son hôtel sis à Ngozi.

Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 17 décembre 2015, un corps sans vie non identifié a été retrouvé à la 3ème avenue de la zone urbaine de Musaga, commune Muha,Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, cette personne avait été fusillée.

Un corps sans vie retrouvé à Mutakura, zone urbaineCibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 11 décembre 2015, un corps sans vie non identifié a été retrouvé à la 12ème avenue du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, communeNtahangwa, Mairie de Bujumbura.

Un corps sans vie retrouvé à Jabe,zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

Dans la soiré du 9 décembre 2015, un corps sans vie a été retrouvé à l'avenue de l'Imprimerie appelée communément avenue de la mort près de l'ABUBEF. Selon des souces sur place, la victime était un motard et avait été tué ailleurs, son cadavre jeté dans cet endroit.

Un corps sans vie d'un policier retrouvé en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 8 au 9 décembre 2015, un cops sans vie d'un policier prénommé Gilbert a été retrouvé en zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place ont indiqué que la victime a été tuée dans des tirs nourris qui avaient été entendus durant toute la nuit. Son cadavre a été retrouvé en zone Bwiza, dans les environs des bureaux de la Mairie de Bujumbura se trouvant à la 6ème avenue.

NOVEMBRE 2015

Quatre personnes tuées et enterrées au cimetière de Kumugirigiri, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 20 au 21 novembre 2015, quatres personnes ont été tuées tout près de la rivière Muzazi, zone Maramvya, commune Mutimbuzi où elles ont été à moitié enterrées, visiblement à la hate. Selon des sources fiables, ces personnes avaient été amenées par un véhicule pendant la nuit et des cris avaient été entendus au moment de leur exécution.Le lendemain vers 10 heures, les cadavres ont été découverts etl'administration représentée par Nathanaël Manirakiza, le conseiller technique de l'administrateur, a donné l'ordre de les déterrer pour les inhumer dans le cimetière de Kumugirigiri.

Un corps sans vie retrouvé à Buterere, Mairie de Bujumbura

En date du 6 janvier 2016, vers 20 heures, à Butere I, le nommé Pascal Hitimana alias Gaciyubwenge, a été tué par balles par des gens non identifiés. Son corps a été découvert le lendemain. Il vivait à la 8ème avenue du quartier Buterere et était membre du parti FNL.

Des sources sur place disaient qu'il travaillait pour le SNR. Par la suite, la police a arrêté des jeunes à Buterere, mais ces derniers, ont été relaxés par après.

Un corps sans vie retrouvé à Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 3 janvier 2015, un corps sans vie d'un certain Pascal Trésor Nshimirimana alias Lisuba (Coiffeur), a été retrouvé à la 3ème avenue, vers la prison Mpimba de la zone urbaine de Musaga,Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime a été tuée après son arrestation, par la police, quelques heures avant.

Un corps sans vie retrouvé à Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 3 janvier 2015, un corps sans vie a été retrouvé dans le quartier X de la zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura.

DECEMBRE 2015

Un corps sans vie retrouvé au quartie Bwiza, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 9 décembre 2015, un groupe d'hommes armés a attaqué les policiers qui gardaient les bureaux de l'état civil, appelés « Bon accueil », à la 6ème avenue du quartier Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Le lendemain matin, en date du 10 décembre 2015, un cadavre d'un jeune homme prénommé Masudi gisait dans la rue.Selon des sources sur place, il vivait du ramassage de ferrailles qu'il revendait à une fabrique de fer à béton et la police lui avait tiré dessus parce qu'il l'accusait de vol. Des témoins ont indiqué que deux policiers ont été tués, chose que la police avait démentie. Elle a plutôt parlé d'un policier tué et d'un autre blessé. En outre, plusieurs dossiers d'état civil ont pris feu mais cette attaque semblait viser le bureau n°31 des archives.

Un corps sans vie d'une personne en tenue policière retrouvé à Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 8 décembre 2015, un corps sans vie d'une personne en tenue policière a été retrouvé dans le quartier Gikoto de la zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura.

Trois corps sans vie retrouvés à Mutakura, zone urbaine de Cibitoke,Mairie de Bujumbura

En date du 2 décembre 2015, trois corps sans vie non identifiés ont été retrouvés à la 13ème avenue du quartier Mutakura zone urbaine de Cibitoke, commune de Ntahangwa, Mairie de Bujumbura.Selon des sources sur place,ces 3 cadavres ont été décapités de leurs têtes. Parmi ces 3 personnes mortes figuraient un certain Eric de Musaga du quartier Gikoto, 2ème avenue, qui avait été arrêté par la police le 1er décembre 2015.

Un corps sans vie retrouvé à Kamenge,Mairie de Bujumbura

En date du 2 décembre 2015, le corps sans vie d'un certain Freddy Nkurunziza a été retrouvé en zone urbaine de Kamenge, commune Ntahangwa à côté du Centre jeune Kamenge. Selon des sources sur place, Freddy Nkurunziza était employé de l'ETS Kamenge et membre de la Ligue des jeunes Imbonerakure.

Un corps sans vie retrouvé à Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 2 au 3 décembre 2015, une dame prénommée Jacky a été fusillée par des personnes non identifiées à la 1ère avenue, en zone urbaine de Musaga, commune Muha. Selon des sources sur place, son cadavre a été retrouvé dans un endroit appellé Kinogono.

Un corps sans vie retrouvé à Jabe, zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura

En date du 1er décembre 2015, un corps sans vie d'un taximan a été retrouvé au quartier Jabe de la zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura, précisement à l'avenue de l'imprimerie.Selon des sources sur place, la victime avait été tuée ailleurs et déposée à cet endroit par des personnes non identifiées qui étaient dans un véhicule.

NOVEMBRE 2015

Un cadavre retrouvé à Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 30 novembre 2015, un corps sans vie non identifié a été découvert à la 9ème avenue, zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura.

Sept corps sans vie retrouvés dans le parc national de la Ruvubu, province de Cankuzo

En date du 26 novembre 2015, dans le parc national de la Ruvubu, côté Cankuzo, en commune Kigamba, des sources qui ne voulaient pas se dévoiler ont signalé qu'elles ont vu un cadavre jeté dans la brousse, décapité et avec la tête à part.Les mêmes sources ont indiqué qu'au cours des deux semaines précedantes, six cadavres de corps humains ont été vus dans

ce parc. D'après différentes sources dans toutes les communes et zones de la province Cankuzo, personne n'avait déclaréavoir manqué un membre de la famille.Ces cadavres avaient été jetés dans ce parc en provenance d'autres provinces, selon les mêmes sources. Les habitants proches de ce parc ont aussi signalé que pendant la nuit des véhicules de plaque IT circulaient tout autour du parc, un de couleur noirâtre et l'autre de couleur blanche. Ces mêmes sources ont affirmé que ce sont ces véhicules qui transportaient des gens à exécuter dans ce parc.

Un cadavre retrouvé à Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 26 novembre 2015, un prénommé Trésor a été retrouvé mort ligoté dans un ravin de Mpimba entre la 2ème et 3ème avenue en zone urbane de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura.

Un membre du FNL d'Agathon Rwasa retrouvé mort fusillé à Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 13 novembre 2015, Jean Claude Nduwimana, membre du FNL, aile de Agathon Rwasa, a été retrouvé mort fusillé au quartier Busoro, zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura.

Une personne retrouvée morte fusillée à Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

En date du 9 novembre 2015, Claude Uwimana a été retrouvé mort fusillé par des personnes non identifiées à la 4ème avenue, quartier Kigwati, Nyakabiga I, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura.

Une personne retrouvée morte dans la rivière Nyabagere à Kamenge, Mairie de Bujumbura

En date du 9 novembre 2015, Innocent Ndikumagenge a été retrouvé mort dans la rivière Nyabagere, zone urbaine de Kamenge, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon les sources sur place, il avait été enlevé le 7 novembre 2015 par des personnes non identifiées. Il résidait dans la zone urbaine de Ngagara au quartier VI.

Deux corps sans vie découverts à Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 7 novembre 2015, deux corps sans vie non identifiésont été retrouvés aux quartiers IV et VI de la zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

Deux corps sans vie découverts à Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 7 novembre 2015, deux corps sans vie non identifiés ont été retrouvés au quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke,commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mishiha,province Cankuzo

Dans la soirée du 7 novembre2015, le cadavre de Jafari, un jeune diplômé A_2 de l'ETS Cankuzo, originaire de la commune Mishiha,a été retrouvé jeté devant un magasin situé à côté de l'ancien marché de Cankuzo. Certaines sources ont indiqué qu'il avait été enlevé par un véhicule double cabine sans plaque, qu'il avait été torturé à mort et jeté à cet endroit même si les autorités administratives avaient nié cette allégation affirmant qu'aucune personne n'avait été enlevée.

Une personne retrouvée morte à Rohero, Mairie Bujumbura

En date du 6 novembre 2015, Wilson Niyonizigiye a été retrouvé mort à l'avenue Muyinga, zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura.

Un cadavre découvert à Buterere, Mairie de Bujumbura

En date du 5 novembre 2015, un corps sans vie non identifié aété découvert tout près du bar « Saga Kinyankonge », zone urbaine de Buterere, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura.

Trois corps découverts à Isale, province Bujumbura rural

En date du 2 novembre 2016, trois corps sans vie ont été retrouvés sur la colline Karama, zone Nyambuye, commune Isale,province Bujumbura rural.

Un corps sans vie retrouvé à Musaga, Mairie de Bujumbura

Dans la matinée du 2 novembre 2015, un prénommé Landry alias London a été retouvé mort fusillé en zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Les auteurs présumés n'avaient pas été identifiés.

Un cadavre d'une femme découvert à Gihosha, Mairie de Bujumbura

En date du 2 novembre 2015, un cadavre d'une femme a été retrouvéfusillé au quartier Gikungu, zone urbaine de Gihosha, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura.

III.2.2. LE PHENOMENE DE SUICIDE

Après la mort dans les bureaux du SNR d'un militaire de grade d'adjudant, le nommé Eddy Claude Nyongera, la police par le biais de son porte-parole a publiquement annoncé que ce militaire s'était suicidé, ce qui avait étonné plus d'un. Pourtant, toutes les sources avaient convergé pour dénoncer un cas d'exécution extrajudiciaire dans les bureaux d'un service de police présidentiel. Comme par magie, ce phénomène dit de suicide, s'est accentué dans des provinces du pays, ce qui a réveillé l'attention du service de monitoring de la Ligue Iteka. A la manière du porte-parole de la police nationale, Pierre Nkurikiye, la police et l'administration au niveau localont annoncé, sans aucune enquête que des personnes retrouvées mortes s'étaient aussi suicidées. En réalité l'opinion a droit d'en savoir plus sur les

mobiles et les circonstances liées à la mort de ces personnes dont le nombre ne cesse d'augmenter dans le pays. Voici les cas rapportés en novembre et octobre 2016.

NOVEMBRE 2016

Une personne morte pendue et son épouse blessée en commune Nyabitsinda, province Cankuzo

Le prénommé Patrice est mort pendu le 21 novembre 2016 sur la colline Mago, en commune Nyabitsinda, province Cankuzo. Selon des informations recueillies sur place, la victime se serait suicidée par une corde dans l'une des chambres de sa maison. Son corps a été retrouvé suspendu aux environs de 15 heures de cette date.

Selon les voisins, le couple était en conflit sur la gestion d'un montant de 170.000 fbu que le défunt avait servi à l'achat des tôles d'une maison sans l'accord de son épouse prénommée Odette. Patrice se serait donné la mort après avoir décrit toute la scène qu'il avait vécue chez sa belle-mère sur la colline Gasunu où son épouse l'avait menacé à mort à l'aide d'un couteau.

Quand Odette est venue pour préparer l'enterrement de son mari, elle a été battue et blessée sur la tête et le bras. Le chef de zone Muhwazi, le chef de colline Mago et d'autres responsables locaux ont été arrêtés et incarcérés au cachot du poste de police de la commune Ruyigi pour n'être pas intervenus à temps pour protéger l'épouse de Patrice qui était en droit d'enterrement de son mari. Odette a eu les premiers soins au dispensaire Mago, puis transférée à l'hôpital Kinyinya, puis à l'hôpital Mutoyi.

Un homme retrouvé pendu en commune Gatara, province Kayanza

Un homme du nom de Juvénal Minani, âgé de 35 ans, père de deux enfants, originaire de la colline Munini, zone Mbirizi, en commune Gatara, a été retrouvé mort dans la soirée du 15 novembre 2016. Des sources administratives et policières ont parlé de suicide mais n'ont pas évoqué pas les mobiles.

Un jeune berger retrouvé pendu en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 10 novembre 2016, Egide Munezero, âgé de 13 ans, a été retrouvé pendu dans une plantation d'eucalyptus sur la colline Rusagara, commune Mugina, province Cibitoke. La famille de la victime a demandé qu'une lumière soit faite sur cette pendaison et le conseiller communal chargé des affaires politiques dans cette commune a indiqué que l'enquête était en cours. Des sources de la famille n'ont pas cru aux dires de ce conseiller au moment où le corps de la victime avait été vite enterré sans faire d'autopsie.

Une personne retrouvée morte en commune Gatara, province Kayanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2016 a indiqué qu'une personne du nom de Sylvère Niyimbona, âgé de 40 ans, originaire de la sous colline Rwamba, colline Migende,en commune Gatara, province de Kayanza, a été retrouvée morte dans un champ. Selon des sources sur place, Sylvère Niyimbona, s'est suicidé par le fait que sa femme venait de mettre au monde des triplés alors qu'il n'a pas de moyens. Les mêmes sources ont indiqué qu'une corde de bananier utilisé a été trouvée à la gorge.

Un vieil homme retrouvé pendu dans sa maison en province Gitega

En date du 7 novembre 2016 vers 9 heures, le corps sans vie de JeanSimbavimbere, âgé de 83 ans, a été retrouvé pendu dans sa maison située sur la colline Muhaganya, zone Muyange, commune Nyabihanga. Les voisins se sont inquiétés de voir l'enclos fermé jusqu' à une heure avancée de la journée. C'est ainsi qu'ils ont décidé de défoncer la porte pour voir ce qu'il lui était arrivé. Ils ont alors trouvé le corps pendu dans la maison à l'aide d'une corde en moustiquaire. Le chef de colline a alerté la police et l'administration. Le défunt était un veuf et vivait seul dans la maison.

L'OPJ et l'administration dépêchée sur le lieu se sont contentés de confirmer eux-mêmes le suicide mais ont quand-même avoué la nécessité de faire des enquêtes, selon des sources sur place. Le corps a été enterré sans aucune autopsie, selon les mêmes sources.

OCTOBRE 2016

Une personne retrouvée morte en commune Bukirasazi, province de Gitega

En date du 24 octobre 2016, le nommé Xavier Bizimana, âgé de 49 ans, père de 7 enfants, a été retrouvé pendu dans sa maison, sur la colline Ruvumu, commune Bukirasazi, province Gitega. Des sources administratives et policières ont parlé de conflits fonciers à la base de cette mort. Des sources sur place quant à elles, ont indiqué cependant qu'il n'y avait pas eu d'enquête pour déterminer le mobile et les circonstances de la mort de cette personne.

Une personne retrouvée morte en commune Muhanga, province Kayanza

En date du 19 octobre 2016, Evelyne Tuyisenge, âgée de 17 ans, de la colline Nyamwera de la commune Muhanga et qui était élève à l'ECOFO Ceyerezi en classe de 8ème année, a été retrouvée morte pendue. D'après le contenu de la lettre qu'elle aurait laissée, la raison de son suicide est qu'elle a accompli des relations sexuelles avec un camarade de classe et que l'Eglise dans laquelle elle priait n'a pas voulu la réintégrer.

Une personne morte en commune Rusaka, province de Mwaro

Dans la nuit du 16 au 17 octobre 2016, Yves Manirambona, âgé de 15 ans, fils de Claver Sindayihebura alias Ndyamazi de la colline Bisha en commune de Rusaka s'est suicidé à l'aide des médicaments vermifuges des vaches appelés « Nilzan », selon des sources sur place. Avant de rendre son âme, les parents l'ont conduit au CDS privé de Mwaro où il est mort vers 6 heures du matin. Le motif de son suicide est resté inconnu.

III.2.3.DES ATTAQUES ARMEES

Le contexte sécuritaire est caractérisé par des attaques armées qui emportent beaucoup de vies humaines au Burundi. Des attaques sont attribuées à des personnes en tenues de police qui sont supçonnés être des policiers. D'autres attaques sont attribuées à des jeunes Imbonerakure qui possèdent des armes et qui se sont substités à des corps de sécurité dans le pays. La police et l'administration publique accusent officiellement des malfaiteurs armés issus des « insurgés et de la rébellion » d'être des auteurs des attaques armées.

NOVEMBRE 2016

Attaque armée contre le véhicule du conseiller principal chargé de la communication à la présidence de la république

A la une de l'actualité de ce mois de novembre 2016, c'est l'attaque armée contre le conseiller du président Pierre Nkurunziza, Willy Nyamitwe qui en a été la cible dans le quartier de Kajaga, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. En date du 28 novembre 2016, des hommes armés ont attaqué le véhicule de Willy Nyamitwe, le conseiller principal chargé de la communication au cabinet du président Pierre Nkurunziza. Le gouvernement a vite condamné le Rwanda et la Belgique, pays qui ont donné asile aux opposants politiques ainsi que le représentant du FOCODE, Pacifique Nininahazwe, une manière de vouloir détourner l'attention sur les véritables auteurs de ce crime, d'après des sources sur place.

Cinq personnes blessées dans une attaque en commune Nyabihanga, province Mwaro

Dans la nuit du 21 novembre 2016, cinq personnes ont été blessées sur la colline Muyange, commune Nyabihanga, province Mwaro. Selon des témoins sur place, un groupe d'hommes armés de machettes, de matraques et de couteaux, soupçonnés être des jeunes Imbonerakure en patrouille, a envahi le domicile de Gahungu Cyprien et a tenté de voler 4 moutons. La victime a crié au secours, son entourage est vite intervenu et a pu faire revenir les moutons. Le même groupe qui avait abandonné son butin a trouvé une stratégie pour se venger. Il a crié au secours à leur tour alertant la population qu'ils venaient d'attraper un des bandits. Celui qui allait voir le bandit tombait dans le groupe et subissait des coups de machettes et matraques. Au total, 5 personnes ont été grièvement blessées par ces hommes. Toutes les cinq victimes ont été évacuées à l'hôpital de Kibumbu, dont Hilaire Bizimana qui a eu le bras coupé et qui a

été par la suite transféré à l'hôpital de Kibuye. Les autres victimes sont Georges Manirabona, Isaac, Richard et Claude.

Les mêmes sources ont indiqué que 3 personnes ont été arrêtées le 22 novembre 2016 pour des raisons d'enquêtes. Le chef de colline a informé les ODHs que le groupe de malfaiteurs était au nombre de 6 tandis que certaines sources sur place ont dit qu'ils étaient en nombre plus grand.

Deux personnes blessées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 24 novembre 2016, vers 19 heures, une femme et un enfant ont été grièvement blessés par balles au village V, commune Gihanga, province Bubanza. Selon des témoins, des policiers avaient tiré des balles réelles pour disperser des habitants de la localité qui tentaient de se faire justice sur un chef Imbonerakure du nom de Jean Bosco Hakizimana, accusé d'avoir tué, en date du 19 novembre 2016, le prénommé Faustin, un jeune élève de la localité. Lors du crime, la police avait fait tout pour protéger ce présumé assassin. Elle a ensuite tiré sur la population qui comprenait mal pourquoi ce jeune Imbonerakure était impuni. Les blessés ont été évacués dans un des hôpitaux de la ville de Bujumbura.

Sept personnes enlevées et quelques vaches volées en zone Buringa, commune Gihanga province Bubanza

Dans la nuit du 20 au 21 novembre 2016, un groupe d'hommes armés en tenue militaire et policière, ont attaqué le secteur de Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, enlevant sept bergers et volant des vaches. Selon des sources sur place, des militaires alertés, sont intervenus et ont réussi à faire libérer les 7 personnes et à récupérer un grand nombre de vaches. La province de Bubanza est devenue ces derniers jours la cible d'attaques des groupes rebelles.

Un policier tué dans une attaque armée, deux personnes arrêtées et torturées en zone Muzinda, province Bubanza

En date du 15 novembre 2016, vers 19 heures, un policier du nom de Léonidas Gahungu, attaché à la position du chef-lieu de la zone Muzinda, a été grièvement blessé par 3 personnes non identifiées. Il a succombé à ses blessures à l'hôpital de Mpanda. Selon des sources sur place, des Imbonerakure et policiers qui sont arrivés le matin du 16 novembre 2016, ont arrêté deux jeunes gens qui ont été torturés. Parmi les victimes, il y avait le prénommé Bosco, élève en 2nde Lettres modernes au Lycée communal de Muzinda.

Un enfant tué et trois autres grièvement blessés par grenade en commune Mpanda, province de Bubanza

Un enfant a été tué et deux autres blessés par grenade en date du 18 novembre 2016, sur la colline Rubira, commune Mpanda, province Bubanza. Selon des sources sur place, ces trois enfants dont deux de Désiré Sindayigaya, représentant du CNDD-FDD sur la colline Rubira,

étaient en train de jouer avec une grenade que l'un des enfants de Désiré Sindayigaya, avait prise dans les munitions de son papa. Quelque temps après, la grenade a explosé, tuant un enfant de Désiré Sindayigaya et blessant deux autres. Ils ont été par la suite conduits à l'hôpital de Bubanza. Les mêmes sources indiquent que cet Imbonerakure Désiré Sindayigaya, avait été attrapé en possession de deux grenades qu'il voulait lancer contre un individu. Il a passé deux jours seulement au cachot avant d'être relâché sous la couverture du parti CNDD-FDD. Les habitants de cette localité se disent inquiets de la présence des armes dans les rangs des jeunes Imbonerakure qui ne cessent de causer de dégâts.

Une personne retrouvée morte chez elle en commune Mishiha, province Cankuzo

En date du 16 novembre 2016, vers 18 heures 30 minutes, un vieil homme de 72 ans, nommé Appollinaire Ruratanaga, de la colline Munzenze, commune Mishiha, province Cankuzo, a été retrouvé mort à son domicile. La victime a été assassinée à l'aide des coups de machette sur la tête, selon des sources sur place. C'est sa femme qui rentrait du marché qui l'a découverte. Les mobiles de son assassinat ainsi que les auteurs n'ont pas été connus.

Un policier grièvement blessé lors d'une attaque armée en commune Gihanga, province de Bubanza

Dans la nuit du 10 novembre 2016, vers 21 heures, des hommes armés en tenue militaire et policière ont attaqué une position de police de Kirwati, zone Karwema, commune Gihanga, province Bubanza. Selon des sources sur place, ceux qui ont attaqué sont venus de la réserve de Rukoko et étaient lourdement armés. Lors de cette attaque, un policier du nom d'Alexis Ntwazantwari, de grade de sous-officier, a été grièvement blessé. Une personne a été arrêtée pour avoir collaboré avec ce groupe armé. Les mêmes sources ont indiqué que les habitants de Karwema vivent une peur panique après avoir appris que des groupes des jeunes Imbonerakure étaient en train d'être formés à partir de cet endroit en vue d'être envoyés au Congo à la recherche des combattants rebelles qui attaquent en provenance de ce pays.

Une personne tuée en commune et province Bubanza

Une personne du nom d'Egide Nzosaba, âgé de 21 ans, a été a tuée par balle en date du 11 novembre 2016, sur la sous-colline Kagirigiri de la colline Gahongore en commune et province de Bubanza. Selon des sources sur place, la victime était un motard et a été tuée par un client parmi deux qu'elle transportait. Ceux qui ont assisté à la scène ont affirmé que l'auteur du crime a utilisé un fusil de type pistolet. Sa moto, les documents d'identification, son téléphone ainsi qu'une somme d'argent dont le montant est resté inconnu, ont été volés par l'auteur du crime qui s'était dirigé vers la commune Gihanga en passant par Rugunga. Le corps sans vie de la victime a été transporté dans la morgue de l'hôpital de Mpanda par le véhicule du commissariat de Bubanza. Les crimes de ce genre se multiplient dans cette partie du pays. Des observateurs comprennent mal pourquoi la police et l'armée très actives et fortement présentes à cet endroit ne parviennent pas à mettre la main sur les auteurs de ces crimes.

Un chef de cellule ciblé par une attaque en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Des hommes non encore identifiés ont attaqué à armes blanches une personne du nom de P. Claver Niyongabo, chef de cellule de la 13ème avenue du quartier Mutakura en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura. Ils ont tenté de l'égorger mais il a échappé de justesse à la mort, selon des sources sur place. A l'hôpital où il était alité, il a accusé deux voisins avec qui il s'était disputé dans un bar du quartier. Selon des sources proches de la victime, le chef de cellule a l'habitude de menacer des personnes qu'il juge contre le pouvoir du CNDD-FDD. Un des voisins dénoncé est en cavale au moment où un autre avait été arrêté par la police, selon les mêmes sources.

Une personne tuée en commune et province Gitega

Dans la nuit du 9 novembre 2016, vers 20 heures, le nommé Siméon Ciza, originaire de la colline Rutoke, zone Mungwa, commune et province Gitega, a été tué à coups de gourdins au quartier Mushasha tout près d'une brousse situé à l'endroit communément appelé « chez Kaburahe ». La victime a reçu un coup très dur au niveau de la tête et est décédé quelques heures après avoir été transporté à son domicile.

Les informations recueillies sur place ont précisé que l'endroit où la victime a été attaquée est un endroit très dangereux et que les gens doivent prendre leur disposition quand ils sont obligés de passer par ce chemin, surtout pendant la nuit.

Une personne tuée à la frontière du Rwanda et du Burundi

Un homme a été tué par balle sur le lac Rweru qui marque la frontière entre le Burundi et le Rwanda. Selon des sources sur place, ils étaient au nombre de trois personnes à traverser le lac Rweru qui sépare le Rwanda et le Burundi. La première a été abattue d'une balle dans le ventre par des soldats rwandais, selon la police burundaise qui a repêché le corps. La deuxième a été capturée tandis que la troisième a pu regagner la rive du côté du Burundi.

La police n'a pas cherché à en savoir plus car il s'agissait de transporteur de vivres et de personnes selon son porte-parole, Pierre Nkurikiye. Du côté rwandais, on dément toute implication, il n'a eu qu'un seul tir, et aucun prisonnier capturé. L'armée rwandaise reconnait toutefois que la zone est sujette à des tensions. C'est le deuxième commerçant burundais tué sur cette frontière en moins d'un mois .Le premier transportait des marchandises pendant la nuit à travers la forêt lorsqu'il a été abattu. Les autorités burundaises ont interdit le transport de personnes et des marchandises vers le Rwanda. Une mesure qui suscite la colère des commerçants frontaliers. Bujumbura accuse l'armée rwandaise de mener des incursions sur son territoire et d'avoir battu un burundais après lui avoir détruit sa maison.

Une personne tuée en province Gitega

En date du 6 novembre 2016, Siméon Ciza, a été tué à coup de gourdins par des personnes non identifiés, sur la colline Masenga, commune et province Gitega. Des sources sur place ont indiqué que la victime rentrait chez elle.

Quatre personnes arrêtées après une attaque à la grenade à Muramvya

En date du 2 novembre 2016, quatre jeunes ont été interpellés par la police sur la colline de Ruhinga, zone Shombo, commune et province Muramvya. Ils étaient soupçonnés d'avoir participé dans une attaque du 31 septembre 2016 qui avait coûté la vie à un jeune homme et trois autres blessés.

Une personne tuée et trois autres blessées en zone Shombo, commune et province de Muramvya

En date du 31 octobre 2016, aux environs de 21 heures, une personne du nom d'Alberic Ndereyimana, âgé de 40 ans, originaire de la colline Remera, a été tuée et 3 autres blessées lors d'une attaque à la grenade perpétrée par des personnes inconnues en zone Shombo, commune et province Muramvya. Selon des sources sur place, cette attaque avait visé les 4 personnes lorsqu'elles rentraient du marché de Kwibuye avec leurs vaches. Après l'incident, les victimes dont 2 en état critique, ont été évacuées à l'hôpital de Muramvya où Alberic a succombé à ses blessures. Les auteurs de l'attaque ont pris le large sans aucune tentative de voler les vaches et de fouiller les poches des victimes. Le chef de colline Ruhinga, Jean Ngendakuma a précisé ne pas comprendre le mobile de ce crime.

Une personne tuée en zone urbaine Gihosha, Mairie de Bujumbura

En date du 2 novembre 2016, un motard du nom de Sylvestre Ndayegamiye, âgé de 24 ans, originaire de la commune Kiremba, province de Ngozi, a été tué par balle en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime transportait un client et en arrivant à destination, on lui a tiré une balle à la tête. Selon les mêmes sources, le client était complice car, quand on a tiré sur le motard, il est parti avec le tueur sur la moto.

OCTOBRE 2016

Une femme blessée à la grenade tendue dans un champ en commune Kibago, province Makamba

En date du 27 octobre 2016, une femme du nom d'Élisabeth, cultivatrice, a été grièvement blessée à la grenade en commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, la victime travaillait dans un champ où elle brulait des herbes quand la grenade a explosé. Elle a été conduite au CDS de Gahama se trouvant en commune voisine de Mabanda.

Une personne tuée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 29 octobre 2016, vers 7 heures du matin, le nommé Ramadhan Nzitunga, a été tué sur la colline Gatete, zone Gatare, commune Busoni, province Kirundo. Des sources sur place ont indiqué que la victime a été tuée par des militaires rwandais qui l'ont fusillé sur le lac Rweru. Elle était en train de pêcher des poissons avec ses 2 collègues dont un d'entre eux, a réussi à s'échapper et l'autre a été capturé. Des témoins ont affirmé que lesdits pêcheurs qui sont tous des Imbonerakure, avaient dépassé la ligne de démarcation qui sépare les deux pays dont les relations diplomatiques sont tendues depuis la crise déclenchée par le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Une personne tuée en province Kayanza

En date du 26 octobre 2016, Alexandre Habimana, âgé de 77 ans, habitant de la colline Rwintare, commune de Kayanza, a été égorgé par des personnes inconnues pendant la nuit. L'enfant qui habitait avec lui a crié au secours, mais les voisins sont arrivés tardivement et les auteurs de ce crime étaient déjà partis. D'après ses voisins, les causes de ce meurtre n'ont pas été connues. Ces mêmes sources ont dit ne pas comprendre pourquoi la police et l'administration publique n'arrivent pas à mener des enquêtes pour déterminer les auteurs des crimes qui se commettent dans leur localité.

Une personne tuée en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 24 octobre 2016, Moïse Tuyishemeze, âgé de 21 ans, élève à l'ECOFO Gisovu, en 9ème année, fils de Pierre Mpawenimana et Générose, a été tué sur la colline Gisovu, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, par des hommes non identifiés. Selon nos sources, avant les manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza, Moïse Tuyishemeze était membre du FNL, aile d'Agathon Rwasa et après les manifestations, il a adhéré à la ligue des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD.

Une personne tuée en commune Giteranyi, province Muyinga

Une femme du nom de Sophie Nsabimana, âgée de 36 ans, originaire de la colline Shoza, commune Giteranyi, province Muyinga, a été tué le 24 octobre 2016 et son cadavre retrouvé entre la colline Ruvyagira en Tanzanie et la colline Shoza du Burundi. Selon des témoins sur place, la victime a été tuée à la machette par son frère Juma Burikukiye, âgé de 20 ans qui a par la suite été incarcéré au cachot de la police de la commune avant d'être transféré à la prison centrale de Muyinga, le 27 octobre 2016.

Tentative d'assassinat, menaces, intimidations et traitement inhumains, sur la colline Mugendo-Ndengo, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi

En date du 26 octobre 2016, des coups de feu ont été entendus à Mugendo-Ndengo, créant une peur panique au sein des habitants de la localité. Selon des sources sur place, il s'agissait de la chasse des jeunes de celle localité par le Colonel Jean Pierre Harerimana et ses

militaires, qui les accusaient d'avoir participé dans les manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Les mêmes sources ont indiqué que ces militaires ont tiré à la mitrailleuse sur deux jeunes gens qui étaient sur un vélo. Ces derniers ont réussi à s'échapper en laissant le vélo qui a par la suite été pris par ces militaires. Au cours de cette opération, un vieux de 70 ans a été battus sérieusement par ces militaires qui l'accusaient de ne pas montrer où étaient passés ces jeunes.

Une attaque armée contre un véhicule de transport de pain en commune Mugamba, province Bururi

Un véhicule est tombé dans une embuscade sur la colline Mugendo-Ruko, commune Mugamba, province Bururi, le 21 octobre 2016, vers 14 heures. Des hommes armés ont tendu une embuscade sur un véhicule de vendeur de pain sur la colline Mugendo-Ruko, commune Mugamba, province Bururi. Aucun dégât n'a été signalé.

Deux personnes tuées en commune Burambi, province de Rumonge

En date du 20 octobre 2016, deux personnes dont Nijimbere et une autre connue sous le nom de Taba, ont été tuées par balles lors d'une attaque par des hommes armés en tenues militaires et policières contre un bar situé sur la colline de Gahinda, zone Murago, commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, la première personne a été tuée sur le champ tandis que la seconde, chef de colline de Gahinda, a succombé à ses blessures. Les mêmes sources ont indiqué que le lendemain de cette attaque, la police a par la suite procédé à l'arrestation de tout jeune se trouvant sur cette colline de Gahinda.

Des tirs nourris entendus en zone urbaine Buterere, Mairie de Bujumbura

Des tirs nourris de balles et de grenades ont été entendus dans la nuit du 18 au 19 octobre 2016, dans le quartier de Mubone, zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, des hommes armés ont attaqué une étable de vaches appartenant à un certain Jérémie Bankinyakamwe, tuant une vache et blessant 3 autres.

Un minibus de l'UEA tombé dans une embuscade,en province Gitega

En date du 15 octobre 2016, un véhicule de l'UEA, du campus de Mweya, en province Gitega, est tombé dans une embuscade tendue par une bande d'hommes armés au niveau de la localité de Songa, située à environ 8 km de la ville de Gitega. Selon des sources sur place, les parebrises du minibus ont été endommagés par des projectiles. Le commissaire régional, Thaddée Birutegusa, a précisé qu'aucun autre dégât humain n'a été signalé. Les habitants de la localité ont soupçonné des policiers qui étaient sur cette route bien avant l'attaque.

Une personne blessée au cours d'une embuscade contre un camion de type Fuso sur la RN5, province Bubanza

Un groupe d'hommes armés en tenue militaire a tendu une embuscade contre un camion de type Fuso transportant des marchandises sur la RN5, Cibitoke-Bujumbura, entre la 8ème et la 9ème transversale. Lors de cet incident criminel, le chauffeur a été blessé au niveau des jambes. Des sources sur place ont précisé à leur grande surprise que cette localité est sous le contrôle très rapproché des militaires. L'administration locale et l'armée se sont contentées de constater les faits sans aucune autre action d'enquête.

Deux personnes tuées en commune et province Bubanza

En date du 16 octobre 2016, Béatrice Barakamfitiye et sa fille Charlenne Niyubahwe, âgé de 2 ans, ont été tuées sur la colline Rugazi, commune et province Bubanza. Selon des sources sur place, des individus non identifiés ont attaqué leur domicile et ont tué à coup de machette les deux personnes. La police et l'administration locales ont mis aux arrêts le mari de la victime, Martin Ryankaribona et Régis Hakizimana son fils âgé de 19 ans.

Une personne blessée en commune et province Cankuzo

Un homme originaire de la colline Rutoke, zone Minyare, commune et province Cankuzo dont l'identité n'est pas encore connue a été amené à l'hôpital de Cankuzo, le soir du 11 octobre 2016. Selon des sources sur place, la personne en état de santé critique, visage défiguré et incapable de parler, a été déposé à l'Hôpital par le chef de poste adjoint. Il avait été fortement battu. Le docteur de l'hôpital Adelin demande à la police et à l'administrateur communal de préciser le nom de ce patient pour que sa famille soit identifiée pour payer la facture.

Selon l'OPJ Manisha, cette personne a été victime de justice populaire quand il avait été attrapé en flagrant délit avec une chèvre volée.

Selon l'administrateur communal de Cankuzo, Innocent Nyandwi, cette personne était un voleur de chèvre de renommé, les gens de la zone Minyare ont réclamé à sa charge au moins 17 chèvres volés.

Ce qui est inquiétant, la police ne voulait pas préciser le nom de cette personne de même que l'administrateur communal alors qu'elle était déjà connue de ces actes depuis longtemps. Tout simplement, toutes ces autorités ne voulaient pas assumer la responsabilité de son état, elles craignaient qu'elle pouvait mourir et rien ne montrait qu'elle avait été frappée par la population jusqu'à l'état de perdre connaissance surtout qu'aucune personne n'a été appréhendée.

Une personne accusée de sorcellerie tuée en commune Gitanga, province Rutana

Le nommé Cassien Kabura, âgé de 44 ans, originaire de la colline Murambi, zone Gitaba, commune et province Makamba, a été tuée le 11 octobre 2016, vers 17 heures 30 minutes, sur la colline Samahuge, commune Gitanga, province Rutana. La population de cette colline commandée par des Imbonerakure de cette même colline, l'avaient frappé par des bâtons et l'avaient enterré sur la même colline, en présence de la famille du défunt, l'accusant d'empoisonnement. Cinq personnes ont été arrêtées et détenues au cachot de poste de police de Gitanga et leurs dossiers ont été transférés au parquet de Rutana depuisle 13 octobre 2016.

Une femme blessée en commune Mishiha, province Cankuzo

Madame Odette Banderembako, âgée de 54 ans, a été battue sur la colline Rukwega, commune Mishiha, province Cankuzo. Selon des sources sur place, la victime mariée à Melchior Ntibakije, a été accusée de sorcellerie. Elle a été tabassée par les membres de la famille de son mari en date du 7 octobre 2016. Elle a été transférée au CDS Kibimba pour bénéficier des soins médicaux. Le 10 septembre 2016, craignant d'être achevée, elle a préféré prendre fuite. Aucune enquête policière n'a été diligentée et les auteurs n'avaient pas été inquiétés selon des sources sur place.

SEPTEMBRE 2016

Une personne blessée au cours d'une embuscade tendue sur la RN5, en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 1er octobre 2016, un passager d'un véhicule de type Probox a été grièvement blessé par balle vers 20 heures lors d'une embuscade tendue sur la RN5 dans la localité de Kagwema entre Bubanza et Cibitoke, sur la route Bujumbura-Cibitoke. Les auteurs de l'attaque seraient venus de la RDC. Selon nos sources, les forces de sécurité sont aussitôt intervenues et les malfaiteurs ont pris le large sans être appréhendés. Les usagers de la route en question parlent d'une recrudescence des embuscades.

Un jeune garçon blessé par un policier en commune Matongo, province de Kayanza

Un jeune garçon du nom de Gentil, élève de la 8ème année à Bandaga, commune de Matongo, province de Kayanza a été blessé à la jambe par balle en fin d'après-midi, vers 16 heures, en date du 30 septembre 2016. Selon un témoin, le garçon n'a pas obtempéré aux ordres d'un agent de police qui sécurisait le passage de la première dame Denise Nkurunziza, en déplacement en province Kayanza. La victime a été conduite à l'hôpital local pour y être soignée. Le risque de demeurer un handicapé physique était évident. Dans un pays où les droits de l'Homme sont reconnus, ce jeune homme devait être dédommagé par les services de l'Etat, selon un des DDHs.

Peur panique suite à la destruction de 27 grenades en commune Mugongomanga, province Bujumbura rural

En date du 22 septembre 2016, vers 16 heures 30 minutes, au poste de police de la brigade Rwibaga, commune Mugongomanga, province Bujumbura rural, il y avait eu une peur panique provoquée par la destruction de 27 grenades lancées par la police de poste Rwibaga, selon des sources sur place. La population environnante du marché de Rwibaga s'est enfuie suite à ces explosions de grenades.

Deux policiers blessés au cours d'une attaque à la grenade en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

En date du 19 septembre 2016, deux policiers ont été blessés en zone urbaine de Bwiza au cours d'une attaque à la grenade par des hommes non identifiés. La première grenade a été lancée à la 3ème avenue n° 78 aux environs de 20 heures 45 minutes. Une voiture de police qui passait a été atteinte et endommagée. L'auteur de l'attaque avait profité de l'obscurité pour s'attaquer à ces policiers et a réussi à prendre fuite.

La 2ème grenade a éclaté 15 minutes après à la 5ème avenue sans faire de dégâts. Une fouille perquisition avait eu lieu le matin du 20 septembre 2016 et 200 personnes ont été rassemblées à la 2ème avenue et ont ensuite été relâchées vers 10 heures. Seules deux personnes ont été embarquées car elles ne possédaient pas de CNI.

Un homme grièvement blessé à la machette en commune Rugombo, province de Cibitoke

Le nommé Antoine Nyabenda a été grièvement blessé à la machette en date du 14 septembre 2016, sur la colline de Mparambo en commune de Rugombo, province Cibitoke. Nyabenda a été accusé de vol de haricots par un groupe d'hommes armés de machettes alors qu'il se trouvait dans un champ. Il a été soigné à l'hôpital de Cibitoke. De son côté, la police disait être à la recherche des agresseurs. C'était la 3ème personne, en moins d'une semaine, à être attaquée à la machette dans la province. Les deux précédentes victimes ont succombé à leurs blessures.

Une personne blessée par balles lors d'un vol en zone urbaine de Buyenzi, commune Mukaza, en Mairie de Bujumbura

Des coups de feu ont retenti en date du 14 septembre 2016, vers 19 heures 45 minutes dans le quartier de Buyenzi, au centre-ville de Bujumbura. Des témoins ont affirmé que des hommes armés venus à bord d'une voiture de type TI se sont introduits dans une boutique et un restaurant se trouvant sur la 8èmeavenue aux numéros 20 et 21.Ils ont ensuite volé de l'argent, tiré plusieurs balles et blessant une personne aux jambes. Cette dernière a été évacuée à l'hôpital. La police est intervenue mais les auteurs présumés avaient déjà pris fuite. Des policiers ont été soupçonnés d'être les auteurs présumés de ce vol, selon des sources sur place.

Deux personnes blessées au cours d'une attaque à la grenade contre un officier de l'armée burundaise en zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura

Un officier de la FDN œuvrant à l'Etat-major de l'armée a été victime d'une attaque à la grenade dans un bar dans la soirée du 13 septembre 2016, dans le quartier Carama, zone urbaine de Kinama en Mairie de Bujumbura. L'explosion a eu lieu à côté d'un conteneur qui abrite une buvette se trouvant dans une parcelle appartenant au président de l'APRODH, Pierre Claver Mbonimpa, en exil. Deux personnes dont l'épouse de l'officier ont été blessées. L'officier visé venait juste de quitter sa chaise pour régler la facture.

Une personne tuée en commune Mabayi, province de Cibitoke

En date du 11 septembre 2016, Bernard Bavyibuze, a été tué à coup de machette par des hommes inconnus sur la colline Buhoro, commune Mabayi, province Cibitoke. Selon des sources sur place, le corps de la victime a été retrouvé dans un champ de la localité. Deux personnes ont été arrêtées par la police de Mabayi pour des raisons d'enquête.

Une personne tombée dans une embuscade d'hommes armés sur la colline Murano, commune Burambi, province Bururi

Une personne connue sous le nom de Nganyira a échappé de justesse à une embuscade lui tendue le 9 septembre 2016, vers 20 heures 30 minutes. Les faits se sont déroulés sur la colline Murano de la commune Burambi, province Bururi. Trois hommes armés de fusils lui ont tiré dessus. Nganyira qui n'a pas été touché, a affirmé que ses agresseurs étaient des jeunes Imbonerakure qui l'accusaient de travailler pour une famille Tutsi dont le chef de ménage est un prénommé Pontien, un représentant du parti UPRONA non reconnu par le pouvoir du CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le chef de poste de police en commune Burambi avait lui-même tenu une réunion au cours de laquelle il avait ouvertement accusé Nganyira, de travailler avec les tutsi et les bandes armées, alors qu'il est Hutu.

Une personne grièvement blessée par grenade en commune Busoni, province de Kirundo

Une personne du nom de Rashid Nanari, âgé de 24 ans, originaire de la colline Kagege, de la commune Busoni, province de Kirundo, a été grièvement blessée par une grenade le 7 septembre 2016. Selon des sources sur place, l'attaque a visé son kiosque situé au centre de Nyarunazi, en commune Busoni. Deux kiosques ont été endommagés. L'auteur présumé de cette attaque n'a pas été connu mais la police a indiqué qu'une personne a été arrêtée pour des raisons d'enquête.

Sept personnes blessées en commune Ryansoro, province Gitega

Dans la nuit du 7 septembre 2016, sur la colline Kampezi, commune Ryansoro, province Gitega, 7 personnes dont un enfant ont été blessées par des tirs des policiers. Elles ont été transportées à l'hôpital pour recevoir les soins. La cause de cette fusillade était, d'après le

chef de zone de Mahwa, liée au fait qu'un des policiers s'était vu arraché son fusil. D'après ce chef de zone, l'enfant aurait été tiré dessus par mégarde parce qu'il s'est retrouvé au mauvais endroit alors qu'il rentrait chez lui.

Vol à main armé en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 4 septembre 2016, vers 16 heures, un groupe de bandits armés de fusils et de couteaux, ont envahi le domicile de Jacques Manirakiza se trouvant sur la colline Gihinga, zone Mwaro en commune Kayokwe**,** province Mwaro. Ils ont volé tout l'argent que sa femme avait dans sa cachette, puis ils se sont dirigés dans son dépôt des produits BRARUDI où ils ont volé tout l'argent. Deux voleurs ont pris le large à bord d'une moto, tandis que les autres se sont repliés à pied. Après leur départ, la famille a crié au secours et c'est ainsi que la police et les militaires du camp Mwaro ont pu capturer deux de ce groupe de bandits. Les sources policières qui ont confirmé les faits disaient que ces bandits provenaient de la commune Ndava. Les présumés bandits ont été incarcéré au cachot de police de Gihinga.

Il s'agissait d'Anatole Abimana, âgé de 24 ans et Clovis Emerusabe de 22 ans, tous de la colline Kigarama, zone et commune Ndava.

Trois personnes d'une même famille tuées en commune Gasorwe, province Muyinga

Le nommé Karimanzira, son épouse et son enfant de 6 ans, ont été tués dans la nuit du 30 au 31 août 2016, sur la colline Kigoganya, commune Gasorwe, province Muyinga. Selon des sources sur place, une grenade a explosé dans sa chambre à coucher et la maison a pris feu. Tous les trois, en plein sommeil, ont péri dans cet incendie. L'engin aurait été lancé à partir de la fenêtre. Leurs voisins ont soupçonné les conflits fonciers à la base de cet assassinat. La police a arrêté trois personnes de cette même colline pour des raisons d'enquête.

Un conducteur de taxi moto abattu en commune Mpanda, province de Bubanza

Jean de Dieu Irakoze, conducteur de taxi moto, originaire de la colline Kirengane, commune Rugazi, province de Bubanza, a été abattu dans l'après midi du 31 août 2016,dans la localité de Nyamabere située entre la 9ème et la 10ème transversale en commune Mpanda, province Bubanza. Des sources sur place ont indiqué que la victime a été tuée par un client qu'il transportait et qui est parti avec sa moto.

Une attaque armée signalée en commune Cendajuru, province Cankuzo

Des hommes armés de fusils ont mené une attaque, dans la nuit du 29 août 2016, sur la colline Rukoyoyo, commune Cendajuru, province Cankuzo. Ils ont tiré en l'air plusieurs coups et ont volé dans les ménages de cette colline avant de se replier vers la Tanzanie, pays frontalier avec cette commune, selon les sources policières. Aucun dégât n'a été signalé.

Selon les autorités administratives provinciales et policières, ce banditisme à main armé est répétitif sur les collines Rukoyoyo et Misugi, frontalières avec la Tanzanie. Les mêmes

autorités ont pensé que ces bandits seraient constitués de groupes armés en provenance des camps des réfugiés burundais basés en Tanzanie.

Selon les sources en provenance des populations des collines de la commune Cendajuru, il y a des mouvements de rebelles armés qui se déplacent par petits groupes de 3 ou 2 personnes même durant la journée. Certaines familles des collines Misugi, Rukoyoyo, Twinkwavu, Gashirwe et Busyana, ont peur d'une éventuelle attaque. Certains ménages ont vendu leurs biens et se sont exilés en Tanzanie.

AOUT 2016

Cinq personnes blessées en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 30 août 2016, cinq personnes ont été blessées dans un bar dénommé «Kuba humure » en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura. Des hommes armés non identifiés ont fait exploser une grenade qui a blessé 5 clients qui étanchaient leur soif.

Une jeune femme tuée en commune Mugamba, province Bururi

Une jeune femme, âgée de 25 ans, a été abattue à son domicile situé sur la colline de Mugendo-Ruko, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi en date du 27 août 2016. Selon des sources sur place, des hommes armés non identifiés ont surgi dans ce ménage et disaient être à la recherche du frère de la victime connu sous le nom de Claver Nihorimbere. Les mêmes sources ont affirmé que ce jeune homme recherché était un Imbonerakure qui collabore avec la police dans la répression contre les contestataires du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza. Cette jeune femme a été alors abattue pour n'avoir pas montré où se trouvait sonfrère.

Un commerçant tué en commune Burambi, province Rumonge

Le nommé Audace Nsanzamahoro a été tué en date du 26 août 2016 dans sa boutique commerciale se trouvant sur la colline Donzi, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, des hommes armés l'ont attaqué et ont tiré de nombreux coups de feu. Ils lui ont volé de l'argent et des produits de vente avant de le tirer dessus. Le motif de ce crime est resté inconnu mais certains ont pensé que les assassins étaient des voleurs. La population s'étonne que des attaques pareilles passent inaperçues alors que la police est très active sur le lieu.

Trois personnes tuées et huit blessées dans une attaque à la grenade en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 25 août 2016, vers 17 heures, une grenade a été lancée sur une foule des jeunes Imbonerakure en manifestation à la 13ème transversale, de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural. Selon des témoins de la scène, la grenade a fait 3

morts et 8 blessés. Selon nos sources, les Imbonerakure ont ensuite brûlé le marché et les maisons qui se trouvaient tout près du lieu où l'engin a explosé.

Un officier de police blessé en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura

En date du 25 août 2016, l'OPC 1 Carine a été blessée lors d'une attaque menée vers 21 heures par des hommes armés, en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura.

Un couple attaqué et blessé en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

En date du 21 août 2016, vers 22 heures, des hommes armés ont attaqué et blessé deux personnes dans un ménage se trouvant au niveau de l'avenue de l'imprimerie au quartier Jabe, commune de Ntahangwa où ils ont volé des téléphones. D'après des sources sur place, l'attaque a été menée par des agents du SNR qui avaient l'objectif de se ravitailler. Cette même source a révélé que ces policiers du SNR sont repartis sans être inquiétés.

Huit personnes prises en otage en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 21 août 2016, vers 18 heures, des personnes en uniforme militaire non identifiés, ont volé plusieurs colis, des pagnes, des bouteilles de vins dans la localité de Nkanga tout près de la frontière avec la RDC en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Au cours de leur repli, les malfaiteurs ont pris en otage 8 personnes dont 4 ont été relâchées par la suite. Ils ont brulé aussi une moto. Parmi les personnes kidnappées, se trouvait un policier de la PAFE.

Six blessés par grenade dans un bar au chef-lieu de la province Kirundo

En date du 20 août 2016, vers le soir, dans le quartier Runanira, province Kirundo, une grenade a été lancée et a blessé 6 personnes se trouvant dans le bar chez Kinigi, au chef-lieu de la province Kirundo, juste sur la route en direction du Rwanda. Selon des sources sur place, le bistrot avait déjà été la cible d'une attaque à la grenade, le 14 février 2016, au cours de laquelle un employé de la banque Interbank, en province de Ngozi, avait été tué et 3 personnes blessées.

Une jeune fille blessée en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 15 août 2016, en zone urbaine de Cibitoke de la commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, un malfaiteur dont l'identité n'a pas été connue, a frappé un marteau à la tête une jeune fille vendeuse du lait à la 11ème avenue n°61 vers 19 heures 45 minutes. La population a appréhendé le malfaiteur et l'a frappé très grièvement. L'auteur a été relâché par la police et n'a subi aucune poursuite judiciaire. Ceci a fait penser que ce présumé malfaiteur était un Imbonerakure, selon des sources sur place.

Deux personnes enlevées et portées disparues en commune Gihanga, province Bubanza

Deux personnes à bord d'un véhicule de transport ont été enlevées en date du 14 août 2016 sur la RN5 au niveau du secteur Karwema, commune Gihanga, province Bubanza. Selon des témoins de la scène, des hommes armés de fusil ont contraint le chauffeur de s'arrêter, ils ont fait sortir les passagers et ont brulé le véhicule. Par après, ils ont contraint les deux personnes de les suivre vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, un des passagers a réussi à prendre la fuite et échappé ainsi aux ravisseurs.

Des coups de feu entendus dans les communes Songa, Matana et Bururi en province Bururi

Dans la nuit du 11 août 2016, des tirs d'armes à feu ont été entendus dans différentes collines de Ngabwe en commune Songa et dans celles des communes de Matana et Bururi. Le mobile et les auteurs de ces tirs sont restés inconnus.

Trois personnes tuées lors d'une attaque à la grenade en commune Buhiga, province Karusi

En date du 7 août 2016, vers 21 heures, une grenade a été lancée dans un ménage sur la colline Karamba, commune Buhiga, province Karusi .Trois personnes de cette même famille sont mortes sur le coup alors qu'elles dînaient. D'autres personnes blessées ont été vite évacuées vers l'Hôpital de référence de Karusi. Les auteurs présumés de ce crime n'ont pas été identifiés.

Une grenade lancée au chef-lieu de la province Bubanza

En date du 3 août 2016, vers 5 heures du matin, une grenade a été lancée tout près du domicile du commissaire provincial de la police en province de Bubanza. La grenade a explosé dans un champ, tout près de la maison du commissaire provincial de police. Selon des sources sur place, les auteurs présumés de l'attaque étaient à bord d'une moto.

Deux personnes blessées au quartier Ruziba, en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 1er août 2016, vers 20 heures, deux grenades lancées par des inconnus dans un bar situé près d'une école primaire, ont blessé deux personnes dans le quartier Ruziba, en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura. Parmi les victimes, une était un conducteur de taxi vélo.

JUILLET 2016

Deux personnes blessées au cours d'une embuscade tendue à une voiture en commune Gihanga, province Bubanza

Dans la nuit du 31 juillet 2016, un groupe armé en tenue militaire a attaqué une voiture au niveau de la 3ème transversale en commune Gihanga, province Bubanza. Selon des sources sur place, les auteurs de cette attaque ont blessé deux personnes, volant de l'argent et des téléphones portables aux passagers qu'ils ont pris en otage quelques temps avant de les relaxer.

Trois personnes tuées et quatre autres blessées en commune Gisozi, province Mwaro

Trois personnes dont Prosper Arakaza ont été tuées et 4 autres blessées, le 28 juillet 2016, vers 19 heures, au cours d'une attaque armée opérée dans un bistrot appelé « coopérative », situé au centre Nyakirwa, commune Gisozi, province Mwaro. Selon des sources sur place, les victimes ont été abattues par des hommes armés qui ont surgi dans ce bar et qui ont tiré sur ces personnes avant de s'éclipser dans la nature. Le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, a confirmé cet incident criminel. Il a précisé que la police est intervenue rapidement et a pu récupérer un fusil de type Kalachnikov utilisé dans l'attaque, des téléphones mobiles et de l'argent volés.

Deux personnes tuées et deux autres arrêtées en zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura

Un chauffeur de taxi et son client ont été tués le 27 juillet 2016, vers 4 heures, tout près d'un Guest house situé à la 7ème avenue, zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, en Mairie de Bujumbura. Les sources sur place ont indiqué que les victimes se rendaient dans cet hôtel lorsque des hommes armés non identifiés leur ont tirés dessus. Par la suite, la police a dit avoir arrêté deux personnes dont le gérant du Guest house et une jeune femme.

Une personne tuée en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

Le prénommé Vedaste, alias Beda a été tué le 18 juillet 2016, vers 20 heures 30 minutes, à la 5ème avenue de la zone urbaine de Bwiza en Mairie de Bujumbura. Il a succombé à ses blessures à l'hôpital où il avait été évacué. Les sources sur place ont indiqué que Vedaste a été fusillé par deux hommes armés non identifiés. La victime était venue à cet endroit pour rendre visite à une amie.

Deux personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza

Une grenade a été lancée le 7 juillet 2016 dans un bistrot du village VI, commune Gihanga, province Bubanza. Des sources sur place ont indiqué que deux personnes ont été arrêtées.

Des tirs entendus en commune Gihanga, province Bubanza

Des tirs ont été entendus dans la réserve de la Rukoko, commune Gihanga, province Bubanza, vers 4 heures, le 7 juillet 2016. Selon des sources sur place, ces tirs ont été entendus sur des positions militaires situées entre la 8ème et la 9ème transversale. Le porte-parole du FNL, aile du Général Nzabampema interrogé par les médias avait fait savoir qu'il n'y avait pas eu d'affrontement entre ses militaires et ceux de l'armée. Peut-être que des militaires ont ouvert le feu croyant être attaqués, a-t-il supposé.

Des vols orchestrés par des hommes armés en commune et province de Gitega

Des hommes armés de fusils et de grenades ont pillé des boutiques et volé une somme de 65 000 fbu, dans la matinée du 4 juillet 2016 vers 2 heures, sur la colline Simba, commune et province de Gitega. Des échanges de coups de feu ont eu lieu entre ce groupe armé et la police sans faire de victimes, a-t-on appris des sources sur place.

Deux personnes tuées à Mparambo II, commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 3 juillet 2016, le nommé Jean Ribakare, âgé de 64 ans et sa femme Esther Miburo, âgée de 56 ans, ont été tués par grenade à la transversale 3, dans le secteur de Mparambo II, commune Rugombo, province de Cibitoke. Selon l'administrateur de la commune, cedouble assassinat était lié à une affaire de sorcellerie.

Trois ménages attaqués en commune Gihanga, province Bubanza

Des hommes armés ont attaqué le 29 juin 2016 trois ménages du village VI en commune Gihanga, province Bubanza. Selon des sources sur place, ils ont volé 5 téléphones portables et une somme de 300 000 fbu mais sans faire d'autres dégâts.

Selon des sources policières, ces bandits armés se sont par la suite repliés vers la réserve naturelle de Rukoko. Cette attaque a provoqué une peur panique au sein de la population.

Affrontements entre rebelles et forces de sécurité, en province Bururi

Des informations recueillies des sources officielles de l'armée et de l'administration locale en province de Bururi, ont indiqué que des affrontements entre rebelles et forces de l'ordre ont eu lieu le 29 juin 2016 sur la colline Mubuga, commune et province Bururi. Selon ces mêmes sources, 1 rebelle a été tué, 4 autres capturés, 1 policier et 1 civil ont été blessés lors de ces affrontements. Des sources locales ont indiqué que ces affrontements ont duré plus d'une heure.

JUIN 2016

Un ex-FAB attaqué et sa femme tuée en commune Matana, province Bururi

En date du 8 juin 2016, vers 19 heures, un ex-FAB du nom de Niyonkuru, a été attaqué chez lui par des hommes armés sur la colline Sakinyonga, zone Gasibe, commune Matana, province Bururi. Ces derniers ont eu une discussion violente avec lui, son épouse qui est sortie de la maison pour voir ce qui se passait, aété fusillée par ces personneset est morte sur le champ. Ces malfaiteurs se sont enfuis et ont volé sur leur passage, 300 000fbu à un commerçant des environs.

Un Colonel de l'armée burundaise attaqué à la grenade en Mairie de Bujumbura

En date du 6 juin 2016, un colonel de l'armée burundaise a été attaqué à la grenade devant les bureaux de la police de roulage sur l'avenue du peuple Murundi, à bord de son véhicule, selon nos sources sur place. La victime était le colonel Emmanuel Nibizi. Il a été grièvement blessé au niveau des jambes. Le porte-parole de la police a indiqué que l'auteur était à bord d'une moto.

Deux personnes tuées sur la colline Mugano, commune Buraza, province de Gitega

Dans la nuit du 3 au 4 juin 2016, la nommée Collette Nyandwi, 65 ans et son fils J. Pierre Kimararungu, 31 ans, résidant sur la colline Mugano, commune Buraza, province Gitega, ont été tués par balle par un groupe de 5 malfaiteurs qui n'ont pas été identifiés. Le mobile de cet assassinat n'a pas été connu.

Une femme tuée en commune Itaba, province de Gitega

La nommée Pascasie Ntahomvukiye a été tuée sur la colline Kobigoye, commune Itaba, province Gitega par des hommes armés non identifiés. Selon des sources sur place, le cadavre de la victime a été retrouvé ligoté sur sa colline.

Une femme tuée en commune Matana, province Bururi

La nommée Rose Baranyizigiye a été tuée dans la nuit du 19 juin 2016 sur la colline Sakinyonga de la commune Matana, province Bururi par des hommes armés non identifiés. Selon des sources policières, ces hommes armés étaient des voleurs.

Une personne morte poignardée en commune Makebuko, province Gitega

En date du 5 juin 2016, sur la colline Gasagara, zone Murenda, commune Makebuko, province Gitega, le nommé Mathias Ruzobavako a été tué poignardé par des malfaiteurs qui n'ont pas été identifiés. Deux personnes Cyriaque Ntahombaye et Godeberte Ntirampeba ont été arrêtées mais cette dernière a été relaxée.

Deux personnes tuées au cours des affrontements entre une bande armée et des policiers du SNR en commune Mugamba, province Bururi

Le 8 juin 2016, vers 12 heures, 2 personnes sont mortes lors des affrontements entre des hommes armés et des hommes du SNR, dans la zone Mugendo-ruko, zone Nyagasasa, commune Mugamba. Ces deux personnes qui sont mortes étaient du SNR et parmi elles, un nommé Egide Nkunzimana travaillant à la BRB. Très tôt le matin du 9 juin 2016, les policiers sont venus arrêter des gens à Mugamba. Deux personnes ont été arrêtées : Charles, un retraité de l'armée et un prénommé Augustin.

Une personne blessée et une autre arrêtée au cours d'une attaque armée en commune Ndava, province Mwaro

Dans la nuit du 8 au 9 juin 2016, vers 21 heures 30 minutes, un groupe d'hommes armés de machettes a envahi le domicile de Jérôme Ndikumana, sur la colline Rango, Zone Buziracanda en commune Ndava, province de Mwaro. Ils ont volé des habits, un téléphone portable et une somme de 100.000fbu blessant sa femme à l'aide de machettes au niveau du visage. Vers minuit, ce même groupe avait attaqué le domicile de la veuve Marie Bayaganakandi de la même colline, volant une somme de 80.000fbu. La police est intervenue mais ces hommes armés avaient déjà pris le large. Le commissaire provincial et l'administrateur communal ont confirmé les faits, maisont nié que les voleurs portaient des fusils, alors qu'un membre de la famille de l'une des victimes avait témoigné que ce groupe d'hommes portaient 2 fusils de type kalachnikov. Jérôme Ndikumana qui étaitle chef de ménage de l'une des familles attaquées, a été mis au cachot de Gihinga.

Une femme tuée et vingt cinq jeunes arrêtésen zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Une femme prénommée Anitha alias « maman Delly », membre de la Ligue des femmes Bakenyerarugamba du parti CNDD-FDD, habitant à la 1ère avenue Kinogono, en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura, a été enlevée avant d'être tuée, poignardée à la tête, dans la nuit du 13 juin 2016. Le lendemain matin, l'avenue était ceinturée par des militaires, des policiers et des jeunes Imbonerakure armés. Ces derniers ont procédé à des arrestations massives de jeunes gens de la localité. Au moins 25 jeunes ont été arrêtés et conduits au chef-lieu de la zone. Selon des sources sur place, la jeune dame était connue pour avoir communiqué à la police les noms des jeunes du quartier qui ont participé dans des manifestations contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Une personne morte et trois autres blessées en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

Un jeune Imbonerakure du CNDD-FDD prénommé Eric est mort le 13 juin 2016, dans une explosion de grenade qui avait eu lieu vers 19 heures 20 minutes, à la 4ème avenue de la zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, l'explosion a fait

trois personnes blessées qui ont été vite évacuées à l'Hôpital. Ces mêmes sources ont indiqué que la personne morte détenait elle-même la grenade.

MAI 2016

Un homme tué en commune Buraza, province de Gitega

En date du 31mai 2016, sur la colline Muyange, commune Buraza, province Gitega, Anicet Ndabaneze a été tué à coups de machettes par un groupe d'hommes armés non identifiés lorsqu' il regagnait son domicile. Un des malfaiteurs a été arrêté et a été incarcéré au cachot de Buraza, selon nos sources sur place.

Un policier blessé en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 27 mai 2016, vers 19 heures 30 minutes, un policier a été blessé par une grenade qui a été lancée au quartier IX de la zone urbaine de Ngagara, en Mairie de Bujumbura, tout près du domicile du porte-parole du parti CNDD-FDD, Honorable Gélase Ndabirabe. Celui qui a lancé la grenade l'a fait à partir d'une maison en chantier qui se trouvait en face du domicile ciblé. Le porte-parole de la police avait pourtant affirmé que cette grenade n'a pas été lancée en direction de la demeure de Gélase Ndabirabe.

Un colonel ex-FAB en retraitetué en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

Un retraité de l'armée, ex-FAB, le Colonel Lucien Rufyiri, a été tué le 24 mai 2016, vers 10 heures du matin, devant le portail de la clôture de sa maison, lorsqu'il rentrait chez lui au quartier II, en zone urbaine de Ngagara. Les auteurs de cette attaque ont pris la fuite à bord d'une voiture à vitres teintées.

Selon des informations recueillies sur place, des hauts gradés de l'armée et de la police avaient toujours menacé de mort feu Colonel Lucien Rufyiri afin de s'accaparer de ses terres se trouvant en zone Maramvya, commune de Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Certains avaient même commencé à ériger de force des maisons sur sa propriété, selon les mêmes sources. La victime qui vivait d'élevage de vaches dans cette propriété s'était inquiété à plusieurs reprises des menaces qui pesaient sur lui depuis un bon bout de temps.

Des sources variées ont affirmé que des membres du parti CNDD-FDD avaient menacé de mort des anciens dignitaires qui ont acquis de grandes propriétés de terres dans certains coins du pays.

Un militaire ex-FAB tué par balle en zone urbaine de Kinama, en Mairie de Bujumbura

Un militaire ex-FAB du nom de Gervais Simbagoye a été tué par balle dans l'après-midi du 9 mai 2016, tout près de l'Eglise Pentecôte du quartier Ruyigi, en zone urbaine Kinama, Mairie de Bujumbura. La victime était avec son épouse qui faisait des achats dans une boutique de la place. Ceux qui lui ont tiré dessus étaient à bord d'une moto. Les sources sur place ont

indiqué que les auteurs de cet assassinat étaient des Imbonerakure, en complicité avec des policiers.

Deux personnes tuées en zone Mubuga, commune et province Gitega

En date du 2 mai 2016, deux personnes ont été tuées sur la colline Mukanda, zone Mubuga, commune et province Gitega. Il s'agissait de Zacharie Nahimana, âgé de 60 ans et son épouse. Elles ont été tuées par des hommes armés de fusil et de poignards, qui sont partis sans être identifiés, selon des sources sur place.

Deux personnes tuées et trois autres blessées en commune Ndava, province Mwaro

Un OPJ surnommé Afandé et une sentinelle à la permanence du parti CNDD-FDD ont été tués lors d'une attaque perpétrée par des hommes armés non identifiés sur la colline Ndava, province Mwaro, en date du 24 mai 2016. Au cours de cette même attaque, Eric, infirmier au dispensaire de Ndava, Dieudonné enseignant à l'EP Ndava et une sentinelle du bar attaqué, ont été blessés.

Une personne tuée en commune Mutaho, province de Gitega

Une personne prénommée Jonas a été tuée le 26 mai 2016, sur la colline Nzove, commune Mutaho, province Gitega. Elle aurait été victime de conflits de leadership au sein du parti CNDD-FDD entre des Imbonerakure et leurs représentants. Les informations recueillies sur place, ont indiqué qu'elle a été tuée par ses confrères du parti CNDD-FDD, dont le chef de colline qui l'accusait d'être l'auteur de l'attaque dirigée contre un ménage d'une certaine Clotilde, membre influent au sein de ce parti.

Une personne tuée et un enfant blessé en commune Mugamba,en province de Bururi

Le domicile d'un commerçant de vaches, Nestor Nibaruta alias Baruta, se trouvant sur la colline Mutobo, zone Kibezi, commune Mugamba, a été attaqué dans la nuit du 11 au 12 mai 2016, par des hommes armés non identifiés. Ce chef de famille a été tué tandis que son fils a été blessé par grenade et évacué à l'Hôpital de Matana.

Une personne tuée en commune de Mugamba, province Bururi

En date du 26 mai 2016, une personne connue sous le nom de Kavyonzi, a été tuée par des hommes armés non identifiés sur la colline Ruhinga, commune Mugamba, province de Bururi. Les mobiles de ce meurtre ne sont pas connus.

Deux personnes tuées et huit autres blessées en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 8 mai 2016, vers 21 heures, à la 6ème avenue n°81 de la zone urbaine de Bwiza, des hommes armés non identifiés, ont attaqué un bar nommé « Kugiti ».Deux personnes sont mortes au cours de cette attaque. Il s'agit du propriétaire du bar prénommé

Léonidas, qui estmort sur le coup et d'un échangeur de monnaie, qui a succombé à ses blessures à l'hôpital, selon des sources sur place. Huit personnes ont été blessées au cours de cette attaque.

Une femme blessée en commune Muhuta, province Bujumbura rural

Des hommes armés ont tendu une embuscade en date du 24 mai 2016, sur la RN 3, au niveau de la localité de Nyaruhongoka, commune de Muhuta, en province de Bujumbura rural, blessant une femme. Selon les sources sur place, une importante somme d'argent dont le montant inconnu a été volée.

Trois personnes blessées en zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura

Trois personnes blessées ont été enregistrées lors d'une attaque à la grenade qui a ciblé le bar chez Masumbuko se trouvant à la 4ème avenue du quartier Ngozi, dans la zone urbaine de Kinama, commune Ntahangwa en Mairie de Bujumbura, en date du 28 mai 2016, vers 20 heures. Parmi les blessés, se trouvait la femme du propriétaire du bar. Pourtant, le bar se trouve non loin du chef-lieu de la zone Kinama, selon les sources sur place.

Une personne blessée en zone urbaine de Musaga, Mairie deBujumbura

Dans la nuit du 4 mai 2016, une personne a été blessée par des hommes armés dans la zone de Musaga, quartier Gitaramuka, qui lui ont tirés dessus. Ce jeune homme était un Imbonerakure.

Il a été acheminé à l'hôpital. Très tôt le matin, la police avait envahi le quartier et a arrêté plus de 80 personnes qui ont été acheminé au cachot de la zone Musaga.

Deux personnes blessées en province de Cankuzo

Un ménage du camp de réfugiés congolais se trouvant sur la colline Kavumu, zone Minyare, commune Cankuzo a été attaqué par un homme armé de fusil dans la nuit du 10 mai 2016. Lors de cette attaque, deux personnes ont été blessées. Elles ont été évacuées par la suite à l'hôpital Cankuzo où elles ont subi les soins médicaux.

Deux personnes blessées en commune Mugamba, province Bururi

Deux personnes ont été blessées lors d'une attaque par des hommes en uniformes militaires, sur la colline Coma, commune Mugamba, province Bururi, le 19 mai 2016.Ces deux personnes ont été attaquées à leurs domiciles, et l'une d'entre elle, a été grièvement blessée. Il s'agit d'un prénommé Jacob qui avait été transporté vers un hôpital de Bujumbura. Il étaitaccusé par des jeunes de Mugamba de les dénoncer à tort auprès des forces de l'ordre comme étant des rebelles.

Une personne blessée en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 17 mai 2016, un vendeur de charbons a été blessé par balles, au niveau de la jambe, au quartier Kajiji, zone urbaine de Kanyosha, en Mairie de Bujumbura, par des hommes armés non identifiés.

Deux personnes blessées en commune de Mugamba, province de Bururi

En date du 20 mai 2016, une attaque armée a été perpétrée par des hommes armés, faisant deux personnes blessées grièvement sur la colline Mukara, commune Mugamba, province de Bururi. La personne visée était un élève du Lycée Communal de Mugamba qui était impliqué dans les arrestations des jeunes de la commune, selon les sources sur place.

AVRIL 2016

Une attaqué dirigée contre le domicile d'un officier de police de la documentation, à Gatunguru, commune Mutimbuzi, Bujumbura rural

Dans la nuit du 24 avril 2016, OPC2 Donatien Ndabigeze a fait objet d'une attaque à main armée à son domicile situé à Gatunguru, dans la commune de Mutimbuzi en province de Bujumbura Rural. Son épouse Jacqueline Gahimbare et son visiteur ont été tués lors de cette attaque commise par un groupe de gens armés de fusils non identifié. L'officier a tenté de résister contre cette attaque mais il aété grièvement blessé sur ses jambes.

Quatre personnes tuées dans un attentat contre un haut gradé de l'armée, à Gihosha, Mairie de Bujumbura

En date du 25 avril 2016, aux environs de 7 heures du matin, le Général de Brigade Athanase Kararuza, son épouse Consolate Gahiro et son garde du corps, Nivyara, ont été tués lors d'une embuscade tendue par des hommes en uniformes militaires non identifiés, en zone urbaine de Gihosha, devant le Lycée du Saint Esprit. Grièvement blessée au cours de cette attaque, la fille du Général, Daniella Mpundu, a succombé à ses blessures, en date du 28 avril 2016, à l'hôpital militaire de Kamenge.

Le Général de Brigade Athanase Kararuza était conseiller principal chargé des questions de sécurité à la première Vice-Présidence de la République. Depuis le jour de l'assassinat du Général de Brigade Kararuza, deux personnes sont en danger, d'après des sources de leurs proches. Il s'agissait de N. J. B et K. D., respectivement chauffeur et garde de corps du feu Kararuza. Ils ont été blessés lors de l'attaque armée contre le Général et étaient avec lui dans le véhicule. Ceux qui ont tué Kararuza et les autres victimes ont eu peur que ce chauffeur et ce garde de corps, les avaient vus et ont cherché à tout prix à effacer les traces de ceux peuvanttémoigner un jour.

Des sources provenant de l'Hôpital ont affirmé que les auteurs de l'attaque ont poursuivi les victimes pour les achever à l'hôpital. Le chauffeur qui conduisait le véhicule du Général de Brigade a lui-même été blessé et a pris le soin de quitter le lit d'hôpital après avoir appris que les auteurs de l'attaque avaient le plan d'achever les rescapés à l'hôpital.

Deux personnes dont un Lieutenant-Colonel tuées en zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura

Le Lt-Col Emmanuel Buzubona et le motard qui le transportait, ont été tués le soir du 20avril 2016 en zone urbaine de Kinama. La victime vivait au quartier de Bukirasazi à la 5ème avenue de cette même zone urbaine de la Mairie de Bujumbura. Le colonel était un ex-PMPA hutu. Selon des sources recueillies, le colonel était en congé et n'avait pas été réaffecté à un autre poste depuis son retour de mission en Tanzanie, il y avait 6 mois. Il était instructeur dans le cadre de la coopération de l'Est African Community. Il avait été arrêté le 12 décembre 2015 par le SNR, soupçonné de soutenir les insurgés opposés au 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza et avait été relaxé 6 jours plus tard. Il est resté sous la surveillance du SNR.Des témoignages ont fait part d'une explosion et de tirs entre 19 heures et 20 heures à la 5ème avenue du quartier de Bukirasazi I en zone de Kinama tout près de son domicile. Des Imbonerakure sont derrière cet assassinat et aucune enquête n'a été signalée, selon des sources sur place. Leporte-parole de la police s'est contenté de dire que les auteurs sont difficilement identifiables.

Assassinat du Lieutenant-colonel Darius Ikurakure, commandant du Bataillon Génie de combat de Muzinda, province Bubanza

Le Lieutenant-colonel Darius Ikurakure, commandant du Bataillon de Génie de Combat Muzinda, province Bujumbura,a été abattu le 22 mars 2016 alors qu'il se trouvait dans les enceintes de l'Etat-Major Général de l'armée à Bujumbura aux heures de repos. Cet officier, issu de l'ancienne rébellion Hutu du CNDD-FDD était le commandant du Bataillon Génie de combat de Muzinda, situé à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale Bujumbura. Il a été abattu alors qu'il se trouvait dans les enceintes de l'Etat-Major Général de l'armée à Bujumbura, chose qui a surpris tout le monde. Il était régulièrement cité dans des cas detueries, de disparitions forcées et de tortures, perpetrés dans les quartiers contestataires du Nord de la capitale burundaise où il était chargé des opérations.

Assassinat du Major Didier Muhimpundu en pleine ville dans la capitale Bujumbura

Major Didier Muhimpundu**,** aété tué dans la soirée du 22 mars 2016 à Bujumbura, quelques heures seulement après l'annonce de l'assassinat du Lieutenant-colonel Darius Ikurakure.L'officier d'Etat-Major, issu de l'ancienne armée dominée par la minorité Tutsi, a été abattu aux environs de 20 heures locales (19H00 GMT) alors qu'il était dans un bar du centre-ville de Bujumbura. Il a reçu un coup de fil de quelqu'un qui lui a demandé de le retrouver dehors et il étaitsorti du cabaret «Hibiscus» où il se trouvait, selon des sources

sur place. Il a été tué par balles à ce moment là. Selon les mêmes sources, un piège lui a été tendu.

Un militaire tué en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 5 février 2016, un chef de poste militaire d'une position militaire dans le quartier Cibitoke en Mairie deBujumbura, a été fusillé par des personnes non identifiées à la 14ème avenue, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa.

Une grenade lancée en zone Musaga, Mairie de Bujumbura pour empêcher une réunion de sécurité

Une grenade et des tirs nourris ont été entendus dans la zone Musaga, Mairie de Bujumbura le matin du 9 avril 2016 tout près de l'EP Musaga II où le chef de zone allait tenir une réunion de sécurité. Le lanceur de la grenade n'a pas été identifié. Les policiers ont procédé à des arrestations massives pour questions d'enquête. Une réunion de sécurité aété perturbée en date du 2 avril 2016, au Lycée municipal de Musaga.

Des pillages dans les ménages et des points de commerce par des hommes armés soupçonnés d'être des policiers et militaires réguliers

Le 6 avril 2016, des hommes armés ont pillé dans le quartier VI de la zone urbaine de Ngagara. Ils ont saccagé des maisons et ont transporté leur butin dans des véhicules de la police et du SNR, selon les sources sur place. Ce pillage n'était pas le premier car plusieurs points commerciaux et familles ont été déjà attaqués et volés, selon les habitants de cette zone. Les habitants de cette zone ont eu peur et se sentaient dans l'insécurité.

Dix jeunes gens arrêtés dont quatre torturés en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Une fouille perquisition a été opérée en zone de Musaga, en date du 5 avril 2016, organisée par OPC2 Désiré Uwamahoro, commandant de la BAE, créé en 2015 pour « mâter » les contestataires du 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Au cours de cette opération, une dizaine de civils ont été arrêtés à la 3ème avenue de la zone urbaine de Musaga dont 4 ont été tabassés et ligotés avant d'être embarqués dans les véhicules de la BAE et conduits au SNR, dans des conditions inhumaines et dégradantes, selon des témoins de la scène. Parmi eux, un certain Aimable, étudiant, était très recherché par la police

Une personne tuée lors de l'attaque à la grenade en zone de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 2 avril 2016, une attaque à la grenade a été dirigée contre un endroit où le chef de zone Musaga tenait une réunion de sécurité. Lors de cette attaque, un chauffeur du véhicule de transport est mort sur le champ tandis qu'un policier a été blessé. La police avait vite ceinturé le lieu et avait procédé à des arrestations à la 1ère avenue de la zone urbaine de Musaga.

Certaines victimes relaxées ont affirmé avoir payé des rançons aux policiers pour bénéficier de la libération.

Deux personnes tuées et trois blesséesen commune de Burambi, province de Rumonge

En date du 3 avril 2016 vers 19 heures, des hommes armés ont attaqué la colline Murago, commune Burambi, province Rumonge faisant 2 morts, un officier de police, chef de poste de Burambi et une femme du nom d'Eulalie Nibogora qui sont morts sur le champ. Certaines sources ont rapporté 4 personnes blessées, d'autres 3. Parmi les blessés, figuraient, le gérant du bureau de la poste communale Burambi, un officier de la PJ du nom de Didace Ndayisenga et un enseignant nommé Ntisinziza Joachim.

Cinq personnes tuées en province de Ruyigi

En date du 11 avril 2016, vers 19 heures, une attaque armée aété perpétrée sur un marché situé sur la colline de Munyinya, commune Gisuru, province de Ruyigi au moment où la population se trouvait encore au marché, selon Aloys Ngenzirabona, administrateur de la commune de Gisuru. Les sources sur place, en province de Ruyigi, ont rapporté au moins 5 personnes tuées et 7 blessées,une information confirmée par l'administration. Selon cette même source administrative, les auteurs de l'attaque étaient venus de la Tanzanie. Cette commune de Gisuru est souvent la cible des attaques répétitives depuis fin 2015. Le cas illustratif étant celui de l'attaque ayant coûté la vie à deux personnes dont un policier. Cette attaque a été également attribuée à un groupe armé en provenance de la Tanzanie. A la suite de cette attaque, 4 individus dont 3 femmes ont été arrêtés et torturés pour avouer avoir collaboré avec les malfaiteurs.

Une personne tuée en commune Busoni, province de Kirundo

Dans la nuit du 11 avril 2016, deux groupes d'Imbonerakure se sont affrontés sur la colline Rutabo, zone Murore, commune Busoni,province Kirundo. Lors de cet affrontement, une personne du nom d'Emmanuel Ngabishengeraa été grièvement blessée par une lance au niveau du poumon et a succombé à ses blessuresà l'hôpital Roi Khaled où elle avait été évacuée.

Une personne tuée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 13 avril 2016, vers 21 heures, une personne prénommée Jean Baptiste, a été tuée par des hommes en tenue policière avec qui elle était en train de causer dans son bar, à la 2ème avenue en zone Musaga, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime était accusée de collaborer avec des Imbonerakure et la police pour arrêter des jeunes de Musaga. Suite à cet incident, beaucoup des personnes ont été arrêtées le 14 avril 2016, à Musaga.

Explosion d'une grenade dans les locaux de la PJ, en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

En date du 15 avril 2016 vers 11 heures, une grenade a explosé à l'intérieur des locaux de la PJ se trouvant au quartier Jabe en zone de Bwiza, zone urbaine de Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon la source policière, aucun dégât n'a été enregistré.

Quatre personnes tuées en commune de Mugamba, province de Bururi

En date du 15 avril 2016, vers 19 heures, un groupe armé a attaqué un bar se trouvant sur la colline Nyatubuye, zone Muramba, en commune de Mugamba. Trois personnes, LéonidasManirakiza, Jean Bosco Havugiyaremye et Edouard Nzambimana sont mortes sur le champ.Le bar était ce jour occupé par des membres du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, qui venaient de participer dans des manifestations politiques du parti, à Nyagasasa dont certains portaient des tenues de leur parti. Selon un des élus collinaires de la localité, les manifestants scandaient des slogans menaçant de mort les opposants du parti au pouvoir. Niyombare a fui et les gens de Nyagasasa sont manipulés par Nyangoma, disaient-ils.

Une autre personne Jean Japhet Karibwami de la colline Muyange Kavumu, appartenant au même parti CNDD-FDD, a été tuée dans la même commune Mugamba, la même nuit du 15avril 2016. Les auteurs de ces crimes n'ont pas été identifiés. Dans la même soirée, une femme de la colline Gozi, a été la cible d'attaque à son domicile, mais qui n'a pas causé de dégâts. Elle avait aussi participé dans ces manifestations de Nyagasasa.

Une personne blessée en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura

En date du 15 avril 2016, un homme à bord d'une moto se faisant passer pour un motard, a tiré et lancé une grenade sur Maître Cynthia Irakoze, dans le quartier Gihosha au moment où cette dernière conduisait sa fille à l'école. La victime a été transportée à l'hôpital Militaire de Kamenge, après l'incident. Cette femme avocate était une observatrice du réseau national des observateurs au Burundi.

Deux véhicules incendiés tout près de la galerie le « Parisien », en Mairie de Bujumbura

En date du 16 avril 2016, deuxvéhicules appartenant à l'homme d'affaire Bagirako ont pris feu tout près de la galerie « le Parisien ». Certaines sources ont indiqué que c'était un incendie criminel car le propriétaire de ces véhicules était sous menace du SNR. Selon les mêmes sources, un messager de la présidence de la République avait demandé à Bagirako de verser un montant important sur le compte « Soutien à la paix », géré par la présidence et il n'a pas coopéré.

Des grenades lancées sur un parc pétrolier dans la province de Gitega

Des grenades ont été lancées la nuit du 16 avril 2016, vers 21 heures 40 minutes, au niveau du parc pétrolier de Gitega. Seuls des pneus d'un camion-citerne avaient été endommagés. Les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés.

Attaques armées en commune de Mugamba, province de Bururi

Les attaques se sontmultipliées en commune de Mugamba, province de Bururi. Les habitants de cette localité ont pointé du doigt les policiers et les militaires appuyés par des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD au pouvoir comme étant les auteurs de ces attaques armées. Ces dernières sont consécutives à l'attaque du 16 avril 2016 dans un bar de la localité qui avait ciblé des Imbonerakure en train de prendre la bière après une journée des manifestations politiques.

Une fille blessée dans un bar en zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura

La nuit du 17 au 18 avril 2016, des grenades ont été lancées dans le bar « chez Masumbuko » se trouvant au quartier Ngozi, 4ème avenue, en zone urbaine de Kinama. La nommée Bénigne Nkurunziza, fille du propriétaire du bar, a été blessée dans cette attaque.

Six personnes blessées dont trois policiers en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

La nuit du 17 avril 2016, une grenade a été lancée au quartier Kajiji en zone urbaine deKanyosha faisant 6 personnes blessées dont 3 policiers. Les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés. Dans la même nuit, des tirs nourris ont été entendus dans le quartier de Kibenga. Des tirs nourris ont été également entendus dans la nuit du 18 avril 2016 dans les zones urbaine de Kinama, Jabe, Bwiza et Kamenge.

Une personne blessée en zone urbaine Nyakabiga, Mairie deBujumbura

En date du 24 avril 2016, à la mi- journée, devant l'Eglise "Guérison des Ames" dans la zone Nyakabiga, une grenade a été lancée par des gens non identifiés. La cible de cette attaque à la grenade était le ministre burundais des droits de l'homme, Martin Nivyabandi. Sa femme a été blessée, selon des témoins sur place.

Une personne tuée en commune Bisoro, province de Mwaro

Dans la nuit du 24 avril 2016, vers 20 heures, une grenade a été lancée au domicile deFrancine Nimbona, âgée de 31 ans, de la colline Munanira, en commune de Bisoro, province de Mwaro. Cette dernière est morte sur le champ, selon les sources sur places.Les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés mais 4 personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

Deux policiers grièvement blessés lors d'une tentative d'évasion à la prison de Rumonge

Dans nuit du 24 avril 2016, vers minuit, deux policiers qui assuraient la garde à la prison centrale de Rumonge ont été grièvement blessés. Selon des sources sur place, 10 prisonniers qui étaient dans les cellules de correction« appelés cachots » ont pu sortir de cette prison en coupant les grillages et ont escaladé le premier mur. Armés de hache, ils se sont jetés sur un policier qui assurait la garde et ont pris son fusil. Ils ont commencé à tirer blessant deux policiers qui assuraient la garde de la prison. D'autres policiers sont intervenus et ont pu attraper ces prisonniers.

Le lendemain matin, les officiers de laPJ Rumonge ont ouvert leurs dossiers pénaux au sein même de la prison. Ces prisoniers ont été poursuivis pour « tentatives d'assassinat, détention illégale d'armes à feu et destruction méchante ».

Une personne blessée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 26 avril 2016, vers 19heures, des hommes armés non identifiés ont tendu une embuscade sur la colline Nyakigano, zone Nyagasasa, commune Mugamba. Cette attaque visait deux commerçants, Claver Havyarimana alias Bikuki et Nsengimana. Une somme d'argent et des téléphones portables ont été dérobés. Après cette embuscade, un véhicule de l'OTB Tora a été aussi attaqué. Le convoyeur a été blessé et conduit au CDS Mugamba.

Deux personnes blessées et une autre arrêtée en commune Busoni, province de Kirundo

En date du 27 avril 2016, vers 19 heures, dans la province de Kirundo, commune Busoni, colline Nyarunazi, deux grenades ont été lancées par des inconnus. Un militaire, en congé, du nom de Juvenal Nshimirimana, natif de cette colline, issu du 221ème Bataillon de la province de Ruyigi et Rukazantwari, son voisin,ont été blessés par les éclats de grenades. Ils ont été évacués à l'hôpital de Kanyinya. Un ami des victimes, le nommé Niyongabo, a été arrêté par la police. D'après les victimes et leurs familles, l'arrestation de Niyongabo pouvait être une manœuvre faite par la police pour fausser les enquêtes sur les auteurs de ce crime.

Une personne tuée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Un tailleur, prénommé Pascal, alias papa Eddy, a été tué le 27 avril 2016, vers 19 heures, au moment où il rentrait d'un bar « Chez Buromo », situé entre la 1ère et 2ème avenue en zone urbaine de Musaga. Les auteurs du crime n'ont pas été identifiés.

Sept personnes tuées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 28 avril 2016, vers 22 heures, 7 personnes ont été tuées au cours d'une attaque armée qui avait ciblé une buvette se trouvant dans le quartier Gitaramuka, en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura.Parmi les victimes de cette attaque, se trouvait le chef de poste militaire de la localité connu pour être responsable de plusieurs exactions contre les opposants du 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza, selon des sources sur place. Les mêmes sources ont indiqué que deux Imbonerakure qui étaient avec ce militaire, ont étéégalement tués au coursde cette attaque. D'autres victimes dont deux femmes et deux enfants ont été

aussi tuées lors de cette attaque. Les auteurs de l'attaque portaient des imperméables policiers et se sont repliés sans être identifiés, selon les mêmes sources.

Un homme armé d'un pistolet et d'une grenade arrêté en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 28 avril 2016, la population du quartier VII, en zone urbaine de Ngagara, a attrapé un jeune homme qui détenait une grenade et un pistolet. Cette population à tout de suite avisé un militaire de la position se trouvant au Lycée central Saint Gabriel, et ce dernier l'a arrêté. Ce jeune homme a été, par la suite, conduite au SNR. Les sources sur place ontrévélé que ce jeune homme était un Imbonerakure qui avait l'intention de commettre des crimes pour ensuite justifier les attaques et les arrestations arbitraires des habitants de cette localité. Les mêmes sources ont indiqué que le jeune homme n'a pas été inquiété au bureau du SNR.

Deux grenades explosées à la gare du nord en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura

En date du 29 avril 2016, deux grenades ont été lancées dans les environs de la Gare du Nord en zone urbaine de Kamenge, sans faire de dégâts.

MARS 2016

Un caporal du camp Muzinda tué en province de Bubanza

Le caporal-chef nommé Kazungu ex-PMPA est mort d'une grenade qui a explosé entre ses mains, le matin du 28 mars 2016, au camp militaire de Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza. Selon des témoins sur place, il voulait lancer la grenade contre ses collèguesex-FAB qui étaient seuls au salut du drapeau national car leurs collègues ex-PMPA ne s'étaient pas présentés. Il est mort en cours de route vers l'hôpital.

Une personne tuée et 18 autres blessées en province de Gitega

Dans la nuit du 27 au 28 mars 2016, vers 22heures sur la sous-colline Mwogo, colline Nyakibingo, en province Gitega, des bandes armées ont mené une attaque ciblée dans des bars et boutiques de la localité. Selon les informations recueillies auprès du chefde colline Nyakibingo, le nommé Nkurikiye Révérien, un jeune de cette colline, a été tué par balles tandis que 18 autres personnes dont 4 femmes ont été blessées au cours de cette attaque. Les boutiques et bars ciblés étaient ceux des nommés: Innocent Niyoyitungira, ParfaitNshemezimana, Francine Bigirimana, Diomède Hatungimana, Pascal Nzeyimana, Berchmans Irambona, Janvier, Bonito Nicimpaye, Vincent Bigirimana etle surnommé Dada.

Six policiers et un enfant blessés en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura

En date du 29 mars 2016, des hommes armés ont attaqué à la grenade un bus de la police quitransportait des policiers du ministère de la sécurité publique et de la direction générale qui rentraient à la maison pour la pause-déjeuner. Selon des sources sur place, le véhicule était arrivé au niveau du quartier Gasenyi, en zone urbaine de Kamenge, lorsque deux grenades ont été lancées sur ce véhicule faisant 7 blessés dont un jeune enfant qui se trouvait avec sa maman policière à bord. La même source a précisé que deux policiers ont été grièvement blessés.

Un Lieutenant de l'Armée Nationale capturé par un mouvement armé puis libéré

Le mouvement armé, FNL, du Général Aloys Nzabampema avait procédé à la libération d'un Lieutenant de l'armée nationale, Alexis Irambona, capturé lors des combats entre l'armée et cette rébellion, le 23 mars 2016 dans la forêt de Rukoko. Le capturé a été remis, indemne, aux agents du CICR-Congo, en date du 22 avril 2016.

Un policier tué en commune Mugamba, province Bururi

Dans la nuit du 17 mars 2016, aux environs de 19 heures, un policier du nom de Bernard Niyongabo a été fusillé par des personnes inconnues, tout près de la rivière Murembwe, sur la colline Mubira, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi. Ce policier était en congé et a été intercepté en cours de chemin lorsqu'il rentrait chez lui. Peu après l'assassinat de ce policier, plusieurs policiers sont venus à bord d'un camion et ont installéune position à l'EP de Nyagasasa. Des arrestations ont été signalées en zone Nyagasasa, le matin du 18 mars 2016.

Une personne blessée par balle au quartier Gasanda, commune et province Ruyigi

En date du 20 mars 2016, aux environs de 22 heures, au cabaret chez Berchmans (quartier Gasanda) du centre de Ruyigi, le policier Nzabampema a fusillé le soudeur Pie Sindayihera au tibia. Dans cette même nuit, la victime a été transportée par le véhicule de la police à l'hôpital de Kibuye (Gitega). L'auteur a été arrêté et emprisonné à la prison centrale de Ruyigi.

Une personne tuée et trois autres autres arrêtées en commune Kibago, province de Makamba

Dans la nuit du 15 mars 2016, vers 22 heures 30 minutes, un élu de la colline Mbizi, zone de Kibago, commune de Kibago, province de Makamba, du nom de Pascal Kazungu, membre du parti au pouvoir CNDD-FDD a été tué par balles à son domicile. Les auteurs et la cause de son assassinat n'ont pasété identifiés. Suite à cet assassinat, 3 personnes Cyrille Niyonkuru âgé de 35 ans, 2ème élu collinaire, concurrent politique de la victime, un surnommé Rusoko, âgé de 58 ans et un surnommé Nzungu, âgé de 25 ans, ont été arrêtées.Toutes ces personnes arrêtées, résidant de la colline Mbizi, ont été conduites au poste de police de Kibago.

Une personne tuée en commune Mugamba, province Bururi

Dans la nuit du 15 mars 2016, aux environs de 19 heures 20 minutes, au site Gatwe, colline Mubira de la commune Mugamba, province Bururi, Cyprien Mudomo, le n°2 des élus collinaires, aété intercepté en cours de chemin,par des personnes inconnues, lorsqu'il rentrait chez lui, en provenance de son cabaret. Il a été fusillé par ces inconnus et il est mort sur place. La même nuit et le lendemain matin, la police a procédé à des arrestations à la recherche des criminels. Elle a arrêté le chef de colline et les personnes qui étaient avec Cyprien Mudomo dans son cabaret, pour des raisons d'enquêtes. A part le chef de colline qui a été relâché, les autres personnes arrêtées ont été maintenues au cachot de Brigade Mugamba.

Deux personnes tuées, quatre blesséeset huit autres arrêtées en commune Burambi, province Rumonge

En date du 4 au 11 mars 2016, vers 19 heures, un catéchiste et une femme ont été tués lors d'une attaque menée par un groupe armé non identifié, à Murago au chef-lieu de la commune Burambi, province Rumonge.Le bilan de cette attaque est aussi de 4 personnes blessées dont un OPJ et le gérant du bureau de la poste dans cette commune. La police a arrêté 8 personnes accusées de complicité dans cette attaque, selon des sources sur place.

FEVRIER 2016

Deux personnes tuées, vingt blessées et dix sept arretéesen Mairie de Bujumbura

La nuit du 22 au 23 février 2016, des explosions de grenade ont été entendu dans la capitale Bujumbura dans les zones Musaga, Ngagara, Cibitoke, Rohero et Kanyosha.Douze grenades ont été lancées en mairie de Bujumbura faisant 2 morts et 20 blessés dont 10 grièvement, selon des sources sur place.

Des sources policières ont avancé un bilan d'une personne tuée et dix sept autres arrêtées avec 3 grenades saisies.

Un jeune tué en zone Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du18 février 2016, un jeune du nom d'Alain Shumbusho, a été tué au cours d'une attaque menée à la 1ère avenue de la zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime était un membre du parti MSD.

Une personne tuée en communeKanyosha, Bujumbura rural

Dans la nuit du 15 au 16 février 2016, Audifax Mapendano aété fusillé par des hommes armés non identifiés en zone Ruyaga,commune Kanyosha, province Bujumbura rural.

Un veilleur égorgé en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

En date du 28 février 2016, un homme du nom de Kidonzi a été retrouvé mort dans le quartier de Buyenzi, 14ème avenue (centre ville de Bujumbura). Exerçant l'emploi de veilleur, il a été égorgé à l'aide d'une arme blanche.

Une personne tuée et une autre blessée sur la colline Taba, commune et province Bururi

Dans la nuit du 24 février 2016, aux environs de 21 heures, des personnes armées de fusils, ont attaqué une boutique située sur la colline Taba appartenant à un prénommé Egide et une somme de 500.000fbu a été volée. Le propriétaire a été blessé par balle au niveau des jambes, et Gilbert, un étudiant de l'Université du Burundi, originaire de la colline Nyatubuye, commune Mugamba, a été tué par ce groupe d'hommes armés, qui s'est replié vers une destination inconnue. Egide s'est fait soigner à l'hôpital de Matana, province Bururi.

Une personne blessée par balles au quartier Nyamugari, commune et province Gitega

En date du 22 février 2016, à Nyamugari en commune et province Gitega, un policier du nom de Prosper Hatungimana, alias Shirira avait tiré plusieurs coups de fusil dans une foule de personnes au quartier Nyamugari, 4ème avenue en commune Gitega, blessant grièvement le nommé Yves Irankunda alias Saïdo, âgé de 21 ans, élève en 2nde à l'Ecole la Merveille de Nyabiharage. En effet, un vol d'une somme de 100.000fbu, un baffle et un flash-disk ont été commis par des gens qui ont utilisé un véhicule appartenant à un certain Shadrac. La victime du vol accompagné de policiers dont Shirira était à la recherche d'une personne prénommée Jean Pierre soupçonnée comme étant l'auteur de ce vol. Au moment où ce dernier est apparu, une foule nombreuse de jeunes s'était rassemblée pour le soutenir. Le policier Prosper Hatungimana avait menacé ces gens en leur disant qu'il allait tirer sur eux. Aussitôt, il a tiré à balles réelles et a blessé Yves Irankunda. La victime a été hospitalisée à l'hôpital de Gitega. L'auteur du crime a été arrêté et libéré par après.

Une femme tuée à Musaga, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit 12 au 13 février 2016, la prénommée Chantal a été fusillée par des personnes non identifiées à la 2ème avenue, zone urbaine de Musaga, commune Muha.

Deux personnes tuées à Gisozi, province Mwaro

Dans la nuit du 12 au 13 février 2016, Jean-Marie Irambona et Searching Bukeye ont été fusillées par des personnes armées non identifiées sur la colline Rwogo, zone Kibimba, commune Gisozi, province Mwaro.

Une personne tuée et 18 autres blessées au marché chez Sion, Mairie de Bujumbura

En date du15 février 2016, en pleine journée, un jeune de 15 ans, a été tué et 18 personnes ontétéblessées à la grenadeau marché chezSion,zoneurbainedeNgagara, communeNtahangwa.

Deux personnes tuées en province de Kirundo

Dans la nuit du 14 au 15 février 2016,Ernest Nsavyimana, employé de l'IBB Ngozi et sa femme ont été tués à la grenadedans un bar, en commune etprovince de Kirundo. Des sources sur place ont indiqué que cette femme a succombé à ses blessures à l'hôpital en date du 16 février 2016.

Une personne tuée et une autre blessée en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 14 février 2016, un enfant du nom de Don Chalex Ntungane a été assassiné et son père grièvement blessé lors d'une attaque à la grenade lancée par des personnes non identifiées en zone urbaine de Ngagara.

Quatre personnes tuées en zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura

En date du 7 février 2016, quatre personnes sont mortes lors d'une attaque à la grenade lancée par des hommes armés non identifiés, dans un bar appelé « chez Menard »,se trouvant dans la zone urbaine de Kinama, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, selon des sources sur place.

Quatre personnes tuées dans une attaque armée à Musaga,Mairie de Bujumbura

En date du 6 février 2016, quatre personnes ont été tuées par des personnes armées non identifiées, au quartier Gikoto de la zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura, selon des sources sur place.

Un jeune tué en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 6 février 2016, un jeune du nom de Thierry Habonimana a été abattu alors qu'il se trouvait dans la douche. La victime résidait à la 4ème avenue du quartier de Musaga, Mairie de Bujumbura, selon des sources sur place.

Simulacre d'un suicide après assassinat sur la colline Songa, commune et province Gitega

En date du 4 février 2016, un certain Siméon Nshimirimana, âgé de 52 ans, a été retrouvé pendu sur la colline Songa dans la commune et province de Gitega. Selon des sources sur place, la victime a été tuée avant d'être pendue par des personnes non identifiées.

Deux personnes tuées et deux autres blessées au quartier Kamesa, commune Kanyosha, province Bujumbura Rural

Dans la nuit du 1er au 2 février 2016, Faustin Uwingabire et Landry Niyokwizera ont été tués lors d'une attaque armée, au quartier Kamesa**,**commune Kanyosha, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place,les auteurs de cette attaque ont blessé deux autres personnes avant de s'éclipser dans la nature.

Une personne tuée au centre-ville, Mairie de Bujumbura

En date du 3 février 2016, trois grenades ont été lancées, deux au bureau de la société de téléphonie mobile Lumitel et une autre au parking des bus de Musaga au centre-ville de Bujumbura, faisant une personnetuée et 8autres blessées, selon des sources sur place.

Une personne tuée et quatre autres blesséesen zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 3 février 2016, une personne a été tuée à la grenade et 4 autres personnes blessées à la 1ère avenue, zoneurbaine de Musaga, communeMuha, Mairie de Bujumbura, selon des sources sur place.

Trois personnes tuées à Nyamutenderi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 1 au 2 février 2016, trois personnes, membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été fusilléespar des personnes non identifiées à Nyamutenderi, commune Kanyoshaen province Bujumbura rural.

JANVIER 2016

Deux personnes tuées à Muyira,commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 10 janvier 2016, vers 18 heures 30 minutes, des hommes armés ont mené une attaque dans un bar à Muyira dans la commune de Kanyosha, en province de Bujumbura. Selon des sources sur place, deux personnes un certain Alexandre, un étudiant mémorant à l'Université du Burundi et un jeune Imbonerakure qui était chauffeur de taxi moto, ont été tuées sur place.

DECEMBRE 2015

Une personne tuée en commune Rugombo, province de Cibitoke

Dans la nuit du 30 au 31 décembre 2015, Jackson Vyankamvuga, chef de secteur Kagazi, a été tué par des hommes en tenue militaire en commune Rugombo, province Cibitoke, vers la frontière Burundi – RDC. Selon des sources sur place, la victime aété tuée au cours des affrontements entre une bande armée venue de la RDC et les militaires burundais.

Une personne tuée en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 30 décembre 2015, une personne a été tuée par des hommes armés non identifiés à la 10ème avenue n°70 de la zone urbaine de Buyenzi, commune Mukaza,Mairie de Bujumbura.Selon des sources sur place, la victime a été tuée, dans un bar, à la grenade lancée par des personnes non identifiées.

Un enfant tué en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 23 décembre 2015, un enfant de 12 ans a été tué par des hommes armés non identifiés, à la 3ème avenue, à côté d'une église catholique,en zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, cet enfant a été victime d'une explosion de grenade piégée par des inconnus.

Une personne tuée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 20 au 21 décembre 2015, le nommé Léonidas Harerimana, a été tué à la 14ème avenue de la zone urbaine de Musaga, commune Muha. Selon des sources sur place, Léonidas Harerimana a été victime d'une explosion de grenade lancée par des personnes non identifiées.

Deux personnes tuées en zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 18 au 19 décembre 2015, les prénommés Béni, chauffeur de bus et Bonaventure, convoyeur, ont été tués par des hommes armés non identifiés au quartier Kamesa, zone urbaine de Musaga, commune de Muha. Selon des sources sur place,les victimes ont été tuées au moment où elles étaient dans un bistrot situé dans ce quartier.

Une personne tuée en Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 17 décembre 2015, le nommé Jean Marie Batururimi, taximan, originaire de la province Mwaro, commune Rusaka, a été tué par des personnes non identifiées en zone urbaine de Kanyosha, commune de Muha,Mairie de Bujumbura.

Trois personnes blessées, deux autres arrêtées et torturéesenzone urbaine Bwiza, Mairie de Bujumbura

En date du 7 décembre 2015, une femme et un jeune hommeont été blessés par des éclats de grenade au quartier Jabe, zone urbaine de Bwiza en Mairie de Bujumbura. Une autre femme a eu la jambe fracturée, lors de ce même incident criminel. Dans le même quartier, deux autres personnes dont un jeune universitaire connu sous le nom de Nyumba ont été arrêtées et torturés au cours de cette même nuit et conduits dans un lieu inconnu. Ce scénario a continué le lendemain le 8décembre 2015 où les policiers ont débarqué en grand nombre après des coups de feu dans ce secteur.

Un policier tué en zone Kinyinya, commune Matana, province Bururi

En date du 9 décembre 2015, un policier a été tué par des hommes armés non identifiés en zone Kinyinya, commune Matana, province Bururi, selon des informations recueiilies sur place.

Deux personnes tuées en commune Burambi, province de Rumonge

En date du 9 décembre 2015, deux personnes ont été tuées au cours d'un affrontement entre les forces de l'ordre et un groupe armé non identifié sur la colline Gisagazuba, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, selon des sources sur place.

Une personne tuée à la grenade en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 2 décembre 2015, une personne non identifiée a été tuée à la grenade lors d'une attaque par des personnes armées dans un bar du centre Gatumba, commune Mutimbuzi, province de Bujumbura Rural, selon des informations recueillies sur place.

Deux personnes tuées et 6 autres blessées en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, Mairie de Bujumbura rural

En date du 1er décembre 2015 vers 19 heures, une attaque à la grenade a eu lieu dans un bar tout près du marché, sur la colline Gaharawe, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, faisant 2 morts et 6 blessées. Les sources sur place ont indiqué que l'auteur n'a pas été identifié.

Une personne tuée et 3 autres blessées en zone urbaine Nyakabiga,Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 1erau 2 decembre 2015, un policier a été tué et 3 autres personnes ont été blessées lors d'une attaque armée à la 10ème avenue, zone urbaine de Nyakabiga II, commune Mukaza. Selon des sources sur place, cet incident s'était produit lors de la patrouille nocturne.

Un officier de police tué en commune Bukirasazi, province de Gitega

En date du 23 décembre 2015, OPP1 Victor Nahimana, chef de poste de police en commune Bukiransazi province Gitega a été tué par des hommes armés non identifiés. Selon des sources sur place, la victime a été été fusillée, vers 22 heures de cette même date.

Deux militaires tués lors d'une embuscade en commune Mukike, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 8 au 9 décembre 2015, deux militaires ont été tués au cours d'une embuscade tendue à Major Marius Gahomera sur la colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural. Des sources sur place ont indiqué que cette embuscade a été tendue par des hommes armés non identifiés.

Trois personnes tuées en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

En date du 4 décembre 2015, trois personnes ont été tuées par des hommes armés non identifiés lors d'une attaque armée dirigée contre un véhicule du Général Christophe Manirambona alias Wakenya, en zone urbaine Bwiza, commune Mukaza. Ces personnes mortes étaient en uniformes de l'API mais des sources sur place ont indiqué que les victimes étaient des civils qui travaillaient avec le SNR.

NOVEMBRE 2015

Un militaire tué en zone urbaine Kinindo, Mairie de Bujumbura

En date du 29 novembre 2015, le Major Salvator Katihabwa aétéfusillé au quartier Kibenga, zone urbaine Kinindo dans une attaque menée sur un bar connu sous le nom « la passivité ». Les auteursdu crime n'ontpas été identifiés.

Un policier tué en zone urbaine Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 27 novembre 2015, un policier a été tué tout près de la BRARUDI au cours d'une une embuscade tendue au conseiller à la présidence Zénon Ndaruvukanye, au quartier industriel, zone Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura.

Un chef de colline Mugendo-Ndengo tué en commune Mugamba, province Bururi

Dans la nuit du 26 au 27 novembre 2015, Jérôme Mutwa, chef de colline Mugendo-Ndengo, aété tué par balle en zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi. Selon les sources sur place, l'auteur présumé n'a pas été identifié.

Une personne tuée en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 25 au 26 novembre 2015, Aline Nashimwubuntu a été tuée par des personnes non identifiées à la 9ème avenue, Nyakabiga I, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura.

Une personne arrêtée et torturéeen commune Nyabihanga,province Mwaro

En date du 17 mars 2016, le nommé Ngenzebuhoro, âgé de 26 ans, originaire de la colline Gitunga, commune Kayokwe a été arrêté et torturé par le chef de poste de police en commune Nyabihanga, province Mwaro avant d'être conduit au cachot de Gihinga. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de VQ.

Une personne tuéeen commune Mabanda, province Makamba

En date du 23 novembre 2015, Elie Bahati, représentant adjoint du CNDD-FDD en commune Mabanda, a été tué à la machette par des personnes non identifiées dans la localité Rudaketwa commune et province Makamba.

Une personne tuée en communeKanyosha, province de Bujumbura rural

En date du 23 novembre 2015, Dieudonné Nyandwi a été tué par balle par des individus non identifiés en zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, selon des sources sur place.

Deux personnes tuées en zone urbaine Nyakabiga, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 23 au 24 novembre 2015, les prénommés Cyrille et Janvier ont été tuésdans un bar appelé « Kumuhuza » siseà la 6ème avenue Nyakabiga II, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon les sources sur place, l'attaque a été perpetrée par des personnes en tenue policière.

Trois personnes tuées en commune Gisuru, province Ruyigi

Dans la nuit du 23 au 24 novembre 2015, trois personnes Melchisedeque, un policier et une autre personne non identifiés ont été tués par un groupe armé au centre Gacokwe, zone Ndemeka, commune Gisuru, province Ruyigi, selon des sources sur place.

Une personne tuée en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 22 au 23 novembre 2015, une personne non identifiée aété tuée à la grenade par des hommes armés non identifiés à la 12ème avenue séparant la zone urbaine de Butere et Cibitoke dans un bar appelé « Maison verte ».

Une personne tuée en province de Kirundo

En date du 22 novembre 2015, un certain Mushengezi alias chinois aété tué par un groupe armé au chef-lieu de la province Kirundo, selon des sources sur place.

Une personne tuée en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 22 novembre 2015, Thérence Bandyatuyaga alias Gitoki a été tué par des hommes armés en tenue militaire à Ruziba, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura, selon des informations recueillies sur place.

Deux personnes tuées et une autre blessée en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 21 au 22 novembre 2015, deux personnes Fulgence Bwankoko et une autre non identifiéeont été tués par balle par des personnes en tenues policièresau quartier IV, zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Au cours de cette même attaque, une personne prénommée Eric a été blessée. Selon les sources sur place, les victimes étaient dans un bar communément appelé « kwa Masuguru ».

Une personne tuée en zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura

En date du 19 novembre 2015, un prénommé William, chauffeur de la société AZAM, a été tué par balle par des hommes armés non identifiés en zone ubaine de Buterere, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura.Selon des sources sur place, la victime rentrait sur sa motcyclette pendant la nuit.

Trois personnes tuéesen zone urbaine Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 17 novembre 2015, les prénommés Jean de Dieu, Jean-Marie et Donatien ont été tués à la grenade par des personnes armées non identifiées au quartier Kajiji, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha.Selon des sources sur place, les victimes se trouvaient dans un bar communément appelé « Gama » situé dans cette même zone.

Un policier tué en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 15 au 16 novembre 2015, un policier a été tué par des hommes armés non identifiés lors d'une attaque visant la position policière se trouvant au quartier Kinanira connu comme « Kwa Vyisi », zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura.

Quatre personnes tuées en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 15 au 16 novembre 2015, quatre personnes ont été tuées par des hommes armés non identifiés à la 5ème avenue dans un bar appelé « Escotis », zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon les sources sur place, ces personnes ont été tuées au moment où il y avait beaucoup de tirs et explosions de grenades dans cette localité.

Une personne tuéeen zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

En date du 14 novembre 2015, une personne a été tuée par des hommes armés non identifiés à la 7ème avenue n°4, zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura dans un bar communément appelé « Kwamesa ». Selon des sources sur place,la victime était un employé de ce bar.

Neuf personnes tuées en zone urbaine de Kanyosha,commune Muha, Mairie de Bujumbura

En date du 7 novembre 2015, vers 19 heures 20 minutes, neuf personnes ont été tuées dans une attaque armée perpetrée par des personnes en tenue policière dans un bar « Au coin des amis » au quartier Busoro, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Il s'agissait de Jean-Marie, employé du PNUD, Cyprien Ndayishimiye et son fils, Zacharie Nzeyimana, Freddy Nzohabonayo et 4 autres personnes non identifiées.

Une personne tuée en zone Kayongozi, commune Bweru, province Ruyigi

Un ex-prisonnier du nom d'Alexandre Niyokwizera de la colline Nkanda, zone Kayongozi en commune Bweru, aété tué la nuit du 7 au 8 novembre 2015. Des hommes armés de fusils kalachnikov lui ont tiré 2 balles sur sa tête et son organe génital a été coupé. Il était représentant de la jeunesse de la coalition « Amizero y'Abarundi ». A peine sorti de la prison, il était accusé injustement d'avoir tué un jeune Imbonerakure, selon des sources sur place.

Deux personnes tuées et quatre autres blesséesen zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

En date du 1er novembre 2015, deux personnes non identifiées ont été tuées et 4 autres blessées dans une attaque à la grenadeà la 6ème avenue, n°51 dans le bar communément appelé « WhatsApp » en zone urbaine Bwiza, Mairie de Bujumbura. Les auteurs présumés n'ont pas été identifiés.

III.2.4. CAS DE JUSTICE POPULAIRE

Un étudiant tué et une autre grièvement blessé au campus Mutanga de l'Université du Burundi, en Mairie de Bujumbura

Une personne soupçonnée d'être un voleur a été blessée dans la nuit du 28 novembre 2016 au campus universitaire de Mutanga en zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura. Les policiers ont dû tirer en l'air pour disperser les étudiants qui frappaient sans pitié le présumé voleur. Se retrouvant nez à nez avec le locataire d'une chambre du pavillon IV, il a feint d'être un voisin, avant de lui asséner violemment des coups de poing. L'alerte donnée, les autres étudiants ont accouru et ont maîtrisé le voleur qu'ils ont frappé. Il a fallu l'intervention des policiers basés en permanence dans le campus universitaire de Mutanga pour que le présumé voleur soit sauvé.

En date du 25 novembre 2016, Enock Gapero, étudiant en psychologie bac III, a succombé à ses blessures suite à un passage à tabac dont il avait été victime accusé aussi de vol par ses collègues étudiants. Au campus Mutanga, ce jeune originaire de la province de Mwaro laisse de mauvais antécédents. Selon un étudiant, qui l'a connu au Lycée de Gatara et qui a requis l'anonymat, Enock Gapero était un irréductible. Attrapé et emprisonné plus d'une fois, il ne s'était jamais décidé à tourner le dos au banditisme, a-t-il confié, visage renfrogné. Toutefois, il se dit fortement touché par la mort d'un camarade du Lycée.

Des cas de justice populaire en province Cankuzo

Les premiers cas de justice populaire sont liés au banditisme**.** En date du 19 octobre 2016, sur la colline Nyuro en commune Gisagara, Abraham Ntagabo et Méthode Mutsindo, originaires de la colline Muganza, sous–colline Rurengera en commune Gisagara, province Cankuzo ont

été tués par la population de la colline Nyuro leur accusant de V.Q. Ils venaient du marché de Cankuzo pour vendre 2 chèvres qu'ils avaient volées sur la colline Ramba en commune Gisagara, selon des sources sur place.Deux présumés auteurs de la colline Nyuro ont été appréhendés et détenus au commissariat de police de Cankuzo pour des raisons d'enquête.

L'autre cas est de Gilbert Nzobarega, de la colline Munzenze en commune Mishiha qui a été tué par ses voisins en date du 1er novembre 2016, l'accusant d'avoir volé une chèvre. Aucune suite n'a été réservée à ce crime.

Les deux autres cas de justice populaire sont liés à la sorcellerie**.** Le soir du 26 octobre 2016, vers 17 heures 45 minutes, sur la colline Nyuro en commune Gisagara, une femme du nom Jeanine Niyongere, âgée de 28 ans, a été assassinée à son domicile par ses voisins. Une autre femme du nom d'Immaculée Ntigacika a été frappée à mort par ces mêmes personnes et a été hospitalisée à l'hôpital de Murore.Selon des sources en provenance des autorités communales de Gisagara, elles étaient accusées par les voisins de sorcellerie. Le conseiller technique de l'administrateur chargé des affaires administratives et sociales a été sur les lieux le lendemain pour faire le constat.Quatre présumés auteurs de ces actes ont pris fuite. Ils sont tous de cette colline de Nyuro.

Un cas de justice populaire en province Mwaro

En date du 8 novembre 2016, vers 15 heures, un membre de la composante sociale Twa, le nommé Cyriaque, Manirakiza, âgé de 46 ans, de la colline Nyakibari commune Kayokwe, province Mwaro a été victime de justice populaire. Il a été battu par la population de sa colline jusqu'à être hospitalisé à l'hôpital de Kibumbu. Accusé de VQ par ses voisins, Cyriaque avait été contraint de fuir la localité. Selon des témoins, la population qui craignait le retour de ce citoyen à son domicile l'a ligoté et l'a frappé. C'est alors le chef de colline Zacharie Barampama qui a alerté la police pour calmer la situation. Contacté, le chef de colline dit que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

III.2.5. INFANTICIDES

Un bébé tué en province Kirundo

La nomméeParfaite Matamo, âgé de 16 ans, élève à l'ECOFO Muyange en province Kirundo a été arrêté le 28 novembre 2016, après avoir tué et jeté dans une latrine l'enfant de 4 jours qu'elle avait mis au monde. Selon des sources sur place, la fille avait été engrossée par son professeur prénommé Richard mais ce dernier avait refusé la paternité de l'enfant et jouie de l'impunité pour la simple raison d'être membre zélé du parti CNDD-FDD.

Un bébé tué par sa propre mère en commune Giteranyi, province Muyinga

Fiesta Nduwimana, un bébé âgé d'une année et 10 mois a été tué par sa mère biologique Spès Kabirori, enseignante à Giteranyi, âgé de 42 ans, mère de 5 autres enfants. La scène s'est

passée dans la matinée du 15 novembre 2016 vers 8 heures 30 minutes. L'auteur du crime a ligoté son enfant, l'a battu à mort. Il a par la suite été arrêté et conduit au cachot de la PJ de Muyinga. Une expertise médicale est envisagée par des OPJ pour déterminer l'état de sa santé mentale avant d'ouvrir le dossier. Ses voisins affirment que cette femme souffre de maladie mentale.

Un bébé égorgé et jeté dans une latrine en commune Vumbi, province Kirundo

Amandine Igiraneza, âgée de 22 ans, originaire de la colline Gikomero, commune vumbi, a égorgé et jeté dans une latrine son bébé âgé d'un mois. Cet infanticide a été commis le 9 novembre 2016. Amandine a déclaré qu'elle a mis fin à la vie de son bébé parce que, Déogratias Manirakiza, le père de l'enfant, ne l'a pas reconnu. Le criminel a été arrêté et tous ses voisins demandent que justice soit faite.

Un corps sans vie d'un bébé retrouvé en province Gitega

En date du 9 novembre 2016, une dame prénommée Rose a mis au monde un bébé et l'a jeté dans une latrine près de l'hôpital régional de Gitega où elle travaillait dans un restaurant. Selon les informations recueillies sur place, cette dame avait d'autres enfants qui habitaient avec elle. Le mobile de cet infanticide n'a pas été connu. La police disait avoir commencé les enquêtes.

Un bébé tué en commune Ndava, province Mwaro

En date du 10 août 2016, un cadavre d'un bébé a été retrouvé dans une latrine sur la colline Ngorore, zone Buziracanda, en commune de Ndava, province Mwaro. Après des enquêtes policières, les résultats ont prouvé que l'auteur du crime était sa maman, prénommée Anick de cette même colline, âgée de 25 ans, qui avait préféré tuer son enfant juste après l'avoir mis au monde. La meurtrière a été arrêtée, selon des sources sur place.

Un nouveau-né tué par sa mère en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 10 octobre 2016, Jacqueline Ngirinama, âgée de 36 ans, originaire de la commune Gisagara, colline et sous colline de Muzire, a égorgé un bébé qu'elle venait de mettre au monde. Selon des sources sur place, cette femme avait conçu en dehors du lit conjugal car son mari venait de passer plus d'une année en Tanzanie. Cette femme a été détenue au cachot du commissariat de police en province Cankuzo.

Un enfant tuée en commune Mishiha, province Cankuzo

En date du 18 octobre 2016, vers 18 heures 45 minutes, un enfant de 6 ans du nom de Don Nobel Ajeneza, de père Joseph Minani et mère Liduine Nitunga, de la commune Mishiha, colline Busumanyi, a été trouvé mort décapité dans un endroit non loin de leur domicile. Les mobiles de son assassinat n'ont pas été connus mais deux personnes, Frédéric Nyandwi et Cishahayo Léonce, ont été arrêtées pour enquête, selon des sources sur place.

III.2.6. D'AUTRES FAITS RELEVES

NOVEMBRE 2016

Les opposants politiques en province Rumonge sous menaces de cibles d'assassinat

Dans la matinée du 28 novembre 2016, des opposants politiques au chef-lieu de la province Rumonge se sont réveillés trouvant des dessins de croix noires symbolisant la mort sur les murs ou les portes de leurs maisons. Selon des sources sur place, les auteurs de ces dessins sont des jeunes Imbonerakure qui ont l'objectif d'intimider tous ceux qui n'épousent pas l'idéologie de leur parti politique, le CNDD-FDD. Ces croix noires ont été posées sur au moins 60 maisons des opposants politiques, pour certainement un avertissement que des actes de violences pourraient être commis sur ces ménages si leurs occupants ne se ravisent pas pour adhérer au parti, s'est inquiété un des victimes interrogées. Ces incidents ont ravivé une peur panique dans cette province et certains ménages envisageraient de prendre fuite. Le gouverneur de la province avait au départ nié les faits, il estime que la paix est totale malgré l'incident qu'il reconnâit.

Des fouilles perquisitions dans la province de Kirundo

Des fouilles perquisitions ont été opérées durant toute la semaine du 28 novembre au 4 décembre 2016 dans tous les quartiers du chef-lieu de la province Kirundo. Selon des sources sur place, la police et l'administration publique, hantées par une rébellion potentielle, sont à la recherche des rebelles et des armes, mais aucune arme n'a été saisie.

Fouille perquisition au chef-lieu de la province Cankuzo

Dans la matinée du 23 novembre 2016, la police a encerclé le quartier Ndava du centre urbain de Cankuzo et une fouille systématique a eu lieu maison par maison .Les gens n'ont pas pu vaquer à temps à leurs activités quotidiennes. Les cadres de la police répondent avec leur expression à jour en un mot : « Ni aka minsi yose » ce qui signifie « c'est notre travail de tous les jours »

Des marches manifestations contre l'avenue des trois experts de l' ONU au Burundi

L'ONU a pris une décision d'envoyer encore une fois des experts pour enquêter sur les auteurs des violations de droits de l'Homme commises au Burundi depuis la candidature controversée du Président Pierre Nkurunziza en avril 2015. Cette nouvelle décision de l'ONU a été prise dans un contexte de tensions crée par le gouvernement du Burundi qui rejette toute collaboration et coopération avec l'OHCDH et qui a déclaré persona non grata les experts qui ont produit un rapport onusien qui a mis sur tapis les graves violations de droits de l'Homme commises dans ce pays.

En Mairie de Bujumbura et dans d'autres provinces comme Rumonge et Cankuzo, des manifestations ont été organisées par le pouvoir burundais pour s'insurger contre de nouvelles enquêtes sur les violations des droits de l'Homme dans ce pays. Des slogans insultant le Rwanda, la Belgique, l'ONU, la FIDH et la Ligue Iteka ont été scandés.

En date du 26 novembre 2016, des membres du CNDD-FDD ont organisé des marches manifestations obligatoire en Mairie de Bujumbura, en province Rumonge et Cankuzo notamment. Selon des sources sur place, en Mairie de Bujumbura, les manifestants ont répondu à la note circulaire du Maire de la ville obligeant tous les fonctionnaires de se présenter à la place de l'indépendance avant la dite marche. Ils ont scandé des slogans insultant le Rwanda, la Belgique et l'ONU comme étant les organisateurs du coup d'Etat manqué du 13 mai 2015. Les mêmes manifestants ont accusé les pays susmentionnés et l'ONU, d'avoir armé les rebelles et de soutenir les organisations locales et internationales qui détestent le Burundi. Ces manifestants ont fait un sit-in devant l'ambassade de Belgique.

En province Rumonge, le secrétaire général du parti CNDD-FDD, le Général-Major Evariste Ndayishimiye, qui s'était déplacé lui-même pour animer les manifestations contre l'envoi de 3 enquêteurs mandatés par l'ONU, a prononcé un discours de haine contre le Rwanda, la Belgique et l'ONU, les accusant des ennemis du Burundi, ce qui a montré que c'était un discours officiel préparé par les autorités du pays.

Au chef-lieu de la province Cankuzo, depuis le 25 novembre 2016, un véhicule d'un commerçant membre du CNDD-FDD, a été saisi par l'administration pour mobiliser toute la population dans toute la ville et les collines environnantes en vue de répondre massivement aux travaux communautaires de samedi à 8 heures pour nettoyer le chantier de l'université de Buhumuza en construction.

C'était un moyen de mobiliser les populations à participer dans les manifestations qui étaient organisées contre l'arrivée des 3 enquêteurs internationaux de droit de l'Homme mandatés par l'ONU pour venir au Burundi.

Vers la fin de ces travaux, qui habituellement se terminaient à 10 heures, une grande foule d'environ 250 personnes qui avaient répondu présents à ces travaux, a commencé à partir un à un pour ne pas être forcé de participer à ces manifestations organisées clandestinement par le pouvoir en place. Seule une vingtaine d'Imbonerakure ont fait cette manifestation depuis ce chantier vers le terrain de volley ball situé à l'ancien marché de Cankuzo. Ils avaient des slogans écrits qu'ils répétaient contre l'ONU, la Belgique, les experts des droits de l'Homme, etc…

Tentative de destruction d'un champ en zone urbaine de Buterere

Depuis le 22 novembre 2016, une personne du nom de Senforien Nzoyisaba, habitant de la zone Buterere au site de déplacés de Kiyange a été victime d'une menace de destruction de son champ de manioc et de maïs. Selon des sources sur place, les auteurs de cette menace

étaient des jeunes Imbonerakure en complicité avec quelques élus collinaires. Le 23 novembre 2016, ils avaient juré de passer à l'action pour y extraire du sable. La ligue Iteka qui a été au courant de cette menace l'a partagé avec des journalistes d'une des radios sur place qui en ont fait une investigation et un rapportage afin de voir si l'action pouvait être arrêtée. C'est ainsi que les auteurs ont dû renoncer à leur projet.

Neuf officiers burundais refusés de participer dans une mission de maintien de la paix en République Centrafricaine

En date du 24 novembre 2016, les Nations Unies ont renvoyé 9 officiers burundais qui devraient aller en mission de maintien de la paix en république Centrafricaine. Selon une source à l'armée burundaise, ces officiers de l'armée burundaise devraient bientôt partir mais les Nations Unies ont demandé au gouvernement burundais de les remplacer avant le premier décembre 2016, au plus tard.

Ces officiers renvoyés de la Minusca sont le Major Ferdinand Niyongabo, le Capitaine Déogratias Ahishakiye, le Capitaine Epitace Nduwamahoro, le Capitaine Medico Nzitunga, le Capitaine Diomède Sinzumusi, le Capitaine Jean Marie Nimpagaritse, le Capitaine Richard Gateretse, le Capitaine Diomède Ntukamazina et le Lieutenant Prosper Nkurunziza. Tous ces officiers burundais sont accusés « des violations des droits de l'Homme au Burundi et des viols commis lors de leur participation en mission de paix en république centrafricaine». Selon des sources sur place, parmi les 9 officiers, 5 étaient sous le commandement de feu Lieutenant-Colonel Darius Ikurakure. Les burundais se souviendront de ce haut gradé de l'armée burundaise pour avoir mené des opérations criminelles et répressives contre les quartiers contestataires du 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza, principalement dans les quartiers de Cibitoke et Mutakura, en Mairie de Bujumbura.

Beaucoup de jeunes de ces quartiers ont été portés disparus sous son commandement au moment où pour d'autres leurs familles ont trouvé des corps sans vie quelques jours après leur arrestation. Quatre autres militaires étaient affectés à la BSPI. Cette décision est venue après d'autres cas similaires qui ont empêché certains éléments des forces de défense et de sécurité de participer dans des missions de maintien de la paix des Nations Unies.

Un nombre inquiétant de jeunes Imbonerakure dans une maison au quartier Mutakura, zone Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Au moins 15 jeunes Imbonerakure sans activités et sans occupation visibles, vivent dans une même maison à la 2ème avenue n°10 au quartier Mutakura, en zone urbaine de Cibitoke, depuis le mois de septembre 2016. Selon des témoins sur place, cette présence soulève des inquiétudes des habitants de cette zone. Le nombre des occupants de cette parcelle a augmenté progressivement. Au début, ils étaient au nombre de 5 et par après ils ont atteint un effectif de 15 individus, selon nos sources.

Ces mêmes sources nous indiquent que ces jeunes Imbonerakure sont venus des provinces de l'intérieur du pays, entre autre les provinces de Mwaro et de Ngozi. Ils seraient amenés dans cette maison par un certain Prosper Nitunga qui travaille au Ministère des relations extérieures, qui leur paie le loyer et la nourriture. Ce dernier habite le même quartier à la 3ème avenue près d'une position militaire. Lors des fouilles perquisitions effectuées presque quotidiennement dans ce quartier, ils ne sont jamais inquiétés. La police passe devant cette parcelle comme si rien n'était alors que la population ne cesse de dénoncer cette présence aux policiers. La même source indique qu'il y a une chambre qui est toujours fermée, ce qui fait penser qu'elle contiendrait des armes.

Des munitions militaires retrouvées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 26 novembre 2016, des pêcheurs ont retrouvés 66 radios de communication militaire emballés dans un sac tout près de la rivière Ninga située au village III, commune Gihanga, province Bubanza, selon des spurces sur place. Ils ont appelé la police de Gihanga qui les a récupérées.

Incendie de deux magasins au marché du centre-ville de la province Kayanza

Après des incendies qui ont ravagé une vingtaine de marchés commerciaux presque dans toutes les provinces du pays, le marché central de Kayanza a failli prendre feu. Deux magasins ont été brûlés au centre-ville de la province Kayanza. Comme une fatalité, des infrastructures commerciales brûlent les dimanches. C'est le dimanche 20 novembre 2016 que les deux magasins ont brûlé. La protection civile a réussi à maîtriser le feu. L'origine de ce feu reste inconnue. La police explique comme toujours des problèmes de courant électrique mais cette explication convainc difficilement les victimes qui pensent à des malfaiteurs.

Des défilés d'intimidation organisés par des Imbonerakure dans toutes les provinces du pays

En date du 19 novembre 2016, lors de la journée dédiée au combattant, les jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, ont organisé des défilés dans toutes les provinces du pays. Selon des témoins sur place, ces défilés étaient une démonstration de force et de militarisation des jeunes Imbonerakure.

A titre illustratif, en province Kayanza, les jeunes Imbonerakure ont défilé avec des armes à feu, ce qui a créé une peur panique au sein de la population. Dans toutes les provinces où ces défilés ont eu lieu, des slogans insultant les opposants et les occidentaux ont été entonnés. Les mêmes sources indiquent aussi que ces jeunes Imbonerakure ont défilé en uniforme militaires et policiers et portaient des armes à feu pour les uns tandis que d'autres portaient des gourdins. Ce qui a terrifié les habitants de Kayanza.

A Muyinga, des Imbonerakure ont défilé dans les rues, scandant des slogans de guerre. Certains portaient des bottines et tenues militaires avec des gourdins et des arbres façonnés en armes.

A Gitega, précisément en commune Rutegama, le Président de la république Pierre Nkurunziza, a animé les cérémonies de la journée dédiée au combattant, en compagnie avec le président du parti CNDD- FDD, le Général Major, Evariste Ndayishimiye et le président de l'Assemblée Nationale, Pascal Nyabenda. Dans son discours, il a menacé de se préparer à la guerre et incité les membres de son parti politique à être prêts à combattre les opposants politiques qui sont qualifiés d' « ennemis de la paix ».

Partout où les défilés ont eu lieu, les habitants ont présenté un climat de peur sur ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont entendu, voir que, dans les slogans de ces jeunes Imbonerakure, ils ont alerté qu'ils se préparent contre une attaque des gens qu'ils ont appelé des « Mujeri», un qualificatif collé aux présumés opposants politiques du Président Pierre Nkurunziza. Le « Mujeri » est un chien errant et maigre à abattre.

Des patrouilles inquiétantes des Imbonerakure en commune et province Ngozi

En province de Ngozi, des Imbonerakure font des patrouilles nocturnes en possessions des gourdins et en tenues de longues vestes noires, imperméables de la police. Selon un habitant du quartier Kinyami de la commune et province Ngozi qui les a vus en date du 19 novembre 2016, c'est Bosco Ndayishimiye alias Kinuma, représentant des jeunes Imbonerakure en commune Ngozi et Claude, représentant des jeunes Imbonerakure à l'université de Ngozi, qui sont à la tête de ces patrouilles. Les mêmes sources indiquent que ces tenues imperméables de la police ont été distribuées par le président du Sénat, Révérien Ndikuriyo à l'endroit des Imbonerakure de Ngozi, pour les protéger contre la pluie pendant des séances de patrouille, à l'image des militaires et policiers.

Collectes forcées des fonds dans différentes provinces du pays

Le pouvoir CNDD-FDD contraint les citoyens burundais sans distinction à s'acquitter des contributions forcées. L'objet de ces contributions varie de province en province. Dans certaines provinces, l'administration provinciale évoque le besoin de construction de stades, dans d'autres c'est la construction des écoles pendant que d'autres parlent de construction des immeubles servant de bureaux. Pour d'autres encore, c'est la construction des permanences du parti au pouvoir CNDD-FDD. Dans certains endroits, l'opération de collecte est faite par des jeunes Imbonerakure qui évoquent carrément le besoin de contribution pour le parti.

En province Makamba, le gouverneur a exigé à tout fonctionnaire travaillant dans cette province de s'acquitter d'une contribution pour la construction d'un immeuble en étage de cinq niveaux servant de bureaux pour l'administration provinciale. Le montant varie entre 5.000 et 20.000 fbu selon les services concernés. Tout fonctionnaire qui n'aura pas payé cette

contribution n'aura droit à aucun document administratif. Il ajoute que la sanction en plus sera de muter les récalcitrants à cette mesure.

En province Karusi, le gouverneur de province contraint depuis le 14 novembre 2016, tous les fonctionnaires œuvrant dans la province de donner 3% de leurs salaires pour la construction du stade. La colère est au comble, les fonctionnaires se préparent à la résistance contre la mesure injuste et disent que le gouverneur n'a pas les compétences de prendre une telle mesure qui viole les droits des fonctionnaires. Ils dénoncent déjà les difficultés de joindre les deux bouts du mois du fait de la pauvreté grandissante qui secoue leurs ménages. Pour ces fonctionnaires, la mesure est arbitraire du moment qu'il n'y a pas de devis qui prouvent les montants indispensables pour la construction de ce stade. Selon des sources sur place, le gouverneur de la province Karusi a émis l'ordre à tous les chefs de service d'exiger ces frais avant la délivrance de tout document administratif.

En date du 7 novembre 2016, le gouverneur de province de Muyinga, Aline Manirabarusha, a fait savoir dans son communiqué rendu public que tous les habitants de la province Muyinga, commerçants, ONGs ainsi que tous les ménages, sont obligés de contribuer pour l'aménagement d'un terrain de football au chef-lieu de la province Muyinga. Cette contribution varie entre 500, 5.000 et même 100.000 fbu selon qu'il s'agisse de ménages ou de commerçants. Pour les ONGs, le personnel doit payer au moins le 1/10ème de leur salaire qui doit être retiré à la source par leurs employeurs puis versés sur le compte de la province sous peine de voir ces ONGs chassées de la province en cas de refus. Pour les militaires de la 4ème région, une somme exceptionnelle de 5.000 fbu a été décidée sans aucune explication,selon des sources sur place.

Selon les mêmes sources, c'est le gouverneur lui-même qui fait la collecte de cet argent sans reçu. Tout le monde s'inquiète de ces contributions forcées qui sont faites en faisant fi de la situation de pauvreté dans laquelle se trouve la population burundaise en général et de celle de Muyinga en particulier. La même source déplore un plan déguisé du gouvernement de collecter des fonds pour faire fonctionner les institutions de l'Etat en mal financier pendant ces jours où la coopération avec les principaux partenaires financiers ont suspendu leurs appuis.

En commune Matana, province Bururi, les Imbonerakure en complicité avec le chef de poste de police forcent des boutiquiers et des conducteurs de taxi-moto à payer des contributions allant de 10.000 à 50.000 fbu pour le parti et menacent de mort quiconque refuserait de s'en acquitter.

En province Cibitoke, le parti CNDD-FDD en commune Rugombo a pris une décision le 13 octobre 2016 de collecte forcée d'argent pour financer la construction de la permanence de ce parti au chef-lieu de la commune. Tout propriétaire de motos, membre ou non de ce parti, a été contraint de payer au moins 10 000 fbu, au moment où les propriétaires des taxis voitures ont payé une somme de 20 000 fbu. Ceux qui ont des véhicules de transport, Hiace, ont été respectivement contraints de payer 25 000 fbu, les propriétaires des véhicules transportant des

marchandises, types Dina et Fuso, ont payé une somme de 50 000 fbu, les propriétaires des kiosques ont payé à leur tour une somme 50 000fbu et les grands commerçants 100 000fbu.

En province Cankuzo, l'administrateur communal de Cankuzo, Innocent Nyandwi a tenu une réunion à l'intention de la population de la ville de Cankuzo et ses environs en date du 3 octobre 2016. Parmi les points à l'ordre du jour figurait la contribution de la 2ème tranche pour la continuité des travaux de construction du Campus Universitaire de Buhumuza à Cankuzo, service par service. Parlant du secteur de l'enseignement, il a précisé que ce service ne s'est pas acquitté convenablement des contributions et a menacé que tout enseignant qui ne s'acquittera pas de la contribution n'aura aucun droit à un service de la commune. Il a ensuite ajouté que les directeurs qui n'arriveront pas à collecter tous les montants nécessaires seront considérés comme démissionnaires et seront remplacés. Il a continué en donnant des injonctions à la DCE de faire la liste de tous les enseignants qui n'auront pas contribué jusqu'au 15 octobre 2016.

Des sources sur place ont indiqué que ce secteur à lui seul doit totaliser au 15 octobre 2016, quinze millions de francs burundais pour la deuxième tranche.

Le 6 septembre 2016, des Imbonerakure, membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir CNDD-FDD, ont passé dans tous les ménages de la province de Muramvya à la recherche de contributions pour le parti CNDD-FDD. Il est demandé une somme d'au moins 500 fbu séparément au mari et à la femme, sans qu'ils soient membres du CNDD-FDD.

Selon des sources sur place, ces jeunes Imbonerakure donnent une explication que la contribution n'est pas obligatoire mais ajoutent que la quittance sera utile à l'avenir. Selon un des fonctionnaires de Muramvya qui s'est acquitté de cet argent, la peur au ventre, dans un pays traumatisé par la terreur des Imbonerakure, une telle contribution ressemble à un impôt forcé. La quittance sera demandée pour bénéficier des avantages sociaux dans les secteurs publics notamment l'accès aux soins de santé, l'accès à l'école pour les enfants et l'accès à certains documents administratifs. Elle pourrait être prise pour objet de base dans la politique de répression en cours contre les opposants du pouvoir de ce parti.

En province de Makamba, les populations sont forcées de payer non seulement des cotisations pour le compte du parti au pouvoir mais aussi pour la construction des stades, des bureaux et des écoles. Elles déplorent cette attitude de l'administration qui veut percevoir de l'argent sur le dos des citoyens dans une pauvreté qui s'accentue au jour le jour suite à la crise provoquée par le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Fouille perquisition en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

Dans la matinée du 19 novembre 2016, des policiers et militaires ont encore une fois organisé une fouille-perquisition sur les 13ème et 14ème avenues de la zone urbaine de Cibitoke. Au cours de cette fouille, ils faisaient aussi le contrôle des cahiers de ménages et les vérifications

de reçus de paiement des frais d'hygiène. Il y a eu plusieurs personnes qui ont été arrêtées mais libérées après paiement de rançons.

Rappelons que des fouilles perquisitions avaient été organisées dans cette même zone le 12 novembre 2016 de la 6ème à la 8ème avenue, le 16 novembre 2016, de la 1ère à la 2ème avenue et le 18 novembre 2016 de la 11ème à la 12ème avenue.

Un recensement ethnique inquiétant dans le secteur de l'administration publique

Le recensement ethnique décidé par le pouvoir du CNDD-FDD fait peur aux fonctionnaires et à la population burundaise en général. Ce recensement a été demandé par le sénat burundais par la correspondance de son président Révérien Ndikuriyo, datée du 25 octobre 2016. Le Ministre de la fonction publique, du travail et de l'emploi a adressé à son tour à tous les directeurs généraux, inspecteurs généraux, les directeurs et tous les chefs de services la lettre référencée 570-1674-CAB-RH-2016 du 2 novembre 2016. Ces différentes autorités instruisent une *« enquête sur l'état du respect des équilibres ethniques exigés par la constitution au sein de l'administration publique et parapublique, des administrations personnalisées de l'Etat ainsi que des services décentralisés et déconcentrés»*. Une fiche *« à remplir personnellement »* est annexée à la lettre du Ministre et comprend notamment le nom et le prénom du fonctionnaire, sa fonction, les dates de naissance et d'engagement, les modes de recrutement subis, le sexe, l'ethnie (Hutu, Tutsi, Twa) et la province d'origine.

Les cadres et agents de l'administration publique, parapublique, personnalisée, décentralisée et déconcentrée sont inquiets de ce recensement estimant que le sénat burundais a mal compris les dispositions de la Constitution burundaise émanant de l'Accord d'Arusha qui stipule que les équilibres ethniques concernent uniquement les postes politiques.

Tout le monde se pose la question de savoir l'objectif réel et la finalité de ce recensement dans un contexte socio-politique où la communauté nationale et internationale dénonce un risque de génocide en préparation et en cours au Burundi.

L'Accord d'Arusha qui avait prôné des équilibres ethniques dans les postes politique et des Forces de défense et de sécurité, avait tenu portant à clarifier en son article 7 au point 4 que *« …la promotion, de manière volontariste, des groupes défavorisés, en particulier les Batwa, afin de corriger les déséquilibres existant dans tous les secteurs. Cette promotion se fera, en préservant toutefois le professionnalisme et en évitant le système des quotas, selon un calendrier qui commencera avec la période de transition ».*

Dans l'administration publique, le point 8 propose *« Des chances égales d'accès pour tous les hommes et les femmes, par le respect strict des lois et règlements en matière de recrutement du personnel de l'Etat et des entreprises publiques et paraétatiques ou l'adoption de lois et règlements en la matière et par la transparence des concours d'entrée ».*

L'accord propose au point 9 *« la dépolitisation de l'administration en vue de sa stabilité. À cet égard, une loi devra être votée pour distinguer les fonctions politiques et les fonctions*

techniques. Les titulaires de la première catégorie peuvent changer avec les régimes; en revanche, les cadres techniques doivent avoir une garantie de continuité. »

Dans le protocole II qui concerne la démocratie et la bonne gouvernance en son chapitre premier qui parle des principes constitutionnels de la constitution de la période post-transition, l'article 10, en son point 4, stipule que *« l'Administration est largement représentative de la nation burundaise et doit refléter la diversité de ses composantes. Les pratiques qu'elle observe en matière d'emploi sont fondées sur des critères d'aptitude objectifs et équitables ainsi que sur la nécessité de corriger les déséquilibres et d'assurer une large représentation. »* Le point 5 prévoit une loi qui *« précise la distinction entre les postes de carrière ou postes techniques et les postes politiques.»*

Le recensement ethnique en cours viole le point 6 qui stipule « *qu'aucun agent de la fonction publique ou de la branche judiciaire de l'Etat ne peut bénéficier d'un traitement de faveur ni faire l'objet d'un traitement partial au seul motif de son sexe, de son origine ethnique ou de son appartenance politique. »il viole l'article 6 du statut général des fonctionnaires qui interdit toute distinction fondée sur l'origine sociale et ethnique ».*

Le recensement viole aussi l'article 6 du statut général des fonctionnaires qui s'insurge contre « toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur : la religion, le genre, l'opinion politique, l'origine sociale ou ethnique…. ». Les fonctionnaires burundais craignent une accentuation de la discrimination basée sur l'appartenance ethnique qui était déjà en vue. Les DDHs n'avaient cessé de dénoncer le recrutement et la promotion sur base du militantisme politique.

Persistance de menaces envers les déplacés du site Ruhororo en province Ngozi

Les déplacés du site Ruhororo en province Ngozi font objet de menaces depuis pratiquement le début du pouvoir du CNDD-FDD. Les autorités provinciales et communales n'ont cessé de les faire rentrer de force sur leurs collines d'origine alors que les victimes ont toujours réclamé d'abord leur sécurité. En date du 10 novembre 2016, l'administration locale a encore une fois fait preuve de menaces envers ces déplacés en faisant circuler une fausse liste des habitants de ce site qui réclameraient le retour dans leurs collines. Selon des sources sur place, ce montage consiste à diviser les déplacés et à les faire monter les uns contre les autres.

Les déplacés de Ruhororo indiquent que la tentative de diviser les habitants du site n'est pas nouvelle et que l'objectif visé est en réalité la fermeture du site recherchée par le pouvoir du CNDD-FDD. Le responsable dans cette affaire de déstabilisation et de persécution des déplacés du site de Ruhororo est un ancien directeur du nom de Venant Ngendakumana surnommé « Drogué », un ancien para-commando en retraite et qui travaille en étroite collaboration avec le GMIR. Ce dernier serait sous les ordres du président du conseil communal de Ruhororo qui fait tout pour déstabiliser ces déplacés de guerre, selon toujours une source dans ce site.

D’autres informations dans ce camp de déplacés nous indiquent qu’il y a des intimidations qui visent des personnes soupçonnées de donner des informations aux journalistes des radios internationales et ceux du magazine Humura Burundi de la RPA. Il y a quelques jours, les responsables administratifs avaient alerté ces déplacés sur une attaque imminente sur ce site par des groupes armés.

Des personnes pris en flagrant délit en train de détruire des tombes au cimetière de Gasanda en province de Ruyigi

Dans la nuit du 9 au 10 novembre 2016, six personnes ont été arrêtées par la police en train de détruire des tombes au cimetière de Gasanda en province de Ruyigi. Ces derniers cherchaient à voler des tôles et d’autres métaux utilisés lors de l’enterrement. Elles ont été conduites au cachot de police de Ruyigi. Ce phénomène est devenu courant ces derniers jours. Plus de 100 tombes dans le cimetière de Mpanda en province Bubanza ont été détruites par des jeunes Imbonerakure qui sont restés impunis, selon des sources sur place. Les matériaux de construction de ces tombes sont vendues et rapportent beaucoup de sou, nous a révélé une source.

Des militaires fouillés par des policiers en commune et province Muyinga

En date du 4 novembre 2016, des policiers ont fouillé dans les menages des militaires vivant dans le quartier Mukoni, zone, commune et province Muyinga. Ils ont saisi onze pairs de tenues de combats, six pairs de tenues imperméables, six pairs de tenues d’exercices et plusieurs autres objets militaires chez un militaire de la FDN du nom d’Innocent Shemezimana. Selon des sources sur place, des effets, cette fouille perquisition devrait être effectuée par la police militaire

Des fouilles dans des camps militaires ont également été signalées en province de Gitega où des militaires ex-FAB ont été les cibles privilégiés.

Une peur panique causée par les Imbonerakure en commune Gihogazi, province Karusi

Des citoyens de la commune Gihogazi, province Karusi ont pris fuite devant des actes de terrorisme commis par les jeunes Imbonerakure affiliés au CNDD-FDD au pouvoir.Selon des sources sur place, ces Imbonerakure organisent des opérations de destruction systématiques des maisons appartenant à des présumés opposants du pouvoir. Ils ont déjà détruit au moins deux maisons sur la colline Taba et sur la colline Bihembe appartenant respectivement à Edmond et à Jean Baptiste, tous membres du parti FNL. Ces mêmes sources nous indiquent que ces Imbonerakure sous la couverture de l’administration publique et de la police ont juré d’en finir avec les opposants politiques dans leur commune.

Marche manifestation des Imbonerakure de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 13 novembre 2016, vers 6 heures du matin, les Imbonerakure de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, au nombre de 25, ont fait un défilé en uniforme militaire dans le but de préparer une fête du combattant qui aura lieu le 19 novembre 2016 au barrage de la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Ces Imbonerakure dessinaient des symboles du parti CNDD-FDD sur les pierres et les arbres qui se trouvaient au bord de la route.

Profanation de soixante-dix tombes du cimetière de Mpanda en province de Bubanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 novembre 2016 a indiqué que plus de 70 tombes du cimetière de Mpanda en commune Gihanga de la province Bubanza, ont été détruites dans un délai de 2 mois par des personnes qui volent les tôles et les tubes qui les supportent. Les cercueils sont restés en plein air selon les témoins sur place à Mpanda. Ces sources pointent du doigt certains fossoyeurs du même cimetière comme étant à la base de cette destruction. Deux suspects, Ildephonse Bizindavyi et Dunia, tous des Imbonerakure, avaient été arrêtés par la police en date du 27 octobre 2016, puis relâchés le 1er novembre 2016.

Pour être arrêtésIldephonse Bizindavyi a été interpelé par les voisins de Dunia afin qu'il aille voir des tas de tôles et des tubes qui ont été volés au cimetière et qui étaient stockés au domicile de Dunia à Buringa, tout près du cimetière. Les voisins en ont profité pour alerter la police lorsque Dunia et Ildephonse s'accusaient mutuellement devant un fait accompli. La population de cette localité indique que cette impunité vient accentuer ce genre de comportement en faveur des Imbonerakure.

Trois mille cinq cent enseignants redéployés dans le pays

La commission en charge du redéploiement du personnel enseignant a présenté en date du 28 octobre 2016, le rapport national des résultats du redéploiement des enseignants. Selon ce rapport, 3500 enseignants ont été redéployés. Cette présentation a eu lieu au cours d'un atelier organisé par le ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le redéploiement soulève néanmoins des remous des enseignants qui estiment avoir été redéployés de manière très injuste.

OCTOBRE 2016

Sit-in des enseignants du Lycée Bubanza après l'agression de deux professeurs

En date du 24 octobre 2016, les enseignants du Lycée Bubanza, ont fait un sit-in après qu'Apollinaire Harerimana et Espérance Niyonzima, tous professeurs au Lycée Bubanza,

aient été malmenés et leur domicile saccagé par des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD, le 23 octobre 2016. Selon des sources sur place, un des jeunes Imbonerakure a été arrêté par la police de Bubanza tandis que les autres ont pris fuite. Les enseignants ont dit que l'économe de l'établissement aurait généré l'incident et avaient refusé de continuer les cours tant que les agresseurs n'ont pas été arrêtés.

Intolérance politique entre les formations politiques en province Makamba

Évariste Hatungimana, âgé de 30 ans, originaire de la colline Nyarubanga, commune Kibago, province Makamba, fils de Révérien Berakumenyo et de Libérate Ntakarutimana, membre du partiCNDD-FDD, a été tabassé par Jean Bosco Nduwayo, membre du parti sahwanya FRODEBU, de la même colline, en date du 3 octobre 2016. Des sources sur place ont indiqué qu'Évariste Hatungimana a été blessé sur le front et sur la bouche. Selon les mêmes sources, Jean Bosco Nduwayo se vengeait contre Évariste Hatungimana qui avait amené la veille, les Imbonerakure dans son enclos pour l'intimider.

Mésentente entre les membres du parti au pouvoir en province Rutana

En date du 22 octobre 2016, deux groupes de jeunes Imbonerakure se sont confrontés en commune Gitanga, province de Rutana. C'était pendant une réunion organisée par ce même parti dans la commune. Ces membres se sont subdivisés en deux groupes : l'un soutenait les représentants de ce parti au niveau communal provenant de la zone Kinzanza et provincial et l'autre qui s'opposait aux chefs actuels surtout l'Honorable Salvator, président de ce parti au niveau provincial. Ces deux groupes se sont lancé des pierres et la réunion n'a pas pu continuer. Le conflit a continué jusqu'à en date du 25 octobre 2016, au marché de Gatereni en zone Kinzanza de la même commune de Gitanga, à partir de 7 heures, et a engendré la cessation des activités commerciales de ce marché jusqu'à 14 heures. Le marché ne s'est pas tenu comme d'habitude. La population interrogée sur ce comportement ne comprend pas comment les affaires d'une formation politique peuvent violer les intérêts généraux des citoyens.

Une fouille perquisition inquiétante organisée dans la province de Ruyigi

En date du 18 octobre 2016, Edouard Mukoko, commissaire provincial de police en province de Ruyigi, a indiqué avoir saisi 2 chargeurs garnis et 54 cartouches en réserve, lors d'une opération de fouille-perquisition menée dans des habitations se trouvant dans les collines Ngarama, et Munyinya en commune Gisuru, province Ruyigi.

Selon des sources policières, cette saisie d'armes est le fruit d'une enquête menée par la police judiciaire qui a été informée par des prisonniers soupçonnées de les distribuer à la population. Contrairement à ces sources policières, les ménages fouillés ont indiquée qu'il s'agissait d'un montage contre des personnes soupçonnées être contre le 3ème mandat du président Pierre Nkurunziza.

Quatre personnes blessées et une autre arrêtée suite à un incendie causé par une grenade, en province Cibitoke

En date du 16 octobre 2016, une grenade a été lancée contre une étable qui a par la suite pris feu encommune Murwi, province Cibitoke. Selon des sources sur place, au lieu de faire des enquêtes, la police a arrêté une personne du nom de Serges Minani, un habitant de cette localité, pour la seule raison qu'elle n'a pas arrêté l'auteur alors qu'elle habitait tout près du lieu de l'incident. Ce qui a choqué ses voisins qui ont dénoncé une injustice notoire. Quatre voisins venus en aide pour éteindre l'incendie ont été blessés et conduits au CDS de Gitanga, à Bubanza.

Une personne armée arrêtée par la police dans le quartier Runanira, province Kirundo

En date du 21 octobre 2016, un homme armé d'un fusil de type kalachnikov a été arrêté par la police dans le quartier Runanira, province Kirundo. Selon les témoins, il a été repéré par un policier et appréhendé avec l'aide des habitants de la localité.

Les habitants malmenés en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 21 au 22 octobre 2016, vers 21 heures, des habitants de la zone urbaine de Musaga, à la 2ème avenue, se sont vus attaqués par des policiers les intimant l'ordre de sortir de leur maison, de s'agenouiller et de s'asseoir par terre. Selon des sources sur place, l'opération policière était menée suite à une grenade lancée dans les environs. Ces mêmes sources, ont indiqué que ces policiers demandaient à ces habitants de montrer les rebelles qui se cachaient dans ce quartier et qui venaient de lancer une grenade. Les habitants de cette localité ont dénoncé le comportement de la police qui, selon eux, sont mal vus par le pouvoir comme quartier contestataire du 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Un jeune Imbonerakure auteur d'enlèvement en commune Buganda, province de Bubanza

Un jeune Imbonerakure prénommé Gervais alias Ndakugarika, originaire de la colline Cunyu, commune Buganda, province de Bubanza, est dénoncé comme étant auteur de plusieurs crimes contre des présumés opposants du pouvoir du CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le dernier crime commis concernait un citoyen qu'il avait lui-même arrêté et enfermé chez lui dans sa maison pendant au moins deux semaines. Les sources sur place ont dit que la nouvelle a été connue quand ce jeune Imbonerakure avait tenté de rançonner la famille pour pouvoir libérer la personne. Ayant constaté que tout avait été connu et après avoir reçu un appel téléphonique de l'administrateur communal de Buganda, Gervais a mis la victime sur sa moto et l'a conduite en commune Gihanga où sa famille l'a retrouvée.

Une personne tuée en province Gitega

Dans la nuit du 9 au 10 octobre 2016, sur la colline Mahonda, commune Giheta, province Gitega, le nommé Nyegeri de la colline Mahonda, commune et province Gitega, a été battu à

mort par des malfaiteurs inconnus près d'un bar de la prénommée Rachelle de la même colline. Il a succombé à ses blessures le matin lorsqu'il était transporté à l'hôpital. La nommée Marianne Barijora a été arrêtée pour des raisons d'enquête sur ce cas.

Un militaire blessé en province Mwaro

Dans la nuit du 17 au 18 octobre 2016, un militaire du camp Mwaro a été grièvement blessé par un groupe de 3 militaires armés de baïonnette. En effet les sources proches de la victime ont dit qu'il rentrait du centre Mwaro vers 23 heures. Arrivé à moins de 100 m du camp, il a été tabassé et blessé à la baïonnette par ses camarades. Les auteurs présumés du crime l'ont laissé gisant dans le sang, près de la route croyant l'avoir tué. Le lendemain, il a été retrouvé encore en vie et a été directement conduit à l'hôpital militaire de Kamenge.

Des manifestations publiques du CNDD-FDD, au Burundi

De manifestations en manifestations, le parti CNDD-FDD ne cesse de brandir des menaces et injures envers l'ONU et leurs opposants politiques. En date du 15 octobre 2016, des manifestations publiques de ce genre ont repris. Le CNDD-FDD multiplie les manifestations publiques après la publication du rapport des Experts des Nations Unies et l'annonce des mesures prises pour le retrait du pays de la CPI.

Lors de ces manifestations, les manifestants ont scandé des slogans injuriant les experts des Nations Unies et félicitant le gouvernement burundais qui a « chassé ces démons ». Devant les bureaux de l'UE au Burundi, des manifestants du CNDD-FDD se sont montrés hostiles et dédaignant face aux " blancs. Après avoir fait un tour à la place de l'Indépendance au centre-ville de Bujumbura, le conseiller principal du Maire de la ville, Ramadhani Nkurikiye, a salué la détermination de la population. "Les citadins sont toujours en phase avec les décisions du gouvernement. Nous nous sommes opposés au rapport des experts des Nations Unies, comme nous sommes également opposés à ce que fait la CPI. Nous remercions l'Etat, le sénat et l'Assemblée Nationale pour son retrait", a-t-il lancé, à la foule.

Ramadhani Nkurikiye, a estimé que la CPI sert les intérêts de l'Occident au détriment de l'Afrique. "Nous ne voulons pas de cette cour. Elle va à l'encontre de l'indépendance de l'Afrique et de ses pays. Le Burundi a ses propres tribunaux pour juger tous les crimes. Pas besoin d'une juridiction étrangère", a-t-il fait savoir.

Des représentants de l'ONU menacés et intimidés par les manifestants du CNDD-FDD en Mairie de Bujumbura

En date du 8 octobre 2016, au cours de la marche de protestation contre la récente résolution Onusienne déclenchant une commission d'enquête sur les droits de l'Homme au Burundi, les manifestants ont scandé des slogans qui demandaient au gouvernement du Burundi de chasser les représentants de l'OHCDH au Burundi. Dans ces slogans, les manifestants menaçaient de le faire eux-mêmes si le gouvernement ne répondait pas à leur appel. Par la suite, le

gouvernement du Burundi a pris la mesure suspendant la coopération et la collaboration avec le bureau de l'OHCDH au Burundi.

Une expatriée d'une ONG « Trial International » expulsée du territoire burundais par les autorités de Bujumbura

Pamela Capizzi de l'organisation « Trial International » qui dispensait une formation de 3 jours en rapport avec la saisine du comité contre la torture et la commission africaine des droits de l'Homme et des peuples en faveur des organisations des droits de l'Homme, s'est vue son visa annulé et déclarée « persona non grata ». Le commissaire de la PAFE en charge d'exécuter cette mesure a signifié qu'il s'agissait d'un ordre de ses supérieurs.

Un plan de légaliser la milice Imbonerakure par le pouvoir de Bujumbura

En date du 6 octobre 2016, lors du conseil des ministres qui s'est tenu à Gitega, un projet de créer des compagnies et bataillons des « volontaires nationaux » tel que prévu dans le projet de décret-loi sous analyse au point 3 de l'O.J de ce conseil des ministres a été adopté. Selon des sources recueillies, le projet de décret aurait l'objectif d'abolir le caractère « milice Imbonerakure» et prévoit leur encadrement militaire officiel. Par la suite, ce projet de loi a été voté par l'Assemblée nationale et attend sa phase de promulgation par le Président de la République.

Fouille perquisition à la prison centrale de Mpimba en Mairie de Bujumbura

En date du 6 octobre 2016, vers 19 heures, des prisonniers choisis par le directeur de la prison centrale de Mpimba sont entrés dans les cellules des autres prisonniers pour effectuer une fouille perquisition, ce qui a occasionné des heurts et des malentendus au sein de la prison. Le lendemain, la police a effectué une fouille perquisition et a saisi 7 téléphones portables, des ceintures et un poste de radio. Des prisonniers et des DDHs ont dénoncé le comportement du directeur de la prison Mpimba qui sème la division au sein des prisonniers et qui apparemment risque de créer un désordre au sein de la prison. Les prisonniers politiques sont les plus visés par ces menaces et intimidations de l'administration pénitentiaire.

SEPTEMBRE 2016

Fuite d'un officier supérieur de la FDN

Le Major Clément Hamenyimana, ex-FAB et commandant en second du 221ème Bataillon du Camp Ruyigi, a fui le pays en date du 28 septembre 2016. Selon des sources de ses proches, le militaire a fui un plan d'exécution qui le visait après des tortures et une tentative d'emprisonnement dont il avait été victime, quelques semaines avant chez lui au quartier Shatanya, commune et province Gitega, par des agents de l'API en déplacement avec le Président de la république dans la province de Gitega.

Une fouille-perquisition organisée à la prison centrale de Muramvya

Des policiers en grand nombre ont tenté de mener une fouille-perquisition, le matin du 23 septembre 2016, à la prison centrale de Muramvya. En s'introduisant à l'intérieur des locaux, les forces de l'ordre se sont retrouvées face aux prisonniers qui ont refusé l'accès, d'après des sources policières. Des policiers étaient déjà à l'intérieur de la cour de l'établissement pénitentier. Face à cette résistance, la police a tiré en l'air et a lancé des gaz lacrymogène pour disperser les prisonniers. Une source policière a indiqué qu'il y aeu trois blessés dans les rangs de la PNB.

Vol de vaches sous la complicité des autorités locales en province Cankuzo

En date du 21 septembre 2016, lors d'une réunion des chefs de service provinciaux, le sous commissaire de la PAFE, Jothan Nikora, a demandé à l'administration provinciale et à la justice de prendre des mesures pour arrêter le vol de vaches en Tanzanie qui se fait toujours avec la complicité de certaines autorités locales dont les chefs de colline qui livrent sciemment des attestations confirmant la possession des vaches par les Burundais alors qu'elles sont volées en Tanzanie. Ce sous-commissaire a insisté sur le maintien de bonnes relations avec ce pays voisin qui ne cesse de dénoncer des cas de vols de vaches par des Burundais. Il a donné l'exemple du dossier RMP 9274/MS de vol de vache avec la complicité de Jean Marie Banderembako, chef de colline de Rujungu en commune de Kigamba, dont les auteurs étaient Abraham Ntirandekura de la colline Rujungu et un Tanzanien Athanase Gipara Ndabirabe arrêtés le 31 août 2016 et libérés le 15 septembre 2016.

Un jeune du MSD agressé par des Imbonerakure en commune Buganda, province Cibitoke

Trois jeunes affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, Mboni, Sira et Désiré, ont battu un jeune appartenant au parti d'opposition MSD. Ils lui avaient auparavant volé une somme de 60.000fbu.

Les faits se sont déroulés sur la colline Kaburantwa de la commune de Buganda, province de Cibitoke, en date du 19 septembre 2016.

Le jeune molesté, a été hospitalisé. La police a arrêté l'un des agresseurs mais les deux autres ont pris fuite.

Un jeune du FNL, aile d'Agathon Rwasa séquestré par des Imbonerakure en commune Rugombo province Cibitoke

Abdoul Ndayishimiye membre du FNL, aile d'Agathon Rwasa, a été séquestré la nuit du 20 septembre 2016, sur la colline de Rubuye, en commune Rugombo, dans la province de Cibitoke par des Imbonerakure. Ce jeune du FNL a affirmé qu'il est menacé pour avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Une grenade découverte sur la sous colline de Rutovu, colline et province Cankuzo

Une grenade a été retrouvée le 18 septembre 2016, sur la sous colline Rutovu, colline Cankuzo. La grenade a été signalée par un parent qui a vu son enfant en train de la toucher. Elle a par la suite été récupérée par des policiers, sans causer de dégâts.

Trois personnes agressées dont deux tuées en province Kirundo

Un homme du nom de François Kangoye a été tué, poignardé, en date du 10 septembre 2016 vers 18 heures, sur la colline de Gisitwe, commune Ntega, province de Kirundo. L'administration locale a reconnu le fait.

Vers 22 heures de la même date, un vieil homme d'environs 60 ans nommé Balthazar Nizigiyimana de la commune Gitobe, province de Kirundo, a été tué à la machette par un groupe d'hommes armés.

Le 8 septembre 2016, vers 19 heures, un jeune homme Abdoul Rachid Namari, 21 ans, avait échappé de justesse à la mort sur la colline Kagege, zone Mukerwa suite à une grenade lancée contre lui. Il a été grièvement blessé et hospitalisé à l'hôpital de Kirundo. Deux individus présumés auteurs ont été arrêtés, Nzovu et Egide Ndayishimiye.

Une fouille des téléphones portables sur le pont Ntahangwa en Mairie de Bujumbura

En date du 9 septembre 2016, la police a arrêté plusieurs bus de transport en commun et a procédé à la fouille des téléphones portables. Selon des sources sur place, la police était à la recherche des fichiers qu'elle qualifie d'outrages à certaines institutions étatiques. Cela a provoqué la peur panique à la population de la Mairie où des fonctionnaires ont été contraints d'enregistrer des retards au service pour avoir été sur les longues files. Des femmes étaient fouillées et leurs petits sacs à main chambardés.

Des scènes d'humiliation contre des habitants des zones Buyenzi, Musaga et Ngagara en Mairie de Bujumbura

Les habitants du quartier VI de la zone urbaine de Ngagara se sont retrouvés le matin du 9 septembre 2016 encerclés par les militaires, la police et les jeunes Imbonerakure. Au cours de cette opération, ils ont parcouru tous les ménages et sommé les gens de s'asseoir par terre ou de s'agenouiller.

Cette même opération était en cours à la même heure en commune Musaga où les habitants de la 3ème avenue ont été bloqués chez eux depuis l'aube par la police, les militaires et les jeunes Imbonerakure.

La même scène a eu lieu en zone urbaine de Buyenzi, la police disait être à la recherche des armes et des infiltrés.

Des ossements humains découverts à Bugarama, province de Muramvya

Des ossements de plusieurs personnes ont été découverts sur la colline de Gatebe, zone Bugarama. Ce sont des habitants de la localité qui ont alerté l'administration. Le gouverneur de province, les membres du CNIDH, certaines organisations de la société civile ainsi que l'unité de police de protection se sont rendus sur le lieu. En attendant les conclusions des enquêtes, le gouverneur de province de Muramvya, Emmanuel Niyungeko, a annoncé la suspension de toutes les activités champêtres et pastorales sur cette colline.

Affrontements entre jeunes des partis CNDD-FDD et UPRONA, en commune Matongo, province Kayanza

En date du 8 septembre 2016 sur la colline Murambi, zone Banga de la commune Matongo, les jeunes du parti CNDD-FDD et ceux du parti UPRONA, se sont battus. Il a fallu l'intervention de la police et des responsables du parti CNDD-FDD au niveau communal pour les calmer.

Des manifestations des membres du parti CNDD-FDD, en province de Cibitoke

En date du 21 août 2016, en commune Rugombo, province Cibitoke, des jeunes du parti CNDD-FDD, ont organisé une manifestation publique. Au cours de cette marche manifestation, les manifestants scandaient des slogans en ces termes : « Nous allons gouverner pendant 50 ans, on va traquer les opposants jusque dans leur exil au Rwanda, on va les y enterrer. » Selon des témoins sur place, les manifestants se réjouissaient que le parti CNDD-FDD est aujourd'hui plus fort qu'avant avec un ex-combattant à la tête. Précisons que des élections contestées depuis la base avaient abouti à la militarisation pure et simple de ce parti, selon des observateurs avisés.

Une personne tuée en commune et province Rutana

En date du 20 août 2016, vers 10 heures, sur la colline Gatongati, commune et province Rutana, le nommé Xavier Ndarusanze âgé de 33 ans, originaire de la colline Nyamure, commune et province Rutana, a été battu et brulé vif par la population de cette localité l'accusant de vol d'une plaque solaire. Son cadavre a ensuite été enterré sur cette même colline en l'absence des membres de sa famille et cette dernière réclamait vivement le corps de la victime.

Des personnes battues et taxées d'amende par des jeunes Imbonerakurakure en complicité avec la police en commune Burambi

Selon des sources sur place, le chef de poste de police et les jeunes Imbonerakure de la colline Gisagazuba, zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge, ont imposé un couvre-feu et font payer des amendes aux habitants qui ne respectent pas les heures imposées, sans même recevoir une quittance en retour. A défaut de paiement, les victimes sont sauvagement tabassées.

Des témoins sur place ont indiqué que le directeur de l'EP Gisagazuba, connu sous le nom d'Evariste Kubwimana, un chef des Imbonerakure nommé Samuel Nduwamungu et un chef de poste de police de cette localité connu sous le sobriquet de Rwanyonga, sont à la tête de ce groupe qui rançonne la population. Ni le chef de colline, ni l'administrateur n'interviennent pour arrêter cette pratique malsaine alors que la population ne cesse de demander leur protection. Dans une réunion tenue par le gouverneur de province et l'administrateur communal, ces Imbonerakure ont été acclamés pour avoir œuvré positivement en faveur du retour de la sécurité.

Un jeune adolescent assassiné en commune Buhiga, province Karusi

Un enfant portant le nom de Nduwimana, âgé de 13 ans, est mort poignardé sur la colline Gasenyi, commune Buhiga, province Karusi. Selon des sources administratives et policières, l'enfant a été tué par son oncle du nom de Relégué Nimpagaritse qui voulait s'accaparer des terres familiales dont le jeune enfant devrait hériter.

D'après cette même source, l'enfant a été tué dans une petite brousse à proximité de son domicile. Interpellé, le présumé auteur a reconnu les faits, selon la police et l'administrateur communal. Il a été incarcéré au cachot de police en commune Buhiga. Une autre source indépendante fustige le fait que la police et l'administration publique burundaise se précipitent chaque fois de coller le caractère foncier aux différents crimes odieux qui se commettent ces derniers jours au Burundi. Elle demande plutôt une enquête plus fouillée pour identifier les véritables auteurs et le mobile du crime.

Un homme tué en commune Giteranyi, province Muyinga

Le nommé Viateur Munyentwari, âgé de 35 ans, originaire de la colline et zone Mugano, commune Giteranyi, province Muyinga, a été tué dans la nuit du 18 au 19 août 2016, poignardé au niveau du coup. Sa femme, Pelusi Niyonzima, premier suspect dans ce meurtre, a parlé des malfaiteurs venant de l'extérieur qui seraient entrés à son insu et la femme a affirmé n'avoir rien entendu parce que, elle et son mari, avaient pris un verre de trop et n'étaient donc pas lucides. La police a arrêté cette femme et un visiteur de cette famille pour question d'enquête.

Deux personnes tuées en province Cankuzo

Une personne du nom de Gervais Ciza, natif de la colline Murago, commune Gisagara , province Cankuzo, a été tuée le 17 août 2016 sur la colline Twinkwavu, commune Cendajuru, province Cankuzo. Selon des informations recueillies, la victime tentait de voler dans un ménage de la place. Le chef de ménage muni de machette l'a surprise et l'a tuée sur le champ. D'autres bandits qui étaient avec le disparu ont été arrêtés et ont été détenus au cachot de la commune de Cendajuru.

Une personne du nom de Simon Bunyoni a été tuée le 16 Août 2016, sur la colline Murehe, commune et province Cankuzo. Selon des sources sur place, la victime rentrait à la maison en provenance du centre de négoce de Murehe lorsqu'elle a rencontré des hommes armés de

fusils qui l'ont tiré dessus. Deux personnes, Innocent Sindakira et Audace Mbarushimana, ont été arrêtées.

Un groupe armé signalé en commune Gisuru, province Ruyigi

Des témoins sur place en commune Gisuru, province Ruyigi, ont affirmé avoir vu un groupe de 11 personnes portant des armes et habillées en tenues policières sur la colline Rusange aux environs de 19 heures en date du 16 août 2016. Ce groupe qui était composé de 7 hommes et 4 femmes s'était éclipsé sans commettre de dégâts, selon des témoins sur place.

Une personne tuée en commune et province Muyinga

Une jeune fille, âgé de 20 ans, du nom de Kabatesi, a été tuée au cours d'un incendie qui a ravagé la maison de sa famille sur la colline Nyamirambo, zone Cumba, commune et province Muyinga, dans la nuit du 16 août 2016. Les victimes de cet incendie se sont entretenues avec les ODHs. Elles ont soupçonné leurs voisins d'être à origine de cet incendie. Un suspect du nom de Gérard Ndinduruvugo a été arrêté pour enquête. Selon des sources des victimes, les conflits fonciers sont à l'origine de ce crime.

Un incendie déclaré en commune Bweru, province Ruyigi

En date du 15 août 2016, aux environs de minuit, sur la sous-colline et colline Rubavu, commune Bweru, province Ruyigi, une maison appartenant à Pasteur Nshungutanya a été brûlée par des malfaiteurs qui n'ont pas été identifiés.

Un motard tué en commune Rugombo, province Cibitoke

Un motard a été assassiné en date du 10 août 2016, dans la commune Rugombo, province Cibitoke. Selon des sources sur place, l'auteur présumé de ce crime est un client que la victime transportait sur sa moto. Des coups de fusil ont été entendus à la 3ème avenue, aux environs de 11 heures. Le cadavre a été retrouvé avec une balle dans la tête et deux autres dans le dos. Les mêmes sources ont déploré une augmentation de cas de vols de moto dans la province Cibitoke et ont constaté un désœuvrement de la population due à la mesure prise par le gouvernement du Burundi interdisant toute exportation de vivres vers le Rwanda. Cette situation qui conduit progressivement les ménages dans la pauvreté, expliquerait l'augmentation des cas de vols.

Refus d'assistance médicale à la prison de Bururi en province Bururi

Depuis le 8 août 2016 jusqu'au 15 août 2016, Léopold Niyongabo, détenu à la prison centrale de Bururi a sollicité un transfert vers Bujumbura pour voir un médecin spécialiste mais on le lui a refusé du fait qu'on lui a accusé d'avoir participé dans les groupes armés qui ont attaqué la province au cours du mois de juin 2016. Il souffrait de son œil droit comme le médecin de l'hôpital de Bururi l'a mentionné sur son ordonnance médicale. Il vivait ainsi dans une situation critique et sollicitait une assistance rapide

Des mouvements d'exils signalés en province Cankuzo

Quatre ménages dont 3 de la colline Nyagisovu et 1 de la colline Busyana en commune Cendajuru, province Cankuzo, ont pris fuite, au cours de la première semaine du mois d'août 2016. Selon Béatrice Nibitanga, l'administrateur de la commune Cendajuru, ces personnes sont parties en Tanzanie. Elles ont fui la famine et sont allés à la recherche d'une vie meilleure en République Unie de la Tanzanie. Selon d'autres sources indépendantes, ces familles fuient plutôt le harcèlement et l'insécurité qui règnent dans cette commune frontalière avec la Tanzanie. La même source a affirmé que le mouvement de départ vers la Tanzanie est également observable sur la colline Camazi, sous-collines Musenga et Rubabi en commune Gisagara de la même province de Cankuzo. Les sources contactées ont révélé que ces familles sont parties après avoir vendu tous leurs biens.

Perturbation des élections au sein du parti au pouvoir

Les membres du parti au pouvoir, le CNDD-FDD se lamentent en évoquant les élections des représentants de ce parti au niveau collinaire et communal. Dans différents coins du pays, des responsables influents du parti ont imposé des candidats à élire par acclamation. Le cas illustratif concerne la commune Mishiha, en province Cankuzo.

En date du 23 juillet 2016, au chef-lieu de la commune Mishiha, province Cankuzo, des élections ont été organisées au sein du parti CNDD-FDD au niveau communal. Selon des sources sur place, les participants ont été surpris quand ils ont été contraints d'accepter, sans rien dire et sans commentaires, des candidats présentés. Les mêmes sources ont révélé qu'un candidat présenté au poste de secrétaire exécutif de ce parti n'ait pas fréquenté l'EP. Les participants ont quitté la salle de réunions surpris par ce genre de vote. Ils ont affirmé qu'il n'y avait pas eu d'élections mais de simples nominations.

La même scène a eu lieu en commune Rugombo où des membres du CNDD-FDD ont préféré organisé des manifestations autour de la permanence de ce parti. En Mairie de Bujumbura, les responsables ont adressé une lettre de contestation au Président de ce parti qui a accepté de reporter ces élections.

Ce genre de contentieux électoral est à la base de la crise qui secoue le Burundi depuis avril 2015 quand le Président Pierre Nkurunziza a été désigné par son parti candidat aux élections présidentielles alors que la constitution du Burundi et l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation le lui interdisaient.

Un Imbonerakure accusé de perturbation de l'ordre public

Un jeune Imbonerakure du nom de Gwaramaze a été dénoncé par certains chefs de service de perturbation de l'ordre public sans être inquiété. Il est accusé de voler des téléphones, des vélos et d'agresser les gens qui ne sont pas membres du parti au pouvoir. Selon des sources sur place, ce jeune agit sous la complicité de certains cadres du parti au pouvoir.

A titre illustratif, en date du 27 juillet 2016, le docteur de l'hôpital Cankuzo, a demandé au gouverneur de prendre des mesures contre ce jeune qui venait de voler un téléphone à l'hôpital, un vélo d'un patient, qui avait injurié et menacé le personnel médical. Les autres chefs de services ont désormais dénoncé d'autres dégâts attribués à ce jeune Imbonerakure. Ce jeune homme est resté libre au moment où les victimes demandaient que des mesures à l'encontre de ce jeune soient prises et appliquées.

Un motard assassiné en commune Gasorwe, province Muyinga

Dans la nuit du 3 juillet 2016, sur la colline Kiryama, commune Gasorwe, province Muyinga, un motard du nom de Moussa Bahandwa, a été retrouvé mort poignardé. Les autorités locales ont affirmé que la victime avait été poignardée par un client qu'elle transportait du centre-ville de Muyinga vers la commune Gasorwe. Après avoir commis ce meurtre, le présumé auteur s'est enfui avec la moto du disparu. Aucune enquête n'a été diligentée pour connaître l'identité de ce bandit et la moto est restée introuvable.

Le phénomène d'incendie d'infrastructures scolaires et académiques

Le phénomène d'incendie d'infrastructures scolaires et académiques a étéobservé dans différents endroits du pays :

Le 3 juillet 2016 : La préfecture du Lycée de Mweya en province Gitega a été brulée.

Le 24 juin 2016 : Incendie du restaurant du campus de Mutanga à l'Université du Burundi

Le 23 juin 2016 : Une classe de l'E.P Kinindo au sud de la capitale Bujumbura a brulé.

La nuit du 8 juin 2016 : Le dortoir des filles à l'ETS Kamenge en Mairie de Bujumbura a consumé.

JUIN 2016

Un voleur tué sur la colline Kibimba, commune Giheta, province Gitega

En date du 22 juin 2016, un vol a été commis sur la colline Kibimba, à l'ENK où ont été volés des costumes, 70 cantiques, 70 bibles, une guitare et un baffle. Un certain Blaise Munezero a été surpris par les élèves quand il était en train de cacher le baffle. Le voleur a été appréhendé et battu puis conduit à une position de police à Kibimba. Les policiers ont intimé aux élèves l'ordre de le ligoter, de le battre et de le conduire devant l'OPJ où il a rendu l'âme suite aux coups.

Deux enseignants tués à Ndava, province Mwaro

Deux enseignants de l'ECOFO Bugera, Melchior Ntakarutimana et Venant Hakizimana ont été tués par balles dans la nuit du 25 au 26 juin 2016, sur la colline et commune Ndava, province de Mwaro. Ils ont été abattus lorsqu'ils rentraient d'un bar où ils avaient passés toute

la soirée. Les sources sur place ont indiqué qu'un groupe composé de policiers, de militaires et des Imbonerakure qui surveillaient la commune et avait pris la décision de mener des opérations « kamwe kamwe » c'est-à-dire « un à un » pour éliminer toutes les personnes qui ne soutiennent pas le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. D'autres sources ont indiqué que des groupes armés circulaient dans cette partie du pays. Les enseignants tués, avaient passé la journée dans une formation de mise à niveau au chef-lieu de la province de Mwaro.

Cinq personnes mortes calcinées dans leur maison en commune Gitobe, province Kirundo

Cinq personnes de la même famille dont un bébé, un mineur de 16 ans et trois adultes sont mortes calcinées dans leur maison sur la colline Bucana, commune Gitobe, province Kirundo dans la nuit de mercredi 15 juin 2016. Selon des sources sur place, ils ont été poignardés, coupés à la machette avant d'être brulés vif à l'aide de la paille. Le motif de ce crime est resté inconnu.

MAI 2016

Trois militaires échappés à une tentative d'enlèvement à Cankuzo

Dans la nuit du 28 mai 2016 vers 20 heures, sur la colline, zone, commune et pronvice de Cankuzo, trois militaires ont failli être enlevés par le député Anglebert Ngendabanka avec ses trois policiers garde du corps. C'était au marché de Cankuzo centre où ces militaires attendaient le véhicule de leur commandant mais ils ont été surpris par une voiture de type TI du député Anglebert et il aintimé à ces militaires, qui étaient sans armes, l'ordre de monter dans sa voiture. Ces derniers ontfui vers un cabaret qui était tout près d'eux mais ce député avec sa garde ont défoncé la porte de ce cabaret pour attraper ces militaires. Ces derniersont résisté en échangeant des coups de poing avec ce député et sa garde. Les militaires qui étaient aux environs, travaillant au CECAD, sont intervenus. A ce moment, le commandant du camp Mutukura et le sous commissaire PSI sont arrivés, Anglebert et sa garde se sont empressés de quitter le lieu. Les militaires agressés, sont rentrés avec leurs collègues, sains et saufs, au camp Mutukura.

Un vieillard décapité dans la commune de Cendajuru, province Cankuzo

Salvator Nyawenda, vieux de 60 ans, de la colline et zone Nyamugari, en commune Cendajuru, sous-colline Ruvumu, a été décapité à son domicile dans la nuit du 31 mai 2016 par des malfaiteurs non encore identifiés. Selon les voisins, la victime a été tuée pour cause de sorcellerie et avait déjà échappé à la mort deux fois. Huit personnes ont été appréhendées par la police et mises au cachot de la commune Cendajuru pour enquête.

AVRIL 2016

Un vol du matériel perpetré au sein du parti CNDD-FDD

En date du 28 avril 2016, les sources du parti au pouvoir ont dénoncé un vol et pillage de plusieurs T-shirts et pagnes du CNDD-FDD. D'après les informations au sein du parti, ce vol aurait été commis par des rebelles qui voudraient porter ces habits aux cours des opérations de vol en vue de se déguiser et de mettre les forfaits sur le dos des Imbonerakure. Quant aux sources provenant des opposants politiques, elles ont dit à leur tour que le parti voulait trouver un moyen de montrer que les crimes et les exactions ne pesaient pas sur le dos des jeunes Imbonerakure seulement.

JANVIER 2016

Un policier tué et 15 personnes arrêtées au quartier Jabe III, Mairie de Bujumbura

En date du 9 janvier 2016, dans le quartier Jabe III, un policier a été battu à mort par des gens non identifiés. Après cet incident, des agents de police ont afflué sur le lieu du drame et il y a eu beaucoup de tirs et explosion de grenades. Les agents de police ont procédé à des arrêstations des jeunes : plus de 15 jeunes dont un certain Anicet Kaneza et ses voisins qui ont été battu par les policiers avant d'être arrêtés. Beaucoup de ces jeunesont été trouvés dans leurs maisons.

Menaces et intimidations par des Imbonerakure en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date 30 décembre 2015, trois Imbonerakure, Buregeya, Tharcisse et Melance fils de Mathias de la colline Gasarara,commune Nyabiraba, semaient la t erreur dans la localité à l'endroit de ceux qui avaient manifesté contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza. Une des victimes de leurs exactions a dû fuir la localité.

Tentative d'assassinat à Ijenda, commune Mugongo-manga, province Bujumbura rural

En date du 29 décembre 2015, au centre Ijenda, il y a eu tentative d'assassinat de Sylvère Ngendakuriyo de la colline Ijenda, Commune Mugongo-manga par le chef de poste de police Rwibaga, Jean Louis Surwavuba à l'aide de son pistolet. Son garde du corps l'avait désarmé pour l'empêcher de commettre ce forfait. Il l'accusait d'avoir protégé un jeune manifestant, Darcy Arakaza.

III.3. PHENOMENES RECURRENTS

Dans ce rapport les phénomènes récurrents observés sont les suivants :

1) Identité des victimes

Cinq catégories de victimes reviennent dans plusieurs cas : les jeunes, les militaires et policiers ex-FAB, les journalistes et les membres des partis politiques de l'opposition.

2) Les moyens utilisés

Les violations et allégations de violations de droits de l'Homme rapportées ont été commises avec des armes à feu dans un certain nombre de cas. Le phénomène de cadavres retrouvés surtout dans des rivières et dans la nature sont relevés. Ils sont souvent enterrés sans aucune enquête pour les identifier. Il y a aussi le phénomène de suicide et d'infanticide qui devient récurrents dans certains coins du pays.

3) Les lieux

La plupart d'allégations et de violations des droits de l'Homme touchent particulièrement les quartiers et communes contestataires contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza: les quartiers de Musaga et Cibitoke ainsi que lescommunes Mukike et Mugongo-manga de la province Bujumbura rural, la commune Mugamba de la province Bururi et les communes Burambi et Rumonge en province Rumonge.

4) Les auteurs présumés

Dans la plupart des cas, il s'agit d'hommes armés en uniformes militaires ou policiers, des agents du SNR, des policiers et des jeunes de la ligue Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD.

III.4. INSTRUMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX VIOLES

Le Burundi a pris de nombreux engagements en matière de protection des droits de l'Homme et le pays étant moniste, tous les textes ratifiés font partie intégrante de la Constitution burundaise en vertu de l'article 19.

Le Burundi a ratifié le PIDCP qui protège le droit à la vie en son article 6, la liberté et la sécurité de toute personne en prohibant l'arrestation et la détention arbitraire, en son article 9.Il a également ratifié la CADHP qui protège aussi le droit à la vie en son article 4.

Enfin, la Constitution burundaise protège également le droit à la vie en son article 24 et l'article 25 protège le droit à la liberté de sa personne, le droit à l'intégrité physique et psychique, la liberté de mouvement et protège aussi contre des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, l'obligation de chaque Etat de veiller à ce que tous les actes de tortures soient constitutifs d'infractions au regard de son droit pénal comme le stipule l'article

4 de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la convention international pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées dans son chapitre 4 et signé par le Burundi le 6 février 2007.

III.5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'évolution de la situation sécuritaire et des droits de l'Homme au Burundi est toujours marquée par des cas d'allégations de violations et des violations du droit à la vie, des cas de tortures, des cas de traitements cruels, inhumains ou dégradants, des cas d'arrestations arbitraires et des cas de détentions illégales, des attaques armées, des violences basées sur le genre, des violations du droit à la liberté de la presse, des violations du droit à une justice équitable, d'une impunité inquiétante et d'une sécurité alimentaire qui se dégrade suite à la crise sociopolitique qui a asphyxié l'économie des ménages et du pays en général.

Le phénomène des cadavres enterrés à la sauvette par l'administration publique montre l'intention de l'administration publique de cacher la vérité sur de nombreux crimes commis dans le pays, ce qui témoigne leur implication ou leur complicité.

La ligue Iteka constate une multiplication de cas de suicide dans le pays. Le phénomène mérite une attention particulière compte tenu du contexte socio-politique et économique inquiétant.

Elle s'inquiète du comportement des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir qui commettent des crimes contre les présumés opposants à ce parti, au vu et au su de l'administration et de la police, et qui jouissent de l'impunité absolue comme un encouragement pour poursuivre les actes ignobles.

Les différentes allégations de violations et des violations de droits de l'Homme enregistrées mettent en exergue, en effet, une situation sociale et politico-sécuritaire préoccupante qui devrait interpeller les différents protagonistes pour s'atteler à la recherche de solutions durables, afin de restaurer la sérénité dans le pays.

Ces violations des droits de l'Homme sont en général le résultat d'une hantise dont souffrent les autorités burundaises après la commission des crimes contre la population qu'elles étaient censées protéger.

Ce contexte social et politico-sécuritaire malsain fait reculer l'économie nationale et est aujourd'hui la cause de la paupérisation qui touche la majeure partie de la population burundaise.

Au vu de l'évolution de la situation, des recommandations sont adressées aux différents acteurs succeptibles de changer la situation problématique des droits de l'Homme qui sévit dans le pays.

A) Au Gouvernement du Burundi :

- De mettre en avant le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi ;
- De se soucier de la situation d'insécurité alimentaire dont souffre la majeure partie de la population burundaise ;

- De mettre fin sans tarder à la violence d'Etat et aux violations des droits de l'Homme en assurant effectivement la sécurité de la population et la protection de ses droits conformément aux textes nationaux, régionaux et internationaux de protection des droits de l'Homme ratifiés ;
- De démanteler la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De sanctionner les policiers, militaires, les jeunes de la ligue Imbonerakure et les agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'Homme ;
- De faire respecter la loi dans son entièreté et notamment le CPP pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- D'éviter la surenchère en évitant de mettre en avant la violence d'Etat et la division au détriment de la paix et de l'unité revendiquée par le peuple burundais à travers les Accords d'Arusha pour la paix et la réconciliation signé en 2000 ;
- De restaurer la confiance avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux sans lesquels la recherche d'une paix durable est impossible.

B) A l'UA :

- D'envoyer une force militaire de protection de la population en détresse ;
- De faire pression sur les acteurs engagés dans les pourparlers entre le gouvernement et l'opposition.

C) Au conseil de sécurité des Nations Unies :

- Mettre en œuvre la décision prise d'envoyer des policiers et des observateurs dans les meilleurs délais.

D) A la Médiation

- De ne pas minimiser les dégâts occasionnés par la violation de la Constitution et des Accords d'Arusha notamment des milliers des personnes tuées, refugiées, emprisonnées arbitrairement et des centaines des personnes torturées et portées disparues ;
- De savoir qu'à un conflit politique, une solution politique.

E) EAC

- D'amener le régime du Président Pierre Nkurunziza autour d'une table des négociations pour un dialogue inclusif, sincère afin de trouver une solution politique durable à la crise ;

- De prendre des sanctions si le pouvoir burundais continue à décliner l'offre de la Médiation.

D) A la population :

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ;
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

E) A la CPI :

- D'accélérer les procédures d'analyse des dossiers lui soumis et procéder aux inculpations qui s'imposent.